

P. 5.

CONTINANT
 VOYAGE
 AUX ILES
 DE L'AMERIQUE.
 CONTINANT

L'AMERIQUE DU NORD
 L'AMERIQUE DU SUD
 L'ISLE DE SAINT-PIERRE
 L'ISLE DE MICHELON
 L'ISLE DE TERRE-NEUVES
 L'ISLE DE SAINT-JEAN
 L'ISLE DE SAINT-POL
 L'ISLE DE SAINT-PIERRE
 L'ISLE DE SAINT-LOUIS
 L'ISLE DE SAINT-ROCH
 L'ISLE DE SAINT-ANDRE
 L'ISLE DE SAINT-JACQUES
 L'ISLE DE SAINT-ANTOINE
 L'ISLE DE SAINT-JULIEN
 L'ISLE DE SAINT-PIERRE
 L'ISLE DE SAINT-LOUIS
 L'ISLE DE SAINT-ROCH
 L'ISLE DE SAINT-ANDRE
 L'ISLE DE SAINT-JACQUES
 L'ISLE DE SAINT-ANTOINE
 L'ISLE DE SAINT-JULIEN

M. J. B. LAFITTE
 IMPRIMERIE DE LA PRESSE
 10, RUE DE LA HARPE

NUMERO D'ENTREE :

ARCHIVES

de la

GUADELOUPE

NUMÉRO D'ENTRÉE : 1102

NOUVEAU
VOYAGE
AUX ISLES
DE L'AMERIQUE,
CONTENANT

L'HISTOIRE NATURELLE DE CES PAYS,
l'Origine, les Mœurs, la Religion & le Gouver-
nement des Habitans anciens & modernes.

Les Guerres & les Evenemens singuliers qui y sont
arrivez pendant le séjour que l'Auteur y a fait.

Par le R. P. LABAT, de l'Ordre
des Freres Prêcheurs.

Nouvelle Edition augmentée considérablement, & en-
richie de Figures en Tailles-douces.

TOME SEPTIEME.



A PARIS, RUE S. JACQUES,
Chez GUILLAUME CAVELIER Pere,
Libraire, au Lys d'or.

M. DCC. XLII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

NOUVEAU
VOYAGE
AUX ILES
DE L'AMERIQUE
CENTRALE

LES ORIGINES, LES MŒURS, LA RELIGION, LE GOUVERNEMENT, LES LANGUES ANCIENNES & MODERNES, LES QUATRE ET LES CINQ VINGTS ANS QUI SONT PASSES PENDANT CE TEMPS EN AMERIQUE CENTRALE.

Par le Capitaine de Vaisseau
des Vaisseaux Nationaux,

Monsieur BERNIER, Supplément considérable, &c.
Paris de l'Imprimerie de la Citoyenne.

TOME PREMIER



A PARIS, CHEZ M. JACQUES,

CI-DESSUS, RUE CAVALIERE, N. 10.

Libraire, en l'année 1785.

chez M. de la Harpe, Libraire, au Palais National.



TABLE

DES CHAPITRES

contenus en la septième Partie.

- CHAP. I. **V**oiage de l'Auteur à S. Domingue. Il passe à S. Christophe. Description de cette Isle, page 1
- CHAP. II. L'Auteur part de S. Christophe. Description de l'Isle de Sainte Croix, 46
- CHAP. III. Histoire abrégée de l'Isle de S. Domingue, 56
- CHAP. IV. L'Auteur arrive au Cap François. Description de ce Quartier, 119
- CHAP. V. Description du Quartier & du Fort de Port-Paix, & du reste de la Côte jusqu'à Léogane, 136
- CHAP. VI. Description du Quartier de la petite Riviere, 154
- CHAP. VII. Description du Quartier de
- Tom. VII. a ij

- l'Esterre. Mariage d'un Gentilhomme Gascon ,* 165
- CHAP. VIII. *De la Plaine de Léogane. Des fruits , & des arbres qui y viennent. Des Chevaux , & des Chiens sauvages. Des Caymans ou Crocodiles. Histoire d'un Chirurgien ,* 183
- CHAP. IX. *Vôiage de l'Auteur de l'Esterre à la Caye de S. Loüis. Du Commerce avec les Espagnols. Description d'un Boucan ,* 218
- CHAP. X. *Description de la Caye de S. Loüis , & du fond de l'Isle à Vache ,* 239
- CHAP. XI. *L'Auteur est poursuivi par les Forbans , & pris par les Espagnols. Leur maniere de vivre. Culte qu'ils rendent à S. Diego ,* 270
- CHAP. XII. *Maniere de poser les Sentinelles , ce que c'est que le Baratto, Dessen de l'Equipage de la Barque sur le Vaisseau Espagnol. Ils partent & continuent leur voyage ,* 292
- CHAP. XIII. *Tempête. Vüe de la Cate-line. De Port-Ric. Descente au Coffre à mort , & à l'Isle à Crabes. Pommes de Raquettes , & leur effet.* 308
- CHAP. XIV. *Description de l'Isle de S. Thomas , son Commerce. Indiennes à bon marché. Quantité de poisson dans*

DES CHAPITRES. v

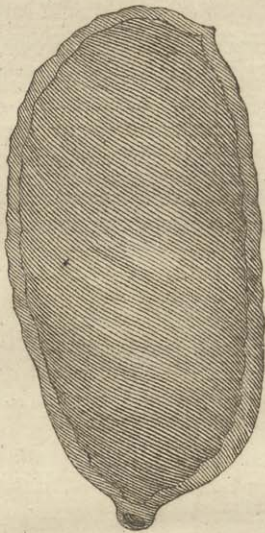
- les Vierges. Serpent marin,* 319
- CHAP. XV. *De l'Isle appellée la Négade, & du Trésor qu'on dit y être. De la Sombreere. Description de celles de Saba & de Saint Eustache,* 343
- CHAP. XVI. *L'Auteur débarque à S. Christophe. Vanité du Général des Anglois. Arrivée à la Guadeloupe. Différend que l'Auteur eut avec un Commis du Domaine,* 355
- CHAP. XVII. *De l'arbre appellé Gommier. Histoire du Patron Joseph, & du Capitaine Daniel. Du bois de Savonnette, des larmes de Job; du Courbari & de son fruit,* 371
- CHAP. XVIII. *De la Poussolanne des Isles. Du Plâtre. M. le Comte Desnots Gouverneur Général des Isles. Effets prodigieux du Soleil sur une Terrasse de plomb,* 393
- CHAP. XIX. *Des arbres appellez Balatas & Pain d'Epices, & de la maniere de scier le Gommier,* 407
- CHAP. XX. *Abus qui se commettoient dans les travaux publics. Messe de Requiem, chantée d'une maniere extraordinaire. Partage de la succession de M. Hinselin,* 421
- CHAP. XXI. *Déclaration de la Guerre. Duel entre deux Corsaires. Tremble-*

vj TABLE DES CHAPITRES.

<i>ment de terre. Jubilé. Remedes pour les Panaris & les Ruptures,</i>	435
CHAP. XXII. <i>Prise de la Partie Fran- çoise de Saint Christophe par les An- glois,</i>	455

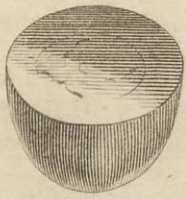
Fin de la Table des Chapitres de la
septième Partie.

Fruit de Courbari



Coupé en long

Entier



Coupé dans sa hauteur



MEMOIRES
DES
NOUVEAUX VOYAGES
FAITS
AUX ISLES FRANCOISES
DE L'AMERIQUE.
SEPTIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

*Voyage de l'Auteur à Saint Domingue.
Il passe à Saint Christophe. Description
de cette Isle.*

LE 18 Novembre 1700. nous
fûmes surpris de voir arriver 1700.
le Pere Cabasson notre Supé-
rieur Général, à la Guade-
loupe où je demeurois. Il s'en alloit à
Saint Domingue faire ses visites, &
Tome VII. A

mettre ordre à quelques différens qui
1700. étoient entre nos Religieux. Nous lui
fîmes quelques difficultés sur le voyage
qu'il entreprenoit, ce qui fit qu'il me
propofa d'y aller en qualité de Com-
miffaire, avec un plein pouvoir de def-
tituer le Supérieur de fa Charge, fi je le
jugeois à propos, & d'en établir un au-
tre : & il m'en expédia la Patente.

Il ne fallut pas me presser beaucoup
pour me réfoudre à faire ce voyage ; car
outre que je ne fuis gueres plus attaché à
un lieu qu'à un autre, j'étois bien aife
de voir Saint Domingue fans être obligé
d'y demeurer. Deux jours après il chan-
gea de réfolution, & me dit qu'il vien-
droit avec moi pour appuyer davantage
ce que je ferois. Comme cela n'étoit pas
tout-à-fait dans l'ordre, je voulus lui
rendre fa Patente ; mais fans la vouloir
reprendre, il me dit qu'il vouloit que
je vinffe avec lui, & qu'il fe retireroit
dans un quartier pendant que j'agirois
dans l'autre. J'en fus content, & nous
partîmes le 26 de Novembre dans un
Vaiſſeau de Bordeaux chargé de Vin,
qui étoit commandé par un nommé
Trebuchet. C'étoit un petit ivrogne,
qui n'étoit pas raifonnable dès qu'il
avoit bû, & que par malheur on ne

trouvoit jamais à jeun, à quelque heure qu'on se levât.

1700.

Prétention des Anglois.

Nous rangeâmes d'assez près l'Isle de Montsarrat, & nous en aurions fait autant à celle de Nieves; mais nous nous en éloignâmes hors de la portée du canon, parce que les Anglois s'étoient mis en tête de faire saluer leur Pavillon par tous les Vaisseaux qui passoient à la portée de leurs Batteries, sur lesquels ils tiroient pour les contraindre au salut.

Il n'y avoit que très-peu de tems que M. de Modene Capitaine des Vaisseaux du Roi, revenant des grandes Indes avec trois Vaisseaux de guerre, fut salué de quelques coups de canon à balle en passant devant Nieves. Il brouilla ses voiles pour attendre un Canot qui venoit de terre, par lequel il sçut les prétentions des Anglois. Il dit à l'Officier qui étoit venu lui parler, que la chose lui paroissoit raisonnable, & que pourvû qu'on voulût lui rendre le salut en bonne forme, il feroit saluer le Pavillon Anglois par ses trois Vaisseaux. L'Anglois le lui promit, & s'en retourna à terre fort content de cette réponse; & dès qu'il fut arrivé, il fit désarmer les canons des Batteries, pour rendre le

1700. salut qu'on leur alloit faire. M. de Modene qui avoit fait sçavoir ses intentions à ses deux Vaisseaux s'approcha de la grande Batterie des Anglois, & se mit à tirer vivement dessus, en même tems que les deux autres Vaisseaux tiroient sur le Bourg & sur une autre Batterie. Leur canon fut si bien servi, que les Batteries des Anglois furent en désordre dans un moment, car ils ne s'attendoient pas à un pareil salut. Comme ils étoient accourus en grand nombre pour jouir d'un salut qui flattoit si bien leur vanité, il y en eut quelques-uns tués, d'autres estropiés, & beaucoup de maisons endommagées. Leurs Vaisseaux Marchands qui étoient en rade, s'étant avisés de tirer sur ceux de M. de Modene, reçurent en passant quelques bordées qui les incommoderent beaucoup.

Malgré cette correction fraternelle, les Anglois ne laisserent pas de hisser leur Pavillon, & de nous tirer un coup de canon à balle. L'éloignement où nous étions, nous rendit plus fiers que nous n'eussions été, si nous avions été plus proches; & nous passâmes sans saluer, ni mettre notre Pavillon.

Arrivée
de l'Au-
teur à S.

Nous arrivâmes à la rade de Saint Christophe sur les dix heures du matin

le Dimanche 28 Novembre. Le P. Girard Supérieur des Jésuites, s'étant trouvé par hazard au bord de la mer quand nous mêmes pied à terre, nous reçût le plus honnêtement du monde, & nous obligea de ne point prendre d'autre maison que la leur pendant le séjour que nous ferions dans l'isle. Nous allâmes dire la Messe à l'Eglise Paroissiale qu'ils desservent, après quoi nous fûmes saluer M. le Comte de Genes Capitaine des Vaisseaux du Roi, commandant dans l'Isle, à la place du Commandeur de Guittaut, Lieutenant au Gouvernement Général, qui en étoit Gouverneur. Il nous retint à dîner avec le P. Girard. Après dîné nous allâmes voir le sieur de Châteaueux, un des Lieutenans de Roi, & quelques autres Officiers de nos amis, & puis nous nous rendîmes chez les Pères Jésuites. Ils n'étoient que trois; le P. Girard, qui étoit le Supérieur, le P. Chartier, & un Irlandois nommé Galovay, que l'on tâchoit de faire passer pour un Italien, & qu'on nommoit pour cela le P. Realini. Nous passâmes le reste de la journée à voir leur Habitation, & à recevoir force visites des personnes qui avoient demeuré dans notre Paroisse du Mouillage à la Martinique pendant

1700.
Christo.
phe.

— la guerre passée, c'est-à-dire, celle de
1700. 1688.

Le lendemain le Comte de Gennes nous vint rendre visite, & nous mena dîner chez lui avec les PP. Jésuites. Il étoit logé dans la maison du sieur de la Guarigue. J'allai me promener sur le soir aux environs du Bourg. Il paroissoit par les mazes & par les solages des maisons, qu'il avoit été autrefois bien bâti & fort considérable. Les Anglois l'avoient entièrement détruit, jusqu'à transporter chez eux les matériaux & les pierres de taille des encognures. Nos François avoient déjà rebâti beaucoup de maisons, & travailloient à s'établir comme s'ils eussent été assurés d'une paix éternelle.

Descrip-
tion de
l'Isle de
S. Chris-
tophe.

J'avois entendu parler de cette Isle d'une manière qui m'en avoit fait concevoir une idée toute différente de ce qu'elle est en effet : car je me l'étois figurée comme une terre toute plate & toute unie ; & cependant quand on la voit de loin, elle ne paroît que comme une grosse montagne qui en porte une plus petite sur une de ses pointes. C'est peut-être cette figure qui lui a fait donner le nom de Saint Christophe, aussi bien que parce qu'elle fut découverte le

jour de la Fête de ce Saint, ou parce que
l'Amiral Colomb portoit ce nom. Lorf- 1700.
qu'on se trouve en mer à une distance
raisonnable de cette Isle, on remarque
que cette grosse montagne se divise en
plusieurs autres qui font^e plusieurs têtes
dans le milieu de l'Isle, lesquelles for-
ment de beaux valons avec une pente
douce & commode qui va jusqu'au bord
de la Mer; de sorte que du bord de la
mer jusqu'au pied des montagnes il y a
dans bien des endroits jusqu'à deux
lieues d'un país tout uni, à l'exception
de quelques ravines dans lesquelles on
a pratiqué des chemins si commodes,
qu'on peut faire tout le tour de l'Isle en
carosse.

M. Lambert Capitaine de Flibustiers,
mon bon ami, nous vint prier le jour
suivant d'aller passer un jour ou deux à
son Habitation. Il étoit associé avec un
de ses oncles, nommé le sieur Giraudel
Conseiller au Conseil Souverain. Ils a-
voient une fort belle Habitation éloi-
gnée d'environ cinq quarts de lieues du
Bourg. Leurs bâtimens étoient encore
peu de chose, mais ils faisoient déjà du
Sucre qui étoit fort beau, & qu'on fa-
briquoit avec une facilité que je n'avois
point vû autre part.

1700 ——— Nous eûmes un divertissement au-
 chasse le soir à la chasse des Singes. Pendant
 des Sin- que les Anglois étoient demeurés maî-
 ges. tres des terres des François, dont la plus
 grande partie restèrent en friche, les
 Singes qui s'étoient échapés des maisons
 des François pendant la guerre, multi-
 plièrent tellement, que quand on reprit
 possession de l'Isle, on les voyoit par
 grosses troupes. Ils venoient voler jus-
 ques dans les maisons; & lorsqu'on plan-
 toit des cannes, des patates, ou autres
 choses, il falloit y faire sentinelle jour
 & nuit, si on vouloit que ces animaux
 n'emportassent pas tout ce qu'on avoit
 mis en terre.

On plantoit des cannes chez M. Lam-
 bert dans une terre assez proche de la
 montagne ronde, qui étoit un des re-
 paires de ces animaux. Nous fûmes nous
 embusquer environ une heure avant le
 coucher du Soleil. Nous n'y demeurâ-
 mes pas une heure, que nous eûmes le
 plaisir de voir sortir des broussailles un
 gros Singe, qui après avoir regardé exa-
 ctément de tous côtés, grimpa sur un
 arbre, d'où il considéra encore tous les
 environs: à la fin il fit un cri auquel
 plus de cent voix différentes répondi-

rent dans le moment, & incontinent
 après nous vîmes arriver une grande
 troupe de Singes de différentes gran- 1700.
 deurs qui entrèrent en gambadant dans
 cette piece de cannes, & commence-
 rent à les arracher & à s'en charger :
 quelques-uns en prenoient quatre ou
 cinq morceaux qu'ils mettoient sur une
 épaule, & se retiroient en sautant sur
 les deux pieds de derriere ; les autres en
 prenoient un à leur gueule, & s'en al-
 loient en faisant mille gambades. Nous
 tirâmes quand nous eûmes assez considé-
 ré leur manége : nous en tuâmes quatre,
 entre lesquels il y avoit une femelle qui
 avoit son petit sur son dos, qui ne la
 quitta point. Il la tenoit embrassée à peu
 près comme nos petits Negres tiennent
 leurs meres. Nous le prîmes, on l'éleva,
 & il devint le plus joli animal qu'on pût
 souhaiter.

Ce fut en cette occasion que je man-
 geai du Singe pour la premiere fois. Il
 est vrai que j'eûs d'abord quelque répu-
 gnance quand je vis quatre têtes sur la
 soupe qui ressembloient à des têtes de
 petits enfans ; mais dès que j'en eus goûté,
 je passai aisément sur cette considé-
 ration, & je continuai d'en manger avec
 plaisir ; car c'est une chair tendre, déli-

La chair
 des Sin-
 ges est
 excellen-
 te.

cate, blanche, pleine d'un bon suc, &
 1700. qui est également bonne à quelque sorte
 de sauce qu'on la mette.

Histoire
 d'un Singe &
 d'un Prédicateur.

A propos de ce petit Singe, il arriva une aventure au P. Cabasson, qui mérite d'être mise ici. Il avoit élevé ce petit animal qui s'affectionna tellement à lui, qu'il ne le quittoit jamais; de sorte qu'il falloit l'enfermer avec soin toutes les fois que le Pere alloit à l'Eglise, car il n'avoit point de chaîne pour l'attacher. Il s'échappa une fois; & s'étant allé cacher au-dessus de la Chaire du Prédicateur, il ne se montra que quand son Maître commença à prêcher. Pour lors il s'assit sur le bord, & regardant les gestes que faisoit le Prédicateur, il les imitoit dans le moment avec des grimaces & des postures qui faisoient rire tout le monde. Le P. Cabasson qui ne sçavoit pas le sujet d'une pareille immodestie, les en reprit d'abord avec assez de douceur; mais voyant que les éclats de rire augmentoient au lieu de diminuer, il entra dans une sainte colere, & commença d'invectiver d'une maniere très-vive contre le peu de respect qu'ils avoient pour la parole de Dieu. Ses mouvemens plus violens qu'à l'ordinaire firent augmenter les grimaces & les pos-

tures de son Singe, & le rire de l'Assemblée. A la fin quelqu'un avertit le Prédicateur de regarder au-dessus de sa tête ce qui s'y passoit. Il n'eût pas plutôt apperçû le manège de son Singe, qu'il ne put s'empêcher de rire comme les autres; & comme il n'y avoit pas moyen de prendre cet animal, il aima mieux abandonner le reste de son Discours, n'étant plus lui-même en état de le continuer, ni les Auditeurs de l'écouter.

Après avoir demeuré un jour chez M. Lambert, je le priai de nous faire avoir des Chevaux pour faire le tour de l'Isle que j'avois envie de voir toute entière, puisque j'en avois la commodité, en attendant que notre Capitaine Trebuchet eût achevé le commerce qu'il vouloit faire. Nous eûmes des Chevaux, & M. Lambert nous accompagna.

Nous partîmes d'assez bon matin, afin de pouvoir, sans nous presser, aller dîner à la pointe de Sable, où nous couchâmes contre notre résolution, parce que la famille de M. Pinel, à qui nous étions allez rendre visite, ne nous voulut jamais laisser aller plus loin.

M. Pinel, dont j'ai parlé au commencement de ces Mémoires, avoit été tué malheureusement depuis quelques mois,

Mort de
M. Pinel.

— & toute la Colonie de Saint Christophe
1700. en étoit encore dans l'affliction. Son bon cœur, les services qu'il rendoit à ses compatriotes, les charités qu'il faisoit aux pauvres, le faisoient regarder comme l'Ange tutelaire de cette Isle. Il trouva la mort dans l'exercice de la charité. Une pauvre famille étant arrivée de la Martinique à la Basseterre de Saint Christophe, le pria de lui donner passage dans son Brigantin, pour aller à la pointe de Sable où elle alloit s'établir; il le lui accorda avec la joie qu'il avoit toujours, quand il trouvoit l'occasion de rendre service, & de faire du bien. Il donna ordre au Maître de son Brigantin, de faire charger ses meubles de ces pauvres gens, & pendant que ses gens étoient occupés à ce travail, il prit la barre du gouvernail, le Brigantin étant déjà sous voile. Le sentinelle qui étoit à la Batterie de la rade ayant été relevé pendant qu'on étoit occupé à transporter ces gens & ces meubles à bord, sans avoir été averti que le maître du Brigantin avoit parlé à l'Officier de garde selon la coutume, & voyant ce Bâtiment qui s'en alloit, crut qu'il partoit sans congé, & sans autre examen ni ordre, il mit le feu à un Canon pour l'obliger

de mouiller. Le boulet rompit le bordage du Bâtiment, & emporta le bas-ventre & la cuisse de M. Pinel, qui mourut quelques momens après, avec une entiere résignation à la volonté de Dieu, & en bon Chrétien, comme il avoit toujours vécu. Sa mort consterna toute l'Isle, on la ressentit vivement dans les autres Colonies, & l'on peut dire, que l'affliction fut générale, parce que la perte étoit commune. L'Officier & le Sergent de garde furent arrêtés. Le Soldat pensa être mis en pieces par le Peuple. On fit leur procès: l'Officier & le Sergent furent déchargés, & le Soldat condamné aux Galeres.

Le second jour de notre voïage nous fûmes dîner à l'Ance Louvet chez M. de Courpon Lieutenant de Roi, Commandant du Quartier de la pointe de Sable, qui nous retint à coucher. Et le troisiéme jour nous arrivâmes chez M. Lambert, après avoir dîné chez un Anglois de sa connoissance appellé le Major Cripts.

Je fus très-content de mon voïage, & je satisfis entierement la curiosité que j'avois depuis long-tems de voir, & de connoître cette Isle. Elle est petite à la vérité, mais elle est très-belle, & bien

1700. cultivée. Le terrain de la Cabesterre & de la Basseterre est admirablement fécond; l'air y est très-pur, & si elle étoit un peu mieux fournie d'eau pour boire, & qu'il y eût un Port, ce seroit une Isle enchantée. Elle peut avoir quinze à seize lieues de tour, sans compter une pointe fort longue, & assez étroite, qu'on appelle la pointe des Salines.

Partage
de l'Isle
S. Chris-
tophe
entre les
François
& les An-
glois.

C'est la premiere Isle que les François & les Anglois ont habitée, après que le hazard les y eût rassemblés. Elle est partagée entre les deux Nations, de maniere que les François ont les deux bouts, c'est-à-dire, le côté de l'Est & celui de l'Ouest, & les Anglois le Nord & le Sud. La partie Françoisise de l'Est commence à la riviere de Cayonne, & finit à celle de la Pentecôte. La partie de l'Ouest commence à la riviere de la pointe de Sable, & finit à une grande ravine, qui s'appelle, si je ne me trompe, la ravine à Cabrittes. Ce que les Quartiers Anglois ont de plus avantageux, est qu'ils se communiquent par un chemin qu'ils ont fait dans la montagne, au lieu que les deux quartiers François ne peuvent se communiquer sans passer par ceux des Anglois. Les passages sont toujours libres en tems de Paix, mais

dès que la Guerre est déclarée en Europe —————
entre les deux Nations, il faut que l'une 1700.
des deux chasse l'autre de l'Isle. On avoit
fait autrefois des Concordats pour une
neutralité perpétuelle : comme les An-
glois ne s'en font servis que pour tâcher
de surprendre les François, on ne se fie
plus que dans la force des armes.

Dans la guerre qui commença en
1688. nous chassâmes les Anglois de
leurs Quartiers, & ils étoient accoutu-
més à ce manège depuis 1627. que les
deux Nations s'étoient établies dans l'Isle,
où les François, quoiqu'en plus petit
nombre, avoient toujours été les maî-
tres des Anglois, & avoient toujours eu
de si bons Gouverneurs, qu'on pouvoit
dire que le Gouverneur François de Saint
Christophe étoit l'arbitre de la Nation
Angloise. Je ne sçai comment la fortu-
ne s'est lassée de nous favoriser ; mais
nous fûmes chassés de l'Isle en 1690. On
peut voir ce que j'en ai dit ci-devant en
parlant de M. de la Guarigue.

La Basseterre Angloise est plus mon-
tagneuse que la nôtre. Leur Cabesterre
& la nôtre sont à peu près semblables.
Mais comme ils ont plus de montagnes
que nous, ils ont aussi plus de rivieres,
& par une suite nécessaire leur rade est

— meilleure que celle que nous avons devant notre Bourg principal. La rade des Anglois, qu'on appelle simplement la grande rade, est profonde, l'encrage y est bon, & comme elle est formée par les deux cuisses de la grande montagne, elle donne quelque abri aux Vaisseaux. Avec tout cela, ni eux, ni nous n'avons aucun endroit pour les retirer dans le tems des ouragans.

Fort de
la gran-
de Rade.

Les Anglois ont un Fort au-dessous de la grande rade, il est à cinq Bastions avec quelques dehors. Il est commandé d'une hauteur à côté de la Souphriere. Ce poste a toujours servi à prendre le Fort, c'est ce qui a obligé les Anglois depuis qu'ils l'ont repris en 1690. de construire un Fortin sur cette hauteur, afin de conserver plus long-tems leur principale Forteresse. Autant que j'en puis juger en passant, & en m'arrêtant exprès, sous prétexte de voir une Sucrierie qui en est voisine, qui a un moulin à vent, on seroit bien-tôt maître de ce Fortin, parce qu'on le peut battre d'une autre hauteur, qui n'en est pas à deux cens pas, & pendant qu'on le battoit, on pourroit attacher le mineur sous ses petits ouvrages, & les faire sauter avec d'autant plus de facilité, que tout ce

terrain se coupe presque aussi aisément
que de la ponce. 1700.

Un peu au-delà de la rivière qui sé-
pare le Quartier Anglois du Quartier
Français appelé la pointe de Sable ,
nous vîmes un petit Fort à Etoile , que
nous trouvâmes assez bien réparé. Les Fort
Français
de la
pointe de
Sable,
Ouvrages avoient plus de propreté que
de solidité. Il n'auroit pas été besoin de
faire de grands efforts pour s'en rendre
maître. Il y avoit en Garnison , une
Compagnie détachée de la Marine.

Il y avoit un Fort à côté du Bourg de la Fort
Français
de la
Basseterre.
Basseterre tout délabré. Je l'allai voir ,
ce n'a jamais été grand-chose ; cepen-
dant il me parut qu'on auroit pû le ren-
dre meilleur , & avec assez peu de dé-
pense & de travail , & qu'on en auroit
tiré plus de service que des retranche-
mens que le sieur Binoît faisoit faire au-
tour du Bourg , qui n'étoient pas capa-
bles de la moindre défense , ni de de-
meurer sur pied , seulement trois mois ,
quand ils n'auroient eu d'autres ennemis
que la pluye , les crabes , & les tourlou-
roux. Aussi n'étoient-ils composés que
de méchans piquets de toutes sortes de
bois mols , avec des fascines d'herbes ,
pour empêcher le sable & la ponce dont

— ils étoient remplis de se répandre des
1700. deux côtés.

Il est certain que rien au monde n'est plus inutile que ces sortes d'Ouvrages, qui ne servent qu'à fatiguer les Habitans, & consumer le tems de leurs esclaves par des corvées qu'on exige d'eux, & très-souvent de prétextes aux Commandans, pour exercer leur mauvaise humeur sur ceux qui ont le malheur de leur déplaire.

L'Isle de Saint Christophe ne se peut maintenir dans un tems de Guerre, que par la bonne conduite de son Gouverneur, & la bravoure de ses habitans. Les Troupes réglées que le Roi y entre enoit autrefois suppléoit au petit nombre des Habitans, & on pouvoit compter sur elles, parce que c'étoient des Bataillons entiers des vieux Régimens de France, comme de Navarre, de Normandie, de Poitou & autres, dont les Soldats étoient aguérés, & avoient fait plusieurs Campagnes en Europe, & qui étoient commandés par des Officiers d'expérience & de service : au lieu que les détachemens de la Marine qui y sont à présent ne sont composés que de mauvaises recrûes que les Officiers levent à

leurs dépens, en échange du Brevet qu'on leur donne. —————

1700.

On peut encore ajoûter que les Officiers & Commandans n'ayant jamais servi que sur les Vaisseaux, sont dans un pais qui leur est inconnu, quand ils se trouvent sur terre: il est vrai qu'ils ont du cœur, de l'intrépidité autant qu'on en peut desirer, mais cela ne suffit pas, il faut de l'expérience, & c'est ce qui leur manque.

Les Anglois ne sont pas mieux que nous en Soldats & en Officiers; il est vrai qu'ils nous surpassent en nombre, & que la situation de Saint Christophe au milieu des Isles Angloises, leur donne la facilité de la secourir sans peine quand il est nécessaire; au lieu que nous sommes privés de cet avantage par l'éloignement de nos Isles.

Il y a des salines naturelles à la pointe, qui en porte le nom, qu'on pourroit augmenter sans beaucoup de dépense, & rendre meilleures qu'elles ne sont. Le fel qu'elles produisent est parfaitement blanc. Il est plus corrosif que celui de France. Je ne doute pas qu'on ne pût corriger ce défaut, si on vouloit s'en donner la peine. Les salines sont communes aux deux Nations quoiqu'elles

Salines
& souf-
frieres de
S. Chris-
tophe.

1700. — soient dans la partie Françoisé, comme la Souphriere l'est pareillement, bien qu'elle soit dans la partie Angloise.

Comme cette Isle avoit été la première habitée, ses Habitans avoient eu plus de tems que les autres à se dégrasser, & ils étoient devenus si polis & si civils, qu'on auroit eu de la peine à trouver plus de politesse dans les meilleures Villes d'Europe. De sorte qu'on disoit en proverbe, que la Noblesse étoit à Saint Christophe, les Bourgeois à la Guadeloupe, les Soldats à la Martinique, & les Paisans à la Grenade. Les choses sont à présent bien changées. Les richesses ont amené la politesse, la magnificence, le bon goût à la Martinique, ses Habitans sans cesser d'être braves, sont devenus infiniment polis, les familles de Saint Christophe qui s'y sont établies après leur dérouté n'ont pas peu contribué à cet heureux changement, & la quantité de Noblesse qui s'y est retirée, jointe au soin que les Habitans ont pris de faire élever leurs enfans à Paris, où ils n'épargnent rien pour leur donner une bonne éducation, ont rendu cette Isle la plus florissante Colonie que la France ait jamais eue.

L'air de Saint Christophe est très-pur,

ce qui fait que le sang y est très-beau, le teint des femmes est admirable, & leurs traits fort réguliers; l'un & l'autre sexe est plein d'esprit, & de vivacité. Ils sont tous parfaitement bien faits, & cela est commun à tous les Créolles de l'Amérique Françoise & Angloise, où il est aussi rare de trouver des bossus, des borgnes, & des boiteux naturellement, qu'il est ordinaire d'en voir en Europe.

Le bon goût des Habitans de Saint Christophe se remarquoit dans la distribution du terrain de leurs Habitations. Quoiqu'il n'y eût qu'environ un an qu'ils fussent rentrés dans leurs biens quand nous arrivâmes, & qu'ils les eussent trouvés dans le dernier désordre, nous les trouvâmes aussi propres, & aussi bien entretenus que s'ils n'en fussent point sortis. Il est vrai que les maisons ayant été démolies ou brûlées par les Anglois, n'étoient pas encore réparées entièrement; mais ce qui étoit rétabli, étoit propre & bien entendu, & il y avoit déjà beaucoup plus de maisons sur pied dans le Bourg, qu'il n'y en avoit dans celui de la Guadeloupe, qui avoit eu bien plus de tems à se rétablir.

Le spirituel de la Basseterre de Saint

1700.
Créolles
de Saint
Christo-
phe.

Christophe étoit administré avec beau-
 1700. coup de piété & d'exactitude par les
 Peres Jésuites; & celui de la Cabester-
 re par les Capucins. Il n'y avoit qu'une
 Eglise Paroissiale pour toute la Basseter-
 re, elle étoit dans le Bourg, & appar-
 tenoit aux Habitans. Elle pouvoit avoir
 cent vingt-cinq à cent trente pieds de
 long sur trente-six pieds de large, avec
 deux Chapelles, qui faisoient la croisée,
 & une Sacristie en forme d'appentis der-
 riere le maître Autel. Les murs étoient
 épais de près de cinq pieds, mais leur
 hauteur n'étoit point du tout propor-
 tionnée à une épaisseur si considérable,
 puisqu'ils n'avoient tout au plus que
 douze pieds de haut. Les fenêtres étoient
 ceintrées, & garnies de contrevents fort
 épais. La couverture d'essents étoit sou-
 tenuë par une charpente très-forte, mas-
 sive, & bien liée. En général cette Egli-
 se étoit pesante & matérielle. Ce qu'elle
 avoit de meilleur, c'est que les de-
 dans étoient très-propres, qu'elle pou-
 voit contenir beaucoup de monde, &
 résister à la violence des ouragans, qui
 sont fréquens dans cette Isle.

Les Anglois l'avoient conservée, &
 s'en servoient comme d'un corps de
 Garde, ou d'un Fort pour se retirer, &

Paroisse
 de Saint
 Christophe.

Eglise de
 S. Christ-
 tophe.

se mettre à couvert des descentes que nos Corsaires faisoient pendant la Guerre. Pour cet effet, ils avoient percé des meurtrières dans les contrevents des fenêtres, & avoient fait faire de petits sabords aux portes de l'Eglise, & de la Sacristie, pour faire jouer le canon qu'ils avoient en dedans, & pour donner l'alarme aux autres Quartiers. Ces précautions n'avoient pourtant pas empêché M. Lambert de les surprendre, & de se rendre maître de ce poste, après avoir égorgé la sentinelle avancée; & il auroit pris le Général Codrington, qui logeoit dans la Maison de M. de la Guarigue à un demi quart de lieüe du Bourg, sans un contre-tems qui arriva à ses gens, qui s'étant séparés en deux bandes, pour envelopper plus facilement la maison, tirerent les uns sur les autres, sans se reconnoître, se prenant réciproquement pour ennemis. Cela donna l'alarme, & fit que ce Général eut le tems de se sauver. Sa maison ne laissa pas d'être pillée, & beaucoup d'autres du Bourg; on enleva plusieurs Negres, sans que les Anglois pussent inquiéter nos gens dans leur retraite qu'ils firent en bon ordre, & chargés de butin.

1700.

Les Anglois surpris par le Capitaine Labert.

L'Habitation des Peres Jésuites étoit

1700 un peu au-dessus du Bourg. Elle étoit belle, il y avoit deux Sucrieries. Leur ancienne maison étoit de maçonnerie, grande, & peu régulière autant que j'en pus juger par le peu qui en restoit debout. Toute sa solidité ne l'avoit pû garantir des effets d'un tremblement de terre, qui l'avoit presque entièrement renversée avant la Guerre de 1688. Ils étoient logés dans une maison de bois fort propre, dont ils nous cédèrent la salle, & une chambre, malgré tout ce que nous pûmes faire pour les empêcher de se déloger à cause de nous. Ils avoient encore une Habitation à deux lieues de là dans la montagne, dans un lieu appelé la Tuillerie ou la briqueterie, qui étoit pour lors entièrement abandonnée.

Habitation & maison des Jésuites.

Habitation des Carmes. L'Habitation des Carmes étoit à une lieue ou environ du Bourg. Elle ne me parut pas grand'chose par son étendue. On m'assura que c'étoit une des meilleures terres de tout le quartier, où l'on peut dire, qu'elles sont excellentes. Leur Eglise qui n'étoit pas Paroissiale ne laissoit pas d'être fort fréquentée par les Habitans qui étoient éloignés du Bourg. Ses murs, & ceux des autres Bâtimens qui étoient encore debout ne me donnerent

rent pas une aussi haute idée de leur magnificence, que celle que j'en avois conçue sur le rapport de ces bons Religieux. 1700.

Il y avoit un Hermite à Cayonne, dont on n'a jamais bien connu l'espece. C'étoit un homme d'esprit, riche, qui traitoit magnifiquement ceux qui venoient chez lui. Son Habitation étoit sur la Frontiere, & même en partie sur les terres des Anglois. Il avoit une Chapelle qu'il faisoit desservir, tantôt par des Prêtres séculiers, tantôt par les Jésuites, & tantôt par les Capucins. Les flattant les uns après les autres de l'espérance de sa succession, qui étoit considérable. A la fin il la donna aux Capucins, & mourut presque aussitôt. Mais ces Peres n'eurent pas le tems d'en jouir; car la Guerre de 1688. étant survenue, l'Hermitage & la Chapelle avec toutes ses dépendances furent prises & ruinées, & ne sembloient plus qu'un amas confus de ruines, quand j'allai me promener en cet endroit, qui est très-bien situé, dans un bon air, & avec une vue des plus belles & des plus étenduës.

Outre cette Chapelle, les Peres Capucins avoient deux Eglises à la Cabesterre. L'une à l'Ance Louvet, & l'autre à

L'Her-
mite de
Cayonne.

Eglises
des Ca-
pucins

— la pointe de Sable. Elles servoient d'E-
 1700. glises Paroissiales, quoiqu'elles leur
 la Ca- appartinssent. Elles n'avoient point été
 besterre. ruinées par les Anglois. J'entrai dans
 celle de l'Ance Louvet. Elle étoit de
 maçonnerie, bâtie à la Capucine, avec
 des bancs de pierre tout au tour, elle
 étoit fort propre. Ils avoient un petit
 corps de logis à côté de l'Eglise, partagé
 en trois ou quatre chambres ou sales,
 avec un fort beau jardin. Je n'entrai
 point dans celle de la pointe de Sa-
 ble.

Je vis aussi en passant les deux Tem-
 ples que les Anglois ont à la Cabesterre.
 Si leur Religion est aussi simple que leurs
 Temples, on peut dire qu'elle l'est beau-
 coup. Ils étoient au milieu d'une savan-
 ne, tous deux à peu près de même gran-
 deur, c'est à-dire, d'environ quarante
 pieds de long sur dix-huit à vingt pieds
 de large. Au bout opposé à la porte, il
 y avoit une longue table, avec une ar-
 moire à côté, & un fauteuil. Tout le
 reste étoit rempli de bancs à dossier,
 avec une allée au milieu, le tout sans au-
 cuns ornemens de quelque nature que ce
 pût être.

Temple
 des An-
 glois.

Les Peres Jésuites avoient une Cha-
 pelle à Cayonne, & une à la pointe des

Salines. Toutes deux avoient été ruinées pendant la Guerre. —————

1700.

Les Religieux de la Charité s'étoient établis à côté du Bourg de la Basseterre, ils avoient une sale pour leurs malades, qui leur servoit en même-tems de Chapelle, avec quelques petits logemens détachés pour les deux Religieux qui y étoient. Ils ont une chose aux Isles, qui m'a toujours extrêmement choqué, c'est d'avoir l'Autel où repose le Très-Saint Sacrement dans le même lieu où sont les malades. Il me semble que c'est une indécence, à cause des irrévérences qui se commettent à tous momens par les malades, par ceux qui les servent, & par ceux qui les viennent visiter. Sans compter l'incommodité que les malades reçoivent de ceux qui viennent entendre la Messe, & souvent les Messes hautes, & les Vêpres que ces bons Religieux chantent de leur mieux aux dépens de la tête de leurs malades qui en sont étourdis.

Les Religieux de la Charité.

La Justice étoit administrée par un Juge Royal, qui résidoit au Bourg de la Basseterre, avec un Procureur du Roi, un Greffier, des Notaires, & autres Suppôts de Justice. Il y avoit aussi un Arpenteur Royal. Il me semble que le

Justice de l'Isle.

1709. Juge avoit un Lieutenant, un Substitut du Procureur du Roi, & un Commis Greffier à la pointe de Sable, pour le Quartier de la Cabesterre. Les appels des Sentences étoient jugés au Conseil Supérieur, qui s'assembloit tous les deux mois au Bourg de la Basseterre. Il étoit composé de dix Conseillers Habitans, les plus lettrés, & les plus honnêtes gens qu'on avoit pu trouver. Le Gouverneur ou le Commandant & les Lieutenans de Roi y ont entrée & voix délibérative. Le Gouverneur y préside ; mais c'est le plus ancien Conseiller qui va aux opinions, qui prononce, & qui signe les Arrêts. Ces Conseillers comme ceux des autres Isles sont d'épée, & de cappe, ou si on veut, ils sont au poil & à la plume.

Conseil
Souverain ou
Supérieur.

Etat Major. A l'égard du Gouvernement politique, il étoit entre les mains de M. le Comte de Genes comme Commandant en l'absence du Commandeur de Guittaut qui en étoit Gouverneur en titre, mais qui résidoit alors à la Martinique en qualité de Lieutenant au Gouvernement Général des Isles & Terre ferme de l'Amérique Françoisse. Il y avoit encore deux Lieutenans de Roi, un Major & un Aide-Major. Le plus ancien

de ces deux Lieutenans de Roi, étoit un ~~_____~~
vieux Gentilhomme Provençal, appel- 1700.
lé Château-vieux qui avoit été long-
tems Capitaine de Grenadiers en Fran-
ce, & qui avoit du service. L'autre,
étoit le sieur de Courpon ancien Habi-
tant de l'Isle, Capitaine de Milice, &
Conseiller au Conseil Souverain. Il s'é-
toit trouvé à Versailles dans le tems de
la conclusion de la Paix de Riswick; &
lorsqu'on avoit eu besoin d'un homme
qui connût bien le país, & qui fût en
état de donner les lumieres dont on
avoit besoin alors, il se produisit au
Bureau de M. de Pontchartrain, & en
obtint cette Charge avec le Comman-
dement en particulier du Quartier de la
pointe de Sable où étoit son bien.

Les Isles de Saint Martin & de Saint
Barthelemi dépendent du Gouverneur
de Saint Christophe. Elles étoient gou-
vernées par M. de Valmeiniere Créolle
de la Martinique, & Lieutenant de
Roi.

La Garnison de Saint Christophe
consistoit en quatre Compagnies déra-
chées; une desquelles étoit au Fort de
la pointe de Sable, les trois autres
étoient dans un Parc, qu'on appelloit
le Camp, attenant le Bourg. La Colo-

— 1700. Garnison & Habitans.
 nie qui faisoit autrefois plus de quatre mille hommes portant les armes, n'en faisoit pas alors trois cent cinquante, parce que depuis la dérouté de l'Isle en 1690. les familles qui avoient été transportées à Saint Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, & autres Isles, s'y étoient établies, & ne jugeoient pas à propos de tenir dans un lieu où ils ne pourroient pas demeurer, dès qu'il y auroit la moindre Guerre en Europe entre les deux Nations.

Comme les Anglois avoient eu tout le tems nécessaire pour réparer les dommages que le commencement de la Guerre de 1688. avoit causé à leurs Habitations, quand les François s'en rendirent maîtres; aussi les trouvâmes-nous dans un très-bon état. Ils ont peu de maisons de maçonnerie; elles sont presque toutes de bois peintes en dehors, & lambrifées fort proprement en dedans. Quand je dis qu'elles sont peintes, il ne faut pas s'imaginer que ces peintures soient des personnages, ou des ornemens; ce n'est qu'une simple couche de couleur à huile pour conserver le bois, & le défendre de l'eau, & de la pourriture, qui est une suite nécessaire de la chaleur & de l'humidité du climat. Cela ne laisse pas

Les maisons des Anglois sont peintes.

d'être agréable. La distribution des pié-
ces est ingénieuse & bien entendue, la 1700.
propreté y est très-grande, & les meu-
bles magnifiques.

Les Habitans chez lesquels j'ai man-
gé tant en ce voyage, qu'à mon retour
de Saint Domingue, avoient beaucoup
d'argenterie, & sur tout de ces cuvettes
ou jattes, où ils font la ponche, le sang
gris, & autres boiffons. Ils ont un ta-
lent merveilleux pour accommoder le
bœuf salé. Une poitrine de bœuf d'Ir-
lande est toujourns la piece de résistance Repas
des An-
glois ;
leur pro-
preté.
qu'on sert sur table, & c'est ce que j'ai
trouvé de meilleur chez eux, quoiqu'il
y ait une très-grande abondance de tou-
tes sortes de viandes & de gibier. On
dit qu'ils entendent bien les ragoûts ;
mais pour le rôti, ils le font d'une ma-
niere qui ne plaît pas aux François, par-
ce qu'ils l'arrosent de tant de beurre,
qu'il en est tout imbibé, sans compter
celui dont ils remplissent les plats où ils
mettent la viande.

C'est la Maîtresse du logis, qui cou-
pe les viandes, & qui sert ; ou la fille
ainée quand la mere juge qu'elle peut
s'en bien acquiter. Elles le font avec
beaucoup de propreté, & de bonne
grace. Elles boivent à merveille, pour

— exciter la compagnie d'en faire autant.
 1700. Les Anglois sont toujours pourvûs de quantité de differens vins, & de toutes sortes de liqueurs des pais les plus éloignés : comme ils sont riches pour la plûpart, ils se font honneur de leur bien, & n'épargnent rien pour donner à ceux qu'ils traitent une haute idée de leur opulence & de leur générosité.

Il y avoit chez le Major Cripts un jeune Ministre qui avoit déjà perdu deux femmes depuis environ trois ans qu'il étoit dans l'Isle. Il paroissoit fort Ministres peu estimés. pressé pour en recouvrer une troisième. On le railla beaucoup sur le peu de soin qu'il prenoit de les conserver. Je remarquai pendant ce repas, & en plusieurs autres occasions, que ces Messieurs avoient peu de considération pour leurs Ministres. Je ne sçai si c'est par irreligion, ou si c'est la conduite des Ministres qui leur attire ce mépris.

Les femmes Angloises sont habillées à la Françoisé, du moins leurs habillemens en approchent beaucoup. Ils sont Habits des femmes. riches & magnifiques, & seroient d'un très-bon goût, si elles n'y mettoient rien du leur ; mais comme elles veulent toujours enchérir sur les modes qui viennent de France, ces hors-d'œuvres

gâtent toute la simétrie & le bon goût qui s'y trouveroit fans cela. Je n'ai jamais vu tant de franges d'or, d'argent & de soye, qu'il y en avoit sur ces Dames; elles en paroissoient couvertes depuis la tête jusqu'aux pieds. Elles ont de fort beau linge, & des dentelles très-fines.

1700.

La coutume des Anglois est de tirer tous leurs vins de quelque país qu'ils puissent être dans de petites bouteilles d'un verre épais, à col court, & qui sont plus larges que hautes. Elles tiennent un peu plus des trois quarts de la pinte de Paris. Ils les bouchent soigneusement avec des bouchons de liege, & de cette maniere ils conservent leurs vins, & leurs autres liqueurs sans craindre de les voir se gâter. Il faut qu'ils fassent une grande consommation de ces bouchons, puisque je n'ai jamais vû de prise Angloise dans laquelle il n'y eût de grosses futailles remplies de bouchons. On les fait pour l'ordinaire beaucoup plus gros qu'il n'est nécessaire pour remplir le trou du goulot. Pour les y faire entrer sans les couper, il n'y a qu'à les faire bouïllir dans l'eau, ils se resserrent par ce moyen tant qu'on veut, & quand on les a mis dans l'ouverture de

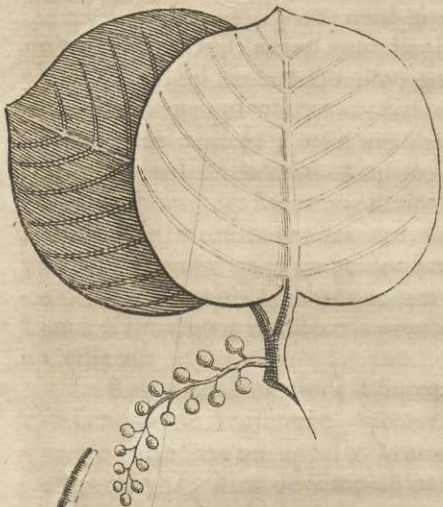
Maniere
des Anglois
pour
conserver
leurs
vins.

1700. la bouteille , ils reprennent en séchant leur volume & leur premiere grosseur, & bouchent parfaitement le trou sans crainte qu'ils en sortent , parce qu'ils font un petit bourlet en dedans en s'élargissant plus que le col de la bouteille , qui est toujours un peu plus large au-dessous du bourlet de l'entrée , qu'il ne l'est au commencement du trou. Lorsque toutes leurs bouteilles sont remplies & bouchées , ils les arrangent les unes sur les autres , comme on arrange les boulets de Canon dans un Arcenal , ce qui n'est pas un ornement indifférent pour leurs Celliers.

La Bierre qui leur vient d'Europe ou de la nouvelle Angleterre , surtout cette Bierre forte , qu'on appelle Momme , est renfermée dans de semblables bouteilles bouchées de la même maniere. Mais comme cette liqueur a une force extraordinaire , & qu'elle feroit sauter tous les bouchons du monde , on croise un fil d'archal sur le bouchon , & on l'attache en le tortillant au-dessous du bourlet du goulot de la bouteille. Leur Cidre d'Europe & de la Nouvelle Angleterre est renfermé de la même façon.

Cette maniere de boucher les bouteilles fait assez connoître la nécessité

Raisinier du bord de la mer.



Silique de Tamarin



*Rameau de
Tamarin.*

d'avoir des tirebouchons : aussi tous les Anglois & Angloises en font très-bien pourvûs, & en ont de fort propres, & de très-bien travaillés. 1700.

Il est rare qu'on soit obligé de s'en servir pour déboucher les bouteilles de Momme : car cette liqueur est si forte qu'elle fait sauter en l'air les bouchons aussitôt qu'on a levé le fil d'archal qui étoit dessus. Force de la Bierre.

Lorsqu'on la veut boire plus douce, & empêcher qu'elle ne donne à la tête d'une maniere aussi furieuse qu'elle a accoutumé d'y donner, on y mêle autant d'eau que de Bierre, avec un peu de Sucre pour l'adoucir, & on la bat dans deux vases, pour bien mêler les deux liqueurs, & les faire mousser. Cela augmente sa qualité, & la rend plus agréable. Maniere d'accommoder la momme.

Il y a beaucoup de Tamarins dans tout le Quartier Anglois de Saint Christophe. On se sert de cet arbre pour orner les cours, & les entrées des maisons. Outre sa beauté, on prétend que son ombre est très-saine. Cet arbre vient assez grand, & étendu comme un parasol. Je ne sçai si cela lui est naturel, ou si l'art lui fait prendre cette figure. Son tronc est toujours fort droit & rond, Tamarin arbre. Sa descrip-

1700. — couvert d'une écorce brune, assez épais-
 se & tailladée fort près à près. Ses bran-
 ches qui sont menues, & en grand nom-
 bre sont longues, & bien garnies de
 petites feuilles longues, étroites, assez
 fortes, & toujours couplées, d'un verd
 un peu pâle. Le haut du tronc & les
 branches ont beaucoup de petites épi-
 nes. Le cœur de l'arbre est gris, &
 assez tendre. Il porte deux fois l'an-
 née de petites fleurs d'un blanc sale,
 assez semblables aux fleurs d'oranges
 tout-à-fait ouvertes; elles ont une odeur
 fort douce, & fort agréable, un peu
 aromatique. Les siliques qui succèdent
 à ces fleurs viennent par bouquets. Elles
 sont vertes au commencement de la
 grosseur du petit doigt, & de quatre
 pouces ou environ de longueur. Elles
 sont remplies d'une pulpe grise, qui en-
 veloppe de petits fruits à peu près
 comme des fèves, assez tendres au com-
 mencement, de couleur violette, &
 d'un goût aigrelet, & fort agréable.
 On s'en sert à ce qu'on dit beaucoup
 dans la Médecine.

On confit ces fruits ou tous entiers avec
 leurs siliques, bien avant qu'ils soient
 mûrs, ou dépouillés de leurs siliques,
 lorsqu'ils sont mûrs, mais avant qu'ils

foient secs. De quelque maniere qu'on les fasse confire, ils sont très-agréables, lâchent le ventre, & fortifient en même-tems la poitrine. C'est ainsi qu'en parlent les Esculapes de l'Amérique. Les Anglois usent beaucoup de cette confiture ou espece de conserve, parce qu'ils sont sujets à des débilités d'estomac, qui sont les suites de leur intempérance dans le manger.

1700.
Tama-
rins con-
fis.

Ils ont un soin tout particulier des grands chemins. Je n'en avois point vû jusqu'alors en si bon état, si bien entretenus, & si commodes. Ils ont raison d'en user ainsi : car eux aussi bien que les François ne retournent gueres chez eux après avoir fait un repas chez leurs amis, qu'il n'y paroisse ; de maniere qu'ils ne sont plus en état de conduire leurs chevaux qui auroient trop d'affaires s'ils étoient obligés de porter, ou de traîner leurs Maîtres, si les chemins étoient mauvais.

Après avoir parlé des maisons des Anglois, il est juste de dire un mot de la plus belle maison qui ait été dans les Isles, & qui seroit encore, si un furieux tremblement de terre n'en eût ruiné la plus grande partie, & les Anglois le reste. C'est celle de feu M. le Bailli de Châteaux

——— Poincy, ci-devant Gouverneur Général
 1700. des Isles. On la nommoit le Château
 du Bailly de la montagne, parce qu'elle étoit bâ-
 de Poin- tie sur une montagne à une lieüe & de-
 cy. mie du Bourg. La situation ne pouvoit
 être plus belle, ni la vûe plus étendue
 & plus diversifiée. Le Pere du Terre
 en a donné un dessein dans son Histoire,
 qui me servit à la reconnoître, quand
 j'en allai voir les restes qui ne sont plus
 à présent qu'un amas de ruines au mi-
 lieu de plusieurs terrasses, qui mar-
 quoient la magnificence, les richesses,
 & le bon goût de celui qui avoit fait
 construire ce bel édifice. J'y trouvai en-
 core quelques grottes assez entieres, des
 bassins dont on avoit enlevé le plomb,
 & les réservoirs des eaux d'une fontaine,
 dont la source est à une demie lieüe
 plus haut dans la montagne.

Fontaine
 de la
 monta-
 gne.

J'allai voir cette source qui est l'uni-
 que qui soit dans tout ce quartier-là;
 elle est assez abondante, & son eau
 pourroit être conduite jusqu'au Bourg,
 si on faisoit la dépense d'un Aqueduc,
 ou de Canaux de plomb ou de Terre
 cuite, pour la renfermer. En parcou-
 rant le bois aux environs de cette sour-
 ce, je remarquai beaucoup d'autres pe-
 tites fontaines, dont les eaux se per-

dent dans les terres qui sont toutes très-
legeres, & fort ponceuses. Il me parut 1700.
qu'on pourroit aisement rassembler tou-
tes ces petites sources, & les joindre
à la principale. Peut-être même qu'en
cherchant au-dessous de certaines émi-
nences qui sont aux environs, on pour-
roit trouver d'autres veines pour aug-
menter la principale source, & condui-
re le tout au Bourg qui en a grand be-
soin, puisqu'on n'y a d'autre eau que
celle que l'on recueille dans les cisternes,
ou de quelques puits assez mauvais.

J'ai dit dans plus d'un endroit, que
les richesses des Habitans consistoient
dans leurs Esclaves. Ce sont leurs bras,
sans lesquels les terres demeureroient en
friche : car il ne faut pas songer de trou-
ver des gens de journée comme en Eu-
rope, on ne sçait ce que c'est ; il faut
avoir des Esclaves, ou des Engagez, si
on veut faire valoir son bien. De sorte
que l'Habitant qui a un plus grand nom-
bre d'Esclaves est le plus en état de faire
une fortune considérable.

Les Anglois nous surpassent infini-
ment en ce point. Ils ont des Negres
tant qu'ils veulent, & à bon marché.
Un Negre piece d'Inde, c'est-à-dire, de
dix-huit à vingt ans, bien-fait, robuste,

& sans défaut, ne leur revient jamais
1700. qu'à cent ou six vingt écus.

Facilité
des Anglois
pour avoir des
Negres.

Il y a des Compagnies en Angleterre
comme en France, qui seules ont le
pouvoir de trafiquer des Negres sur les
côtes d'Afrique, de les apporter à l'A-
merique, & d'empêcher les autres An-
glois de faire ce commerce sans leur per-
mission. Mais cela n'empêche pas que les
Anglois n'aillent traiter sur la côte d'A-
frique, sauf à eux d'avoir assez de force
pour se défendre contre les Vaisseaux
des Compagnies, qui ont droit de les
prendre, & ils sont d'aussi bonne prise,
que s'ils étoient ennemis de la Nation.

Vais-
seaux ap-
pellés In-
terlop-
pes.

Ces Vaisseaux pour cette raison sont
toujours bien armés. On les appelle In-
terloppes. Quand ils ont fait leur traite
en Guinée, ils viennent vendre leurs
Negres aux Isles, avec toute la précau-
tion que doivent prendre des gens qui
craignent d'être pris & confisqués, soit
qu'on les prenne à la mer, soit qu'on les
surprenne en débarquant les Negres.
Quelques gens m'ont assuré, que les Ne-
gres ne peuvent plus être saisis, ni con-
fisqués, quand ils ont une fois passé les
cinquante pas que les Princes se reser-
vent tout autour des Isles, & même
qu'on ne peut inquiéter ceux qui les ont

achetés. Je ne donne pas ceci comme ———
fort certain, quoique je l'aye appris de 1700.
quelques Anglois. Ce seroit une chose
fort commode, mais les François n'en
jouissent point. Quoiqu'il en soit, les
Interloppes sont toujours fort sur leurs
gardes; comme ils ont tout à craindre,
ils ne se laissent approcher d'aucun Bâ-
timent, à moins qu'il ne fasse le signal
de reconnoissance, dont leurs Agens
sont convenus, & dont ils ont soin de
les instruire: car ils le changent à tous
les voïages, de peur de surprise. Les In-
terloppes donnent leurs Negres à meil-
leur marché que les Compagnies. Cela
fait qu'on achete d'eux plus volontiers,
quoiqu'on se mette aux risques de per-
dre ce qu'on a acheté, & d'essuyer des
procès. Cependant comme il y a reme-
de à tout excepté à la mort, & qu'on
trouve le moïen d'aprivoiser les ani-
maux les plus farouches, les Anglois qui
sont très-habiles gens, ont humanisé les
Commis de leurs Compagnies; & les
François qui se piquent d'imiter tout ce
qu'ils voyent faire aux autres, ont ren-
du la plûpart des Commis de leurs Com-
pagnies les gens les plus traitables, &
les plus honnêtes qui soient au monde.
On s'accommode avec eux, & tout le

1700. — monde est content, excepté les Intéressés des Compagnies; mais c'est leur faute. Il est vrai que les Commis pour se conserver dans leurs Emplois avec un air de fidélité à toute épreuve, font de tems en tems quelque capture; & c'est en cela qu'on remarque leur prudence, car ils ne surprennent jamais que les plus mauvais Negres, & les rebuts dont on ne se soucie pas fort d'être privé, sans que les Bâtimens, ou ceux qui les conduisent, ou ceux qui ont acheté les Negres, soient jamais saisis ni reconnus.

Maniere dont les Anglois traitent leurs Negres. C'est cette facilité que les Anglois ont d'avoir des Negres, qui fait qu'ils les ménagent fort peu, & qu'ils les traitent presque aussi durement que les Portugais. La plûpart leur donnent le Samedi, c'est-à-dire, que le travail qu'ils font ce jour-là, est pour eux, & doit les entretenir de vivres & de vêtemens, sans que le Maître se mette en peine d'autre chose que de les bien faire travailler.

Les Anglois ne baptisent point leurs esclaves, soit par négligence, ou par quelque autre motif: ils ne se mettent point en peine de leur faire connoître le vrai Dieu, & les laissent vivre dans la même Religion où ils les trouvent,

soit Mahométisme , soit Idolâtrie.

Leurs Ministres , avec qui j'ai sou-
vent eu occasion de m'entretenir sur ce
point , disent pour excuse , qu'il est in-
digne d'un Chrétien , de tenir dans l'es-
clavage son frere en Christ , c'est ainsi
qu'ils s'expliquent. Mais ne peut-on
pas dire qu'il est encore plus indigne
d'un Chrétien , de ne pas procurer à des
ames rachetées du Sang de Jesus-Christ ,
la connoissance d'un Dieu à qui ils sont
redevables de tout ce qu'ils sont ? Je
laisse cela au jugement des Lecteurs.
Cependant ces raisons n'ont point de
lieu chez eux , quand ils peuvent pren-
dre de nos Negres. Ils sçavent fort bien
qu'ils sont Chrétiens : ils les voyent fai-
re à leurs yeux les exercices de leur Re-
ligion , & en porter les marques autant
qu'ils peuvent. Ils ne sçauroient douter
qu'ils ne soient leurs freres en Christ ,
& cela ne les empêche nullement de
les tenir dans l'esclavage , & de les trai-
ter tout comme ceux qu'ils ne regar-
dent pas comme leurs freres. De répon-
dre comme ils font , qu'ils peuvent bien
les tenir esclaves , puisque les François ,
les Espagnols & les Portugais s'en sont
servis en la même qualité après les avoir
baptisés , c'est une mauvaise conséquen-

1700.

Raisons
des Mini-
stres pour
ne pas
baptiser
les Ne-
gres.

— ce ; car si les François font mal de s'en
 1700. servir comme esclaves après les avoir
 fait Chrétiens , ils font encore plus mal
 que les François en les retenant comme
 tels , leur conscience ne leur permettant
 pas de le faire , lorsque par le Baptême
 ils les reconnoissent comme leurs freres
 en Christ. Si au contraire les François
 font bien de les baptiser , pourquoi ne
 les imitent-ils pas ? Il faut qu'ils con-
 viennent qu'ils n'ont que de mauvaises
 excuses pour colorer leur peu de Reli-
 gion , & la négligence de leurs Minis-
 tres.

Ce sont ces manieres si éloignées des
 maximes que Saint Paul inculquoit avec
 tant de soin & de force aux Chrétiens ,
 qui ont obligé un grand nombre de Ne-
 gres François de se cantonner dans les
 bois & les montagnes de Saint Christo-
 phe , après que leurs Maîtres en furent
 chassés , & de s'y maintenir jusqu'à ce
 que nos Flibustiers ayent été en état de
 les aller chercher. On en a trouvé en-
 core après la Paix de Rîswick , & le ré-
 tablissement des François dans cette Isle ,
 qui s'étoient maintenus dans les bois &
 sur le sommet des montagnes , & qui
 sont revenus trouver leurs Maîtres quand
 ils les ont vûs en possession de leurs biens.

Ces exemples de fidélité ne peuvent s'attribuer qu'à l'instruction dans la Foi que ces pauvres gens avoient reçûë de leurs Maîtres, & à la crainte qu'ils avoient de la perdre, en vivant sous des Maîtres qui se mettent si peu en peine du salut de leurs Domestiques.

1700.

Je dois rendre cette justice aux Hollandois, que s'ils ne font pas baptiser leurs esclaves, ils ont du moins soin de les entretenir dans la Religion Chrétienne quand ils sçavent qu'ils l'ont embrassée. J'ai été prié par des personnes de considération de cette Nation, en passant dans les lieux où ils étoient établis, de confesser leurs Negres Chrétiens, de les instruire, & de les fortifier dans la Foi qu'ils avoient reçûë au Baptême. J'ai sçu par ces mêmes esclaves que leurs Maîtres avoient un soin très-particulier qu'ils fissent leurs prières soir & matin, & qu'ils s'approchassent des Sacremens quand ils pouvoient leur en trouver l'occasion, sans avoir jamais fait la moindre démarche, ou pour leur faire changer de religion ou pour leur en donner le moindre éloignement.

1700.

C H A P I T R E II.

L' Auteurs part de Saint Christophe. Description de l' Isle de Sainte Croix.

Nous partîmes de Saint Christophe dans le Vaisseau du Capitaine Trebuchet le 15 Décembre sur le soir. Nous vîmes un peu l'Isle de Saint Eutache, la nuit nous la cacha bientôt, aussi-bien que celle de Saba qui n'en est pas éloignée. Nous découvrîmes Sainte Croix le 17 au matin, & en même tems nous fûmes surpris d'un calme si profond, que nous demeurâmes deux jours sans presque changer de place. Nous passâmes ce tems ennuyeux à prendre des Requiens. Je crois qu'ils tenoient quelque assemblée en ce lieu-là, car il est impossible d'en voir un plus grand nombre. Le fond de la mer depuis Saba jusqu'à Sainte Croix est d'un sable tout blanc; & quoiqu'il soit très-profond, cette couleur l'approche tellement, qu'il semble qu'on y aille toucher avec la main. C'étoit sur ce beau fond que nous voyions promener ces poissons car-

pêche
de Re-
quiens.

naciers. Le premier que nous prîmes —————
étoit une femelle qui avoit cinq petits 1700.
dans le ventre ; ils avoient environ deux
pieds & demi de long : les dents leur
viennent avant de naître. De vingt-cinq
à trente personnes que nous étions dans
le Vaisseau, pas une n'en avoit de si bel-
les & en si grand nombre. Nous ne lais-
sâmes pas de les manger, après les avoir
tenus une journée dans une grande baille
ou cuve pleine d'eau de mer pour les
faire dégorger. Pour ce qui est de la
mere, elle étoit trop dure ; elle nous
servit à régaler les autres Requiens, & à
couvrir notre hameçon. Les Matelots
prirent seulement quelques pieces sous
le ventre, qui est toujours le plus gras
& le plus tendre. Nous eûmes le plaisir
d'en prendre un grand nombre, & com-
me nous ne scävions qu'en faire, nous
nous en divertissions en différentes ma-
nieres.

Nous attachâmes un baril bien bou-
ché & bien lié à la queue d'un que nous
tenions suspendu ; & après lui avoir
coupe un aileron, nous passâmes une
corde au dessous des ouies pour décro-
cher l'hameçon, & quand il fut décro-
ché, nous filâmes la corde dont un des
bouts étoit attaché au Vaisseau, afin que

1700. le poisson pût s'enfuir. Il le fit de toutes ses forces dès qu'il se sentit libre ; mais le baril qu'il avoit à la queue l'incommodoit furieusement , & l'empêchoit de courir , & d'ailleurs il lui manquoit un aïeron. C'étoit un plaisir de voir les mouvemens qu'il se donnoit pour se débarasser de cet importun compagnon. Il plongeoit , il s'enfonçoit : mais le baril le retiroit toujours en haut , & l'empêchoit de faire ce qu'il auroit voulu pour se sauver & se défendre contre ses confreres , qui attirés par le sang qui sortoit de sa blessure , le mirent enfin en pieces , & le dévorerent. Nous en fîmes ainsi mourir plusieurs à qui nous nous contentions de couper la queue , ou un aïeron avant de les décrocher , étant bien assurés que les autres les expédieroient bien vite.

Les courans nous porterent enfin si près de Sainte Croix , que nous fûmes obligés de mouïller. Nous étions vis-à-vis de la riviere Salée , où étoit ci-devant le principal Etablissement de la Colonie , environ à demie lieue de terre. Je priai notre Capitaine de nous prêter sa Chaloupe pour y aller chercher un Cochon maron : il le fit d'assez
bonne

bonne grace. Je menai avec moi nos deux Nègres. Trois de nos Passagers, qui étoient des Flibustiers de Saint Domingue, s'y embarquerent avec quatre Matelots & le Pilote. Nous avions des armes & bonne provision de pain & de vin. Le Pere Cabasson vit bien que nous coucherions à terre, & me jetta mon hamac comme nous débordions du Vaisseau. Nous entrâmes dans la riviere salée environ un quart de lieue, & mîmes à terre vis-à-vis des murs d'une Sucrierie qu'on auroit pû rétablir à peu de frais. Après avoir amarré notre Chaloupe, & laissé un des Matelots & un Nègre armés pour la garder, & faire un Ajoupa & du feu, nous nous mîmes à chasser. Nous tuâmes d'abord un Veau d'environ six mois, gras à pleine peau. Sa mere qui n'en fut pas contente vint sur nous la tête baissée, & se fit tuer par compagnie. Nous l'envoyâmes sur le champ au Vaisseau, avec la moitié du Veau, pour réjouir notre Capitaine, en cas qu'il fût en état d'entendre raison. La Chaloupe nous rapporta un cinquième Matelot & deux passagers, & le Pere Cabasson me fit dire de l'envoyer chercher le lendemain au point du jour. Jamais je ne me suis trouvé

à chasse plus abondante, le Parc de Versailles n'étoit rien en comparaison. Nous tuâmes en moins d'une lieüe de pais sept Sangliers & autant de Marcassins; des Coqs & des Poules communes qui étoient devenues sauvages, & qu'à cause de cela nous appellions des Gelinotes, & des Coqs de bruyere, des Pigeons, des Ramiers & des Cabrittes, tant que nous en voulûmes. Nous fîmes grand feu, grand boucan, & grande chere toute la nuit, & le plaisir que nous avions ne nous permit gueres de dormir: à quoi il faut ajoûter que la compagnie importune des Moustiques & des Maringoins fit des merveilles pour nous en empêcher. Je ne laissai pas de dormir quelques heures empaqueté dans mon hamac.

Dès le point du jour notre Capitaine tira un coup de Canon pour nous appeller à bord. On lui répondit avec neuf ou dix coups de fusil, & nous envoyâmes la Chaloupe conduite par trois Flibustiers & nos deux Negres chargés de viande, avec ordre de lui dire de faire piler du sel, & que nous lui enverrions sa provision pour son voiage. Comme il faisoit calme tout plat, il prit assez bien ce qu'on lui dit. Le Pere Cabasson vint

passer la journée avec nous. Nous fûmes visiter le tristes restes de notre Etablissement. Les halliers couvroient déjà presque toutes les murailles. En vérité c'est une chose criante d'avoir détruit une si belle Colonie pour un vil intérêt, & d'avoir réduit à la mendicité quantité de bons Habitans qui étoient fort bien accommodés dans cette Isle, qui à la réserve de l'eau qui y est assez rare en bien des endroits, nous parut un lieu charmant. C'est un terrain presque uni : il n'y a que des collines, ou pour parler le langage des Isles, il n'y a des mornes que vers le milieu de l'Isle : les pentes en sont douces : ils sont couverts des plus beaux arbres du monde. Les Acajous, les bois d'Inde, les Acomas, les Balatas, les bois rouges de toutes les sortes y sont en abondance. Nous vîmes encore de très belles Cannes malgré les ravages que les Cochons & les autres bestiaux y font. Il y a des Orangers & des Citroniers en quantité. Nous y trouvâmes encore du Manioc, & des Patates excellentes. Nous vîmes la mer de la Cabesterre de toutes les collines où nous montâmes, ce qui me fit conjecturer qu'il n'y avoit gueres que trois lieües d'une mer à l'autre dans l'endroit où nous étions. On nous dit

1700.

Descrip-
tion de
Sainte
Croix.

1700. — que c'étoit le plus étroit de l'Isle. La partie qui est à l'Est est plus large. Quant à la longueur, autant qu'on en peut juger à la vûë en la côtoyant comme nous fîmes, elle peut avoir dix à douze lieües de longueur. Notre Capitaine nous assura qu'elle étoit à dix-huit degrés quinze minutes de latitude Nord. Quant à la longitude, elle est environ à trente lieües sous le vent de S. Christophe, huit lieües de Port Ric, six lieües de l'Isle à Crabes ou Boriquen, & cinq lieües de S. Thomas. Il n'y a présentement qu'à sçavoir au juste la longitude de S. Christophe, ou de quelque une de ces autres Isles, & on aura dans le moment celle de Sainte Croix.

Le Pere Cabaffon s'en retourna coucher à bord. Le lendemain matin le Pilote nous ayant dit qu'il y avoit apparence de vent, nous déjeunâmes & retournâmes au Vaisseau chargés de grosse viande, de gibier & de fruits, plus que nous n'en pouvions consommer en 15 jours. Le vent s'étant levé sur le midi, nous levâmes l'ancre, & courûmes de l'avant assez bien jusqu'au Coffre à mort que les Espagnols appellent *Bomba d'Infierno*. C'est un Islet environ vers le milieu de la longueur de

Coffre à mort.

Port Ric, qui a presque une lieüe de long. Le calme nous reprit en cet endroit; mais les courans qui portoient au Nord Ouest, nous poufferent dans le Détroit qui est entre Port Ric & Saint Domingue. Nous vîmes le jour de Noel les trois Rochers ou petites Isles qui sont au commencement de ce passage. On les nomme la Mone, la Monique & Zachée. Comme je n'étois pas présent quand on leur a imposé ces noms, on me dispensera d'en dire la raison. Nous doublâmes la pointe de l'Enganno le jour de Saint Etienne. Nous commençâmes sur le soir à trouver du vent, qui par sa fraîcheur nous fit espérer de finir bientôt cet ennuyeux voyage. Mais notre petit Capitaine & son Pilote aussi yvrognes l'un que l'autre, & pour le moins aussi ignorans, n'eurent pas plutôt fait cinquante-cinq ou soixante lieües au-delà de ce Cap, qu'ils se mirent en tête qu'ils avoient dépassé le Cap François, & jettoient l'un sur l'autre la cause de cette erreur d'une maniere si vive, qu'ils furent vingt fois prêts à en venir aux mains. Les Flibustiers que nous avions à bord, & les Matelots du Navire se moquoient de ces deux habiles Pilotes, & ne tra-

La Mone, la Monique & Zachée.

1700.

1700. —————
 vailloient point du tout à les mettre d'accord : au contraire ils flattoient le Capitaine sur la justesse de son estime , ce qui le mettoit de si bonne humeur , qu'il faisoit aussi-tôt percer les meilleures pieces de vin , & faisoit boire tout son monde comme à des nôces. Cependant la contestation croissant , il résolut de virer de bord , & de remonter au vent pour chercher le Cap , se faisant plus de soixante lieües de l'avant de son Navire , qu'il disoit être un très-excellent voilier , quoique dans la vérité ce fût la plus mauvaise charrette , & la plus mal attelée qui fut peut-être jamais sortie de Bordeaux. Comme je vis que cette mauvaise manœuvre nous feroit perdre bien du tems , je cherchai le moment de le trouver un peu raisonnable ; & l'ayant trouvé , je le persuadai de ne point changer de route. Il me promit de suivre mon conseil , & le fit.

Monte
Christo. Le lendemain au soir nous vîmes Monte Christo. C'est une grosse montagne fort remarquable , & une marque assurée pour trouver le Cap. Cette découverte réjouit tout le monde. Comme il étoit tard , on mit à la cappe toute la nuit. Le matin nous nous trouvâmes en calme. Le vent étant revenu , nous fi-

mes fervir nos voiles, & nous entrâmes dans le Port du Cap François à une demie heure de nuit. Les Pilotes Côtiers s'étoient rendus à bord un peu après midi; & notre Capitaine n'ayant plus rien à faire, se mit à boire mieux qu'il n'avoit encore fait, & fit si bien les honneurs de son Vaisseau, qu'on ne l'avoit point encore vû si yvre. Les Pilotes Côtiers n'étoient gueres plus raisonnables; de sorte que nous nous vîmes cent fois prêts à nous briser contre les rochers sous leur conduite.

Il étoit si tard quand on eût achevé d'amarrer le Vaisseau, que nous résolûmes de coucher à bord. Nous eûmes tout le loisir de nous en repentir; car tant que la nuit dura, le Vaisseau fut toujours plein de gens qui se succédoient les uns aux autres, pour demander des nouvelles ou plutôt pour boire. Notre Capitaine faisoit merveille: il sembloit à la fin qu'il se désenyvroit à force de boire. Il buvoit à tous venans, & ses Matelots suivoient parfaitement bien son exemple, le tout aux dépens de la Cargaison, ou de ceux qui la devoient acheter, qui achètent le plus souvent autant d'eau que de vin, car on a soin de tenir toujours les futailles pleines,

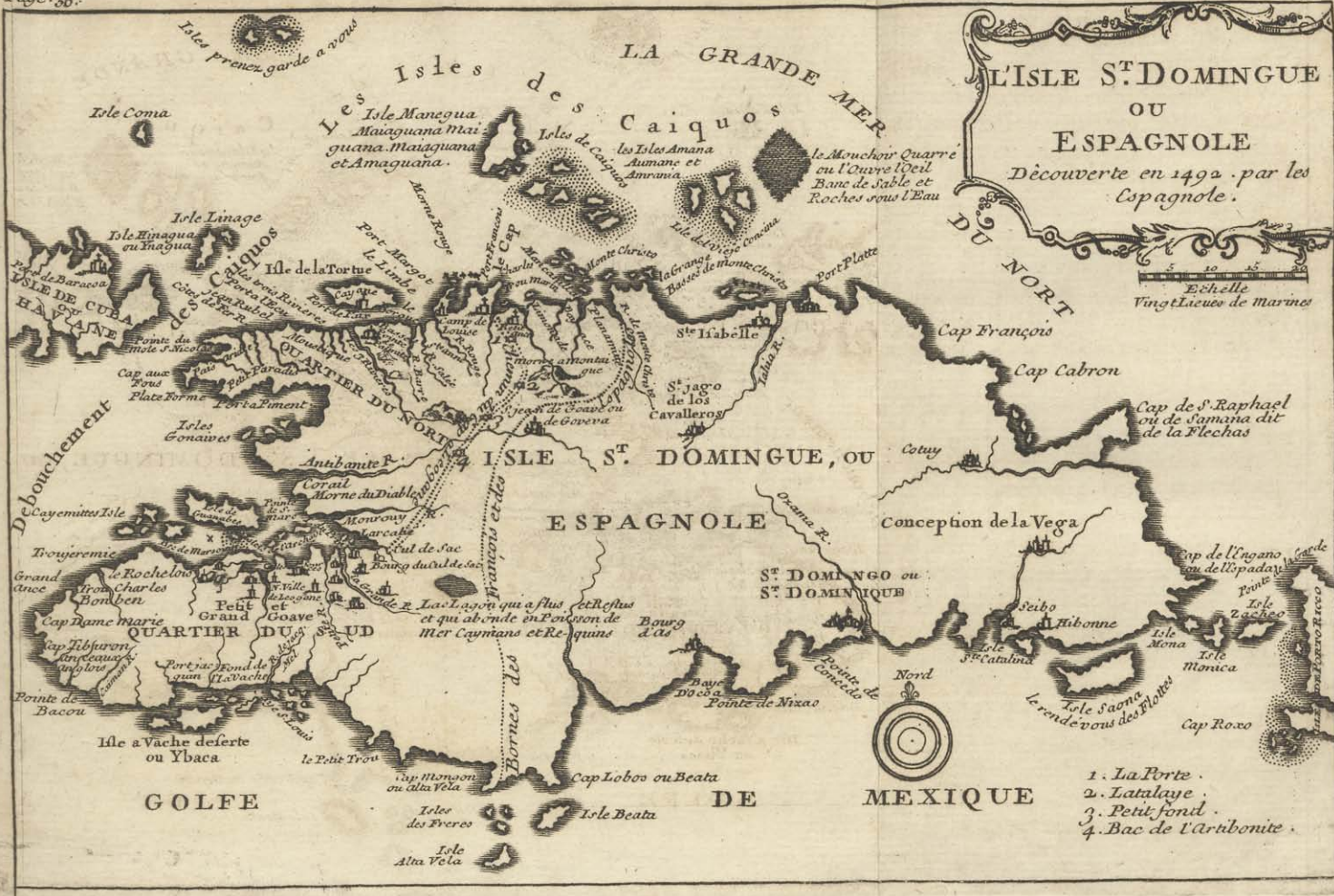
& la plus grande faveur qu'on puisse espérer de ces sortes de gens est qu'ils les remplissent d'eau-douce, car souvent ils ne se donnent pas la peine d'en chercher d'autre que celle de la mer, sans s'embarasser qu'elle gâte absolument le vin dans lequel on la met.

C H A P I T R E III.

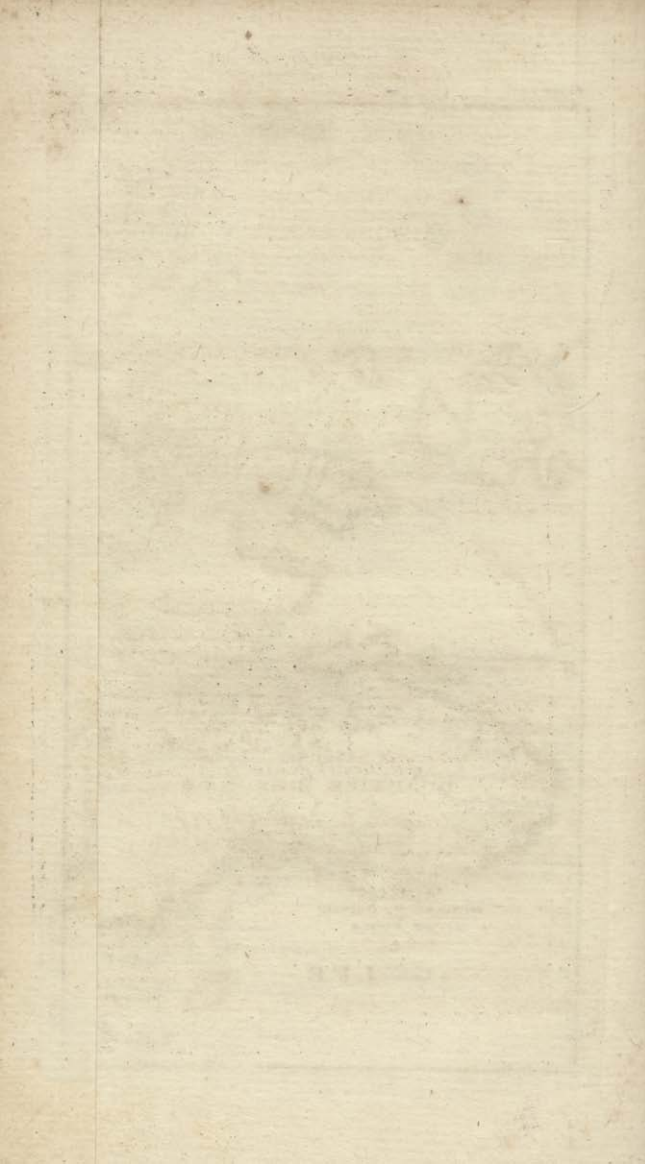
Histoire abrégée de l'Isle de S. Domingue.

1701. **L'**Isle de Saint Domingue ou de Saint Dominique, qu'il ne faut pas confondre avec une des Antilles, habitée par les Caraïbes, appelée la Dominique, la Domenica, ou l'Isle de Dimanche, parce qu'elle fut découverte à un pareil jour, est située entre le dix septième & demi & le vingtième degré de latitude Septentrionale. Elle fut découverte par Christophe Colomb dans son premier voiage en 1492. ses anciens Habitans la nommoient Aytí. Colomb la nomma d'abord Hispaniola, c'est-à-dire, la petite Espagne; on l'a quelquefois nommée Isabelle, à cause de la Reine d'Espagne, qui portoit ce nom.

Raison
du nom
de S. Do-
mingue.



1. La Porte.
2. Latalaye.
3. Petit Fond.
4. Bac de l'Arribonite.



Mais la Ville Capitale ayant été bâtie en 1494. & nommée Saint Dominique ou Domingue, ce nom s'est étendu à toute l'Isle, & on ne l'appelle point autrement chez les Nations qui y sont établies, & parmi toutes celles qui y trafiquent, ou qui la mettent dans leurs Cartes. 1701.

Cette Isle à qui on donne quatre cent lieues de tour, en la mesurant de pointe en pointe, & près de six cent, si on mesure les contours des Ances, des Bayes, & des Culs-de-Sacs, étoit partagée anciennement en cinq Royaumes, qui avoient chacun leur Cacique ou Souverain.

Celui où aborda Colomb en venant des Isles Lucayes, qu'il avoit reconnu d'abord, & qui étoit à la bande du Nord & à l'Est de Monte Christo, se nommoit Marien. Il y fit un petit Fort de bois qu'il nomma la Navidad, & y laissa trente hommes, avec un Commandant, pendant qu'il retourna en Espagne porter la nouvelle de sa découverte. Mais ces hommes s'étant mal comportés avec les Indiens, les pillant, enlevant leurs femmes, & leur faisant d'autres injustices, ceux-ci trouverent moyen de les faire mourir, & brûlerent

Ancienne division des Dominique.

1701. — le Fort : de sorte que Colomb fut obligé à son retour l'année suivante 1493. de bâtir une Ville plus forte qu'il nomma Isabelle , au bord d'une riviere , & dans un endroit plus sûr & plus commode pour l'abord des Vaisseaux. Ce ne fut qu'en l'année 1494. qu'il bâtit la Ville de Saint Domingue , & plusieurs autres, dont il ne reste plus que trois ou quatre extrêmement déchûes de l'état où elles étoient autrefois , & qu'on doit regarder plutôt comme des Bourgs , que comme des Villes , telles que sont San Jague de los Cavalleros, la Conception , Zeibo , As , S. Jean de Gonave, &c.

Le Royaume qui étoit à la tête de l'Isle vers l'Est se nommoit Higueli , celui de l'Ouest Xaraga , celui du Midi Maguana , & celui qui étoit au centre de l'Isle , Magua. Il y a longtems que ces divisions & ces noms ne subsistent plus. Tout ce grand país étoit une fourmiere de peuples , dont les Espagnols virent bientôt la fin , par les cruautés qu'ils exercerent sur eux , par les travaux dont ils les surchargerent , & surtout par celui des mines , où i s firent périr en très-peu de tems tous les Habitans de cette Isle , & des autres qui en sont voisines , de sorte

Qu'au rapport de Dom Barthelemy de las Casas Religieux de notre Ordre, & Evêque de Chiappa, ils ont dépeuplé en moins de quarante ans non seulement les Isles de Port Ric, de Saint Domingue, de Couve, de la Jamaïque, & les petites Isles des environs, mais encore la plus grande partie de la Terre-ferme qu'ils avoient découverte & conquise. 1701.

On ne connoît point de País au monde plus abondant que cette Isle, la terre y est d'une fécondité admirable, grasse, profonde, & dans une position à ne cesser jamais de produire tout ce qu'on peut desirer. On trouve dans les forêts des arbres de toutes les especes, d'une hauteur & d'une grosseur surprenante. Les fruits y sont plus gros, mieux nourris, plus succulens que dans les autres Isles. On y voit des savannes ou prairies naturelles, d'une étendue prodigieuse, qui nourrissent des millions de Bœufs, de Chevaux & de Cochons sauvages, dont on est redevable aux Espagnols, qui en ont apporté les especes d'Europe. Il y a peu de País au monde où l'on trouve de plus belles, de plus grandes rivieres, en pareil nombre, & aussi poissonneuses. Il y a des

Fertilité
de S. Do-
mingue.

1701. mines d'or, d'argent & de cuivre, qui ont été autrefois très-abondantes, & qui rendroient encore beaucoup si elles étoient travaillées; mais la foiblesse des Espagnols, qui leur fait toujours craindre, que les autres Européens ne les chassent absolument du país, les oblige à cacher avec soin celles qui sont dans leurs Quartiers; de sorte qu'ils possèdent des trésors sans oser s'en servir, & laissent en friche des terres immenses, qui pourroient entretenir, & même enrichir des millions de personnes plus intelligentes, & plus laborieuses qu'ils ne sont.

Il est vrai que le País étoit assez bien cultivé dans les commencemens qu'ils le découvrirent, ce que je dirai ci-après en parlant du fond de l'Isle à Vache en sera une preuve; mais la découverte de la Terre-ferme, & les richesses qu'ils y trouverent y attirerent bientôt les Habitans de Saint Domingue. Ceux qui demeuroient à l'Ouest furent les premiers à quitter leurs Habitations pour courir au Mexique, prendre part à la fortune de leurs compatriotes, & les aider à pénétrer dans ces riches País; de sorte qu'il n'y eût que la partie de l'Est & les environs de la Ville de Saint

Causés
de l'a-
bandon
de S. Do-
mingue.

Domingue qui demeurèrent peuplés, —————
parce qu'étant sous les yeux du Prési- 1701.
dent qui résidoit en cette Ville avec une
autorité aussi étendue, & aussi absolue
que celle d'un Vice-Roi, il empêchoit,
pour bien des raisons, dans lesquelles
je ne dois pas entrer, que ses Peuples
ne l'abandonnassent, & ne se retiras-
sent dans des Pais qui ne devoient pas
être de sa Jurisdiction. On peut donc
regarder la découverte du Mexique &
du Pérou, comme la première, & peut-
être la principale cause du dépeuple-
ment de l'Isle de Saint Domingue.

La seconde cause a été la mort des
Indiens. Les Espagnols seuls n'étoient
pas capables de cultiver leurs terres,
& ils n'avoient point encore des Escla-
ves d'Afrique, dont les Portugais ont
été les premiers à se servir, & à en
établir le commerce & la vente. Mais
ce qui les a obligés enfin à abandonner
absolument la plus grande partie de
cette Isle, & surtout la partie de l'Ouest,
ou pour parler plus juste, la grande
moitié du Pais, en la prenant depuis
Monte Christo jusqu'au Cap Mongon,
ou jusqu'à celui de la Béate, sont les
descentes & les pillages continuels que
les Européens ennemis des Espagnols,

— ou jaloux de leurs fortunes, faisoient
1701. tous les jours sur leurs côtes d'où ils les
chasserent, & pénétrèrent jusques dans
le cœur de ce pais, qui devint ainsi la
proie des François & des Anglois pen-
dant un grand nombre d'années, sans
pourtant qu'aucun de ces Peuples s'avi-
sât d'y établir une demeure fixe.

Il est vrai que plusieurs de ces Peu-
ples qui étoient venus dans le nouveau
monde, pour y faire la course, & par-
tager avec les Espagnols ce qu'ils avoient
ôté aux Indiens, ayant perdu leurs Bâti-
mens, & s'étant sauvés à terre, se mi-
rent à tuer des Bœufs, & des Cochons
sauvages d'abord pour s'entretenir, en
attendant qu'il passât quelque Vaisseau,
sur lequel ils pussent se rembarquer, &
ensuite pour amasser les peaux des Bœufs
qu'ils tuoient, dont ils commencerent
à faire un trafic avantageux avec les
Vaisseaux qui venoient exprès à la côte,
pour se charger de ces cuirs, & qui
leur donnoient en échange toutes les
provisions dont ils avoient besoin.

Cette vie libertine qui ne laissoit pas
d'avoir des charmes malgré les incom-
modités dont elle étoit accompagnée
attira en peu d'années bien des Fran-
çois & des Anglois à la côte. Soit qu'ils

fussent en Guerre ou en Paix en Europe, ils étoient amis dès qu'ils mettoient le pied dans cette Isle, & ne connoissoient plus d'autres ennemis que les Espagnols, qui de leur côté n'épargnoient rien pour les détruire, & qui ne leur faisoient point de quartier quand ils se trouvoient les plus forts; mais aussi qui n'en avoient point à espérer, lorsqu'ils tomboient entre les mains de ces Chasseurs, qu'on nomma dans la suite Boucaniers du nom des Ajoupas ou Boucans, où ils se retiroient pour passer la nuit, & les mauvais tems qui ne leur permettoient pas d'aller à la chasse, ou dont ils se servoient pour sécher & fumer les chairs qu'ils vouloient conserver, qu'on appelle viandes boucannées.

Tels ont été les premiers Européens qui se sont établis à S. Domingue après les Espagnols; mais il n'est pas possible de fixer précisément l'année que les François & les Anglois ont commencé à s'y retirer, ou en se sauvant des naufrages, en y allant exprès, & s'y dégradant, pour me servir de leurs termes, dans le dessein de chasser les Bœufs sauvages, & faire des cuirs.

Tout le monde sçait que les François ont été les premiers qui ont fait des

Premiers
re. dé.
couverts

——— découvertes en Amérique presque aussi
 1701. tôt que les Espagnols en eurent ouvert
 res des le chemin aux autres Nations. Sans par-
 François ler du Capitaine Thomas Aubert, que
 le Roi Louis XII. envoya pour décou-
 vrir l'Amérique Septentrionale en
 1504. & qui en effet découvrit la Côte
 de la Caroline & de Canada, depuis
 cette année-là jusques en 1508. il est
 constant que Jean Verassano Florentin
 fut envoyé en 1524. par François I.
 pour continuer les découvertes qui a-
 voient été commencées sous son Prédé-
 cesseur. Il découvrit en effet, & prit
 possession au nom du Roi, de toutes
 ces vastes Provinces qui sont au Nord
 du Golphe du Mexique, que nous con-
 noissons aujourd'hui sous le nom de la
 Louisiane, & de la Floride, & de cel-
 les qu'on nomme à présent la Caroline,
 la Virginie, la nouvelle Angleterre, le
 Canada, en un mot tout ce qui se ren-
 contre depuis le 25 degré de latitude
 Septentrionale jusqu'au 54 & en longi-
 tude depuis le 225 jusqu'au 330.

Mais les longues Guerres que la
 France eut à soutenir tantôt avec les
 Etraugers, tantôt avec les Héréti-
 ques, qui s'éleverent dans son sein,
 empêcherent qu'elle ne pût profiter de

ces grandes découvertes, & s'établir dans ces beaux Pais ou du moins soit tenir les établissemens qu'elle y avoit commencés, ainsi que je l'ai fait voir dans la Préface de ma premiere Partie; mais elle n'empêcha pas ses Sujets d'armer en course, & d'aller faire le dégât, & piller les ennemis de leur patrie, & de leur Roi. Outre la gloire de venger leur Nation, ils y trouvoient encore des avantages considérables, & la France y en trouvoit aussi de très grands par l'argent, & les marchandises précieuses qu'ils y répandoient à leurs retours.

1701.

Enfin le nombre de ces Chasseurs ou Boucaniers, s'étant beaucoup augmenté, quelques-uns jugerent à propos de se retirer sur l'Isle de la Tortuë, afin d'avoir une retraite au cas qu'ils vinssent à être poussés trop vivement par les Espagnols. Et aussi afin que leurs Magasins de cuirs & autres marchandises fussent en sûreté. Plusieurs d'entr'eux se mirent à défricher cette Isle déserte & inhabitée, & y planterent du tabac, dont ils faisoient un négoce d'autant plus considérable avec les Vaisseaux qui venoient trafiquer avec eux, que ce tabac étoit exquis, & égaloit celui de Véline, qui est le plus excellent. Cette

— marchandise, & cette retraite, qui pa-
 1701. roissoit assez assurée, ayant encore aug-
 menté considérablement le nombre des
 Boucaniers, fit craindre aux Espagnols
 qu'ils ne les chassassent enfin entiere-
 ment de la grande terre, c'est ainsi
 qu'on nomme Saint Domingue, par
 rapport à l'Isle de la Tortuë; de sorte
 que l'Amiral de l'armée navale d'Espa-
 gne eut ordre de détruire cette retraite
 des Boucaniers, qu'ils appelloient des
 voleurs, & de les passer tous au fil de
 l'épée. C'est ce qu'il exécuta en 1638.
 Comme ils n'avoient encore à la Tor-
 tuë ni Forteresse, ni Gouvernement ré-
 glé, il fut facile à cet Amiral, qui
 avoit des Troupes nombreuses & aguer-
 ries, de surprendre des gens sans Chef,
 écartés les uns des autres dans les défri-
 chés qu'ils avoient faits dans l'Isle, &
 dont le plus grand nombre, les plus
 braves, & les plus aguerris étoient à la
 grande terre occupés à la Chasse, & à
 faire sécher leurs cuirs; tout cela don-
 na un avantage si considérable aux Es-
 pagnols sur ceux qui étoient restés dans
 l'Isle de la Tortuë, qu'ils firent un mas-
 sacre général de tous ceux qui tombe-
 rent entre leurs mains, & eurent enco-
 re la cruauté de faire pendre contre le

Les Es-
 pagnols
 surpren-
 nent la
 Tortuë
 & la ra-
 vagent.

droit des gens ceux qui vinrent implorer leur miséricorde, en offrant de se retirer en Europe. Ces manieres inhumaines qui furent scûtes de ceux qui estoient, les obligerent de se retirer dans les lieux du plus difficile accès, & de s'y tenir cachés, & lorsque les Espagnols après avoir fait le dégât partout où ils pûrent pénétrer, se furent retirés, ceux qui s'étoient sauvés passerent à la grande terre, chercherent leurs compagnons, & s'étant rassemblés au nombre de trois cens, ils retournerent à la Tortuë, où ils choisirent pour leur Chef un Anglois, qui faisoit depuis longtems le métier de Boucanier, en qui ils avoient remarqué de la prudence & de la valeur.

Cependant le Commandeur de Poincy étant arrivé à S. Christophe au mois de Février 1639 avec la qualité de Lieutenant général de toutes les Isles de l'Amérique, fut averti de ce qui se passoit à la Tortuë. Il crut que cette occasion lui venoit tout-à-propos pour se débarrasser d'un de ses compagnons de fortune, qui l'avoit suivi à S. Christophe. Il s'appelloit le sieur le Vasseur homme d'esprit, entreprenant, & fort brave ; mais comme il étoit Huguenot, & des plus zélés pour sa Secte, il ne conve-

1701.

Le sieur
le Vasseur
était
Gouverneur

noit guères à un Chevalier de Malte
 1701. de l'avoir pour ami & pour conseil. Il
 de la Tor. lui proposa donc de lui donner le Gouver-
 né. nement de la Tortuë, & de s'associer avec lui, pour faire un établissement, & un commerce considérable, dont ils partageroient le profit. Le Pere du Tertre mon Confrere, rapporte tout au long les articles de leur traité à la fin de la premiere Partie de son Histoire page 588. dont le premier étoit la liberté de conscience pour les deux Religions. Cet endroit qui ne faisoit pas honneur au Commandeur de Poincy étoit directement opposé aux Ordonnances du Roi, pour l'établissement de la Compagnie des Isles de l'Amérique du mois de Février 1635. les autres articles ne regardoient que leurs intérêts particuliers. Ce traité est du 2 Novembre 1641.

Le sieur le Vasseur partit aussi-tôt de Saint Christophe dans une Barque, qui fut achetée, & armée aux dépens de la société, & arriva au Port Margot dans l'Isle S. Domingue, éloigné d'environ sept lieues de la Tortuë. Il amassa en cet endroit soixante Boucaniers François, qu'il joignit aux quarante-cinq ou cinquante hommes qu'il avoit ame-

nés avec lui de S. Christophe, qui étant de sa Religion, avoient été ravis de le suivre. En cet état, il alla mouiller à la Tortuë, & envoya dire à l'Anglois nommé Willis qui y commandoit, qu'il eût à sortir sur le champ de l'Isle avec ceux de sa Nation, ou autrement il alloit venger sur eux la mort de quelques François qu'ils avoient assassinés. Les François qui étoient mêlés avec les Anglois, ayant pris les armes dans l'instant, & s'étant joints à la troupe du sieur le Vasseur, les Anglois furent si consternés qu'ils s'embarquerent aussitôt, & laisserent les François en possession de l'Isle.

Le sieur le Vasseur ayant présenté la Commission qu'il avoit de M. de Poincy, fut reconnu pour Gouverneur, & s'appliqua aussitôt à construire une Forteresse qui le mit, lui, les Habitans, & leurs biens hors d'insulte, & en état de résister aux Anglois, s'il leur prenoit fantaisie de revenir, & aux Espagnols s'ils vouloient les inquiéter, & les chasser de ce poste: il trouva un endroit fort commode, & fort aisé à fortifier, inaccessible du côté de la rade qu'il défendoit très-bien, & tellement couvert & environné de précipices, & de bois

— épais, & impraticables du côté de la
1700. terre, qu'il le jugea impénétrable de ce
côté-là. C'est ce qu'on nomma dans la
suite le Fort de la Roche, ou le refuge
de la Tortuë.

Cet asile & le magasin que ces deux
Messieurs Associés établirent dans le
Bourg, qui étoit au pied de la Roche,
toujours bien rempli de vin, d'eau-de-
vie, de toiles, d'armes, de munitions,
& autres marchandises, y attira bien-
tôt tous les Boucaniers, dont le nombre
augmentoit à vûe d'œil, & par une sui-
te nécessaire, les dégats qu'ils faisoient
sur les terres des Espagnols croissoient
de plus en plus. Cela obligea le Prési-
dent de S. Domingue, de lever six
cens Soldats avec un bon nombre de
Matelots, qu'il mit sur six Vaisseaux,
& qu'il envoya à la Tortuë pour détrui-
re entierement l'établissement des Fran-
çois. Ces Bâtimens s'étant présentés au
Port de la Tortuë, furent canonés si vi-
vement, qu'ils furent contraints d'aller
mouiller deux lieües sous le vent, en
un endroit qu'on nomma depuis, l'An-
ce de la Plaine des Espagnols. Ils y dé-
barquerent leurs troupes & vinrent atta-
quer la Forteresse avec une extrême vi-
gueur: mais le sieur le Vasseur les reçut

Les Es-
pagnols
attaquent
la Tor-
tuë &

& les repoussa avec tant de fermeté & de bravoure, qu'après en avoir tué une bonne partie, il contraignit le reste de s'enfuir du côté de leurs Bâtimens, & de se rembarquer en confusion, abandonnant leurs morts, leurs blessés, & tout l'attirail qu'ils avoient mis à terre. Ceci arriva au mois de Janvier 1645.

Jusques alors le sieur le Vasseur avoit paru fort modéré, & il avoit traité ses Habitans avec beaucoup de douceur & d'honnêteté; mais cette victoire l'enfla tellement, qu'il devint tout d'un coup méconnoissable. Il crut que rien ne lui pouvoit résister, & que les mesures qu'il avoit gardées jusqu'alors avec ses Habitans & les Boucaniers de la Côte, n'étoient plus de saison. Il devint cruel jusqu'à l'excès, & encore plus avare. Il imposa des droits exorbitans sur tout ce qui entroit & sortoit de son Isle. Il se rendit maître de tout le Commerce: lui seul pouvoit vendre & acheter: il fit des profits immenses, & devint en peu d'années extrêmement riche, sans pourtant vouloir partager les biens qu'il avoit acquis avec son Associé & son bienfaiteur, le Bailli de Poincy. Il passa outre, & fit bientôt voir que le zele qu'il avoit fait paroître pour sa Secte,

1701.
sont bat-
tus.

— n'étoit qu'un masque dont il cachoit ses
 701. vices & les passions, surtout son impiété; car il chassa son Ministre, & brûla la Chapelle où les Catholiques faisoient leurs exercices de Religion, après avoir aussi chassé le Prêtre qui leur servoit de Curé, de sorte qu'il n'y eut plus d'exercice public d'aucune Religion à la Torquë.

M. de Poincy ne manqua pas de ressentir vivement le mauvais procédé du sieur le Vasseur. Il lui venoit de tous côtés des plaintes des excès qu'il commettoit, mais il n'étoit pas en son pouvoir d'y apporter du remede. Il tâcha plusieurs fois de l'attirer à S. Christophe, & toujours en vain. A la fin il prit résolution de le tirer par force de sa forteresse, & de lui faire faire son procès.

Dans le tems qu'il en cherchoit les moyens, le Chevalier de Fontenai mouilla à la rade de S. Christophe. Ce Chevalier après avoir longtems servi à Malthe où il s'étoit acquis une très-grande réputation, fut employé dans la Marine de France. Il montoit alors une Frégate du Roy de vingt-deux Canons, & il venoit de perdre une partie de son Equipage dans un combat qu'il
 avoit

avoit soutenu contre deux Vaisseaux plus forts que lui. Il cherchoit des volontaires pour remplacer ses morts, & aller croiser sur les Espagnols. M. de Poincy lui proposa d'aller mettre à la raison le sieur le Vasseur, lui promit non seulement les hommes & les munitions dont il avoit besoin pour cette expédition, mais encore de le faire accompagner par le sieur de Treval son neveu avec un Vaisseau de pareille force que le sien, bien pourvû d'hommes & de munitions, & de lui donner le Gouvernement de la Tortue, & de l'associer avec lui, comme avoit été le sieur le Vasseur. Le P. du Tertre rapporte le Traité qu'ils firent ensemble, à la page 591. de la premiere Partie de son Histoire. Il est du 29 Mai 1652.

Le Chevalier de Fontenai, & le sieur de Treval s'étant trouvés à l'endroit de l'Isle de S. Domingue où ils s'étoient donné rendez-vous, apprirent que le sieur le Vasseur venoit d'être assassiné par les nommés Thibaut & Martin, Capitaines de sa Garnison, quoiqu'il leur eût fait de grands biens, & qu'il les eût déclaré ses héritiers. Ils sçurent aussi, que ces deux Officiers étoient maîtres de la Forteresse, où il y avoit

Le Che

1701.

valier de
Fontenai
attaque
la Tortue
& la
prend.

apparence qu'ils se défendroient jusqu'à l'extrémité. Ils ne laisserent pourtant pas de se présenter au Havre de la Tortue, mais ils furent repoussés si vivement à coups de canon, qu'ils furent contraints d'aller mouiller en une autre rade sous le Vent, où ils débarquerent environ cinq cens hommes sans que les Habitans y fissent la moindre opposition. En effet, quoiqu'ils n'eussent pas sujet de regretter le sieur le Vasseur, ils ne pouvoient regarder ses meurtriers qu'avec horreur & indignation; & ceux-ci s'étant apperçus de la mauvaise disposition des Habitans à leur égard, rendirent la Forteresse au Chevalier de Fontenai aussi-tôt qu'il les envoya sommer de la rendre. On fit un traité avec eux, bien plus avantageux qu'ils ne méritoient; & le Chevalier de Fontenai fut reconnu pour Gouverneur, avec l'applaudissement & la joie de tous les Habitans, il rétablit aussi-tôt la Religion Catholique, qui avoit été bannie, fit bâtir une Eglise, & gouverna ces Peuples difficiles avec tant de prudence, de douceur, & de fermeté, qu'il s'attira bientôt leur amour & leur estime, & augmenta par ce moyen très-considérablement le nombre des Habi-

tans de la Colonie, & celui des Boucaniers & des Flibustiers; c'est ainsi qu'on appelle ceux qui vont en course. 1701.

Un de ses freres nommé le sieur Hotman le vint trouver, & lui amena un Vaisseau avec une cargaison considérable, & un bon nombre de gens qui venoient prendre part à sa fortune. Il arma plusieurs Bâtimens pour courir sur les Espagnols, & permit un peu trop facilement à ses Habitans de quitter leurs Habitations pour aller en course; & ce fut à la fin ce qui fut cause de la perte de la Colonie. Car les Espagnols lassés des pertes qu'ils faisoient tous les jours sur mer, & des pillages où ils étoient sans cesse exposés, firent un armement considérable au mois de Février 1654. & quoiqu'ils eussent été repoussés avec vigueur, & que le grand feu qu'on fit sur eux les eût empêchés de mettre à terre dans le Havre de la Tortue, ils allerent faire leur descente plus loin sous le Vent, & repousserent à leur tour le sieur Hotman, qui avoit voulu s'y opposer avec cinquante ou soixante hommes, qui étoit tout ce que son frere lui avoit pû donner, parce que la plûpart des Habitans étoient alors en course. Ils avancerent donc,

Les Espagnols prennent la Tortue.

1700. & se posterent dans un endroit avantageux , d'où ils bloquerent la Forteresse.

Le Chevalier de Fontenai qui se flatoit qu'elle étoit inaccessible du côté du Nord à cause des bois, des rochers, & des précipices dont elle étoit environnée, fut bien étonné de voir que les Espagnols avoient fait monter à force de bras quelques pieces de Canon sur une hauteur qui commandoit son réduit, d'où ils le battoient si rudement, qu'après lui avoir tué & estropié bien du monde, les gens perdirent cœur, & le forcerent de rendre la Place aux Espagnols à des conditions honorables, mais qui ne furent point observées. Il fallut même qu'il leur laissât son frere le sieur Hotman en ôtage, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à la ville de S. Domingue, où ils retournerent tous triomphans de cette conquête, qu'ils devoient plutôt à la terreur panique, & à la trahison de quelques Habitans, qu'à leur valeur. Ce fut ainsi que l'Isle & le Fort de la Tortue revinrent une seconde fois au pouvoir des Espagnols, qui y mirent un Commandant avec une Garnison,

Cependant le sieur Hotman étant venu rejoindre son frere, trouva qu'un

Vaiffeau Hollandois qui venoit ordinairement traiter à la Tortue, l'avoit aidé à remettre en état celui que les Espagnols lui avoient laiffé pour fe retirer en Europe : il l'avoit pourvû de voiles, de cordages, de munitions & de vivres. Ils réfolurent de faire une tentative, pour reprendre le poste qu'ils venoient de perdre; ils rafsemblerent les Boucaniers qui étoient répandus dans la grande terre, & les Flibuftiers qui étoient revenus de courfe, & firent un corps d'environ trois cens hommes. Ils mirent à terre dans le lieu même où les Espagnols avoient fait leur defcente, malgré tout ce que ceux-ci purent faire pour s'y oppofer. Ils les battirent encore fur le chemin de la Forterefse, une troifième fois auprès de la Fontaine, où ils furent obligés de s'arrêter, pour fe reposer, & fe rafraîchir. Ils pafferent au fil de l'épée cinquante hommes qui gardoient une efpece de Fort de bois, où étoit la batterie qui avoit été caufe de la perte du Fort : ils s'emparerent du Canon, & de quelques munitions qu'ils y trouverent, & fe mirent à canonner la Forterefse tant qu'ils eurent des boulets & de la poudre. Mais ces deux chofes venant à leur manquer,

Les François at-
taquent
la Tortue &
font repouffés.

1701. — & les Espagnols ayant reçu dans le même tems un secours considérable, ils furent obligés de se retirer après avoir pillé, & fait le dégât dans toute l'Isle. Les deux freres revinrent en France, & les Boucaniers & Flibustiers retournerent à leurs exercices ordinaires de chasse & de course. Ceci arriva sur la fin de l'année 1654.

Descrip-
tion de
l'Isle de
la Tor-
tue.

L'Isle de la Tortue est située au Nord de celle de S. Domingue, dont elle n'est éloignée que de deux petites lieues. Elle en a environ six de longueur Est & Ouest, & deux dans sa plus grande largeur Nord & Sud. On lui a donné le nom de Tortue, parce qu'on prétend qu'étant regardée d'un certain point de vûë, elle a la figure de cet animal. Je l'ai considérée de bien des endroits différens, sans avoir pû découvrir cette figure; il faut que je ne l'aye pas vûë du bon côté. Toute la partie qui est au Nord est extrêmement haute, hachée, escarpée, & environnée de rochers à fleur d'eau, qui la rendent presque inaccessible. Il n'y a que les Canots conduits par des gens bien expérimentés, & qui connoissent bien la côte qui y puissent aborder. Le côté du Sud qui regarde le Nord de S. Domingue, est plus uni, la

longue montagne qui fait le milieu & toute la longueur de l'Isle, s'abaisse insensiblement, & laisse une étendue de cinq à six lieues d'un très-beau país, où la terre quoique de différentes especes, ne laisse pas d'être très-bonne, & de produire abondamment tout ce qu'on lui veut faire porter, comme Tabac, Sucre, Indigo, Cotton, Gingembre, Orangers, Citroniers, Abricotiers, Avocats, Pois, Bananes, Mahis, & autres choses propres à la nourriture des hommes, & des animaux, & au commerce. Les arbres dont les montagnes sont couvertes, sont d'une grosseur & d'une beauté surprenante. On y trouvoit autrefois quantité de Cedres qu'on appelle Acajous aux Isles du Vent. Les bois d'inde ou Lauriers aromatiques y sont communs & très-gros. Il y a des Sangliers ou Cochons marons, & dans la saison des graines, & surtout de celles de bois d'inde, on y voit une infinité de Ramiers, de Perroquets, de Grives, & autres oiseaux. La côte du Sud est très-poissonneuse. Le mouillage est bon par toute la même côte, depuis la pointe au Maçon, jusqu'à la vallée des Espagnols; le meilleur endroit cependant & qu'on appelle le Ha-

1701. — vre de la Tortue, est devant le Quartier de la Basseterre. C'est une Baye assez profonde, formée par deux pointes ou langues de terre qui avancent assez en mer, sur l'une desquelles il y avoit une bonne Batterie. Le Bourg étoit au fond de cet enfoncement sous la Forteresse, dont la grande Courtine & les deux Bastions faisoient face à la mer, & défendoient très-bien l'entrée & le mouillage de la Baye. Cette Isle quoique petite, auroit pû être mise au rang des meilleures que les François possèdent à l'Amérique, si elle avoit été mieux pourvûë d'eau; mais il n'y avoit aucune riviere, & les petits ruisseaux qui sortent de quelques sources que l'on trouve dans les pentes des montagnes; sont si foibles, qu'ils se perdent dans les terres, & ne vont pas jusqu'à la mer: il n'y a que la source de la Forteresse, qui soit assez considérable, pour conduire ses eaux. Jusques-là les Habitans remédioient à ce défaut par des cîternes, où ils conservoient les eaux de pluye. On comptoit sept Quartiers dans cette Isle lorsqu'elle étoit habitée. Celui qui étoit le plus à l'Est se nommoit la pointe au Maçon, les autres étoient Cayonne, la Basseterre, la Montagne, le Rin-

got, le Milplantage, & la Cabesterre. —
Ce dernier qui étoit presque aussi grand 1701.
que tous les autres ensemble, n'étoit
presque pas habité, parce que la mer y
étoit trop rude, & l'embarquement trop
difficile pour charger les marchandises,
& que leur transport à la Basseterre au
travers des montagnes, étoit trop pénible
& trop dangereux.

Voilà quelle étoit l'Isle de la Tortue, cette motte de terre & de rochers, qui a tant donné de peine aux Espagnols, qui a été si souvent prise & reprise, & qui malgré sa petitesse & son peu de valeur, doit être regardée comme la mere des florissantes Colonies que nous avons au Cap, au Port Paix, à Léogane, au petit Goave, à l'Isle à Vache, & dans les autres endroits qui dépendent de ceux que je viens de nommer.

Cette Isle dont les Espagnols connoissoient l'importance, & qu'ils vouloient se conserver en y mettant une Garnison considérable, ne demeura cependant pas longtems entre leurs mains : car quoique les Boucaniers & les Flibustiers eussent été contraints de se retirer avec les sieurs Hotman sous la conduite desquels ils avoient entrepris de la reprendre en 1654. ils ne perdirent ja-

1701.

Etab'if-
sement
des Fran-
çois au
petit
Goave.

mais de vûë ce dessein ; mais en atten-
dant qu'il se présentât quelque occasion
favorable de le faire réussir, ils allerent
chasser les Espagnols qui étoient au pe-
tit Goave, & s'y établirent, de maniere
que sans avoir de Forteresse ni de chef,
& vivant à peu près en République tel-
lement libre que chacun faisoit tout ce
qui lui plaisoit, ils débusquerent peu à
peu les Espagnols de toute la partie de
l'Isle, qui est depuis les montagnes du
grand Goave jusqu'au Cap Tiberon.
Aussitôt les Vaisseaux François, Anglois
& Hollandois, recommencerent à fré-
quenter la côte. Le Port du petit Goave
se rendit fameux par le commerce des
cuirs & du tabac, & parce que les Fli-
bustiers y amenoient les prises qu'ils
faisoient sur les Espagnols, ou sans
tant de formalités, comme ils les avoient
faites sans ordre de personne, ils ne de-
mandoient aussi à personne l'adjudica-
tion, & la permission de les vendre.
Leur nombre s'augmentant, ils étendi-
rent leur Chasse & leurs Boucans bien
au-delà de la grande plaine de Leogane,
& désolerent tellement les Espagnols,
que pour se débarrasser des Boucaniers,
ils se mirent eux-mêmes à faire le dégât,
& à tuer sans distinction toutes les bêtes,

espérant que nos gens ne trouvant plus de Cochons marons pour se nourrir, ni de Bœufs pour en avoir les cuirs, seroient à la fin contraints d'abandonner le país, & de les laisser en repos. Mais cela produisit un effet tout contraire. La diminution de la Chasse augmenta le nombre des Flibustiers, & celui des Habitans: de sorte qu'au lieu que les Boucaniers ne songeoient presque point à faire des établissemens fixes, & qu'ils se contentoient de vivre au jour la journée, il y en eut un bon nombre qui se mirent à cultiver l'Indigo & le Tabac, pendant que leurs compagnons allant en course enlevoient tous les Bâtimens des Espagnols, ruinoient entierement leur commerce, & les tenoient dans des allarmes continuelles, à cause des descentes, & des pillages qu'ils faisoient tous les jours sur leurs Côtes.

Ce manège dura quatre ou cinq ans, sans que Messieurs Hotman fussent en état de revenir prendre leur revanche, ni que le Bailly de Poincy songeât à envoyer des Troupes capables de chasser les Espagnols de la Tortue.

Vers la fin de 1659. un Gentilhomme de Périgord nommé du Rossey, fort connu, & fort aimé des Boucaniers,

1701. — parce qu'il avoit été leur compagnon de
chasse & de course pendant plusieurs
années, repassa de France à S. Domin-
gue dans le dessein de reprendre la Tor-
tue. Il parla à ses anciens camarades,
leur proposa son dessein, & les ayant
trouvés disposés à le seconder & à le
suivre, afin de se débarrasser une bon-
ne fois de ces importuns voisins, qui
malgré leur foiblesse, ne laissoient pas
de les traverser en bien des occasions;
il en assembla environ six cens tous bien
armés & bien résolus. Leur descente
dans la Tortue devoit être extrême-
ment secrète, parce que la réussite de
tout leur projet consistoit dans la surpri-
se, n'étant point du tout en état de
prendre la Forteresse d'une autre ma-
niere, parce qu'ils n'avoient aucune des
choses nécessaires pour faire un Siège:
cette voie toute dangereuse qu'elle pa-
rut, étoit cependant la plus facile, par-
ce que n'ayant que des Canots, ils
avoient la commodité toute entiere de
cacher leurs mouvemens aux Espagnols.
Le jour étant pris, & la forme de l'at-
taque réglée, ils firent embarquer cent
hommes qui prirent la route du Nord
de l'Isle où ils débarquerent après mi-
nuit, & ayant grimpé cette Côte si

roide, & si entrecoupée de précipices, —————
ils surprirent un peu avant le point du 1701.
jour les Espagnols qui gardoient le Fort
d'en haut où étoit la Batterie, qui avoit
été cause de la perte de la Forteresse de
la Roche. Rien ne fut plus complet que
cette surprise; pas un Espagnol n'échap-
pa, ils donnerent avis à leurs camarades
de leur réussite par quelques coups
de fusil.

Quatriè-
me prise
de la Tor-
tue par
les Fran-
çois.

Le Gouverneur de la Forteresse étonné de ce bruit, fit sortir une partie de sa Garnison, pour voir de quoi il s'agissoit, & en cas de besoin, pour repousser ceux qui attaquoient le Fort, ne pouvant s'imaginer qu'il y eût des François si près de lui, & encore moins qu'ils se fussent emparés du Fort. Mais ceux qui étoient sortis furent presque aussi-tôt enveloppés par le gros des Boucaniers qui avoient fait leur descente pendant la nuit à l'Est de la Forteresse, & qui étoient en embuscade sur le chemin du Fort d'en-haut. Leur résistance fut des plus petites, ceux qui ne furent pas tués sur la place voulurent reprendre le chemin de la Forteresse, les François qui les suivirent y entrèrent peste-mesle avec eux, & l'on peut juger, sans que je le dise, que le carnage fut

1701. grand. Le Gouverneur se sauva avec peine dans son Donjon, & fut obligé quelques momens après de se rendre à discrétion avec le peu de gens qui avoit pû se retirer avec lui. On les garda dans la Forteresse pendant quelque tems, après quoi on les transporta en l'Isle de Couve.

Le sieur du Rossey Gouverneur de la Tortuë en 1659. Ce fut ainsi que l'Isle & les Forts de la Tortue revinrent aux François pour la quatrième fois. M. du Rossey fut reconnu pour Gouverneur, par ceux qui l'avoient aidé à faire cette conquête, dont il eut soin de donner avis en France à ses amis, qui lui procurerent une commission de la Cour; & la Tortuë recommença tout de nouveau à se peupler aussi bien que la Côte de la grande terre qui lui est opposée, que l'on a depuis appelée le Port-Paix.

Erreurs du Pere du Tertre. Je ne sçai où mon Confrere le Pere du Tertre a pêché l'histoire qu'il nous débite de M. du Rossey, de l'Amiral Pen, de l'abandon que les Espagnols firent de la Tortuë, de sa prise par un Anglois nommé Eliazouard, de la fuite de celui-ci à l'approche de M. du Rossey, & enfin de la double Commission Françoisise & Angloise dont il le fait porteur. Il y a tant de contradictions dans

ce narré, & tant d'anacronismes, que ———
j'ai peine à y reconnoître le Pere du 1701.
Tertre, si louable dans une infinité de
rencontres par l'exactitude avec laquel-
le il rapporte les faits dont il parle.
Ceux qui voudront se convaincre de
la vérité de ce que je dis, n'auront
qu'à lire la page 126. & les suivantes
du troisiéme Tome de son Histoire
générale des Antilles de l'Amérique,
pour connoître clairement qu'il a écrit
sur des Mémoires manifestement faux,
& remplis de contradictions.

M. du Rossey gouverna les Habitans
de la Tortuë, ou plutôt vécut avec eux
à la maniere, & selon la liberté du
pais, c'est-à-dire, sans beaucoup de
subordination jusqu'en 1663. qu'ayant
été attaqué d'une maladie dangereuse,
il fut obligé de passer en France pour
trouver du soulagement. Il laissa son
neveu le sieur de la Place, du consen-
tement des Habitans, pour comman-
der en son absence.

Cependant la Nouvelle Compagnie
que le Roi avoit établie au mois de
Mai 1664. ne jugeant pas à propos de
se servir du sieur du Rossey qui se trou-
voit alors à Paris, & appréhendant que
s'il retournoit à la Tottuë avant qu'elle

1701. — en eût pris possession, il n'excitât les Bourcaniers, les Flibustiers & les autres Habitans, dont il étoit fort aimé, à refuser de recevoir les Officiers, & les Commis qu'elle avoit dessein d'y envoyer, elle obtint de la Cour qu'on s'assûreroit de la personne du sieur du Rossey jusqu'à ce qu'elle fût en paisible possession des païs que le Roi venoit de lui céder. Cela fut exécuté : du Rossey fut mis à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après que la Compagnie eût nouvelle, que la Tortuë étoit entre les mains des Officiers qu'elle y avoit envoyés, & que le sieur de la Place étoit en France : pour lors on le mit en liberté, & on liquida à la somme de seize mille livres les prétentions qu'il avoit contre la Compagnie.

M. Dogeron
Gouverneur de
la Tortuë en
1665.

M. Dogeron Gentilhomme Angevin lui succéda. Il avoit été un des Associés de cette malheureuse Compagnie, qui se forma en 1656. pour faire faire un établissement à Ourabiche dans la Terre-ferme de l'Amérique. L'histoire de cette entreprise qui échoua en moins d'un an n'est pas de ces Mémoires. Le sieur Dogeron après avoir souffert bien des pertes, & fait plusieurs voïages en France, & à S. Domingue, où la né-

cessité l'obligea de faire pendant quelque tems le métier de Boucanier, ayant été aidé de ses parens revint à S. Domingue avec un Navire, des marchandises, & des Engagés, & s'établit au Port Margot, dans le tems que le sieur du Rosley étoit Gouverneur de la Tortuë. 1701.

M. de Clodoré Gouverneur de la Martinique, qui étoit ami particulier du sieur Dogeron, ne manqua pas de le faire connoître aux Directeurs de la Nouvelle Compagnie, & de solliciter pour lui les Provisions de Gouverneur de la Tortuë, & Côte S. Domingue. Ces Messieurs les lui accorderent avec plaisir, étant bien-aïses de mettre à la tête de cette Colonie alors difficile à gouverner, un Officier comme le sieur Dogeron qui avoit toute la sagesse, la bravoure, la politesse, le défintéressement & la fermeté, qui étoient nécessaires à un Chef, & qui avoit acquis pendant quinze ans, qu'il avoit été Capitaine dans le Régiment de la Marine, toute l'expérience possible dans l'art Militaire.

Il reçut sa Commission au mois de Février 1665. & tous les Habitans de la Tortuë & de la Côte en témoignè-

1701. —————
rent une joie extraordinaire. Mais comme le but de toutes les Compagnies est de s'attribuer tout le profit des Colonies, en se réservant à elles seules tout le Commerce, & l'interdisant à tous autres, les Habitans de la Côte, & surtout ceux du petit Goave & de Léogane, qui vouloient s'ériger en République, sans dépendre de qui que ce fut, ne pûrent souffrir que la nouvelle Compagnie leur empêchât le Commerce libre qu'ils avoient toujours fait avec tous les Vaisseaux François, Anglois & Flamans, qui venoient trafiquer à la Côte; & comme par le défaut de ces Commercans ils vinrent à manquer de plusieurs choses, & à ne pas trouver le débit de leurs cuirs & de leurs autres marchandises, il y eut bientôt des murmures, qui éclatterent enfin, & qui alloient produire une sédition qui auroit infailliblement ruiné la nouvelle Compagnie, & peut être la Colonie, si le sieur Dogeron n'eût employé fort à propos sa sagesse, sa fermeté & sa prudence pour la réprimer, & surtout la considération infinie que ces Peuples avoient pour lui à cause de ses rares qualités, & des biens qu'il leur faisoit tous les jours.

Mais en même tems qu'il calma ces

esprits irrités, il eut soin d'avertir la Compagnie, que puisqu'elle n'étoit pas en état de soutenir le Commerce qu'elle avoit entrepris, & de fournir à ses Habitans ce qui leur étoit nécessaire, il étoit à propos qu'elle leur laissât la liberté du Commerce, & qu'elle trouveroit son avantage en se contentant de cinq pour cent pour ses droits d'entrée & de sortie de toutes les marchandises qu'on apporteroit dans le Pais, ou qu'on en feroit sortir. La Compagnie agréa ce projet, & dès le mois de Juillet de l'année suivante 1666. elle cassa tous ses Commis, son Commis principal, & autres semblables gens : elle fit vendre ce qui étoit dans ses Magasins, & laissa le Commerce libre aux Habitans aux conditions que je viens de dire.

Ce bon office acheva de gagner les cœurs de tous les Habitans à M. Dogeron. Le calme & la tranquillité qu'il vit dans sa Colonie lui donnerent lieu d'exécuter les projets qu'il avoit faits pour l'augmenter, & pour l'enrichir. Il sembla se dépouiller entièrement de la qualité de Gouverneur, pour ne se revêtir que de celle de pere de tous ses Habitans. Il les aidoit de sa protection,

1701. de ses avis, de sa bourse : il étoit toujours prêt de répandre son bien sur ceux qu'il voyoit dans le besoin : il les prévenoit, & les mettoit en état d'avoir ce qui leur étoit nécessaire pour commencer, ou pour soutenir leurs établissemens. On lui est redevable de la plus grande partie de ceux qui se firent le long de la Côte de Léogane, & jusqu'au Cul-de-Sac, & depuis le Port Margot jusqu'au delà du Cap François, dont il obligea peu à peu les Espagnols de nous céder le terrain, & de se retirer vers la partie de l'Est, & autour de la Ville de S. Domingue.

Quoiqu'il eût un soin très-particulier que les Peuples s'appliquassent à faire des Habitations, & à cultiver le Tabac, l'Indigo, le Rocou, & autres semblables marchandises, il n'eût garde de négliger d'entretenir les Flibustiers. Outre le profit que la Colonie y trouvoit, c'étoit un moyen sûr d'y attirer du monde; & la jeunesse qui s'exerçoit à la Guerre, fournissoit au Gouverneur des gens braves, intrépides, endurcis à la fatigue, & toujours prêts à bien faire, quand il falloit repousser ou attaquer les Espagnols & les autres ennemis de la Nation. On n'a jamais vû de

Gouverneur plus désintéressé que lui. A peine vouloit-il recevoir une légère portion de ce qui lui revenoit pour son droit des Commissions qu'il donnoit quand nous étions en Guerre. Et lorsque nous étions en Paix avec les Espagnols, & que nos Flibustiers n'ayant rien à faire auroient pû se retirer chez les Anglois de la Jamaïque, & y conduire leurs prises, il avoit soin de leur faire venir des Commissions de Portugal qui étoit pour lors en Guerre avec l'Espagne, en vertu desquelles nos Flibustiers continuoient de se rendre redoutables aux Espagnols, répandoient les richesses & l'abondance dans la Colonie, & s'y affectionnoient tellement, que quand ils étoient las du métier, ou qu'ils étoient assez riches pour se passer de la course, ils prenoient des Habitations à la Côte, & ont enfin formé cette Colonie si riche, si étendue & si florissante, que l'on voit aujourd'hui, qui doit reconnoître par tous ces endroits M. Dogeron pour son pere & son Fondateur. Il mourut en 1679.

Il eut pour Successeur le sieur de Cussy. C'étoit un Officier fort expérimenté, fort sage & fort brave. Comme il vit que malgré tous ses soins & ceux de

M. de Cussy
Gouverneur de la Tortue.

1701. son Prédecesseur l'Isle de la Tortuë se dépeuploit tous les jours, parce que le terrain en étoit usé, & d'autant plus sec, qu'il étoit plus découvert, il crut qu'il ne falloit pas balancer davantage à faire une Forteresse sur l'Isle de S. Domingue, afin d'avoir une retraite, en cas de quelque disgrâce, & que la Colonie qui s'étendoit tous les jours le long de la Côte, eût un lieu de refuge. Il en écrivit en Cour. Le Roi agréa le projet qu'il proposa, & on fit bâtir le Fort du Port-Paix, vis-à-vis l'Isle de la Tortuë. Je ne dirai rien à présent de cette Forteresse, parce que j'en dois parler assez amplement dans la suite de ces Mémoires.

La Guerre de 1688. étant survenue, les Flibustiers François firent des ravages infinis sur les Côtes des Espagnols, des Anglois & des Hollandois, & ils ruinerent tellement leur Commerce, qu'ils obligerent ces trois Nations de s'unir ensemble pour tâcher de détruire la Colonie de S. Domingue, espérant que sa ruine seroit en même tems celle des Flibustiers. Les Espagnols seuls n'osoient y penser. Ils avoient expérimenté une infinité de fois qu'il ne leur convenoit point de se mesurer avec les François, &

ils avoient appris à leurs dépens que dans toutes les occasions où ils avoient voulu faire quelques tentatives sur nos établissemens , ils avoient toujours été repoussés avec perte , & que bien loin de diminuer l'ardeur & le courage de nos gens , ils n'avoient fait que réveiller en eux le souvenir des cruautés qu'ils avoient exercées sur ceux qui étoient tombés entre leurs mains , & s'étoient tout de nouveau attiré de nouvelles troupes de Flibustiers sur les bras , qui par leurs descentes continuelles sur leurs Côtes , l'enlèvement de leurs Vaisseaux , & les pillages de leurs Villes , les avoient presque réduits à la nécessité d'abandonner leurs Quartiers & leur Ville Capitale. Ils avoient repris cœur se voyant puissamment secourus par leurs Alliés Anglois & Hollandois. Ils firent un Corps de plus de quatre mille hommes , avec lequel ils s'avancerent le long de la Côte du Nord , pour ruiner les établissemens que nous avions de ce côté , & en particulier celui du Cap. Cet endroit n'étoit point fortifié du côté de la terre. Le Bourg qui est à présent une Ville régulière & considérable , n'avoit pas la moindre enceinte. Il n'y avoit que deux Batteries qui défendoient l'entrée du

Port, & qui n'étoient d'aucun secours
1701. pour le Bourg.

Combat
où M. de
Cussy est
tué.

Le sieur de Cussy ayant scû que les ennemis s'assembloient à Baïaha, se hâta de les aller joindre, espérant rencontrer les uns ou les autres avant qu'ils se fussent tous réunis. Il n'avoit avec lui qu'environ cinq cens hommes qui lui parurent suffisans, & qui l'étoient en effet pour battre les Espagnols, ou les Anglois & Hollandois, s'il les avoit trouvés séparément.

Il auroit pû rassembler un plus grand nombre de Troupes, mais il y auroit eu de l'imprudence de le faire, parce qu'il auroit fallu pour cela dégarnir les Quartiers du petit Goave, de Léogane, & le Port-Paix, qui étant très-éloignés les uns des autres, & par conséquent hors d'état de se secourir, auroient pû être insultés, emportés, & ruinés par les Anglois dont on ne scavoit pas les desseins, & qu'on pouvoit soupçonner de vouloir faire des descentes dans les Quartiers de l'Ouest, pendant que les Espagnols attaqueroient ceux qui sont les plus à l'Est. Le sieur de Cussy s'avança donc avec son petit Corps de Troupes jusqu'au Quartier de Limonade, qui étoit la Frontiere qui nous séparoit des Espagnols,

Espagnols, & ne doutoit point de les défaire, s'il les pouvoit combattre séparément. Mais il fut surpris, quand ses coureurs apprirent que ces trois Nations étoient unies, & qu'il les alloit avoir sur les bras dans quelques momens.

Tout autre que le sieur de Cussy auroit pris le parti de se retirer, & d'aller se poster dans quelque défilé, ou dans quelque autre poste avantageux, où il auroit pû les attendre, & les combattre avec moins de danger, & plus de facilité. Mais lui, & les siens étoient tellement accoutumés à vaincre, qu'ils continuèrent de s'avancer. Ils se trouverent bientôt en présence, on se battit avec une vigueur extrême, & malgré la supériorité des Ennemis, la victoire demeura en balance pendant près de deux heures, & peut-être se seroit-elle déclarée pour nous, lorsque le sieur de Cussy reçût un coup de fusil au travers du corps, qui le renversa par terre: il se releva pourtant, s'assit, & continua de donner ses ordres, & de combattre avec tant de fermeté, qu'il tua encore de sa main trois des ennemis, avant de recevoir un autre coup qui lui ôta la vie. Sa mort consterna nos gens, ils se retire-

1701.

rent en désordre ; & n'étant plus en état de s'opposer aux Ennemis, ils abandonnerent le Bourg du Cap, & se posterent sur les hauteurs du Port Margot, où il leur étoit aisé de se défendre si on les eût attaqué. Ce Combat se donna dans la savanne de Limonade le 21 Janvier 1691. nous y perdîmes le sieur de Cussy, quelques Officiers, & environ cent hommes tués sur la place, ou qui étant blessés & restés sur le champ de bataille, furent inhumainement égorgés par les Ennemis. Après cette victoire, ils s'étendirent dans les Quartiers des François jusqu'au Cap, ils pillerent & brulerent toutes les Habitations, & les maisons, & n'osant aller plus avant, ils se retirerent chez eux triomphans d'un avantage qu'ils devoient plutôt à leur grand nombre, & à la mort du sieur de Cussy, qu'à leur valeur, & à leur conduite, mais qui leur étoit d'autant plus glorieux qu'ils étoient moins accoutumés d'en avoir de semblable, puisque c'étoit le premier qu'ils eussent remporté sur les François en rase campagne.

Le sieur
du Cassé
Couver-
neur de
la Tor-
tue.

Le sieur du Cassé Capitaine de Vaisseau fut nommé en la place du sieur de Cussy. Ses belles actions, & les récompenses éclatantes qu'il a reçues du Roi,

l'ont assez fait connoître dans le monde, sans que je m'étende ici sur ce que j'en pourrois dire ; & d'ailleurs, il ne me manquera pas d'endroits d'en parler dans la suite. Il vint à S. Domingue, & prit possession de son Gouvernement sur la fin de la même année 1691. Il s'appliqua d'abord à réparer les dommages que les Espagnols & leurs Alliés avoient fait à sa Colonie. Il fit réparer le Bourg du Cap, rétablit les Batteries, & engagea les Habitans qui avoient peine à se résoudre à demeurer dans les Quartiers voisins des Espagnols, à reprendre leurs Habitations, & à les remettre en valeur. Il favorisa beaucoup les Flibustiers, & par ses manieres généreuses, libérales & prévenantes, il en attira un très-grand nombre, qui donnerent bien de l'exercice aux Ennemis de la Nation. Il acheva de policer, & de civiliser sa Colonie, ce qui n'étoit pas un petit ouvrage ; & ses soins ont eu un si heureux succès qu'on y voit régner aujourd'hui la politesse, le bon goût, la générosité, & les autres bonnes manieres, qui distinguent les honnêtes gens, au lieu des manieres impolies, & sauvages, en un mot, au lieu des manieres boucanieres qui y étoient autrefois.

1701. L'avantage que les Espagnols & les Anglois & Hollandois leurs Alliés, avoient eu sur nous au Cap en 1691. leur fit espérer de nous chasser tout-à-fait de l'Isle, s'ils pouvoient se rendre maîtres de la Forteresse du Port-Paix.

Prise du Port-Paix par les Espagnols en 1694. Ils firent des efforts extraordinaires, pour mettre en mer une Flotte considerable, & assembler de nombreuses Troupes, qui attaquèrent la Forteresse du Port-Paix au mois de Juin mil six cens nonante-quatre.

Le sieur du Casse qui étoit alors au petit Goave, ne fut averti de l'entreprise des Espagnols, que quand il ne fut plus tems d'y apporter du remede. Le Fort fut pris & ruiné en partie, comme je le dirai ci après; le Bourg fut brûlé aussi bien que celui du Cap, & les Ennemis ayant sçu que le sieur du Casse rassembloit des Troupes, & qu'il avoit rappelé tous les Flibustiers qui étoient en mer, se retirerent chez eux, sans presque aucun butin, & sans que le dommage qu'ils nous avoient causé, put ni les enrichir, ni payer les frais de leur armerment, ni nous nuire assez, pour nous obliger à abandonner nos Quartiers. Le sieur du Casse y mit un si bon ordre, qu'en très-peu de tems, ce qui étoit

brûlé fut rétabli, & les Habitans encouragés par sa présence, reprirent le soin de leurs Terres, & de leurs Manufactures avec plus d'ardeur que jamais. 1701.

Mais il n'en demeura pas là : il crut qu'il falloit faire une correction fraternelle aux Anglois de la Jamaïque, & leur apprendre à ne pas se mêler de nous venir inquiéter. Il se servit pour ce dessein de quatre Vaisseaux du Roi, qui passerent à la Côte : il y joignit quelques Navires Marchands, qu'il arma en guerre, avec tous les Bâtimens des Flibustiers. Il mit sur cette Flotte quinze à seize cent de ses Habitans & Flibustiers ; car les Vaisseaux n'ayant que leurs Equipages, ne fournirent aucunes Troupes de débarquement, & il fit voile du petit Goave le 16 Aoult de la même année 1694.

Le sieur du Casse pille & brûle une partie de la Jamaïque.

Il fit sa premiere descente le 20 du même mois à la rade des Vaches dans l'Isle de la Jamaïque, qui appartient aux Anglois, qui est la plus grande de toutes leurs Isles, & la plus riche, la plus nombreuse, & la plus considérable de leurs Colonies. Les Anglois surpris, ne purent s'opposer à la descente : ils se rallierent cependant en assez grand nombre, & eurent la satisfaction de se faire

— bien battre, & d'être ensuite les té-
 1702. moins du pillage que les François firent
 de plus de sept lieues de leur País,
 d'où ils enleverent grand nombre d'Es-
 claves, de meubles, d'attirails de Sucre-
 ries, de marchandises, d'argenterie &
 autres effets précieux. A mesure que les
 lieux étoient pillés, on y mettoit le feu,
 & on détruisit ainsi, & on ruina de
 fond en comble toutes les Habitations,
 Sucrieries & Villages qui se trouverent
 dans cette étendue de país.

Le sieur du Casse ayant fait charger
 le butin, & rembarquer ses Troupes,
 alla faire sa seconde descente au Port
 Moran; c'est un endroit considérable à
 la pointe de l'Est de la même Isle. Quoi-
 que l'entrée de ce Port fut défenduë par
 deux fortes redoutes, sur l'une desquel-
 les il y avoit dix-huit pieces de Canon,
 & six sur l'autre, la Flotte ne laissa pas
 d'y entrer: on y fit une nouvelle des-
 cente, & on pilla, & brûla quantité de
 Sucrieries avec les Villages qui se trou-
 verent à trois lieues à la ronde, après
 quoi on se rembarqua une seconde fois.
 Le sieur du Casse détacha de cet endroit
 son Major le sieur de Beauregard avec
 cinq Bâtimens Flibustiers, qui allerent
 ravager, piller & brûler tous les Villa-

ges, & les Sucrieries de la Côte du Nord. ———
Ils enleverent aussi selon l'ordre qu'ils 1701.
en avoient reçu, toutes les Barques &
Bâtimens qu'ils trouverent, & les char-
gerent de butin, les leurs en étant si
pleins, qu'ils ne sçavoient où placer ce-
lui que leurs détachemens apportoient à
tous momens.

Pour le sieur du Cassé, il alla avec le
gros de sa Flotte & de ses Troupes de-
vant le Fort Royal, & quoique son des-
sein ne fût que d'y donner une fausse al-
larne, pour y attirer les Troupes & les
Milices de l'Isle, ses gens emportés par
leur courage, ne laisserent pas d'y met-
tre à terre, ayant écarté & dissipé, avec
une valeur surprenante, le grand nom-
bre de Troupes & de Milices, qui s'é-
toient opposées à leur descente. Ils mi-
rent aussitôt le feu à quelques endroits,
& s'étant rembarqués pendant la nuit,
ils allerent mouïller à Ouatiou, où ils
firent une quatrième descente malgré la
vigoureuse résistance de sept cens hom-
mes de pied, & d'un gros Escadron de
Cavalerie, qui étoient couverts d'un
bon retranchement, soutenu d'un Fort,
où il y avoit douze pieces de Canon.
Nos gens les chasserent l'épée à la main
de ce retranchement, les mirent en fui-

1701. te, prirent le Fort, s'y établirent, & pendant huit jours entiers qu'ils y demeurèrent, nos Partis qui étoient sans cesse en campagne, battirent toujours les Ennemis, ravagerent, pillèrent & brûlerent tout le pais à quatre & cinq lieues à la ronde: de sorte qu'on comtoit que nous avions plus brûlé de Bourgs & de Villages à la Jamaïque, que les Anglois & les Espagnols n'avoient brûlé de maisons dans nos Quartiers de S. Domingue. Le sieur du Casse fit dans cet endroit un butin prodigieux en Esclaves, en argent monnoyé, argenterie, meubles, ustencilles de Sucrieries & marchandises. Il fit tout embarquer sans se presser, & lorsqu'il fut prêt à partir, il fit raser le Fort, & crever les Canons, dont il ne jugea pas à propos de se charger. Il arriva à Léogane le 17 du mois de Septembre sans autre perte que d'environ cent cinquante hommes, quoiqu'on eût livré une infinité de combats, & qu'on eût tué plus de sept cens hommes aux ennemis.

Le dommage que cette entreprise causa aux ennemis a été de plus de douze millions, sans compter un Vaisseau de Guerre de cinquante Canons qu'on leur enleva, & quantité de Vaisseaux Mar-

chands, & autres Bâtimens qu'on prit, ou qu'on fit écheoir, ou qu'on brûla sur la Côte. Les Esclaves Negres qui furent partagés, étoient au nombre de dix-huit cens, mais ceux qui furent enlevés par les particuliers, & qui ne furent point rapportés à la masse du butin, étoient en bien plus grand nombre, & quant à l'argent monnoyé ou travaillé, aux meubles, aux marchandises, & aux ustenci-les des Sucrieries, il a été impossible jus- qu'à présent d'en fixer au juste la valeur. Il suffit de dire, que ce qui a été rappor- té à la masse commune a enrichi un très- grand nombre de Flibustiers & d'Habi- tans de la Côte, & que M. du Cassé & ses Officiers y ont fait des fortunes si considérables, qu'elles auroient pû faire envie aux plus riches particuliers de l'Eu- rope.

Cette affaire piqua extraordinairement les Anglois, ils crurent qu'il y alloit de leur honneur de ne pas demeurer en reste avec M. du Cassé. C'est pourquoi ils ras- semblerent autant de troupes qu'il leur fut possible, & les mirent sur quatre Vaisseaux de Guerre qui leur étoient ve- nus d'Angleterre, & sur d'autres Navi- res qu'ils joignirent à cette Escadre avec des Bâtimens plats, pour faire des des-

centes. Ils parurent devant l'Esterre , principal Quartier de Léogane , au commencement du mois de Novembre de la même année 1694. & firent quantité de marches , de contremarches , & de feintes , tantôt d'un côté , & tantôt de l'autre , pour attirer nos gens , & les fatiguer , afin de trouver un moment favorable , pour faire leur descente. Mais le sieur du Casse mit si bon ordre tout le long de la Côte , qu'ils n'osèrent jamais tenter un débarquement : ils se contenterent de consommer quantité de poudre , & quatre ou cinq mille boulets , sans autre fruit que de tuer cinq Hommes , & quelques Chevaux , & d'abattre une maison. Ils prirent seulement deux mauvais Vaisseaux Marchands vuides & abandonnés , & en firent échouer deux autres qu'on déchargea , & qu'on brûla. Tels furent les exploits de cette Armée Navale ; ils répondirent si peu à ce qu'on en devoit attendre , & à la dépense que les Jamaïquains avoient faite pour cet armement , qu'il y eut de grosses contestations entr'eux & les Commandans de la Flotte. Ils furent heureux cependant que nous n'avions pas alors un seul Vaisseau de Guerre , & que tous nos Corsaires étoient en mer : car selon

1701.

Les Anglois canonnoient le Quartier de l'Esterre.

les apparences, ils ne seroient pas tous
retournés chez eux. —————

1701.

La Colonie de S. Domingue fut aug-
mentée de celle de l'Isle de Sainte Croix
qu'on y transporta le 2 Février 1695. Le
sieur de Galifet Gentilhomme Proven-
çal, & Capitaine d'une Compagnie dé-
tachée de la Marine, étoit à la tête
comme Commandant. Il devoit ce pos-
te au Comte de Blenac Gouverneur Gé-
néral des Isles, qui l'avoit envoyé pour
commander à Sainte Croix, après la
mort du Gouverneur, en attendant que
la Cour y eût pourvû. Le sieur de Gali-
fet eut en arrivant à S. Domingue la
qualité de Lieutenant de Roi, puis cel-
le de Gouverneur Titulaire de Sainte
Croix, & de Commandant au Cap, &
enfin celle de Gouverneur du Cap; il y
a demeuré jusqu'en 1715. qu'il est re-
passé en France avec des biens immen-
ses, que le pillage de Cartagene, son
industrie & son économie lui avoient
fait amasser.

La Colo-
nie de
Saint-
Croix
transf
portée à
S. Do-
mingue

Le sieur du Casse à la tête de quator-
ze ou quinze cens hommes de sa Colo-
nie, Habitans, Flibustiers, & Negres,
servit avec une distinction singuliere à
la prise de Cartagene; & on doit dire,
sans faire tort à personne, que le sieur

— de Pointis qui commandoit cette entre-
 1701. prise, lui est redevable & à ses gens,
 de la gloire & du profit qu'il a tiré de
 cette expédition.

Expédi-
 tion de
 Cartage-
 ne.

L'Escadre du sieur de Pointis qui
 étoit partie de la Rade de Brest le 9
 Janvier 1697. arriva au petit Goave dans
 l'Isle S. Domingue le 7 de Mars suivant.
 Elle joignit les troupes du sieur du Casse
 le 18 au Cap Tiburon. Toute la Flotte
 en partit le 26 & mouilla le 7 Avril à la
 Rade de Sombaye à l'Est de Cartagene.
 Le 15 le sieur du Casse mit à terre avec
 un Parti de Flibustiers, pour reconnoî-
 tre le lieu où l'Armée pouvoit débar-
 quer plus facilement, & plus sûrement,
 & pour découvrir s'il n'y avoit point
 d'embuscades, dont pour l'ordinaire les
 Espagnols ne sont point avarés. Les
 troupes que le sieur de Pointis avoit
 amenées au nombre d'environ trois
 mille sept cens hommes Volontaires,
 Soldats, & Matelots, firent leur des-
 cente fort tranquillement, & précédés
 par le sieur du Casse, & les Flibustiers,
 elles s'approcherent du Fort de Boca-
 chica, qui défend l'entrée du Port d'une
 maniere si avantageuse, qu'il n'est pas
 possible d'y entrer, & par une suite né-
 cessaire, d'attaquer la Ville sans être
 maîtres de ce Port.

Les Flibustiers & les Negres allerent se poster presque sur le bord du Fossé, d'où ils firent un si grand feu, que de trois Barques chargées de Troupes, que le Gouverneur de Cartagene envoyoit pour renforcer la Garnison du Fort, une fut obligée de s'en retourner, & les deux autres ayant débarqué leurs Troupes à la faveur d'une sortie, qu'une partie de la Garnison du Fort fit pour les y introduire, les Flibustiers les couperent, les taillerent en pieces, & donnerent un assaut à la place si vif & si opiniâtre, que le Gouverneur craignant d'être emporté, s'il y revenoit une seconde fois, battit la chamade, & se rendit à discrétion le second jour de l'attaque.

Prise de Bocachica par le sieur du Casse & les Flibustiers.

Les Vaisseaux eurent ainsi l'entrée du Port libre le 17 Avril. On s'approcha ensuite des Forts de Sainte Croix, de S. Lazare & des Anglois, on les canonna, & on y jetta des bombes, qui obligerent les Espagnols de les abandonner, & la tranchée fut ouverte devant la Haute Ville le 28 du même mois. Le sieur du Casse & ses gens étant à la tranchée le 30 n'eurent pas la patience d'attendre que la breche fût plus grande, & plus praticable: quoi qu'elle n'eût qu'environ quatre toises de large, & que sa

— montée fut très-difficile, & très-escar-
 1701. pée, ils y donnerent un assaut si furieux,
 Prife de qu'ils emportèrent la Ville Haute l'épée
 la Haute à la main, ce qui obligea le Gouverneur
 Ville par de capituler, & de sortir le 4 de Mai
 les Flibu- de la Ville Basse avec sa Garnison, qui
 stiers. étoit encore de dix-huit cens hommes,
 & toutes les marques d'honneur qu'il pût
 desirer.

Il n'est pas nécessaire que je dise ici qu'on trouva des richesses infinies dans cette Ville, tout le monde le sçait; mais ce qui n'est pas venu à la connoissance de tout le monde, & dont je dois informer la postérité, c'est que le sieur de Pointis, qui devoit cette importante conquête à la valeur des Flibustiers, oublia ce qu'il leur avoit promis par la chassépartie qui avoit été faite avec eux au Cap Tiburon, & au lieu de leur donner la part qui leur devoit revenir si justement du butin, il voulut les payer comme des Matelots, à raison de cinq écus par mois. Cette injustice criante les irrita si fort, qu'ils alloient se rendre justice à eux-mêmes, & ils étoient en état de le faire, sans le crédit & l'autorité que M. du Cassé avoit sur eux; il les empêcha d'en venir aux voies de fait, & leur promit que le Roi leur feroit

donner ce qui leur étoit dû. Cela en appaisa quelques-uns qui s'en retournerent avec le sieur du Casse à S. Domingue ; mais les autres rentrèrent dans la Ville, la pillèrent de nouveau, & trouverent encore, à ce qu'on prétend, plus de quatre millions. Ils se rembarquerent avec ce butin, & se seroient consolés du tort que leur avoit fait le sieur de Pointis, s'ils n'eussent point rencontré la Flotte Angloise qui venoit au secours des Espagnols, & à laquelle le sieur de Pointis étoit échappé par un bonheur extraordinaire. Cette Flotte qui étoit de 27 Vaisseaux de Guerre rencontra ceux des Flibustiers au nombre de dix, tous assez petits, très-chargés, & fort mal équipés, comme c'est leur ordinaire.

Malgré l'inégalité prodigieuse qu'il y avoit entr'eux & les Anglois, ils se battirent pendant un jour comme des désespérés ; à la fin six ayant été entièrement démâtés, & prêts à couler bas furent pris, & les quatre autres se sauverent, & arriverent au petit Goave fort délabrés à la vérité, mais riches & bien chargés de butin. Cependant il s'en fallut peu que les Anglois ne s'emparassent du butin que nous avions fait à Cartagene. Ils avoient sçû, je ne sçai

— par quelle voie, que M. du Casse avec
1701. les Flibustiers étoit au petit Goave, où
ils se récompensent des fatigues de leur
expédition, avec autant de sécurité que
s'il n'y avoit point eu d'ennemis dans le
monde. Ils vinrent mouïller au Cap
Tiburon au nombre de 24 Vaisseaux
Anglois & Hollandois, & détacherent
24 Chaloupes avec douze cens hommes
de débarquement, qui vinrent surpren-
dre le Bourg du petit Goave la nuit du
22 de Juillet. Leur entreprise avoit été
si bien conduite qu'ils penserent enlever
M. du Casse, qui eut le bonheur de se
sauver par une porte de derriere de sa
maison, pendant qu'on forçoit celle qui
donnoit sur la rue. Quelques coups de
fusil ayant éveillé nos Flibustiers, &
leur ayant fait prendre les armes, M. du
Casse se mit à la tête du premier pelo-
ton qui se forma, & ayant chargé les En-
nemis, qui étoient pour la plûpart oc-
cupés à piller les maisons à mesure qu'ils
s'en rendoient maîtres, il les repoussa
vivement, & sa Troupe grossissant à
tous momens, il les contraignit d'aban-
donner la plus grande partie de leur
pillage, avec une cinquantaine de morts
& de blessés, & quelques prisonniers.
Ils mirent le feu à deux ou trois mai-

sons, lorsqu'ils se virent pressés; ce fut
ce qui les sauva, parce qu'on jugea qu'il
falloit courir au plus pressé, & songer
plûtôt à arrêter l'incendie, qu'à les em-
pêcher de se rembarquer, comme il au-
roit été aisé de faire. 1701.

M. du Cassé passa en France en 1700.
il fut fait Chef d'Escadre des Armées
du Roi, & le sieur Auger Gouverneur
de la Guadeloupe fut nommé en sa pla-
ce Gouverneur de la Tortuë & Côte S.
Domingue. Pendant l'absence du sieur
du Cassé, ce fut le sieur de Boissi Ramé,
qui eut le Commandement de toute la
Colonie, en qualité de Gouverneur du
Cap, dont il a eu le premier la qualité,
& étant mort assez peu de tems après sa
nomination, le sieur de Galifet fut nom-
mé en sa place.

Les Provisions du sieur Auger sont
du mois de Mai 1703. Il prit possession
de sa Charge au mois d'Octobre de la
même année, & mourut au commen-
cement de l'année 1706. Il ne se
passa rien de considérable dans la Co-
lonie pendant le tems de son Gouver-
nement. Quant à la personne du sieur
Auger, je me réserve d'en parler, lors-
que je ferai le détail de l'irruption que
les Anglois firent dans l'Isle de la Gua-

deloupe en 1703. dont le sieur Auger
1701. étoit alors Gouverneur.

Le Com-
te de
Choi-
feuil
Gouver-
neur de
la Tor-
rue, sa
mort.

Le Comte de Choiseuil, l'un des plus braves, & des plus anciens Capitaines des Vaisseaux du Roi, lui succéda; il prit possession de son Gouvernement en 1707. son mérite personnel le distinguoit encore plus que sa naissance, qui ne pouvoit être plus illustre, & plus éclatante. C'étoit un homme sage, libéral, bienfaisant, doux & extrêmement poli, dont la Colonie qu'il a gouvernée avec beaucoup de prudence, regrettera longtems la perte. Ses affaires particulieres, & celles de la Colonie l'obligeant de faire un voiage en France, il s'embarqua sur le Vaisseau du Roi la Thétis, qui escortoit un bon nombre de Vaisseaux Marchands. Ils furent attaqués par deux Vaisseaux de Guerre Anglois, dont le moindre étoit bien plus fort que la Thétis. Le Combat qui fut très-rude & très-long, donna lieu aux Vaisseaux Marchands de s'échaper: de sorte que pas un ne tomba entre les mains des Anglois. Mais la Thétis ayant été démâtée, & ayant perdu la meilleure partie de son Equipage, fut enfin obligée de se rendre. Le Comte de Choiseuil qui avoit donné dans ce

Combat des marques de son expérience, de sa bravoure, & d'une intrépidité surprenante, fut blessé mortellement, & mis à terre à la Havanne Ville Capitale de l'Isle de Couve, où il mourut. La nouvelle de sa mort ayant été apportée à S. Domingue, toute la Colonie le pleura, on rendit à sa mémoire les devoirs Funébres, avec toute la magnificence possible, & le Pere Nicolas Jouen Religieux de notre Ordre, de la Province de S. Louis, Professeur en Théologie, & Curé de l'Esterre, prononça son Oraison Funebre avec un applaudissement universel. 1701.

Le sieur de Valernod Maréchal des Camps & Armées du Roi, fut nommé par la Cour pour commander pendant l'absence du Comte de Choiseuil: on ne doutoit point qu'il n'eût le Gouvernement, mais à peine vécut-il six mois à S. Domingue, il y mourut de maladie, & fut extrêmement regretté, on attendoit beaucoup de lui: car il avoit toute l'expérience, la fermeté, la prudence, & les autres qualités qui sont nécessaires au Chef d'une Colonie aussi considérable que celle de Saint Domingue. Il mit la premiere pierre à l'Eglise, qui a donné le commencement à la nou-

1701. ——— velle Ville de Léogane, que l'on a bâtie à l'endroit nommé la Ravine, éloigné d'une petite demie lieue de la mer, entre les Bourgs de l'Esterre & de la petite Riviere, dont on a obligé les Habitans de transporter leurs maisons en cet endroit, pour former cette nouvelle Ville, qui est à présent la demeure du Gouverneur général, de l'Intendant & des autres Puissances; le siège de la Justice Royale & du Conseil Supérieur de cette partie de l'Isle, qui commence à la Riviere de l'Artibonite & finit au Cap Mongon sur la Côte du Sud. A l'égard de l'autre partie de l'Isle depuis la Riviere de l'Artibonite jusqu'à Bayha, elle est de la Jurisdiction d'un autre Conseil Supérieur que le Roi a établi en la Ville du Cap en 1702.

Nouvelle
Ville de
Léogane.

Je dirai ci après en parlant de la Ville de Léogane, que le dessein avoit été de la bâtir en un lieu appelé le grand Boucan. Le Chevalier Reynau Ingénieur général de la Marine l'avoit ainsi disposé en 1700. Je doute que l'endroit que l'on a choisi en 1712. soit aussi commode, & en aussi bon air. Cette nouvelle Ville peut être traversée, ou même environnée par la grande Riviere qui y va d'elle-même par un lit ou canal naturel,

qu'il ne faut qu'ouvrir tant soit peu pour
l'y faire couler, ce qui ne seroit pas une
petite commodité pour cette Ville ;
mais aussi est-ce la seule qu'on lui puisse
procurer : car elle est située dans un ter-
rain bas & fangeux, assez près de la mer
pour en avoir les incommodités, &
trop éloignée pour défendre les Vais-
seaux qui sont en Rade, & pour avoir
les marchandises qui viennent d'Euro-
pe, autrement que par le secours des
Charettes, ce qui est une dépense, &
un inconvénient considérable. On a été
obligé de faire une espee de Fort sur
le bord de la Mer, pour garder la Rade
en cas de besoin. On auroit beaucoup
mieux fait de bâtir la Ville sur le bord
de la mer, c'est la situation naturelle de
toutes les Villes de Commerce, ou si
on a eu des raisons pour ne la pas bâtir
en cet endroit-là, il me semble qu'il au-
roit fallu suivre le dessein, & le choix
du Chevalier Reynau & de M. du Cassé,
& la placer au grand Boucan, où le
terrain est plus élevé, sec, sablonneux,
en meilleur air, plus exposé au vent,
& autour duquel on auroit pû faire pas-
ser la grande Riviere, avec encore plus
de facilité.

1701.

Le Comte de Blenac Chef d'Escadre

Le Com-
te de Ble-

1701. des Armées Navales du Roi, fils du Comte de Blenac, qui a été si longtems Gouverneur général des Isles & Terre-ferme de l'Amérique, vint à S. Domingue à la fin de 1713. il a été le premier qui a eu la qualité de Gouverneur général de S. Domingue.

nac Gouverneur général de S. Domingue.

Il fut relevé à la fin de 1716. par le Marquis de Château-Morand aussi Chef d'Escadre, dont les fréquentes indispositions le rendant peu propre à demeurer dans le pais, il demanda son rappel à la Cour, & fut relevé sur la fin de l'année dernière 1719. par le sieur de Sorel Inspecteur général de la Marine, qui y est aujourd'hui. Tous deux ont eu la qualité de Gouverneurs généraux, & le sieur Mithon qui y exerçoit depuis longtems les fonctions de Commissaire général Ordonnateur, & qui faisoit en toutes choses les fonctions d'Intendant, a eu cette qualité dans le même tems que le sieur de Sorel a été nommé au Gouvernement général.

Le Marquis de Château-Morand & le sieur de Sorel Gouverneurs généraux de S. Domingue.

J'ai dit ci-devant que le premier qui a eu la qualité de Gouverneur particulier du Cap François, étoit le sieur de Boissi-Ramé, qui eut pour successeur le sieur de Galifet. Le sieur de Charite Lieutenant de Roi lui succéda en 1706.

& eut en 1716. la Lieutenance au Gouvernement général. Le Comte d'Arquian est présentement Gouverneur du Cap. 1701.

Le Roi a retiré la partie du Sud, qu'il avoit donnée à une Compagnie, appelée la Compagnie de l'Isle à Vache, qu'on nommoit par honneur la Compagnie de S. Domingue, en cette année 1720. de sorte que le Gouverneur général a sous ses ordres, les Gouverneurs du Cap, de S. Louis, ou Isle à Vache, & les Commandans du Port-Paix & du petit Goave.

Je parlerai dans les Chapitres suivans plus en particulier de la Colonie de S. Domingue : je croi que ce que je viens d'en dire, suffit, pour en donner une idée assez juste, jusqu'à ce que j'en puisse donner une Histoire plus circonstanciée, comme j'espère faite dans un autre Ouvrage.



1701.

C H A P I T R E I V.

L'Auteur arrive au Cap François. Description de ce Quartier.

ENfin le Samedi premier jour de l'année 1701. nous débarquâmes sur les sept heures du matin. Nous fîmes porter nos hardes dans un Cabaret, & nous fîmes à l'Eglise, pour dire la Messe. Le Pere Capucin qui étoit Curé du Bourg, desservoit encore une Paroisse à trois lieues delà apellée Limonade; il n'étoit pas chez lui, & ne devoit revenir que sur les dix heures pour dire la Messe. Le Marguillier à qui je parlai me dit, que je ferois plaisir au Curé & à tout le Peuple de dire la Messe à l'heure ordinaire, c'est-à-dire, entre huit & neuf heures, & que si je voulois, il alloit envoyer un exprès, pour avertir le Pere Capucin de notre arrivée, afin qu'il ne se donnât pas la peine de venir. Je lui fis dire de plus, que je dirois encore la Messe le jour suivant, & qu'il pouvoit se reposer sur moi, du soin de sa Paroisse, s'il avoit des affaires au lieu où il étoit. Le

Le Cap François, ou simplement le Cap, est presque au milieu de la longueur de l'Isle de S. Dominique, ou comme disent les Espagnols, S. Domingue, sur la côte qui regarde le Nord. Tout le monde sçait que cette Isle fut découverte par Christophe Colomb en 1492. & que ce furent les Indiens de Guanahami autrement S. Salvador, la plus orientale des Lucayes, qui la lui indiquèrent, ou qui l'y conduisirent. Elle fut d'abord appelée la petite Espagne; & la première Ville que Colomb bâtit sur la côte du Nord où il avoit abordé, fut nommée Isabelle, en l'honneur de la Reine Isabelle, qui avoit fourni de ses deniers une partie de l'argent, qui fut employé au premier armement de Colomb. On peut dire que les dix-sept mille écus qui furent employés pour cette découverte, furent une semence bien féconde, qui a produit aux Espagnols, & à tout le reste de l'Univers des trésors infinis, sans compter ce que la mer en a absorbé, par la perte de tant de Vaisseaux richement chargés, qui sont péris dans cet élément.

1701.

Cap François de S. Domingue.

Les Géographes la mettent sous le dix-huitième degré de latitude Septen-

1701. — trionale, & au trois cens sixième degré de longitude. Je ne sçai s'ils prennent cette latitude du centre de l'Isle, ou du Cap François ou du Cap Mongon, car ces différens points caueroient des erreurs considérables. A l'égard de la longitude, je ne rapporte celle de S. Domingue, que pour avertir le Lecteur, que rien n'est plus incertain, & que tous les moyens dont on s'est servi jusqu'à présent pour trouver les longitudes, n'ont encore rien produit de fixe & d'assuré.

La partie de l'Isle occupée par les François, commence à une grande plaine à l'Est du Cap appelée Bahaia, où il y avoit dans le tems que je me trouvai dans le pais de très-beaux établissemens; de cette plaine en cottoyant la bande du Nord en allant à l'Ouest, & retournant à l'Est par la bande du Sud jusqu'au Cap Mongon, qui est presque à une égale distance de la pointe de l'Est & de celle de l'Ouest, on parcourt toute la partie Françoisse. Le Cap le plus à l'Ouest est appelé le Cap Tibéron ou Tubéron, ou comme disent les Espagnols, de los Tuberones, c'est-à-dire, des Requiens, qu'ils ont ainsi nommés, soit qu'ils ayent trouvé beaucoup de ces sortes de

poissons en cet endroit, soit pour quel-
qu'autre raison qui n'est pas venuë à ma
connoissance. Cette partie en suivant
tous les contours des Ances & du grand
Cul-de-Sac de Léogane, doit avoir plus
de trois cens lieües de tour. Mais si on
la considere comme on mesure ordinairement
les côtes, c'est-à-dire, de pointe en
pointe, elle n'en a pas plus de deux
cens. Le reste du tour de l'Isle appartient
aux Espagnols, il est à peu près de
même grandeur, de maniere que toute
la circonférence de l'Isle est de quatre
cens lieües. Les Ecrivains Espagnols lui
donnent six cens lieües de tour, c'est ap-
paremment en la mesurant avec tous les
contours des Ances. Quoiqu'il en soit,
on voit assez par ce que je viens de dire,
que cette Isle est fort grande; mais il
s'en faut infiniment qu'elle ne soit peu-
plée comme elle l'étoit lorsqu'elle fut
découverte par Christophe Colomb. Je
n'y ai pas demeuré assez longtems, & je
n'en ai pas fait le tour par terre avec au-
tant d'exactitude que de celle de la Gua-
deloupe; ainsi je n'en ferai pas une des-
cription aussi exacte que celle que j'ai
faite de cette Isle-là; & comme mon
dessein n'est pas de copier ce que ceux
qui m'ont précédé ont écrit avant moi,

Circuit
de la par-
tie Fran-
çoise.

Circon-
férence
de toute
l'Isle.

— ni tout ce que j'ai entendu dire, parce
 1701. que cela peut être sujet à caution, je me
 contenterai de rapporter simplement ce
 que j'ai remarqué pendant le séjour que
 j'y ai fait.

Le Bourg
 du Cap.

Le Bourg du Cap avoit été ruiné & brûlé deux fois pendant la Guerre de 1688. par les Espagnols & les Anglois joints ensemble. Il s'étoit rétabli depuis ce tems là, & rien n'étoit plus facile, puisque toutes les maisons n'étoient que de fourches en terre, palissadées, ou entourées de Palmistes refendus, & couvertes de taches, comme on appelle en ce Pais-là, les queïies ou les guaisnes des Palmistes. Il y avoit au milieu du Bourg une assez belle place d'environ trois cens pas en quarré, bordée de maisons comme celles que je viens de décrire. Un des côtés étoit occupé entr'autres bâtimens, par un grand Magasin qui avoit servi à mettre les munitions du Roi, Il servoit alors d'Hôpital, en attendant que celui qu'on bâtissoit à un quart de lieüe du Bourg, fût achevé. Il y avoit sept à huit ruës ou especes de ruës, qui aboutissoient à cette place, lesquelles étoient composées d'environ trois cens maisons.

L'Eglise Paroissiale étoit dans une ruë

à côté gauche de la place, bâtie comme les maisons ordinaires, de fourches en terre; elle étoit couverte d'essentes. Le derriere du Sanctuaire, & environ dix pieds de chaque côté, étoient garnis de planches. Tout le reste étoit ouvert, & palissadé de Palmistes refendus seulement jusqu'à hauteur d'appui, afin qu'on pût entendre la Messe de dehors comme de dedans l'Eglise. L'Autel étoit un des plus simples, des plus mal ornés & des plus mal-propres qu'on peut voir. Il y avoit un fauteuil, un prie-Dieu & un carreau de velours rouge du côté de l'Evangile. Cet appareil étoit pour le Gouverneur. Le reste de l'Eglise étoit rempli de bancs de différentes figures, & l'espace qui étoit au milieu de l'Eglise entre les bancs étoit aussi propre que les rues, qui ne sont ni pavées, ni balayées, c'est-à-dire, qu'il y avoit un demi pied de poussiere quand le tems étoit sec, & autant de bouë quand il pleuvoit. Je me rendis sur les neuf heures & demie à cette Eglise. En attendant que le Peuple s'assemblât, je voulus sçavoir du Sacristain qui faisoit aussi l'office de Chantre, s'il chanteroit l'Introïte, ou s'il commenceroit simplement par les *Kyrie eleison*; mais il me répondit que ce

Eglise de
Cap.

1701. n'étoit pas la coutume de tant chanter, qu'on se contentoit d'une Messe basse & courte, & expédiée promptement; & qu'on ne chantoit qu'aux enterremens. Je ne laissai pas de benir l'eau, & d'en asperfer le Peuple, après quoi je commençai la Messe; & quand j'eus dit l'Evangile, je crus que la solemnité du jour demandoit quelque peu de Prédication. Je prêchai donc, & j'avertis que le jour suivant je dirois encore la Messe, & que je me rendrois de bonne heure à l'Eglise pour confesser ceux qui voudroient commencer l'année par un acte de Religion, en s'approchant des Sacremens, à quoi je les exhortai de mon mieux. Après que j'eus achevé mes fonctions, je retournai à l'Hôtellerie où étoient nos hardes. Le Pere Cabasson m'y attendoit; nous dinâmes, & puis nous fûmes rendre visite à M. de Charite Lieutenant de Roi, qui commandoit en chef dans tout le Quartier, en l'absence de M. de Galifet Gouverneur titulaire de Sainte Croix, & Commandant au Cap François, qui s'étant trouvé chargé du Gouvernement de toute la partie Françoisise depuis que M. du Casse étoit allé en Europe, s'étoit rendu au Quartier principal qu'on appelle Léo-

M. de
Charite
Lieute.
nant de
Roi.

gane. Nous fûmes fort bien reçus de cet Officier. Sa maison étoit située sur une petite hauteur derrière le Magasin de la munition, qui servoit alors d'Hôpital. Elle commandoit tout le Bourg, & les environs. Sa vûe du côté du Port étoit belle & très-étendue. Elle étoit bornée par derrière, par des montagnes assez hautes, dont elle étoit séparée par un large vallon. Cette maison avoit appartenu aux Capucins, & si on les eût voulu croire, elle leur appartenoit encore; parce que le Religieux qui en avoit accommodé M. de Charite, n'avoit pû sans le consentement de ses Confreres faire cet échange, qui ne paroissoit pas fort à leur avantage, à moins qu'il n'y eût quelque retour dont on n'avoit pas jugé à propos d'instruire le public. M. de Charite nous offrit sa maison, & nous pressa beaucoup de la prendre; je suis persuadé qu'il le faisoit de bon cœur, car il est tout-à-fait honnête & généreux. Il étoit seul alors, Madame son épouse étant depuis quelque tems auprès de sa mere qui étoit malade.

1701.
Maison
de M. de
Charite.

Nous trouvâmes en sortant de chez M. de Charite quelques Officiers des Troupes que nous avions connus à la Martinique: ils venoient de notre Hô-

1701. tellerie, où ils avoient été nous chercher. Nous nous promenâmes quelque tems avec eux, & puis nous fûmes saluer
 M. Marie Commissaire & Inspecteur de la Marine, qui faisoit les fonctions d'Intendant. Nous le connoissions assez peu; cependant comme il étoit extrêmement honnête & poli, il nous reçût parfaitement bien, & vouloit à toute force nous retenir chez lui.

M. Marie
 Commissaire
 Inspecteur
 de la Marine.

Nous apprîmes à notre retour à l'Hôtellerie, que le Supérieur des Religieux de la Charité étoit venu pour nous voir. Il entra presque dans le moment avec son Compagnon, & quatre ou cinq Negres qu'il avoit amenés avec lui. Après les complimens ordinaires, il nous dit, qu'il venoit pour nous conduire à l'Hôpital, qu'il étoit fâché de n'avoir pas un Palais à nous offrir, mais qu'il ne laissoit pas d'espérer que nous lui donnerions la préférence sur tous ceux qui nous avoient offert leurs maisons, puisqu'étant Religieux comme nous, elle sembloit lui être dûë. Nous voulûmes nous excuser; mais sans nous en donner le tems, il commença à détendre nos hamacs, & à faire charger notre bagage sur les épaules des Negres qu'il avoit amenés avec lui. Nous eûmes

même bien de la peine à obtenir qu'il nous laissât payer la dépense que nous avions faite à l'Hôtellerie. Cet obligant Religieux s'appelloit le Pere Auguste. 1701.

Il étoit Maltois de nation, fort expert dans la Médecine & dans la Chirurgie, sage, poli, officieux, plein de zele, de droiture & de charité : en un mot, il avoit tous les talens qu'on peut souhaiter dans un homme qui est chargé du soin des pauvres. Il est presque incroyable combien il a travaillé pour eux, & comment il a établi, meublé, & fondé l'Hôpital du Cap en six ou sept ans qu'il y a été Supérieur.

Le P. Auguste Supérieur de la Charité;

Je ne manquai pas de me rendre le lendemain de bonne heure à l'Eglise. J'eus tout le tems de me préparer à dire la Messe; personne ne songea à faire ses dévotions. Je célébrai la Messe, & je prêchai. Je ne puis m'empêcher de dire, que je fus infiniment scandalisé du peu de Religion que je vis dans ce Peuple. Je croyois être tombé des nuës, & transporté dans un monde nouveau, quand je pensois à nos Habitans des Isles du Vent, & que je comparois leur dévotion, leur exactitude à s'approcher des Sacremens, leur respect pour leurs Pas-

1701. — teurs, leur modestie dans l'Eglise, aux manieres licentieuses & extraordinaires de ceux-ci. Ils étoient dans l'Eglise comme à quelque assemblée, ou à quelque spectacle profane; ils s'entretenoient ensemble, rioient & badinoient. Sur tout ceux qui étoient appuyés sur la balustrade, qui regnoit au tour de l'Eglise, parloient plus haut que moi, qui disois la Messe, & méloient le nom de Dieu dans leurs discours d'une manière que je ne pus souffrir. Je les avertis trois ou quatre fois de leur devoir avec toute la douceur possible; & voyant que cela n'opéroit rien, je fus obligé de le faire d'une manière, qui obligea quelques Officiers à leur imposer silence.

Un honnête homme eut la bonté de me dire après la Messe, qu'il falloit être plus indulgent avec les Peuples de la Côte, si on vouloit vivre avec eux. Je lui répondis, que je suivrois volontiers son avis, lorsque la gloire de Dieu n'y seroit point intéressée.

Je ne doute nullement que les Peres Jésuites qui ont succédé aux Capucins, n'ayent mis ces Peuples sur un autre pied. Car j'ai vû dans toutes leurs Missions les choses très-bien réglées; & quelque libertinage qu'ils trouvent dans

les lieux dont on les charge, il est rare, ———
ou plutôt il est inouï que leur zèle, leurs 1701.
bons exemples, & leur piété n'en soient
venus à bout.

Tous ceux que nous avions visités, ne manquèrent pas de nous venir voir, & de nous donner à manger les uns après les autres. Je n'avois jamais mangé qu'en cet endroit du Cochon boucané en éguillettes. Nous n'avons pas assez de Cochons marons ou de Sangliers dans les Isles du Vent, pour les employer à cet usage; & les Barques qui remontent de Saint Domingue aux Isles ne s'en chargent pour l'ordinaire, qu'autant qu'elles en ont besoin pour leur voiage. Je trouvai cette viande excellente, & d'un tout autre goût que le Cochon ou le Sanglier qu'on mange en Europe. Voici la maniere d'accommoder cette viande; on me l'expliqua au Cap, & j'en ai vû la pratique au Cap Donna Maria, où nous demeurâmes trois jours, quand je retournai aux Isles du Vent, en passant par le Sud de l'Isle de S. Domingue. Mais avant d'entrer dans ce détail, il est bon de sçavoir, qu'il y a deux sortes de gens à S. Domingue, dont le métier est d'être continuellement dans les bois pour chasser. Ceux

— qui chassent les Taureaux seulement
 1701. pour en avoir le cuir, s'appellent Bou-
 caniers. Leur Histoire est entre les
 Bouca- mains de tout le monde. Ceux qui chas-
 niers & seurs les Cochons marons ou Sangliers
 Chasseurs de S. Do- sent pour en avoir la chair & la graisse, s'ap-
 mingue. pellent simplement Chasseurs.

Manière d'accom-
 moder le
 Cochon
 maron
 en éguil-
 lettes.

Lorsqu'ils ont tué un Cochon, ils l'é-
 corchent, & coupent toute la chair en
 éguillettes d'un pouce & demi de gros-
 seur ou environ, & autant longues que
 le peut permettre le morceau de chair
 qu'ils découpent. Ils saupoudrent lége-
 rement ces éguillettes de sel battu, qu'ils
 y laissent pendant vingt-quatre heures,
 après lesquelles ils secouent le sel, &
 étendent toutes ces éguillettes sur des
 étages à jour d'une petite case bien close
 en maniere d'étuve, sur le plancher de
 laquelle ils font un feu clair, dans le-
 quel ils jettent les peaux, & tous les
 os des Cochons qu'ils ont tués. Dès que
 ces peaux & ces os sentent le feu, ils font
 une fumée épaisse, qui emporte avec
 elle tous les sels qui sortent de la matie-
 re qui la produit; & ces sels pénétrant ai-
 sément les chairs qui sont sur les étages,
 y demeurent renfermés quand elles
 viennent à se sécher; car on les laisse
 dans cette case qu'on appelle un Boucan,

jusqu'à ce qu'elles soient seches comme
du bois. On en fait alors des paquets
de cent livres chacun, qui se donnoient
autrefois pour trois pieces de huit, c'est-
à-dire, trois piaftres ou écus d'Espagne,
qu'on appelle pieces de huit, parce que
chaque piece vaut huit réalles. Mais les
Cochons étant devenus plus rares par
les massacres indiscrets que les Chasseurs
en ont faits; le paquet valoit cinq à
six pieces quand j'étois à Saint Domin-
gue.

1701.
Prix du
cent pé-
sant d'é-
guillet-
tes.

Cette viande peut se conserver les an-
nées entieres, pourvû qu'on la tienne
dans un lieu sec. Dans cet état elle est
brune, & ne donne aucune envie d'en
manger. Mais elle change de couleur dès
qu'on l'a mise quelques momens dans
l'eau tiède. Elle s'enfle, devient vermeil-
le, d'une odeur agréable: elle semble
de la chair fraîche. On la peut mettre
sur le gril, à la broche, au pot, en ra-
goût; en un mot, en toutes les sauces
où l'on met le Porc frais, avec cette
différence qu'elle est infiniment plus sa-
voureuse & plus délicate, parce qu'elle
est impregnée des sels qui sont sortis
des peaux, & des os brûlés, qui ne peu-
vent être que très-bons.

Manière
de se ser-
vir des é-
guillet-
tes.

Le Bourg du Cap François n'est point

— fermé de murailles, ni de palissades. Il
 1701. n'est pas même dans un endroit propre
 à être fortifié, étant extrêmement com-
 mandé du côté du Sud & de l'Ouest. Il
 n'y avoit alors pour toute défense que
 deux Batteries, une à l'entrée du Port,
 & l'autre devant le Bourg; toutes deux
 très-mal placées, & encore plus mal
 entretenues. La Garnison étoit compo-
 sée de quatre Compagnies détachées de
 la Marine, qui pouvoient faire deux cens
 hommes. C'en étoit plus qu'il ne falloit
 dans un tems de Paix, comme nous
 étions alors, & beaucoup moins qu'il
 n'auroit été nécessaire dans un tems de
 Guerre. Il est vrai qu'en quelque tems
 que ce soit, on ne compte pas beaucoup
 sur ces troupes, mais uniquement sur
 les Habitans, qui ayant été presque tous
 Boucaniers ou Flibustiers, sçavent par-
 faitement bien se battre, & y sont plus
 obligés que personne, pour conserver
 leurs biens, & leurs familles.

Toute l'obligation qu'on a aux Trou-
 pes de la Marine, c'est d'avoir introduit
 l'usage & le cours des sols marqués; on
 ne connoissoit avant leur arrivée que les
 pieces de quatre sols, & les demies réal-
 les d'Espagne pour petite monnoye.

Justice La Justice étoit administrée au Cap

Garni
 son &
 Batteries
 du Cap.

par un Juge Royal, avec les autres Offi-
ciers Subalternes, qui lui étoient né-
cessaires ; & les Appels de ses Sentences
étoient portés au Conseil Supérieur,
qui s'assembloit au Quartier de Léoga-
ne, à plus de quatre-vingt lieües à
l'Ouest du Cap. Depuis l'année 1702. le
Roi a établi un Conseil Supérieur au
Cap, pour juger les Appels des Senten-
ces rendues par les Juges qui sont, ou
seront depuis la Riviere de l'Artibonite,
jusqu'à la frontiere des Espagnols en al-
lant à l'Est. La Jurisdiction de celui de
Léogane s'étend dans tout le reste de la
partie Françoise, en commençant à la
même Riviere de l'Artibonite.

Dans les promenades que nous fîmes
à une ou deux lieües aux environs du
Bourg, nous remarquâmes de très-belles
terres & profondes, un pais beau, &
agréable, & qui paroissoit d'un très-
grand rapport. On commençoit à éta-
blir beaucoup de Sucrieries, au lieu de
l'Indigo qu'on y avoit cultivé jusqu'a-
lors. Les Religieux de la Charité com-
mençoient une Habitation auprès du
nouvel Hôpital qu'ils faisoient bâtir
dans un fort bel endroit, en bon air,
& situé d'une maniere à jouir d'une vûe
charmante.

1701.
de S. Do-
mingue.

1701. Le Pere Capucin Curé du Bourg à qui j'avois fait dire, que j'aurois soin de sa Paroisse jusqu'à notre départ, ne revint chez lui que le Jeudy après midi. Il vint nous voir, & nous engagea d'aller souper chez lui.

C H A P I T R E V.

Description du Quartier & du Fort de Port-Paix, & du reste de la Côte jusqu'à Léogane.

LE Vendredy 7 Janvier nous nous embarquâmes sur un Vaisseau Nantois qui alloit à Léogane. On commençoit dès-lors à faire ce chemin par terre; mais peu de gens l'entreprenoient, quoique beaucoup plus court, n'y ayant que quatre-vingt lieües ou environ du Cap à Léogane, parce qu'outre sa difficulté, & qu'on étoit obligé de camper à l'air en bien des endroits, on étoit comme assuré d'être toujours volé en passant sur les terres des Espagnols, comme on est obligé de faire. Ce chemin est à présent plus ouvert, & beaucoup de gens aiment mieux le prendre, que de se

rembarquer. On trouve des logemens par tout, excepté en un seul endroit, où l'on est obligé de se faire des ajoupas, ou de tendre ses hamacs à des arbres. Il y a des Canots pour passer la Riviere de l'Artibonite; & on n'a à se garder que des mains des Espagnols, à qui il est aussi naturel de dérober, qu'aux femmes de pleurer quand elles veulent. Voici la route telle qu'elle m'a été donnée par un de nos Missionnaires qui a fait ce chemin plus d'une fois.

Chemini
par terre
du Cap à
Léogane.

Du Cap on va coucher à un endroit appelé la Porte, chez un François, habitant pourtant sur le terrain des Espagnols. On l'appelle Compagnon. Cette traite est d'environ douze lieües.

De la Porte on va à l'Atalaye, gîte Espagnol, & par conséquent mauvais & dangereux, il y a dix-huit lieües. De l'Atalaye au Petit-Fond il y a quinze lieües. On campe en cet endroit, & l'on soupe, si on a eu soin d'apporter des provisions, ou si on a tué du gibier chemin faisant. Du Petit-Fond au Bac de l'Artibonite quatorze lieües.

Du Bac au Cul-de-Sac de Léogane dix-huit lieües.

Du Cul-de-Sac à Léogane dix lieües, ce qui fait quatre-vingt cinq lieües ou environ.

1701. Le chemin n'étoit pas alors assez pratiqué, pour nous donner envie d'y passer ; nous partîmes donc dans ce Vaisseau de Nantes un peu après midi. Le Capitaine étoit plus poli que ne le sont pour l'ordinaire les gens de mer de ce pais-là, nous eûmes sujet d'en être contents. Comme nous rangions la Côte d'aussi près qu'il étoit possible, à cause de quelques Forbans, dont on nous avoit avertis de nous garder, nous eûmes toute la commodité de la considérer. Elle est haute presque par tout, avec de grands enfoncemens dans les terres comme des Ports naturels, dont le plus considérable s'appelle le Port Margot ; il est situé à quelques lieues sous le vent du Cap.

Port^{us}
Paix. Nous arrivâmes le Samedi au soir au Port Paix. Cet endroit étoit autrefois le plus considérable de toute la partie Françoisé. C'est le premier lieu dont les François se sont emparés dans l'Isle de S. Domingue, après s'être établis dans celle de la Tortuë, comme je l'ai dit dans la Préface de ma premiere Partie. C'étoit aussi la demeure du Gouverneur avant que le Fort eût été abandonné, & le Bourg ruiné pendant la Guerre de 1688.

Ce Port n'est qu'une grande Ance en forme de Croissant, couverte du côté du Nord par l'Isle de la Tortuë, qui en est éloignée d'environ deux lieües. L'ancrage y est assez bon. On dit que la passe de l'Ouest est dangereuse, quand le vent vient du Nord ou du Nord-Ouest.

701.

Isle de la
Tortuë.

L'Isle de la Tortuë étoit entierement déserte. Tous les Habitans qui y étoient autrefois sont passés depuis longtems à la Grande Terre, c'est ainsi qu'on nomme S. Domingue par rapport à la Tortuë, qui autant que j'en ai pû juger à la vûë, n'a pas plus de cinq à six lieües de large. J'avois fort envie d'y aller, pour voir les restes du Fort de la Roche, dont le Pere du Tertre a parlé dans son Histoire, & dont on a donné une description dans celle des Boucaniers : mais il étoit défendu d'y passer sous quelque prétexte que ce pût être, de peur qu'on ne détruisît les bêtes qu'on y avoit mis pour multiplier, & dont on vouloit se servir pour la nourriture des Ouvriers, lorsqu'on feroit travailler à rétablir le Fort.

Nous nous logeâmes dans un Cabaret à trente sols par repas, aimant mieux soutenir cette dépense pendant que no-

1701. — tre Vaisseau feroit son Commerce, que d'être à charge à quelques Habitans qui nous avoient offert leurs maisons de fort bonne grace, qui d'ailleurs étoient éloignés de la mer.

Bourg de
Port
Paix.

Autant que j'en pus juger par les mazu- res, & par les solages des maisons qui avoient été brûlées pendant la Guerre, ce Bourg avoit été considérable & bien bâti. Il n'étoit point encore rétabli. Il n'y avoit pas plus de vingt maisons sur pied, toutes de fourches en terre, & couvertes de taches. L'Eglise étoit de charpente palissadée de planches, couverte d'essentes, & infiniment plus propre que celle du Cap. C'étoit un Prêtre Séculier qui la desservoit, quoiqu'elle fût de la Jurisdiction des Capucins. Mais comme ils manquoient de Religieux, on prenoit des Ecclésiastiques tels qu'on les pouvoit trouver; & cela n'empêchoit pas qu'il n'y eût encore bien des Paroisses vacantes, à cause que le mauvais air, le mal de Siam, & les fièvres pourprées & malignes n'épargnoient pas plus les Pasteurs que les autres. Ce même Ecclésiastique desservoit encore une Paroisse à trois lieues de-là, appelée Saint Louis.

Le Marguillier l'envoia avertir que nous dirions la Messe au Bourg, afin

qu'il ne se donnât pas la peine de revenir de si loin pour la dire, ce qu'il ne pouvoit faire sans s'incommoder beaucoup, parce qu'il faisoit ordinairement tout ce chemin à pied.

Il nous vint voir le Lundy matin, & nous fit beaucoup de remerciemens du soin que nous avions eu de sa Paroisse, le jour précédent. J'avois chanté la Messe, fait le Prône, & l'exposition de l'Evangile. Nous avions chanté Vêpres, & j'avois fait le Catéchisme aux enfans & aux Negres. Ce bon Prêtre étoit Basque, fort homme de bien. Il s'étoit mis en tête de se faire une Habitation pour se retirer quand les Capucins auroient des Religieux pour remplir leurs Paroisses. Mais il avoit si mal choisi son terrain, que je crois qu'il avoit pris le plus mauvais qui fût dans tout le Quartier. Il s'étoit associé avec un pauvre garçon, qui étoit déjà à moitié hydropique, & ils travailloient tous deux à l'envi à se creuser une fosse, plutôt qu'à se faire un établissement. Les Habitans me prièrent de lui en parler; j'allai pour cet effet voir ce vénérable défriché, qui étoit environ à cinq quarts de lieüe du Bourg, dans des ravinages où il n'y avoit de bon que beaucoup d'eau & de bigaille, c'est-

Prêtre
Séculier
Curé du
Port-
Pait.

à dire, de moustiques & de marins-
 1701. gouins, & de quoi planter des Bananiers. Je lui en dis ma pensée, mais fort inutilement. Rien ne fut capable de le persuader de prendre un autre terrain, de sorte que je fus obligé de le laisser en repos, ne doutant pas que les deux Ouvriers ne fussent bien-tôt la proie de leur travail.

Maison
 du Curé
 de Port-
 Paix.

Nous ne manquâmes pas de lui aller rendre sa visite. Sa maison étoit sur le bord du ruisseau, qui passe derriere le Bourg, placée à merveille pour être mangé des maringouins, la plus simple, & la plus mauvaise qui fût je croi à dix lieües aux environs. Elle étoit partagée en deux chambres par une clôture de Roseaux, une Chevre & ses deux enfans, avec son associé occupoient la premiere, qui servoit encore de cuisine; & il occupoit la seconde, qu'il pouvoit librement laisser ouverte sans craindre les voleurs, car il n'y avoit que son hamac qu'il emportoit apparemment avec lui, quand il alloit travailler à son défriché, un méchant coffre, & une planche sur laquelle étoit son Bréviaire, avec quelques pots de terre, & des coüis. Je n'ai jamais vû une pauvreté semblable; tous les Habitans en étoient dans l'éton-

nement, & ne pouvoient comprendre qu'un homme qui n'étoit point du tout débauché, ni au vin, ni au jeu, ni à aucune autre chose, qui n'avoit point de pauvres à entretenir, & qui jouïssoit de plus de sept cens écus de revenu pour les deux Paroisses qu'il desservoit, fût si mal accommodé, & toujours de l'avant de sa Pension.

Nous passâmes le tems que nous fûmes obligés de demeurer au Port-Paix à faire des visites, & à en recevoir. Un Officier de Milice du Quartier me conduisit au Fort; il étoit alors sans Officiers & sans Garnison.

Il est situé sur une hauteur, qui peut avoir environ quatre cent cinquante pas de long, sur cent cinquante à deux cens pas de large. Le côté du Nord regarde la mer qui bat au pied de son escarpe, qui naturellement est inaccessible de ce côté-là. La pointe de l'Est regarde le Bourg; elle est couverte d'un Bastion, & d'un demi Bastion, avec un fossé, & un chemin couvert palissadé. Le côté du Sud a des redans & des plateformes aussi bien que le côté, ou la pointe de l'Ouest. L'angle qui joint ces deux côtés étoit couvert d'un Bastion, que les Batteries des ennemis avoient éboulé. Ce Fort est

Fort de
Port-
Paix.

1701. — élevé de quinze à dix-huit toises au dessus du terrain où le Bourg est bâti, & tout le côté du Sud & de l'Ouest jusqu'à la mer, est environné d'une savanne de cinq à six cens pas de large, qui se termine à une côte de la même hauteur à peu près que celle où le Fort est situé. De l'autre côté du Bourg, & sur la pointe de l'Est qui forme l'Ance ou le Port, il y a une hauteur qui commande le Fort, mais qui en est éloignée de plus de huit à neuf cens pas.

Toute l'enceinte du Fort est de bonne maçonnerie, & fort entiere, n'y ayant de ruiné que le Bastion du Sud-Ouest & la maison du Gouverneur. C'étoit un ouvrage de M. de Cussy, qu'on peut regarder comme le pere, & le fondateur de la Colonie Françoisse de Saint Domingue, quoiqu'il n'ait pas été le premier qui ait porté le titre de Gouverneur. Cette maison étoit située à la gauche de l'entrée de la Forteresse, dans une très-belle situation. Elle étoit en plateforme, grande, & si solidement bâtie, que les Ennemis avoient été obligés de la miner pour la détruire. Il y avoit encore quantité de poutres, de solives, & d'autres bois entremêlés dans les ruines. Il ne coûteroit pas beaucoup

coup à la rétablir, & elle le mérite bien ;
mais les intérêts de ceux qui font tra- 1701.
vailler pour le Roi, ou pour le Public
dans ces Pais éloignés ne s'accoutument
pas avec l'économie qu'on pourroit
avoir dans ces sortes d'Ouvrages, &
c'est ce qui empêche souvent les Minis-
tres de les entreprendre. On voit autour
de cette maison beaucoup de ruines de
bâtimens, comme de Magasins, Offices,
& autres dépendances d'une maison de
conséquence : il y en a même encore
quelques-uns qui étoient debout, & tout
entiers. Le côté du Fort qui regarde la
mer étoit rempli de bâtimens, qui
étoient selon les apparences les loge-
mens de la Garnison, & des Officiers,
qui pour la plûpart étoient encore en
assez bon état, un d'eux servoit de pri-
son. L'espace entre ces derniers bâti-
mens & la maison du Gouverneur ser-
voit de Place d'armes. Les Corps de
Garde des deux côtés de la Porte, & le
Pont levis étoient tout entiers. La poin-
te du Fort du côté de l'Ouest étoit occu-
pée par un jardin, qui avoit été très-
beau, & qui bien que négligé depuis
tant d'années, étoit encore le plus beau
que j'eusse vû en Amérique.

Ce Fort fut attaqué par les Espagnols *Attaque*

1701.

& prise
de ce
Fort par
les Espa-
gnols &
les An-
glois.

& les Anglois unis ensemble pendant la Guerre de 1688. Ils avoient, selon ce que me dit cet Officier avec lequel j'étois, trois Batteries. Celle qui étoit à la pointe de l'Est tiroit dans le Fort qu'elle découvroit beaucoup; mais comme elle étoit fort éloignée, & que nos meilleures pieces de Canon étoient de ce côté-là pour défendre la Rade, elle ne fit pas grand mal, & fut bientôt démontée. Les deux autres étoient sur la Côte qui regarde le côté du Sud de la Forteresse. La plus voisine du Bourg, tiroit sur la maison du Gouverneur, qu'on regardoit comme le Donjon. L'autre qui étoit éloignée d'environ deux cens pas de celle-là battoit en breche le Bastion de l'angle du Sud-Ouest. Après qu'ils eurent consommé bien de la poudre & des boulets, ils vinrent enfin à bout de faire une breche considérable au pied de ce Bastion, & même de le faire ébouler; sans que nos gens plus sçavans dans l'art de prendre les Places que les défendre, se missent en devoir de faire ni épaulement, ni fossé, ni retranchement derrière cette breche. La consternation se mit parmi eux dès qu'ils virent ce bastion renversé, & ils prirent la plus déraisonnable de toutes les réso-

lutions, qui fut d'abandonner le Fort, & de se sauver du côté de l'Ouest, vers un endroit qu'on nomme les trois Rivieres. 1701.

Cette résolution fut si peu secrete, que les Ennemis la scurent presque aussitôt qu'elle fut prise. Ils se mirent en embuscade dans le chemin que nos gens devoient tenir pour se retirer. Mais ils firent une faute qui nous sauva, qui fut de se mettre en haye des deux côtés d'un chemin large qui est entre de grands arbres qui regnent jusqu'à la premiere des trois rivieres que nos gens devoient passer.

Nos gens donnerent comme des étourdis dans l'embuscade, sans avoir eu la précaution de faire reconnoître le Pais avant de s'y engager. Ils essuyèrent d'abord les décharges des Ennemis qui se presserent trop de les attaquer. Ils y répondirent en vrais braves, & avec un succès merveilleux; ce qui ayant mis la confusion parmi les Espagnols & les Anglois qui se tuoient les uns les autres sans se connoître, parce que la nuit étoit fort obscure, presque tous nos gens s'échaperent. Il y en eut pourtant quelques uns tués & pris; mais la perte des Ennemis fut très-considérable. Ils eurent cependant la gloire d'entrer dans

le Fort : ils firent sauter le Donjon ; & après avoir enlevé le Canon , les Munitions , & ce qu'ils trouverent de meilleur , ils l'abandonnerent sans faire aucun autre dommage au reste des Fortifications. Cet endroit étoit trop éloigné des Quartiers habités par les Espagnols , qui sont en très-petit nombre dans l'Isle , pour qu'ils le pussent conserver , & ils n'avoient garde de souffrir que les Anglois s'y établissent , & si fortifiassent , parce qu'ils haïssent , & craignent leur voisinage , autant pour le moins que celui des François , & peut-être plus.

Il est aisé de voir par ce que je viens de dire de la situation de ce Fort , qu'il étoit impossible que les Ennemis le prissent , si nos gens ne l'eussent pas abandonné. Car quand on supposeroit que la brèche eût été beaucoup plus grande qu'elle n'étoit , il étoit impossible aux Ennemis d'y donner l'assaut ; ils n'avoient aucun boyau dans toute la savanne , pour les conduire au pied de la hauteur , sur laquelle le Fort est situé , il auroit fallu qu'ils eussent fait cinq à six cens pas tout à découvert , & qu'ils eussent défilé devant nos gens avant d'arriver au pied de cette hauteur , qui est si considé-

Les Espagnols abandonnent le Fort sans le ruiner.

rable, si difficile, & si escarpée, qu'ayant voulu par plaisir descendre par cette brèche, je pensai vingt fois me rompre le col; & j'eus toutes les peines du monde à remonter en grim pant, & en m'attachant aux plantes, aux racines & aux pierres que je ren cont rois. 1701.

Cet exemple fait voir combien il est nécessaire de mettre dans les Places des Officiers de service & d'expérience, avec des Soldats agguerris. Car il est constant que s'il y avoit eu seulement deux cens bons hommes, avec des Officiers qui eussent sçu leur métier, ils auroient laissé les Espagnols & les Anglois se morfondre devant le Fort, & consumer leurs Munitions, sans pouvoir s'en emparer. Nos Habitans sont excellens pour aller à un abordage, ou pour escalader une Place, se batte en rase Campagne, ou dans des défilés; mais se voyent-ils enfermés dans des murailles, ce n'est plus leur affaire, ce ne sont plus les mêmes hommes, il ne faut plus compter sur eux.

Un des Habitans du Bourg nous pria à souper avec quelques autres de ses amis. Nous fûmes assez surpris que ce ne fût pas dans sa maison qu'il nous traitât, mais dans la nôtre, c'est-à-dire,

— dans notre Hôtellerie. On nous dit ,
 1701. que c'étoit la coutume du Quartier depuis la Guerre. Nous approuvâmes cette coutume , parce qu'elle nous exempta de sortir de chez nous.

Nous passâmes tout le Mardy à nous promener aux environs du Bourg. Nous fûmes voir une grande plaine , qui est au-delà de la Riviere que nos gens passerent en abandonnant le Fort , où il y auroit de quoi faire les plus beaux établissemens du monde. C'est un país uni , bien arrosé , & qui nous parut d'une très-bonne terre , surtout pour le Sucre , qui n'a pas besoin d'un terrain extrêmement gras.

Cap S. Nicolas. Nous partîmes du Port-Paix le Mercredi matin 12 Janvier. Le Jeudy à midi nous nous trouvâmes au Cap S. Nicolas , par le travers d'une pointe plate , qu'on appelle le Moule , ou plus correctement le Mole. On prétend qu'il y a des mines d'argent en cet endroit. C'est un país sec , aride , & assez propre pour la production de ce métal & de l'or , qui ne naissent jamais dans de bonnes terres. Il y a à côté une Ance profonde , & bien couverte comme un Port naturel , qui est la retraite des Corsaires en tems de Guerre , & des Forbans en tems de Paix.

On appelle Forbans ceux qui courent les mers sans Commission. Ce sont à proprement parler des Voleurs publics, qui pillent indifféremment toutes les Nations, & qui pour n'être pas découverts coulent à fond les Bâtimens après les avoir pillés, & avoir égorgé ou jetté à la mer ceux des Equipages, qui n'ont pas voulu prendre parti avec eux.

1701.
Ce que
c'est que
Forbans,

Le nom de Forbans vient de Forbanis, qui est un vieux terme François, qui signifie bannis ou chassés hors de l'Etat. Les Italiens les appellent Bandis, du mot *Bando*, qui signifie un Edit ou Sentence qui les exile, & chasse d'un Etat sous telle peine.

Les Forbans sont pour l'ordinaire des Flibustiers ou Corsaires, qui s'étant accoutumés à cette vie libertine pendant une Guerre, où ils avoient Commission de leur Souverain, pour courir sur les Ennemis de l'Etat, ne peuvent se résoudre à retourner au travail quand la Paix est faite, & continuent de faire la course aux dépens de qui il appartient. Leur rencontre est à craindre, surtout si ce sont des Espagnols, parce que la plupart n'étant que des Mulâtres, gens cruels & sans raison, il est rare qu'ils fassent quartier à personne. Il y a bien

— moins de risques à tomber entre les
 1701. mains des François ou des Anglois : ils
 sont plus humains, & plus traitables :
 & pourvû qu'on puisse échaper leur
 première fureur, on compose avec eux,
 & on se tite d'affaire.

Ces sortes de gens portent leur Sentence avec eux. Quiconque les prend est en droit de les faire pendre sur le champ au bout des vergues, ou de les jeter à la mer. On en réserve seulement deux ou trois pour servir de témoins, pour l'adjudication du Bâtiment, dans lequel on les a pris, après quoi ils sont traités comme leurs camarades l'ont été. Nous n'étions pas sans crainte de rencontrer quelques-uns de ces Messieurs: car nous scävions qu'il y en avoit qui rôdoient sur la Côte, où ils avoient déjà pris quelques Bâtimens. Mais comme nous scävions que c'étoient des François, nous espérons en connoître une partie, & en être quittes pour quelques pieces d'eau-de-vie, dont notre Vaisseau avoit une partie considérable.

C'est à cette pointe ou mole que commence cette grande Baye de plus de quarante lieües d'ouverture, jusqu'au Cap de Dona Maria, & de près de cent lieües de circuit, dont le plus profond enfon-

cement s'appelle le Cul-de-Sac de Léogane. Il y a dans cette Baye plusieurs Isles désertes, dont la plus grande se nomme la Gonave. Nous en passâmes à une assez bonne distance, pour éviter les bancs dangereux qui l'environnent en beaucoup d'endroits. Elle me parut à la vûe de sept à huit lieües de longueur. Elle manque absolument d'eau douce ; du reste elle est très-habitable, la terre y est bonne, & l'air plus pur qu'à la grande Terre.

1701.
Isle de la
Gonave.

Nous arrivâmes le Samedi un peu avant minuit à la Rade du Bourg de la petite Riviere, qui est dans le grand Quartier, qu'on appelle la Principauté de Léogane. Comme c'étoit une heure indûë, nous passâmes le reste de la nuit dans le Vaisseau. On compte soixante & dix-sept lieües du Cap jusqu'à la petite Riviere, supposé qu'on aille de la pointe ou Cap S. Nicolas à la petite Riviere en droite ligne, & comme cela n'est pas possible, il faut en compter près de cent.

1701.

C H A P I T R E V I.

Description du Quartier de la petite Riviere.

LE Dimanche 16 Janvier nous payâmes le Capitaine Nantois qui nous avoit conduit, dont nous avions été fort contents, & nous descendîmes à terre. Nos Religieux qui avoient appris, je ne sçai par quelle voie, notre arrivée au Cap, ne douterent point que nous ne fussions dans le Vaisseau que l'on vit le matin mouillé à la Rade. En effet, nous trouvâmes le Pere Bedarides, qui nous attendoit au bord de la mer.

J'avois entendu dire tant de belles choses de ce Quartier, que je fus surpris, que l'idée que je m'en étois formée se trouvât si éloignée de ce que je trouvais en mettant pied à terre.

Le Bourg de la petite Riviere tout couvert de paletuviers.

Le Bourg de la petite Riviere devant lequel notre Vaisseau étoit mouillé, ne se monroit que quand on étoit au milieu d'une rië très-large & assez courte, qui en faisoit alors plus des trois quarts. Il étoit couvert par des mangles ou pa-

letuviers, qu'on avoit laissés sur les bords
de la mer, dans lesquels on n'avoit fait
qu'une très-petite ouverture. 1701.

Les Habitans prétendent avoir agi
en cela, en fins politiques, & avoir imi-
té de fort près la maniere dont les Espa-
gnols se servent, pour rendre leur país
le plus inaccessible qu'ils peuvent aux
Flibustiers, dont le métier est d'aller
continuellement troubler la tranquillité
de leur repos. Mais outre qu'ils font
tort par cette conduite à la valeur Fran-
çoise, ne sçavent-ils pas par leur expé-
rience combien de fois ils ont pillé les
Espagnols malgré le secours de ces raques
de bois. Il me semble encore qu'ils ne
devroient pas les imiter aux dépens de
leur santé, qui est très-souvent attaquée
par des maladies dangereuses, qui vien-
nent presque toutes de la corruption de
l'air, & des eaux croupissantes, qui s'a-
massent dans ces bois. On peut dire,
que s'ils en retirent quelque avantage,
c'est que ces marécages couverts entretien-
nent un nombre infini de mousti-
ques, maringoins, vareurs & autres bi-
gailles, qui dévorent ceux qui sont à
leur portée le jour & la nuit, ce qui
peut épargner aux Chirurgiens la peine
de les saigner. Ils devroient plutôt faire

Incom-
modité
des mar-
gles.

1701. ce qu'on fait dans les autres Isles, où les bords de la mer étant bien défrichés, les eaux ne trouvent rien qui les arrête, & qui contribue à leur corruption; & les vents de terre & de mer, qui se succèdent régulièrement les uns aux autres, balayent, pour ainsi parler, & emportent toutes les exhalaisons qui proviennent des terres nouvellement découvertes, & mises en œuvre, qui ne peuvent manquer d'être mauvaises. Ce seroit assurément un moïen efficace, pour rendre le pais plus sain, & dont tous ceux qui ont quelque connoissance dans la Medecine tomberont aisément d'accord.

Il ne seroit pas difficile d'égaliser par d'autres moyens la défense & la sûreté qu'on prétend trouver en laissant les bords de la mer couverts de paletuviers. Il n'y auroit qu'à planter plusieurs rangs de raquettes, elles feroient un meilleur effet sans produire le même inconvénient. Je parlerai amplement de cette plante dans un autre endroit. Ou si le terrain n'y étoit pas propre, on pourroit mettre plusieurs rangs de citroniers les uns devant les autres à une distance raisonnable des endroits jusqu'auxquels la mer peut venir dans son plus grand

Hayes vi.
ves &
basses
qu'on
pourroit
mettre
en la pla-
ce de pa-
letuvier.

Aux. On pourroit même les planter en forme de redans, & les tenir à telle hauteur, qu'on pût faire un parapet dans les angles faillans derrière le dernier rang, pour pouvoir découvrir par dessus. Car quoique les seules raquettes ou les citronniers ne puissent pas garantir du coup de fusil ceux qui seroient derrière, il est au moins très-sûr qu'ils les empêcheront d'être forcés, & qu'ils feront le même effet que les mangles, sans causer le même inconvénient, sans occuper tant de terrain, & sans empêcher l'action des vents.

Les maisons du Bourg étoient la plupart de fourches en terre, couvertes de taches. Il y en avoit quelques-unes de charpente à deux étages, couvertes d'essentes ou de bardeau. Toutes ces maisons au nombre d'environ soixante étoient occupées par des Marchands, par quelques Ouvriers en très-petit nombre, & par beaucoup de Cabarets. Le reste servoit de Magasins où les Habitans mettoient leurs Sucres & autres marchandises, en attendant la vente ou l'embarquement. Tel étoit le Bourg de la petite Riviere au mois de Janvier 1701.

Bourg de
la petite
Riviere.

L'Eglise Paroissiale étoit éloignée du Bourg de

Eglise de

——— Bourg d'environ deux cens pas, si cou-
 1701. verte & si cachée dans les halliers, que
 la petite nous eûmes de la peine à la trouver. Le
 Riviere. Cimetiere au milieu duquel elle étoit,
 n'avoit ni muraille ni clôture. C'étoit
 une Forêt épaisse de toutes sortes de
 broussailles, où il falloit faire un nou-
 veau défriché chaque fois qu'on y devoit
 enterrer quelqu'un. Cette Eglise étoit
 de fourches en terre, couverte de tête
 de Canes, pallissadée jusqu'aux deux
 tiers de sa longueur de palmistes refen-
 dus. Le reste étoit tout ouvert, & par
 conséquent sans porte ni fenêtres. Une
 clôture de palmistes faisoit une sépara-
 tion qui appuyoit l'Autel, derriere le-
 quel étoit une espece de petite chambre
 sans porte ni fenêtres, qui tenoit lieu de
 Sacristie. Nous y entrâmes, & n'y trou-
 vâmes autre chose qu'une méchante ta-
 ble, & un mauvais coffre de bord, c'est-
 à-dire, un de ces coffres, que les Mate-
 lots portent dans les Vaisseaux, plus lar-
 ge au fond qu'au dessus, qui étoit cou-
 vert d'un morceau de toile gaudronnée.
 La clef de ce coffre étoit attachée avec
 une éguillette d'écorce à un poteau. Nous
 l'ouvrîmes, & nous y trouvâmes les or-
 nemens de l'Eglise, qui pouvoient dis-
 puter le pas à tous les plus sales, les plus

déchirés, & les plus indignement traités qui fussent au monde.

1701.

La parure de l'Autel consistoit en trois ou quatre couvertures ci-devant de toile peinte, moitié attachées, moitié pendantes, qui servoient à empêcher le vent lorsqu'il n'étoit guères fort. Une Image de papier étoit attachée au milieu à peu près de cette tenture, & quatre Chandeliers d'étain, petits, sales & dépareillés, étoient des deux côtés d'une petite armoire, qui occupoit le milieu de l'Autel, & qui servoit de Tabernacle, au-dessus duquel il y avoit un petit Crucifix de léton tout disloqué.

Le reste de l'Eglise répondoit parfaitement à ce que je viens de décrire, tant pour la pauvreté, que pour la malpropreté. Je n'ai pas vû l'Etable de Bethléem où notre Sauveur a voulu naître, je sçai qu'elle étoit pauvre; mais je doute qu'elle fût aussi mal-propre, & j'ai lieu de croire, que depuis qu'il en est sorti, il n'a jamais eu de maison plus sale & plus en désordre que celle de la petite Riviere; celle du Cap étoit un exemple de propreté en comparaison.

Nous en fûmes si fort scandalisés, que notre Supérieur général entra dans une sainte colere, & commença à faire

— une mercuriale très-vive au pauvre Pere
 1701. Bedarides, qui étoit venu nous recevoir. Celui-ci lui répondit, que ce n'étoit pas sa Paroisse, qu'il ne s'y trouvoit que par accident, parce que le Supérieur de la Mission, qui en étoit Curé, ayant des affaires au Quartier qu'il desservoit, l'avoit prié de venir tenir sa place pour ce jour-là. Cette raison étoit bonne, & satisfit notre Supérieur. Il envoya chercher des Negres, & fit netoyer l'Eglise & les environs autant que la solemnité du jour, & du tems le pûrent permettre. Il nous obligea le Pere Bedarides & moi de dire la Messe, se réservant pour lui la Messe Paroissiale, afin de pouvoir parler au Peuple sur l'état de leur Eglise. Nous consommâmes les particules consacrées, qui étoient dans le Ciboire, & il fut résolu, qu'on n'y garderoit plus le Saint Sacrement jusqu'à ce que l'Eglise fût dans un état plus sûr, plus décent, & plus convenable à la grandeur de Dieu qu'on y adoroit.

Les Habitans s'étant rendus à l'Eglise à l'heure de la Messe, furent surpris de la Harangue que notre Supérieur général leur fit : car il les menaça d'interdire leur Eglise. Cependant il les tourna si à propos, qu'à la fin du service, ils pro-

mirent de se cottiser pour faire une Eglise neuve & plus décente, & qu'en attendant ils feroient travailler dès le lendemain à mettre celle-ci dans le meilleur état qu'il se pourroit. 1701.

L'Habitation que nos Peres avoient achetée depuis qu'on avoit transporté la Colonie de Sainte Croix à S. Domingue, étoit dans cette Paroisse, à côté de certaines terres, qui étoient affectées à la maison Curiale. C'étoit-là où l'on avoit apporté les Negres & tout l'attirail de la Sucrierie que nous avons à Sainte Croix. Mais nos Peres avoient été si mal avisés, qu'au lieu de commencer une Sucrierie aussi tôt qu'ils furent arrivés, ils vendirent les chaudières & tout l'équipage du moulin, & peu s'en fallut qu'ils ne vendissent aussi les Esclaves, sous prétexte qu'ils n'avoient pas de terre pour les occuper, comme si la terre pouvoit manquer à S. Domingue ou par achat, ou par concession. Ils reconnurent enfin la faute qu'ils avoient faite, & acheterent le terrain où nous trouvâmes leur Sucrierie, dont il fallut que la Mission de la Guadeloupe payât la plus grande partie. Ils acheterent aussi des chaudières, & le reste de l'équipage d'une Sucrierie bien plus chere-

ment qu'ils n'avoient vendu le leur : il
 1701. y avoit un an & demi qu'ils avoient
 commencé à faire du Sucre sur cette
 nouvelle Habitation , qui étoit éloignée
 du Bourg & de l'Eglise d'environ fix à
 sept cens pas.

Portrait
 du Supé-
 rieur de
 S. Do-
 mingue.

Le Supérieur de notre Mission de S.
 Domingue étoit un Religieux du Con-
 vent de Limoges , nommé le Pere Na-
 vieres. C'étoit un homme de trente-huit
 à quarante ans , fort agissant , & qui
 avoit un talent extraordinaire pour se
 fatiguer beaucoup , sans rien avancer ;
 excellent Religieux pour demeurer dans
 un Cloître , mais le plus inepte pour les
 choses du dehors , le plus grand dissipa-
 teur de biens & du plus mauvais ordre
 dans ses affaires , que j'aye jamais connu.
 C'étoit-là le fondement des plaintes que
 les Religieux avoient faites contre lui ,
 & le sujet de notre voïage , & de ma
 commission. Car pour tout le reste , il
 étoit irréprochable , sa vie & ses mœurs
 étoient hors d'atteinte , & je ne reçûs
 pas la moindre plainte contre lui , ex-
 cepté sur ce que je viens de dire.

Il s'étoit avisé de louer nos Negres
 & notre Sucrierie à un de nos voisins
 appelé le sieur de Laye , pour la som-
 me de dix mille francs par an , dans le

Vems qu'il pouvoit faire du Sucre pour plus de cent mille livres, & il ne s'étoit pas contenté de faire ce mauvais marché, contre le gré de tous les autres Religieux, mais il avoit compris dans ce Bail les terres de la Paroisse avec la maison Curiale & toutes ses dépendances; de sorte que nous le trouvâmes logé par emprunt dans une des cases du sieur de Laye, dont on pouvoit le mettre dehors à chaque moment, sans autre ressource que de bâtir, ou de louer une maison dans le Bourg.

1701.

Nous trouvâmes cette maison très-mauvaise, & d'une mal-propreté à faire peur. Il y avoit un Religieux de la Province de Gascogne, nommé la Jeunie, qui étoit depuis quelques mois à Saint Domingue, & n'étoit pas encore relevé d'une grande maladie, qui l'avoit réduit à l'extrémité. Le P. Navieres arriva lorsque nous étions prêts de nous mettre à table. Le P. Bedarides l'avoit envoyé avertir de notre arrivée, & il avoit appris en chemin ce qui s'étoit passé à l'Eglise, de sorte qu'il parut fort décontenancé en faisant son compliment à notre Supérieur général.

Dès que nous eûmes dîné, le P. Supérieur général, fit lire la Patente, par

laquelle il m'instituoit Commissaire & Vifiteur de la Mission, avec les pouvoirs les plus amples que je pouvois fouhaiter. Il ordonna aux Religieux de me reconnoître en cette qualité, & aussi-tôt il monta à cheval pour s'en aller au Quartier de l'Esterre à trois lieües de la petite Riviere, où il avoit résolu de demeurer pendant que j'exécuterois ma Commission. Il étoit du devoir du Pere Bedarides d'accompagner le Supérieur général qui s'en alloit à sa maison, mais il resta avec moi, pour être présent à ce que j'allois commencer en vertu de mes pouvoirs.

Après les cérémonies ordinaires, je donnai cinq jours au P. Navieres, pour préparer ses comptes, & pour me fournir un état des dettes actives & passives de la maison. Je lui laissai aussi un mémoire des faits sur lesquels je voulois être instruit, & je partis avec le Pere Bedarides pour aller à l'Esterre joindre notre Supérieur général, avec lequel je devois demeurer.

L'Auteur
est nom-
mé Com-
missaire
& Vifi-
teur.

CHAPITRE VII.

*Description du Quartier de l'Esterre.
Mariage d'un Gentilhomme Gascon.*

L'Esterre est un Bourg à trois lieues de la petite Rivierre. Si j'avois été mécontent de celui où nous mêmes pied à terre, de son Eglise Paroissiale, & de la maison du Curé, je fus en échange bien satisfait de celui-ci, & de la beauté des terres & des chemins, par lesquels nous passâmes pour y arriver. Il me sembloit être dans les grandes routes du Parc de Versailles. Ce sont des chemins de six à sept toises de large, tirés au cordeau, dont les côtés sont bordés de plusieurs rangs de citronniers plantés en hayes, qui font une épaisseur de trois à quatre pieds, sur six à sept pieds de hauteur, taillés par les côtés & par le dessus, comme on taille le bois, ou la charmille; ce qui les rend si forts & si épais, qu'ils sont impénétrables à toutes sortes d'efforts. Les maisons & Habitations que l'on trouve le long de ces magnifiques chemins, ont de belles avenues, de grands arbres,

Beauté
des che-
mins de
l'Esterre,

— chènes, ou ormes, plantés à la ligne ;
1701. & entretenus avec soin : & quoique les
maisons qui terminent ces avenues ,
n'ayent rien de grand , ni de superbe
pour la matiere , & pour l'architecture ,
elles ne laissent pas de plaire beaucoup ,
parce qu'elles ont du bon goût , & quel-
que chose de nos maisons de Noblesse
de France.

Le terrain est tout plat , & uni , la
terre est grasse , bonne & profonde ; &
comme nous étions alors dans la plus
belle saison de l'année , on ne pouvoit
souhaiter un plus beau tems , ni de plus
beaux chemins , pour voir avec plaisir
ce beau país.

Le Bourg de l'Esterre étoit bien plus
considerable que celui de la petite Ri-
viere. La plûpart des maisons étoient
de charpente à deux étages , bien prises,
palissadées de planches , couvertes d'es-
sentes , occupées par de riches Mar-
chands , bon nombre d'Ouvriers , de
Cabarets , de Magasins pour les Habi-
tans , qui composoient plusieurs rues
droites , larges , & bien percées ; en un
mot , tout se ressentoit de la politesse du
Quartier , qui est celui du beau monde ,
la demeure du Gouverneur , le lieu où
se tient le Conseil , & où les Habitans
sont les plus riches.

L'Eglise Paroissiale n'étoit pas magni-
fique, mais on pouvoit s'en contenter. 1701.
C'étoit un Bâtiment de charpente de
quatre-vingt pieds de long sur trente de
large, dont le comble en enrayeure étoit
propre. Elle étoit planchée tout au
tour avec des balustres & des contre-
vents. La Sacristie étoit propre & bien
rangée, l'Autel bien orné, les bancs à
peu près de même simétrie, & l'espace
qui régnoit entre les bancs, couvert d'un
bon plancher. Il y avoit même une
Chaire pour le Prédicateur. En un mot,
nous trouvâmes toutes choses en bon
état, & le Supérieur Général eut lieu
d'être bien content de l'Eglise & du Cu-
ré, dont tout le monde louoit extrême-
ment le zele, la piété, l'exactitude & le
bon exemple. C'étoit le P. Bedarides qui
desservoit cette Paroisse depuis trois ans
& plus. Cette Eglise étoit un peu hors
du Bourg. La Maison Curiale qui y étoit
jointe, consistoit en un corps de logis
de trente-six pieds de long sur dix-huit
de large, partagé en deux chambres bas-
ses & deux hautes, avec un escalier sous
lequel il y avoit une petite dépense. Le
tout étoit de charpente, bien palissadé
de planches, couvert d'essentes, bien
propre & bien meublé. La cuisine étoit

Eglise de
l'Esterre.

Maison
Curiale.

— au fond de la cour avec le magasin, un
1701. colombier en pied, une Ecurie & une
maison pour la famille des Negres qui
fervoient le Curé. Elle étoit composée
d'un Negre d'environ quarante-cinq ans,
de sa femme à peu près de même âge,
& de deux enfans mâles de quinze à sei-
ze ans. Le derriere de la maison étoit
occupé par un assez grand jardin fort
bien entretenu : le tout aussi bien que le
Cimetiere, étoit renfermé dans une
grande Savanne close de hayes de Ci-
tronniers, qui dépendoit de la Maison
Curiale.

Le lendemain après la Messe nous al-
lâmes saluer M. de Galifet, qui com-
mandoit toute la Colonie en l'absence
de M. du Casse Gouverneur, qui étoit
allé en France. Il demeurôit avec M. de
Paty un des Lieutenans de Roy, dans la
Maison de M. du Casse. Cette Maison
étoit sur une Habitation considérable,
que M. de Paty faisoit valoir en société
avec M. du Casse.

M. du
Casse
Gouver-
neur de
S. Do-
mingue.

M. du Casse que ses services & son
mérite ont élevé à la Charge de Lieute-
nant Général des Armées Navales du
Roi, n'étoit encore alors que Capitai-
ne de Vaisseau, & Gouverneur de la
Tortuë & Côte de S. Domingue. Car

ces Gouverneurs n'ont pas la qualité de Gouverneurs de S. Domingue, peut-être à cause que la partie principale de cette Isle appartient aux Espagnols. Ce Seigneur après avoir acquis de très-grands biens dans ce Gouvernement, à la prise de Cartagene, & dans les deux pillages de la Jamaïque, étoit allé en Cour. On disoit même, qu'il ne retourneroit plus à S. Domingue, ce Gouvernement lui étant alors inutile. L'éclat de sa fortune a attiré à S. Domingue quantité de Basques ses compatriotes; & comme il est naturellement magnifique, généreux, bienfaisant, ils n'ont pas perdu leurs pas, non plus que quantité d'autres qu'il a avancés, & mis en état de pouvoir faire plaisir à d'autres, pourvu qu'ils suivent les exemples qu'il leur a donnés.

M. de Galifet étoit un Gentilhomme Provençal, tout plein d'esprit. Je le connoissois pour l'avoir vû à la Martinique Capitaine d'une Compagnie détachée de la Marine. Il avoit été envoyé vers la fin de 1695. par le Comte de Blenac, pour commander à Sainte Croix après la mort du sieur *** qui en étoit Gouverneur. La Cour le nomma quelque tems après au même Gouvernement.

Il accompagna sa Colonie, quand on
 1701. la transféra à S. Domingue : il fut établi
 M. de Commandant au Cap. Nous avons vû
 Galifet en passant par ce Quartier-là, les grands
 Com- établissemens qu'il y avoit, & quelques-
 mandant uns de ceux qu'il commençoit à y faire,
 au Cap. qui joints au pillage de Cartagene, lui
 ont produit des biens immenses. Comme nous le connoissions parfaitement,
 & que notre Supérieur Général étoit de son País, il nous reçût très-bien, & nous fit un millier, & plus, de civilités, verbales s'entend, ce que je croi devoir remarquer ici, parce qu'il est du devoir d'un Ecrivain de dire les choses comme elles sont, & de conserver religieusement les caracteres des personnes & de leurs País.

Nous ne connoissions point du tout
 M. de Paty, qui étoit un des Lieutenans
 M. de Paty Lieutenant de Roi. de Roi, cependant nous en fûmes très-bien reçûs. C'étoit un homme fort poli & fort obligeant : il étoit du País de M. du Casse qu'il regardoit comme le principal ouvrier de sa fortune, qui étoit déjà fort considérable, & en train de le devenir beaucoup plus.

La Maison de M. du Casse, où ces Messieurs demeuroient, étoit grande & commode, précédée d'une fort belle

avenue. La Salle étoit entourée des portraits des Gouverneurs de Cartagene : c'étoit une partie du pillage de cette Ville, mais ce n'étoit pas la plus précieuse. 1701.

Le Major de Léogane étoit un Créolle de la Guadeloupe, nommé du Clerc, qui depuis s'est rendu fameux par ses entreprises sur les Portugais, & qui a péri enfin à Rio Jeneyro. Son pere, qui avoit servi M. de Baas Gouverneur Général des Isles, avoit eu la Majorité de la Guadeloupe, & avoit ensuite épousé la veuve du sieur du Lion Gouverneur de la même Isle. Il avoit été tué en 1691. lorsque les Anglois attaquoient cette Isle. M. du Cassé, qui avoit été son intime ami, protégeoit le jeune du Clerc, lui avoit fait avoir la Majorité de Léogane, & l'auroit poussé bien plus loin, sans l'accident qui lui arriva à Rio Jeneyro. C'étoit un jeune homme plein de cœur, entreprenant & intrépide : il étoit allé en France avec M. du Cassé. M. de Clerc Major.

Il y avoit encore un autre Lieutenant de Roi qui portoit le nom de du Cassé, quoiqu'il ne fût point parent du Gouverneur. Nous le connoissions, parce qu'il avoit demeuré à la Martinique, où, si je ne me trompe, il s'étoit marié. M. du Cassé Lieutenant de Roi.

Il y avoit encore une Habitation à la
1701. Cabesterre au Quartier du Cul-de-Sac
Français.

Le Gouvernement Politique & Militaire étoit entre les mains de ces Messieurs qui selon les apparences s'en acquittoient bien, puisqu'on n'entendoit pas la moindre plainte contre eux; chose très-rare parmi des Habitans comme ceux de S. Domingue. On doit dire à la louange de M. du Casse, qu'il a été le premier qui a scû réduire les Habitans de la Côte, & les accoûter à l'obéissance, sans leur faire sentir la pesanteur de ce joug. C'est faire son Eloge en peu de mots. Car il falloit avoir son esprit, sa fermeté, ses manieres nobles & généreuses, pour discipliner des gens qui étoient accoûtés à une vie libertine, & indépendante, dont ils avoient passé la plus grande partie dans les bois, ou sur la mer.

La Justice ordinaire étoit administrée par un Juge Royal résident à l'Esterre, comme il y en avoit un au Cap, au Port-Paix & au petit Goave.

Le Conseil Souverain qui jugeoit les Appels de tous ces Juges, se tenoit à l'Esterre, & la plûpart des Conseillers avoient leurs Habitations dans ce Quartier-là.

Le plus ancien Conseiller, qui est ~~_____~~
comme le Président du Conseil, lors- 1701.
qu'il n'y a pas d'Intendant, étoit un
vieux Flibustier, honnête homme, sage M. le
& très-riche, qui depuis nombre d'an- Maire
nées s'étoit retiré de la course, où il Doyen
avoit amassé de l'argent : il s'étoit fait du Con-
une très-belle Habitation où nous allâ- seil.
mes le voir. Il s'appelloit le Maire. Il
étoit fort ami du Pere Bédarides, & en
général, il aimoit tous nos Religieux.
Il étoit parfaitement bien logé, & se
traitoit en grand Seigneur.

Nous vîmes aussi la plûpart des autres
Conseillers de qui nous reçûmes beau-
coup de civilités. Nous n'eussions pas
manqué de rendre nos devoirs même
au Commis Greffier (car dans ce mon- Greffier
de on a besoin de toutes sortes de gens) du Con-
mais il ne logeoit point chez lui depuis seil.
quelque tems. Faute de prison, il étoit
aux fers dans le Corps de Garde, accu-
sé d'avoir voulu forcer une jeune ma-
riée. Comme il s'étoit sauvé de Nan-
tes, où il étoit Procureur, pour le même
crime, & qu'il avoit encore échappé à
la Justice du Cap, pour la même chose,
il étoit à craindre, qu'il ne payât cette
fois toutes les fautes passées, & cela au-
roit été effectivement s'il n'eût trouvé

— le secret de se sauver avec ceux qui
 1701. étoient attachés à la même barre de fer.
 Il faut croire que la délicatesse de sa
 conscience ne lui permettra pas de dé-
 rober à la potence ce qu'il lui doit de-
 puis si long-tems.

Mariage
 d'un
 Gentil-
 homme
 Gascon.

Il y avoit peu de tems quand nous ar-
 rivâmes à S. Domingue, qu'un Gascon
 Gentilhomme, ou soi disant tel, fit vio-
 lence à une femme sans que la Justice y
 pût trouver à redire. On nous en conta
 l'Histoire : elle est trop singuliere pour
 ne la pas rapporter ici comme on nous
 l'a dite. Je n'y mets rien du mien.

Ce galant homme, dont je me dis-
 penserai de dire le nom, ayant entendu
 parler de la générosité de M. du Casse,
 le vint trouver, ne doutant point qu'il
 ne fit pour lui, ce qu'il avoit fait pour
 une infinité d'autres. Il lui fit le com-
 pliment ordinaire, qu'il étoit un Gen-
 tilhomme, qui avoit mangé son bien au
 service du Roi ; mais que n'ayant pas eu
 le bonheur d'être avancé comme il le
 méritoit, & n'étant plus en état de con-
 tinuer de servir, il avoit été obligé de
 quitter la France, & de venir chercher
 fortune. Que le connoissant comme il
 faisoit, il espéroit qu'il lui procureroit
 quelque moyen de se remettre en état de

retourner continuer ses services & sacrifier sa vie pour son Prince.

1701.

M. du Cassé ne manqua pas de lui offrir sa table & sa maison, en attendant qu'il se trouvât quelque occasion de lui rendre service. Il lui dit de voir le pais, & de découvrir ce qui lui pourroit convenir.

Notre Gentilhomme vit quantité d'Habitans qui avoient beaucoup de Negres, & comme la Gascogne est le pais des inventions, plutôt que des Lettres de Change, il proposa à M. du Cassé d'engager tous ces gros Habitans à lui donner, ou à lui prêter chacun un Negre. Car, disoit-il, le travail de leurs Habitations ne sera pas diminué pour un Negre de moins, & quand j'en aurai cinquante ou soixante, je serai en état de faire une bonne Habitation, & de bien rétablir mes affaires.

M. du Cassé qui vouloit se divertir, proposa cet expédient à une grosse compagnie, qui mangeoit chez lui; & n'ayant pas remarqué qu'on fût d'humeur à donner là-dedans, il dit au Gascon, qu'il falloit songer à autre chose, sans se presser pourtant, parce que sa maison étoit toujours à son service; qu'il lui conseilloit seulement de bien

choisir ; & que s'il avoit inclination pour le mariage , un Gentilhomme ne manquoit jamais de trouver des avantages considérables dans le païs.

Cette ouverture plût au Gascon , il se mit en campagne , il chercha ; il découvrit , & résolut de tenter fortune. Il dit à M. du Cassé , qu'il avoit trouvé un nid , que l'Oiseau seroit peut-être difficile à surprendre ; mais que comptant sur sa protection , il espéroit en venir à bout.

Cet oiseau étoit une vieille veuve Dieppoise , qui avoit eu la dépoüille de six ou sept maris ; & son nid étoit une belle Habitation , bien fournie de Nègres , & de tout ce qui peut faire estimer une personne riche. Elle étoit entre l'Ésterre & le petit Cul-de-Sac.

Le Gascon ayant bien médité son dessein , partit revêtu de ses plus beaux habits , monté sur un cheval de M. du Cassé. Il passa devant cette Habitation environ le tems du dîner ; il y entra sous prétexte de se mettre à couvert d'un grain de pluye , il fit son compliment à la vieille d'une manière qui lui fit d'autant plus de plaisir , qu'il y avoit longtemps qu'elle n'avoit entendu rien de si spirituel. Elle le retint à dîner selon la

coûtume. Pendant qu'on fut à table, il ne manqua pas de lui faire sa cour tout de son mieux; & il remarqua avec joye, que ses manieres ne déplaisoient pas à la vieille. Il demanda son cheval quelque tems après qu'on fût sorti de table, & passant à la cuisine sous quelque prétexte, il distribua quelque argent aux Domestiques, qui furent d'abord dans ses intérêts.

La vieille apperçût qu'il oublioit ses bottes en montant à cheval, (car on doit croire qu'il s'étoit fait débouter avant de se mettre à table,) elle l'en fit souvenir; mais il lui répondit qu'il laissoit chez elle bien autre chose que des bottes, & qu'il doutoit qu'il pût jamais le reprendre. La vieille entendit ce qu'il vouloit dire, & s'en sçut bon gré. Il partit, & fut coucher sous quelque autre prétexte chez un Habitant à deux lieues de-là. Il ne manqua pas de revenir le lendemain à pareille heure qu'il étoit venu le jour précédent. Les Domestiques, que sa libéralité avoit gagnés, se presserent d'avertir leur Maîtresse de son arrivée, & de prendre son cheval: il entra en même tems où étoit la Dame, & après l'avoir saluée; Madame, lui dit-il, ne croyez pas que je fois venu

— pour reprendre ce que je laissai hier chez
1701. vous, il n'est plus à moi, vous en êtes
la maîtresse pour toujours. La vieille
croyant ou feignant de croire qu'il par-
loit de ses bottes, le remercia, & lui
dit, que cela n'étoit point à son usage ;
& sur le champ dit à une servante de les
rapporter. Mais le Gascon lui dit, qu'il
ne s'agissoit pas de bottes, que c'étoit
son cœur qu'il avoit laissé chez elle ; qui
s'y trouvoit si bien, qu'il n'y avoit pas
d'apparence qu'il en voulût sortir, &
que cela étant ainsi, il étoit juste qu'il
s'arrêtât où son cœur avoit fixé sa de-
meure. Il continua de l'entretenir sur ce
ton pendant le dîner, & pendant tout
l'après-dîné. La nuit s'approchant, la
vieille lui dit, que quand il voudroit
on lui ameneroit son cheval. Hé pour-
quoi faire, Madame, lui dit-il, mon
cœur ne sortira point d'ici, il est fait
pour le vôtre, je tenterois l'impossible,
si je voulois les séparer. En bon François,
Madame, continua-t-il, cela signifie
que je vous aime, & je vous croi de trop
bon goût, pour ne me pas rendre le ré-
ciproque en devenant ma femme. Jus-
qu'ici les douceurs du Gascon avoient
fait plaisir à la vieille ; mais le mot de
mariage lui fit peur. Elle prit son sé-

rieux, elle voulut même se fâcher : le Gascon sans se démonter continua ses fleurettes, & jura enfin qu'il ne mettroit pas le pied hors de la maison, qu'il ne fût son mari. 1701.

On soupa, & quoique la vieille parût un peu de mauvaise humeur, il ne laissa pas de l'entretenir de son amour, & de lui vouloir persuader qu'elle l'aimoit, mais qu'elle vouloit seulement garder quelques mesures avant de le lui déclarer. Après le souper, il trouva une chambre prête, où il se retira après avoir conduit la vieille dans la sienne, & lui avoir souhaité une bonne nuit.

Il sçût par les Domestiques, qu'un certain Marchand Nantois nommé Gourdin faisoit l'amour à leur Maîtresse, que les choses étoient fort avancées, & qu'il devoit venir la voir le lendemain matin. Il conclut de cet avis, que la mauvaise humeur où s'étoit trouvée la vieille n'avoit point d'autre fondement; & il résolut de se débarasser de ce M. Gourdin.

Le jour étant venu, & la Dame levée, il entra en conversation avec elle en attendant M. Gourdin, & l'ayant vû venir, il se mit sur la porte de la maison avec un maître bâton à côté de lui. M.

1701. Gourdin étant descendu de cheval, fut un peu surpris de voir un homme gaulonné & en plumet sur la porte de sa prétenduë. Il s'approcha cependant d'une maniere soumise. Mais le Gascon haussant la voix, que cherchez-vous, M. lui dit-il, à qui en voulez-vous? M. lui répondit humblement le Marchand Nantois, je souhaite parler à Madame NN. A Madame NN. reprit le Gascon, vous vous trompez; c'est à moi qu'il faut parler à présent. Ne seriez-vous point par hazard M. Gourdin? Oüi M. dit le Marchand, à votre service. Oh, apprenez petit Marchand Nantois, que Madame NN. est faite pour un Gentilhomme comme moi, & non pas pour un Pocrin comme vous. Vous êtes M. Gourdin, & voilà M. Bâton, (prenant le bâton d'une main, & son épée de l'autre,) qui vous signifie, que si vous avez jamais la hardiesse de penser à Madame NN. il vous brisera bras & jambes; & sans autre compliment, il commença à le charger d'importance. La vieille sortit pour empêcher le désordre; mais M. Bâton qui continuoit toujours son action, obligea M. Gourdin de s'enfuir du côté de son cheval. Le Negre qui le tenoit lâcha la bride, &

Pocrin est un terme de mépris qu'on donne aux Nantois à cause de leur mesquinerie.

s'enfuit, de peur d'avoir sa part de la ———
distribution que son Maître recevoit ; 1701.
le cheval en fit autant, & M. Gourdin
couroit après tous les deux, toujours ac-
compagné de M. Bâton, jusqu'à ce que
la vitesse de ses jambes l'eût mis hors de
la sphere de son activité.

Le Gascon triomphant revint à petit
pas de son expédition, & jettant le bâ-
ton avec une poignée de monnoye, voi-
là, dit-il, pour le maître du bâton, car
il est juste de recompenser ceux qui ont
eu part à la vengeance de Madame. Puis
s'adressant à la vieille qui étoit fâchée,
ou qui la contrefaisoit ; voilà Madame,
un échantillon de ce que je ferai pour
vous, & comme je traiterai ceux qui
vous perdront le respect. Je n'ai pas
voulu pousser les choses à bout, afin
que ce malheureux fût témoin de ma
modération, & en même tems un exem-
ple, pour retenir dans le devoir d'autres
téméraires comme lui.

Notre Gascon eut soin de donner
avis à M. du Cassé de ce qui se passoit,
& il tourna si bien le cœur de la vieille,
que le Dimanche suivant on publia un
Ban, & ils se marièrent le Lundy, s'é-
tant fait l'un à l'autre une donation
entre-vifs, de tous leurs biens pré-

1701. — sens & avenir. Ce qu'il y eût de fâcheux dans toute cette aventure, fut que M. Gourdin ne put survivre à la perte qu'il avoit faite de sa maîtresse. Il s'alita dès le lendemain du mariage, & mourut en moins de cinq ou six jours.

Ce mariage fit grand bruit dans l'Isle, & la diligence avec laquelle il avoit été conclu surprit tout le monde. Les voisines de la vieille lui en ayant témoigné leur étonnement, elle leur dit, avec la naïveté naturelle des Diéppoises: Hé que diable voulez-vous, il falloit bien se marier, pour obliger ce Gascon à sortir de la case: car il avoit juré de n'en pas sortir sans cela.



CHAPITRE VIII.

*De la Plaine de Léogane. Des fruits ,
& des arbres qui y viennent. Des Che-
vaux , & des Chiens sauvages. Des
Caymans ou Crocodiles. Histoire d'un
Chirurgien.*

ON prétend que tout le País, qui est depuis la Riviere de l'Artibonite, jufqu'à la plaine de Jaquin, qui est du côté du Sud, a été érigé en Principauté fous le nom de Léogane, en faveur d'une fille naturelle de Philippe III. Roi d'Espagne: on dit même que cette Princeffe y a fini fes jours, & on voit encore les reftes d'un Château, qu'on fuppose lui avoir fervi de demeure, qui doit avoir été confidérable, fi on en juge par les ruines qui en reftent. Il étoit fitué dans un lieu qu'on appelle à préfent le grand Boucan, à deux lieües ou environ de l'Efterre. J'ai été voir ce qui en refté. J'y ai trouvé encore quelques voûtes affez entieres toutes de briques, grandes & bien travaillées. Il y en auroit bien davantage, fi les Habi-

Ruines
du Châ-
teau de
Léogane.

1701. tans n'avoient démolis ces bâtimens pour avoir les briques, & s'en servir à faire les Caves de leurs Indigoteries. Ce qu'il y a de plus entier, est un Aqueduc qui conduisoit l'eau de la Riviere au Château. Il a plus de cinq cens pas de long, du moins autant que j'en pus juger à la vûë. Sa largeur par le bas est d'un peu plus de huit pieds, venant à quatre pieds & demi par le haut. La rigole a deux pieds & demi de large, sur dix huit à vingt pouces de profondeur : il y a apparence que l'extrémité qui le joint à la Riviere, ou la Chaussée, ont reçu quelque dommage, puisque l'eau n'y vient plus. Ce Château étoit bâti sur un terrain un peu élevé au milieu d'une vaste savanne. L'air y est très-pur, la Riviere qu'on peut détourner aisément, & faire passer par cet endroit, apporteroit mille commodités à une Ville qui y seroit bâtie. On nous dit aussi, que c'étoit ce lieu-là qui avoit été choisi l'année précédente par M. Reyneau, pour placer la Ville qu'on projettoit de faire. On l'auroit pû fortifier à plaisir, & elle seroit devenuë très-considérable. J'ai appris qu'on l'a placée dans un autre endroit, où il s'en faut beaucoup qu'on ait trouvé les mê-

Aqueduc
du Châ
teau.

mes commodités qu'on auroit eûs dans celui-ci.

1701.

Le Conseil Supérieur & la Justice ordinaire de S. Domingue avoient eu la générosité de gratifier le Roi du titre de Prince de Léogane, qu'ils ne man-
quoient jamais de lui donner dans leurs Arrêts & Sentences après les qualités de Roi de France & de Navarre, comme on lui donne celui de Comte de Provence. La Cour les a remercié de leur présent, & leur a défendu d'ajouter quoique ce soit aux qualités de notre Monarque sans ses ordres exprès.

Le Roi
qualifié
Prince de
Léogane.

Le terrain qu'on appelle proprement la plaine de Léogane peut avoir douze à treize lieues de longueur de l'Est à l'Ouest sur deux, trois & quatre lieues de large du Nord au Sud. Cette belle plaine commence aux montagnes du grand Goave, & finit à celles du Cul-de-Sac. C'est un pais uni, arrosé de plusieurs rivières & ruisseaux, d'une terre profonde, & tellement bonne, qu'elle est également propre à tout ce qu'on lui veut faire porter, soit Cannes, Cacao, Indigo, Rocou, Tabac & autres marchandises, soit pour le Manioc, le Mil, les Patates, les Ignames & toutes sortes de fruits, de pois & d'herbes potageres.

Plaine de
Léogane.

1701. Les Cannes y viennent en perfection. Leur douceur répond à leur grosseur, & à leur hauteur; & comme la terre est profonde, les rejettons que les souches produiront au bout de trente ans, seront aussi bons que ceux de la première coupe, & donneront un Sucre aussi bon, & aussi beau qu'on en fasse aux Isles du Vent. Il est vrai, qu'on a eu de la peine à réussir dans les commencemens, & que le trop de nourriture que la terre fournissoit aux Cannes, les rendoit grasses, & difficiles à purger. Je vis ce défaut dans les Cannes de notre Habitation que nous avions affermée au sieur de Laye, qui rendoient un jus gras, qui ne produisoit qu'un Sucre molasse, & très difficile à blanchir. Cela ne m'empêcha pas de les assurer que ce défaut se corrigeroit bien-tôt, & de lui-même, & qu'en une ou deux coupes, ils auroient les plus belles & les meilleures Cannes qu'on pût souhaiter, parce qu'il ne faudroit pas davantage de tems à leur terre pour se dégraisser, & se purger de son fel & de son nitre. Ce que je prédis s'est vérifié, & se vérifie encore tous les jours, & on voit sortir de la plaine de Léogane des Sucres blancs & bruts d'une beauté où il n'y a

rien à désirer. Les Raffineurs de France prétendent trouver plus de profit à travailler les Sucres bruts de S. Domingue que ceux des Isles, & les font valoir trois & quatre livres par cent plus que les autres Sucres. 1701.

Je ne crois pas qu'en matiere de Cacoysers, on en puisse voir de plus beau, que ce que j'ai vû à Léogane chez M. de la Bretesche, dont l'Habitation étoit tout auprès de la Paroisse de l'Esterre.

Je ne pouvois me lasser de considérer ces arbres, qui par leur grosseur, leur hauteur, leur fraîcheur & les beaux fruits dont ils étoient chargés, surpassoient infiniment tous ceux que j'avois vus jusqu'alors. On fait une quantité prodigieuse de Cacao au fond des Nègres. C'est un endroit à huit lieües au Sud du petit Goave, en allant à la plaine de Jaquin. Tous les environs de la Riviere des Citroniers, & de celle des Cormiers à deux lieües ou environ au Sud de la Ville de Léogane, aussi bien que toutes les gorges des montagnes qui sont de ce côté-là, sont des forêts cultivées de Cacoysers. On ne peut croire la quantité d'arbres de cette espece que l'on y cultive, la beauté du fruit que l'on y recueille, & la facilité qu'il y a

Cacoysers
de Léogane.

1701. d'augmenter les plans de ces arbres dans ces lieux qui semblent être faits exprès pour cela, & où le terrain gras, frais, profond, à couvert du Soleil trop ardent, & des mauvais vents, fournit tout ce qui est nécessaire pour faire des Cacyeres aussi belles, & d'un aussi bon rapport que celles des Espagnols de Terre-Ferme.

Chaux de Léogane. On trouve dans beaucoup d'endroits de la plaine de Léogane des lits de certaines pierres blanches, assez dures, & pesantes, de la figure pour l'ordinaire des galets qui sont au bord de la mer; dont on se sert pour faire de la chaux. Ces lits se rencontrent à différentes profondeurs au dessus de la superficie du terrain. Plus le terrain est bon, & plus il faut foiiiller avant pour les découvrir. Je n'ai point éprouvé la qualité de cette chaux. Elle m'a paru très-bonne. Ce que j'en puis dire, est que l'Aqueduc du Château de Léogane, que j'ai raison de supposer avoir été bâti avec cette chaux, est d'une très-bonne maçonnerie.

Remarques sur les murs anciens. Il est vrai que quand le mortier auroit été médiocre, le long tems qu'il y a qu'il est employé, l'auroit bonifié. Car c'est une chose constante, que les murs anciens n'ont pas été fabriqués autre-

ment que ceux que l'on fait aujourd'hui. Ce qu'ils ont eu de particulier, c'est l'attention qu'ont eu les Architectes dans le choix des matériaux qu'ils ont employés, dans le sable, la chaux, la proportion entre l'un & l'autre, le coroi qu'il leur faut donner avant de les mettre en œuvre, la position des pierres, & leur choix. Après quoi on peut assûrer, que le long espace de tems qu'elles ont demeuré les unes auprès des autres, leur a donné lieu de s'approcher en croissant, de s'unir, & de s'enchâsser, pour ainsi dire, les unes dans les autres, & de ne faire plus qu'un corps avec le mortier qui les avoit unies ensemble. C'est ce qui fait que les anciens murs sont si difficiles à détruire, sans qu'il faille recourir, comme font quelques gens, à la composition du mortier dont on s'est servi, qu'ils prétendent avoir été fait avec du sang de Bœuf, & autres semblables rêveries. Il n'y a qu'à lire Vitruve dans sa source, ou chez ses Commentateurs, pour voir ce que je viens de dire, & être persuadé qu'on fait à présent, ce qu'on faisoit il y a trois mille ans, quand les Ouvriers qu'on employe sont honnêtes gens, & qu'ils sçavent leur métier.

1701. L'Indigo a été la marchandise favorite de S. Domingue pendant un très-long tems. Il est constant que le terrain gras & profond comme il est, y est très-propre, & que sans faire tort aux Espagnols, l'Indigo de S. Domingue coupé dans son tems, & travaillé avec soin, ne le cede en rien à l'Anil de Guatimala, que quelques Ecrivains appellent simplement du Guatimala. Je suis persuadé que ces prétendus connoisseurs ne distingueroient pas l'un de l'autre, si on les leur présentoit étant pilés, ou façonnés de même ou emballés de même façon.

Indigo
de S. Do-
mingue.

J'ai parlé amplement de cette marchandise dans la premiere Partie de ces Mémoires; ce qui m'en reste à dire, est que la trop grande quantité qu'on en faisoit, l'ayant fait tomber à un prix modique, les meilleurs Habitans de S. Domingue ont jugé fort prudemment qu'il valoit mieux s'attacher à faire du Sucre, fondés sur cette maxime générale & infaillible, que toutes les denrées qui se consomment par la bouche, sont toujours d'un meilleur débit, & d'une vente plus facile, & plus assurée, que celles qui n'ont pas ce débouchement.

On ne laisse pas pourtant de faire

beaucoup d'Indigo dans toute la Côte, —
parce que c'est par cette Manufacture, 1701.
& par le Tabac qu'on commence les Habitations, à cause qu'il n'y faut pas un grand attirail, ni beaucoup de Negres, & que rendant un profit prompt & considérable, elle met les Habitans en état de faire des Sucrieries, qui est le point où ils aspirent tous, non seulement pour le profit qu'on trouve dans la pratique du Sucre, mais encore parce qu'une Sucrierie les met au rang des gros Habitans, au lieu que l'Indigo les retient dans la classe des petits. Telle est la vanité de nos Insulaires.

Les Patates, les Ignames, les Bananes & les Figues viennent mieux à Léogane, que dans nos Isles du Vent: elles m'ont paru de meilleur goût, & pour l'ordinaire elles sont plus grosses, plus pesantes, & mieux nourries. Cela vient de ce que la terre est plus profonde & meilleure, & de ce que la chaleur qui s'y concentre davantage, les meurit, & cuit aussi davantage leur suc.

Ce que je dis de la chaleur paroîtra un peu extraordinaire, vû que la Martinique & la Guadeloupe sont au quatorze ou quinzième degré, & que la Plaine de Léogane est au dix-huitième. Mais il

Patates
de Léogane.

— faut se souvenir que nos petites Isles sont
 1701. toujours rafraîchies d'un Vent Alisé de
 Nord-Est, qui est frais; au lieu que la
 Plaine de Léogane étant au bout occi-
 dental d'une Isle très grande, où il y a
 de très-hautes montagnes, elle est pres-
 que entierement privée de ce secours.
 La chaleur s'y renferme & s'y concentre
 en un tel point, qu'elle brûleroit en-
 tierement les Jardins potagers, si l'on
 n'avoit pas soin d'élever sur les plan-
 ches nouvellement semées ou transplan-
 tées, des especes de toicts qu'on cou-
 vre de broussailles, pour les défendre
 de l'ardeur du Soleil, sans leur ôter tout-
 à-fait l'air.

Précau-
 tion
 pour les
 Jardins.

Vie des
 Chaf.
 seurs.

On plante peu de Manioc en tout ce
 País. Les Patates & les Bananes tiennent
 lieu de Cassave & de Farine. Les Chaf-
 seurs & les Boucaniers n'usent même de
 ces fruits, que quand leurs Boucans se
 trouvent dans des endroits où ils crois-
 sent naturellement, car ils ne sont pas
 d'humeur d'en aller chercher fort loin.
 Ils mangent leurs viandes comme ils les
 prennent: le gras & le maigre sont pour
 eux la chair & le pain, comme sont nos
 preneurs de Tortuës; & il ne faut pas
 s'imaginer qu'il soit bien difficile de s'y
 accoutumer, ni qu'on s'en porte moins
 bien

bien : au contraire le Bœuf & le Cochon mangés de cette manière rôtis ou bouillis, sont plus substantiels & se digèrent plus facilement. 1701.

On ne donne aux Negres que des Patates. Le Commandeur les conduit tous les jours un peu avant l'heure du premier repas, à la piece de Patates, où chacun en fouille autant qu'il en a besoin pour sa journée. J'ai expliqué dans un autre endroit la manière dont on les accommode. La plupart des Maîtres ne leur donnent autre chose, c'est à eux à se pourvoir du reste. On leur permet d'élever des Cochons, & ils le peuvent faire très-facilement avec les branches ou le bois & les feuilles des Patates, les têtes des Cannes, & les grosses écumes, quand ils en peuvent avoir. Cependant ce n'est pas une grosse dépense à S. Domingue de leur donner de la viande, car les Espagnols amènent des Bœufs & des Vaches dans les Quartiers François autant qu'on en peut avoir besoin, à quatre ou cinq écus la piece, du moins c'étoit le prix qu'on en donnoit en 1701. Or quand dans une Habitation où il y a six-vingt ou cent trente Negres on donneroit deux Bœufs ou Vaches par semaine, ce ne

Nourriture des Esclaves.

Prix des Bœufs en 1701.

1701. seroit au plus qu'une dépense de huit ou dix écus, sur quoi il faut ôter le prix des peaux qui se vendent un écu la couple quand ce sont des peaux de Vaches ou de Bouvards, & un écu piece quand ce sont des peaux de Bœufs. Cet avantage ne se trouve point aux Isles du Vent, où il faut acheter des viandes salées venant d'Europe, souvent très-rares & toujours cheres.

On voit bien plus de Monnoye d'Espagne à S. Domingue que de celle de France. Les plus petites pieces sont les demies réales & les pieces de quatre sols. Les comptes ne se font que par pieces de huit & par réales.

Mon-
noyes
qui ont
cours à
S. Do-
mingue.

Les Trésoriers de la Marine avoient introduit les sols marqués au Cap pour le paiement des Troupes. On s'accommodoit avec peine de cette sorte de Monnoye, qui n'avoit point encore de cours à Leogane quand j'y étois. Elle est reçûe aux Isles du Vent, & c'est la plus petite espece, car les liards & les deniers n'y sont point connus.

La course, la prise de Cartagene, les deux pillages de la Jamaïque & d'autres endroits, & le Commerce qui s'est introduit depuis la Paix de Riswick en différens lieux de la Terre-Ferme, ont

rempli le Pais d'une grande quantité d'or & d'argent monnoyé. On y joue à la fureur, on s'y traite magnifiquement, & chacun fait de son mieux pour étaler ses richesses, & faire oublier l'état dans lequel il est venu à la Côte, & le métier qu'il y a fait. 1701.

Je pourrois faire ici un long dénombrement de ceux qui étant venus engagés, ou valets de Boucaniers, sont à présent de si gros Seigneurs, qu'à peine peuvent-ils se résoudre de faire un pas sans être dans un Carosse à six Chevaux. Mais peut-être que cela leur feroit de la peine, & je n'aime pas d'en faire à personne. D'ailleurs ils sont louables d'avoir scû se tirer de la misere, & d'avoir amassé du bien : ce qu'on leur doit souhaiter, est, qu'ils en fassent un bon usage pour l'autre vie. Ils avoient déjà bien commencé, & c'est une justice que je leur dois rendre, parce qu'ils sont charitables, qu'ils pratiquent l'hospitalité, mieux qu'en aucun lieu du monde, & qu'ils font généreusement part de leur fortune à ceux qui s'adressent à eux.

Il y avoit dès le tems que j'étois à Léogane un nombre considérable de Carosses & de Chaises, & je ne doute ^{Grand nombre de Caros.}

1701. point que le nombre n'en soit fort aug-
 menté depuis mon départ. Il n'y avoit
 presque plus que de petits Habitans qui
 allaient à Cheval; pour peu qu'on fût
 à son aise, on alloit en Chaise. Il est
 aisé d'entretenir un Equipage dès qu'on
 a fait la dépense d'un Carosse. Les Co-
 chers & les Postillons sont des Negres à
 qui on ne donne point de gages, &
 qu'on employe à d'autres services quand
 on ne sort pas; & la nourriture des Che-
 vaux ne coûte rien, parce qu'ils pais-
 sent toute l'année dans les Savannes, &
 que le peu de Mil qu'on leur peut don-
 ner, se cueille sur l'Habitation.

Chevaux
 de Ss Do-
 mingue.

Les Chevaux ne sont pas chers, à
 moins qu'ils ne soient d'une taille &
 d'une beauté singuliere; parce que com-
 me on ne s'est pas encore avisé de se ser-
 vir de leur peau, les Chasseurs les ont
 épargnés, & leur ont donné le loisir de
 multiplier beaucoup. On en trouve des
 légions dans les Bois, & dans de certai-
 nes grandes Savannes naturelles qu'on
 trouve en bien des endroits de l'Isle. Il
 est aisé de remarquer par leurs airs de
 tête qu'ils viennent tous de race Espa-
 gnole. Cela n'empêche pas qu'ils ne
 soient différens selon les différentes Con-
 trées où ils ont pris naissance. Cela vient,

selon les apparences, de l'air, des eaux, ———
des fruits & des pâturages.

1701.

Il y a une Contrée aux environs de Ch vauz
de Nip
pesa
Nippes, où l'on trouve des Chevaux
qui ne sont pas plus grands que des Af-
nes, mais plus ramassez, ronds & propor-
tionnez à merveille. Ils sont vifs & in-
fatigables, d'une force & d'une ressource
infiniment au dessus de ce qu'on en
devroit attendre. Ce qui les rend enco-
re plus estimables, c'est qu'ils s'entre-
tiennent avec très-peu de nourriture.
Je n'ai point vû à Saint Domingue de
Chevaux aussi grands que ceux dont on
se sert en France pour les Carosses; mais
ils sont d'une taille moyenne & bien
prise: ils sont vifs, d'un grand service
& s'entretiennent très-bien.

On en prend quantité dans les routes Maniere
de pren-
dre les
Chevaux
marons.
des bois qui conduisent aux savannes
ou aux rivieres, avec des éperlins, c'est-
à-dire, des nœuds coulans faits avec
des cordes ou des liannes. Il y en a qui
s'épaulent, & d'autres qui se tuent à for-
ce de se débattre quand ils se sentent
pris, sur tout lorsqu'ils sont vieux. Les
jeunes ne font pas de si grands efforts,
& sont bien plutôt domptez. Ceux qui
les prennent les donnent à fort bon mar-
ché, à moins que ce ne soient des Che-

1701. vaux fins, ou d'une grande & belle taille. Je sçai qu'on en a eu pour cinq à six pieces de huit qui étoient fort jolis, mais il en coûte souvent le double pour les dompter.

Instinct
des Che-
vaux de
S. Do-
mingue.

La plûpart des Chevaux pris aux éperlins sont ombrageux, & on a beaucoup de peine à les guérir de ce vice. Quand ils entrent dans une riviere, ils hannissent & frappent des pieds dans l'eau, regardant avec quelque sorte d'effroi de tous côtez. Il semble que la nature leur ait donné cet instinct pour épouvanter & chasser les Crocodiles ou Caymans, ou pour les obliger à faire quelque mouvement qui les leur fasse découvrir, & leur donner le tems de prendre la fuite, pour n'en être pas devorez; car ces animaux carnaciers se tiennent dans l'eau comme sur la terre. Ils s'étendent tout de leur long comme si c'étoit quelque souche d'arbre pourri, & attendent leur proye en cet état. Si un Cheval, un Bœuf, ou un autre animal se trouve à leur portée en passant la riviere, ils se jettent sur lui, le saisissent à la gorge ou à la gueule, & le tirant sous l'eau, le font suffoquer; & quand il est un peu corrompu, ils le devorent.

Les Chiens sauvages, & ceux qui vont ordinairement à la chasse, ont le même instinct. Comme ils sont souvent la proie des Caymans en passant les rivières, ils s'arrêtent sur les bords, & jappent de toutes leurs forces; & s'ils voyent remuer la moindre chose, ils s'enfuient, & aiment mieux se passer de boire, & quitter leurs Maîtres, que de se mettre en danger d'être devorés: de sorte que souvent les Chasseurs sont obligés de les porter sur leurs épaules.

Instinct
des
Chiens
sauvages
appelés
Casques
& des
domestiques.

Les Chasseurs ont laissé par mégarde plusieurs Chiens dans les bois, qui ont beaucoup peuplé, & vont toujours en meute. On ne peut croire le dommage qu'ils causent: ils chassent & devorent quantité de jeune bétail. On ne manque jamais de les tuer quand on les rencontre. Lorsqu'ils sont petits, on les apprivoise aisément. On les appelle *Casques*: je ne sçai pas l'origine de ce nom. Ils ont pour l'ordinaire la tête plate & longue, le museau affilé, l'air sauvage, le corps mince & décharné. Ils sont très-legers à la course, & chassent en perfection.

Des Chasseurs m'ont assuré que jamais aucun Cayman n'a attaqué un homme, quand il a eu quelque animal avec

Les Caymans attaquent rarement

1701. lui ; c'est toujours sur l'animal qu'ils se
 les hom- jettent. Il est arrivé bien des fois que
 mes. des Chasseurs passant des rivieres avec
 un Cochon ou une peau de Bœuf sur
 leurs épaules , ont été dévalisez par des
 Caymans qui étoient en embuscade , &
 qui auroient pû très-facilement les de-
 vorer, s'ils avoient voulu. C'est un effet
 de la providence particuliere de Dieu.
 Il est vrai que quand ces animaux sont
 affamez , & qu'ils trouvent un homme ,
 ils l'attaquent sans cérémonie ; & à
 moins d'être stilé à ce métier , il est dif-
 ficile de s'en défendre autrement que
 par la fuite , encore ne serviroit-elle de
 rien (car ces animaux vont très-vîtes ,
 & attrapent à la course les meilleurs
 Chevaux) si on ne sçait le secret de se
 délivrer de leur poursuite.

Moyens
 de s'é-
 chapper
 des Cay-
 mans.

Quand on se trouve dans ce danger ,
 il n'y a qu'à courir en zigzag , pour de-
 vancer en moins de rien ces animaux ,
 les fatiguer , & les obliger à quitter leur
 chasse , parce qu'ils ont l'épine du dos
 tout-à-fait roide , & comme tout d'une
 piece ; de sorte qu'il leur faut presqu'au-
 tant de tems pour se tourner , qu'à une
 Galere ; outre qu'ils veulent faire le
 même chemin que l'homme qu'ils pour-
 suivent , & autant de détours qu'ils lui

en voyent faire ; & pendant ces différens mouvemens , on a tout le tems nécessaire pour s'échaper. 1701.

Il est certain qu'ils sont peu à craindre quand ils nâgent ; il faut qu'ils soient appuyez sur leurs pattes pour pouvoir faire du mal. C'est pour cette raison qu'on ne les apprehende pas dans les endroits où il y a beaucoup d'eau , mais dans ceux-là seulement où ils peuvent appuyer leurs pieds sur le fond , ou sur le bord des rivieres.

Il y a des Mulâtres & des Nègres assez hardis pour les aller attaquer , & s'en rendre maîtres , sans autres armes qu'un gros cuir ou un morceau de bois creux qu'ils se mettent au bras , & qu'ils lui entoncent dans la gueule pour la lui tenir ouverte & plongée dans l'eau ; parce que ces animaux n'ayant point de langue , ne peuvent s'empêcher d'avalier l'eau , & de se noyer en s'en remplissant.

Au reste il est aisé de découvrir un Cayman quand on se trouve sous le vent , parce qu'il a une odeur de musc si forte & si pénétrante , qu'on le sent de fort loin. Il en a pour l'ordinaire six vessies , deux au bas du ventre , & une sous chaque jointure de ses cuisses. Sa chair est toute pénétrée de cette odeur ,

Comme les Nègres tuent les Caymâs.

Musc de Caymâs.

— & ses œufs le font aussi. Sa chair est
 1701. trop coriace pour être mangée, à moins
 que ce ne fût dans une extrême nécessité.
 Il y a des gens qui mangent ses œufs en
 aumelettes : il faut être fait à cette
 odeur pour se servir de cette nourriture.
 Je croi que les Espagnols en useroient
 sans peine, eux qui aiment tant les
 odeurs fortes.

Nous n'avons point de ces animaux
 dans les Isles du Vent. On n'en trouve
 que dans la Terre-ferme, & dans les
 grandes Isles; encore n'en voit-on gue-
 re que dans les Quartiers éloignez, dans
 des marécages, & sur les bords des ri-
 vieres.

Je desirois passionnément d'en voir
 quelqu'un, cependant j'aurois emporté
 mon envie avec moi, si étant au fond
 de l'Isle à Vache avec un Officier de la
 Compagnie, il ne m'en avoit montré
 un qui se retiroit dans une riviere à deux
 cent cinquante pas de nous. Je le vis à
 la vérité, mais non pas aussi distincte-
 ment que j'aurois souhaité. Car outre
 qu'il alloit fort vite, il passoit dans des
 herbes & des broussailles, qui m'en dé-
 roboient souvent la vûë : de sorte que
 je ne le vis pas assez bien pour en faire
 le portrait au naturel. Il me parut de

dix à douze pieds de long, fait à peu près comme nos gros Lezards, la tête longue, le corps roide, la peau brune, & chargée de grosses galles qu'on nomme des clouds. C'est tout ce que j'en puis dire. Nous courûmes inutilement pour le voir dans l'eau, il s'étoit enfoncé ou caché sous des paletuviers : il étoit aisé de le suivre à la piste : car l'air étoit plein d'une odeur de muse par tout où il avoit passé.

Nos François de la Côte Saint Domingue, à l'exemple des Espagnols, appellent Cedres les arbres que nous appellons Acajoux aux Isles du Vent. Je ne parle pas ici de ces Acajoux qui portent des pommes & des noix. J'en ai parlé dans la seconde Partie de ces Memoires; mais de ceux dont on se sert pour bâtir, & pour faire des meubles. Le mot *Acajou* est Caraïbe, & je croi qu'il convient mieux à l'arbre dont je parle, que celui de *Cedre*, dont les Espagnols l'ont honoré. Car il ne ressemble nullement aux Cedres du Liban, qui ont plus l'apparence d'un Pin que de tout autre arbre, soit par les feuilles, soit par la disposition des branches, soit par le fruit; au lieu que l'Acajou ne ressemble au Cedre, que par sa couleur,

Cedres
ou Aca-
joux.

1701. sa legereté, son odeur, & son incorruptibilité; ou pour parler plus juste, sa longue durée. Il m'a semblé que les Acajoux ou Cedres de Saint Domingue ont plus de dureté que ceux des Isles, & que leur couleur est plus foncée; pour tout le reste, c'est la même chose. J'en ferai la description dans un autre endroit.

Chênes
& Ormes.

Les arbres qu'on appelle Chênes & Ormes à Saint Domingue, sont d'une espece differente de ceux que nous avons en Europe. Les premiers approchent beaucoup des Chênes verts, & je croi que c'en est une espece. Pour les seconds, ils approchent si peu des Ormes, que je ne sçai dans quelle categorie les mettre.

Ouvriers
chers à
S. Do-
mingue.

On se sert des uns & des autres pour faire des planches, du bois de cartelage & de roüage. Comme ces arbres ne sont pas fort communs, ils sont chers, & les Ouvriers qui les travaillent encore plus, & plus impertinens qu'aux Isles du Vent, où ils ne le sont que trop. Deux choses les mettent sur ce pied-là: la premiere, est leur petit nombre; la seconde, le gain excessif qu'ils font, qui les délivre bien-tôt du besoin de travailler: ils se font Habitans,

& se font une telle honte de leur métier, qu'ils ne veulent plus le pratiquer, même pour leurs propres besoins. 1701.

Je ne pouvois m'empêcher de rire quand je voyois le Marguillier de la Paroisse de l'Esterre dans son Carosse, qui sembloit ne pouvoir plus se servir de ses pieds depuis qu'il avoit épousé une veuve riche, lui qui trois ans auparavant étoit Tonnelier dans un Vaisseau Marchand de Nantes. Je me trouvai un jour avec lui chez un Marchand, où il achetoit des outils de son ancien métier, pour un Engagé qui lui étoit venu de France; il les faisoit choisir par un autre, comme s'il eût oublié d'en connoître la forme & la qualité, depuis le peu de tems qu'il ne l'exerçoit plus.

Je croi avoir remarqué dans un autre endroit en parlant des Isles du Vent, que de tous ceux qui s'enrichissent par leur travail, il n'y en a point qui le fassent plus sûrement, & plus vîte que les Chirurgiens. Il faut dire ici, que c'est toute autre chose à S. Domingue pour ces sortes de gens; c'est un vrai Perou pour eux. Quoique la plûpart soient ignorans au suprême degré, ils gagnent tout ce qu'il leur plaît; & comme il leur plaît de gagner beaucoup, on peut

Profit des
Chirurgiens.

croire qu'ils sont bien-tôt très-riches.
1701. Voici un petit échantillon de leur gain.

Les habitans qui n'ont point de Chirurgien dans leurs maisons, payent à celui qui a soin de leurs Esclaves trois écus par tête de Nègre, seulement pour les voir quand ils sont malades, & pour les saigner. C'est la seule chose qu'ils font pour eux. A l'égard des remedes, on les paye à part, & très-cherement.

Prix ordinaires des remedes.

Une potion Cordiale vaut cinq écus, une Medecine trois, un lavement un écu, & le reste à proportion. D'où l'on peut juger ce qu'il en coûte, quand il faut faire traiter un Nègre qui a l'Epian, ou quelque membre rompu, ou coupé. Des gens un peu ménagers aiment mieux mourir subitement, que de s'exposer aux dépenses d'une maladie un peu longue. C'est un vrai bonheur, qu'il ne se soit point encore établi de Medecin dans ce pais-là. Le Roi en entretient un à la Martinique pour l'état Major & les Troupes; je ne sçai pas s'il y en a à présent à Saint Domingue.

Utilité des Freres de la Charité.

On a établi les Religieux de la Charité à Leogane aussi-bien qu'au Cap, & les services importans qu'ils rendent au public, obligeront encote de les établir bien-tôt au Port-Paix, au petit Goave,

à l'Isle à Vache, & autres endroits les plus peuplez. Ils ont fort diminué la pratique des Chirurgiens, qui n'ont plus pour ainsi dire, que les Nègres, & les Habitans qui sont trop éloignez de ces bons Religieux, pour pouvoir en être secourus. 1701.

Il me semble que les Habitans seroient bien de fonder un Hôpital pour les Nègres, dans les Quartiers où les Religieux sont établis. Ils sont assez riches pour faire cette dépense. Ils se soulageroient par ce moyen de l'embaras, & des dépenses excessives qu'ils sont obligez de faire, pour les faire traiter chez eux; & seroient assurés qu'ils seroient infiniment mieux.

Il ne faut pas oublier une chose, qui arriva dans le tems que j'étois à Leogane. Elle marque trop l'habileté des Chirurgiens du pais, pour n'avoir pas ici sa place. Un de ces Esculapes sauvages, qui demouroit chez le sieur le Maire Doyen du Conseil, s'avisa de purger par précaution la femme de son maître, & le fit avec tant de succès, qu'en moins de quatre heures, il la guerit de tous maux. Un accident si funeste troubla toute la famille, on ne douta point qu'il ne l'eût empoisonnée, on l'arrêta aussi.

Histoire
d'un Chi-
rurgien.

— 1701. tôt, & il auroit mal passé son tems, s'il n'eût demandé à se justifier, & à prouver son innocence en prenant le même remede, dont la moitié étoit encore dans une boëte sur la table (car il prétendoit en donner encore une dose à sa malade deux heures après la premiere.) On le lui permit, il la prit, & douze heures après il alla tenir compagnie à sa malade. Heureux d'avoir échapé par ce moyen la peine qu'il méritoit; & plus heureux encore ceux qui l'auroient employé, auxquels il n'auroit pas manqué de donner de semblables cordiaux, tant que ce qui étoit dans sa boëte auroit duré.

Le mal de Siam fait de grands ravages dans le pais; & quand il se repose, il est rare que la mort demeure oisive. Les Habitans anciens & nouveaux sont très-souvent attaquez de fièvres continuës & violentes, qui deviennent à la fin putrides; & quand on a le bonheur d'en échaper, elles dégènerent ordinairement en hydropisies, ou dissenteries très-difficiles à guérir.

Il n'y a que les Chasseurs qui vivent dans les bois, qui soient exempts de maladies. L'exercice qu'ils font, le bon air qu'ils respirent, conserve leur em-

bompoint & leur santé, mais ils doivent bien prendre garde à eux quand ils viennent dans les Bourgs, & n'y pas faire un long séjour : car ils sont plus susceptibles des maladies que les autres. 1701.

J'ai souvent entendu raisonner sur les causes de tant de maladies qui emportent une infinité de monde, sans avoir rien oüï qui m'ait contenté. Cependant ni les raisonnemens qu'on fait dans le país, ni les consultations qu'on a faites en France, n'apportent aucun remede à la mortalité qui y regne, qui est telle, que notre Mission qui n'étoit composée tout au plus que de cinq Religieux jusqu'en 1702. en a perdu vingt six en dix ans, sans compter ceux qui ont été obligez de repasser en France, dont je ne sçai pas le sort.

Voici mes conjectures sur les causes de ces maladies. Il est certain que la chaleur excessive qu'on sent dans le país, jointe au peu de mouvement que le vent donne à l'air, le font aisément corrompre dans ces plaines, où il est comme renfermé d'un côté par les montagnes dont elles sont environnées, & de l'autre par les arbres dont les bords de la mer sont couverts ; En second lieu les marécages des bords de la mer sont

— encore des sources fécondes de la cor-
 1701. ruption; & en troisiéme lieu, les eaux
 des petites rivieres, ravines & sources,
 qui coulent dans ces plaines sont gâtées
 & corrompuës par la décharge des eaux
 qui ont servi aux Indigoteries; & com-
 me leur cours est très lent, sur tout
 dans la saison seche, où elles sont très-
 basses, elles ne peuvent manquer de
 corrompre l'air. De sorte que l'eau se
 trouve corrompuë, parce qu'elle est in-
 fectée par celle des Indigoteries. La
 terre est gâtée par la chaleur excessive,
 & l'air est corrompu par la corruption
 de la terre & de l'eau, & parce qu'il n'a
 point le mouvement nécessaire pour se
 purger en se débarassant des exhalaisons
 grossieres & putrides qui s'y insinuent.

Premiere
 cause des
 maladies.

J'ai parlé ci-devant de la facilité qu'il
 y avoit de rendre le pais plus sain, en
 coupant les paletuviers, & en desse-
 chant les marécages où se perdent les
 petites rivieres & les ruisseaux. On
 pourroit prendre encore une précaution
 qui seroit d'empêcher que les eaux des
 Indigoteries ne s'écoulassent dans les
 rivieres.

Mais les maladies ont encore une au-
 tre cause à laquelle il n'est pas si facile
 d'apporter du remede. C'est l'intempe-

rance de bouche, & les débauches qui se font dans le pais. Tout le monde veut manger beaucoup, & boire encore mieux. Ceux qui sont riches, se piquent d'avoir de grosses tables. Ils boivent & mangent avec excès, pour faire boire & manger ceux qu'ils ont conviez sans se souvenir que dans les pais chauds & humides, où l'air est épais & grossier, comme est celui-là, on ne peut être trop sur ses gardes du côté de l'intemperance. La raison en est évidente. L'air épais & grossier, ne contribuë en aucune façon à la digestion des alimens; il semble au contraire qu'il nourrisse, & qu'il engraisse: quand donc un corps se trouve surchargé d'alimens, pleins d'excellens sucs & très-nourrissans, accompagnez de vins de toutes les façons, & de toutes sortes de liqueurs, sans être aidé d'aucun exercice, que de celui du jeu, qui ne fait qu'échauffer le sang, & mettre la bile, & les autres humeurs dans un mouvement violent & déreglé, que peut-on esperer qu'une corruption de toute la masse du sang? Une coagulation, des obstructions & des indigestions si puissantes, que toute la Medecine n'y peut apporter aucun remede.

Encore si ces grands repas ne se fai-

1701.

Seconde
cause.

1701. — soient qu'à dîner, la chose seroit plus supportable, parce qu'on auroit le reste du jour pour faire quelque exercice, & quelque digestion. Mais ce sont des dîners éternels, & les soupers qui les suivent, ne finissent point. Il faut s'aller coucher, l'estomach plus tendu & plus dur qu'un bâton: la chaleur oblige de se tenir découvert, on s'endort avec le commencement d'une fraîcheur agréable, qui se change bien-tôt en froid, & on se trouve le matin à demi glacé, l'estomach plein de viande mal digérée, & des cruditez de ce qu'on a bû. On résiste au commencement, mais cela dure peu. Les plus robustes soutiennent davantage, & puis ils crevent plus promptement. Les plus foibles sentent plutôt les suites de leurs désordres, se corrigent quelquefois un peu, traînent plus long-tems une vie languissante & ennuyeuse, & enfin ils prennent tous le même chemin. Je n'ai jamais apprehendé beaucoup la mort, mais j'ai toujours eu peur des maladies & des Medecins; & quand mon état ne m'auroit pas obligé à une vie réglée, ces deux motifs auroient suffi pour m'y engager.

A l'égard de nos Religieux, & des autres Missionnaires qui sont à Saint Do-

mingue, je n'ai jamais entendu dire, que les excès de bouche les aient tuez ; il y a assez d'autres causes de leurs maladies, & de leurs morts ; & quand il n'y auroit que l'intemperie du climat, & les assistances continuelles qu'ils rendent aux malades, cela ne suffiroit-il pas ? Mais leur petit nombre les a presque toujours exposez à des fatigues au-dessus de leurs forces. Des gens qui sortent d'un Cloître où tous les exercices sont reglez d'une maniere proportionnée à leur force, & à la nourriture qu'ils prennent, ne peuvent guères sans alterer bien-tôt leur santé, & même la ruiner entierement, faire toutes les fonctions d'un Missionnaire, chargé de porter les Sacremens dans des endroits éloignez souvent pendant la nuit, être exposé aux chaleurs excessives, aux pluies, & autres injures de l'air, confesser, prêcher, faire le Catechisme, visiter les malades ; accorder les differens ; en un mot, faire le plus ordinairement seul, ce qui donneroit assez d'occupation à dix Ecclesiastiques dans une Ville. C'est-là la veritable cause de la mort de tant de Missionnaires de tous les Ordres établis dans les Isles.

Cause
princi-
pale de
la mort
des Mis-
sionnai-
res.

1701. Le spirituel de la partie Françoisise de Saint Domingue étoit entre les mains des Capucins, & des Religieux de mon Ordre. Les Capucins comme les plus anciens avoient les meilleures Paroisses, c'est-à-dire routes celles du Cap & du Port-Paix, jusqu'à la riviere de l'Artibonite. Ils avoient encore celles du grand & du petit Goave, de l'Acul, de Nippes & du Rochelois.

Nous n'avions que les Paroisses de l'Esterre, de la petite Riviere, & du Cul-de-Sac; avec des prétentions sur toutes celles qu'on pourroit établir dans tout ce Quartier jusqu'à la riviere de l'Artibonite.

Etats des
Paroisses
& leur
revenu.

Les Pensions des Curez sont payées par les peuples, à raison de trois cent écus pour chaque Curé, & quand il a un second on lui donne deux cent écus de plus. Le Casuel est aussi plus considerable qu'aux Isles du Vent. Il seroit inutile d'en faire ici le détail, je croi l'avoir fait dans un autre endroit. Ce que j'ai remarqué sur cet article, est que les Curez n'en ont pas plus de reste au bout de l'année que ceux des Isles, dont le revenu est beaucoup moindre; parce que toutes les denrées, excepté la viande, sont beaucoup plus cheres.

& que pour peu qu'ils soient malades, —
les Chirurgiens leur enlevent plus en 1701.
une semaine, qu'ils ne peuvent recueillir en un mois.

Tel a été l'état des Paroisses de Saint Domingue jusqu'en 1703. que les Capucins abandonnerent toutes celles dont ils avoient soin. On n'a jamais scû bien au vrai la raison qui les y a obligez. Les uns disoient qu'ils avoient représenté à la Cour qu'elles leur étoient à charge, vû le grand nombre de Religieux qui y mouroient; mais qu'est ce que cela pour des Capucins dont on voit par tout des quantitez si considérables? D'autres disoient que les Commandans qui n'étoient pas contens d'eux, s'en étoient plaints, & qu'on leur avoit insinué, qu'il étoit à propos qu'ils demandassent à se retirer. Quoiqu'il en soit les Peres Jesuites furent choisis par la Cour, pour remplir leurs postes, & elle partagea entr'eux & nous toute la partie Françoise. Les Jesuites ont eu tous les Quartiers qui sont depuis Samana jusqu'à la riviere de l'Artibonite; & nous tout ce qui est depuis cette riviere, jusqu'au Cap Tiberon. Les Eglises du Quartier de l'Isle à Vache étoient desservies par des Prêtres Seculiers, que la

Partage
des Pa-
roisses
entre les
Jésuites
& les Ja-
cobins.

1701. — Compagnie entretenoit. On avoit eu dessein de nous y établir, & les choses étoient assez avancées. On fit ensuite des propositions aux Jésuites, qu'ils ne jugerent pas à propos d'accepter; de sorte qu'il n'y avoit rien de conclu quand je suis parti des Isles, & je doute que cette affaire soit encore terminée.

Voïage
au Cul
de Sac de
Léogane.

Le 3 Février j'accompagnai notre Supérieur général, qui alla faire sa Visite au Cul-de-Sac. On compte environ treize lieües de l'Esterre jusques-là. Il s'en faut bien que les chemins soient aussi beaux depuis la grande Riviere jusqu'au Cul-de-Sac, qu'ils le sont dans toute la plaine de Léogane. Il y a des endroits fort raboteux & incommodes. On parloit de les accommoder, afin qu'on pût faire rouler les Carosses dans tous ces Quartiers-là. La chose ne me parut pas si difficile qu'on la faisoit.

Nous fûmes fort contens de l'Eglise & de ses dépendances, & encore plus du Curé, dont tout le monde se louoit, & nous disoit du bien. C'étoit alors le Pere Monori, du Convent de la ruë S. Honoré à Paris. Nous employâmes cinq jours en ce voïage.

Au retour je terminai l'affaire de ma Commission,

Commission. Je me convainquis, par ———
ce que je vis & entendis, que les fautes 1701,
qu'on reprochoit au Supérieur de la
Mission de S. Domingue, venoient de
son peu d'expérience & d'apritude pour
les affaires; de sorte que je fis agréer
au Supérieur général qu'il se démit en-
tre ses mains de son emploi; & aussi-tôt
que cela fut fait, je songeai à la retrai-
te, craignant avec raison que le Supé-
rieur général, & les autres Religieux,
ne m'engageassent à remplir ce poste.
Je le priai donc de me permettre de re-
tourner à la Guadeloupe, ainsi que je
l'avois promis au Gouverneur de cette
Isle, pour faire travailler selon les pro-
jets qu'on avoit envoyés en Cour. Je
m'apperçûs bientôt qu'il avoit d'autres
vûes, & qu'il différoit de jour à autre,
de me donner une réponse positive,
afin de me faire perdre l'occasion d'une
Barque qui remontoit aux Isles du
Vent; mais je lui témoignai tant de
répugnance à rester à Saint Domin-
gue, qu'à la fin il consentit à mon re-
tour. Le départ de la Barque m'empê-
cha de voir les Quartiers du grand & du
petit Goave.

Il est bon de remarquer, que bien
des gens se trompent en parlant de ces

1701. Quartiers. Ils les confondent faute de les connoître, comme a fait Dampier, Anglois, qui dans sa Carte du Golphe du Mexique, marque le Port-Paix, ou le petit Goave, comme si c'étoit la même chose, quoiqu'il y ait plus de soixante lieues de distance d'un de ces lieux à l'autre. S'il n'est pas plus exact dans le reste, que dans ceci, il court risque de voir son Ouvrage méprisé.

Faute de Dampier dans la position du Port-Paix & du petit Goave.

CHAPITRE IX.

Voyage de l'Auteur de l'Estre à la Caie de Saint Louis. Du Commerce avec les Espagnols. Description d'un Boucan.

LA Barque dont je me servis pour remonter aux Isles du Vent, se nommoit l'Aventuriere. On dit monter aux Isles du Vent, parce que quand on part de S. Domingue ou autres lieux qui sont à l'Ouest pour y aller, il faut aller sans cesse contre les vents alisés, qui soufflent toujours de la bande de l'Est; & en terme de Marine Américaine, cela s'appelle monter: au lieu que quand on

part des Isles du Vent, ou autres lieux qui sont à l'Est, pour aller aux lieux qui sont à l'Ouest, on appelle cela descendre; parce que comme il y a bien plus de facilité à descendre qu'à monter, il y en a aussi bien plus à suivre le cours du vent qu'à faire route contre sa violence.

Cette Barque étoit une excellente voiliere; elle avoit été construite à la Vermude, où les Ouvriers se sont acquis à bon droit la réputation des meilleurs constructeurs du monde, pour ces sortes de Bâtimens. J'en ai donné la description dans ma seconde Partie. Elle étoit conduite par un de nos Flibustiers nommé Samson, habile homme autant qu'on le pouvoit souhaiter. Le sieur des Portes Arson Maloüin, qui étoit venu à la Martinique depuis quelque tems, pour établir un Commerce avec les Espagnols, dont il sçavoit la langue, étoit dans cette Barque. Il étoit allé pour reclamer une autre Barque, que les Anglois nous avoient prise, sous prétexte qu'elle leur avoit été enlevée pendant la guerre précédente, par des gens qui n'avoient point de Commission. Ils avoient même procédé contre le Maître & les Matelots qui la montoient

1701. — quand ils l'avoient prise, & les menaçoient de les faire pendre comme complices de ce prétendu vol. Le sieur des Portes étoit arrivé à tems pour leur sauver la vie, mais il n'avoit pû sauver la Barque, qui fut confisquée, & sa charge servit à payer les procédures.

Le sieur des Portes, sujet de son voïage à la Jamaïque.

Ce sont des tours ordinaires des Anglois de la Jamaïque, qui ne manquent guères d'en faire de semblables autant de fois qu'ils en trouvent l'occasion. Le remede à cela est d'en user de même à leur égard. C'est l'unique, pour les mettre à la raison.

Nous étions chargez d'Indigo, de quelque argent en faumons & en piafres, d'une partie d'or en poudre, & de plusieurs caiffes de Toiles de Bretagne, qu'on nomme *Platilles*, de Bas de soye & de fil, de Chapeaux & de Merceries qui étoient restées d'une Cargaison qu'on avoit mise dans la Barque, pour trafiquer en passant chez les Espagnols. Cela m'engage de dire un mot du commerce qu'on fait avec eux.

Ce comimerce étoit très lucratif avant que les François eussent trouvé le secret de le gêter, en portant une trop grande quantité de marchandises, & les donnant à l'envie les uns des autres à vil

prix. Les Anglois & les Hollandois ont été en cela plus sages que nous ; & quoi-
qu'ils ayent pour le moins autant d'a-
vidité que nous , ils ont scû se contenir,
ne point aller les uns sur les autres, &
entretenir touûjours le commerce sur le
même pied.

1701.

Com-
merce a-
vec les
Espa-
gnols.

Il n'est permis à aucune Nation, sous
quelque prétexte que ce puisse être ,
d'aller traiter chez les Espagnols. Ils
confisquent sans misericorde tous les
Bâtimens qu'ils peuvent prendre , soit
qu'ils les trouvent mouillez sur leurs
Côtes, soit qu'ils les rencontrent à une
certaine distance , parce qu'ils supposent
qu'ils n'y sont que pour faire le Com-
merce ; & pour être convaincus de l'a-
voir fait , il suffit qu'ils trouvent dans
le Bâtiment, ou des marchandises fa-
briquées chez eux , ou de l'argent d'Es-
pagne.

Il est dé-
fendu à
toutes les
Nations.

Ce sont leurs loix auxquelles on ne
manque jamais de trouver bon nombre
d'exceptions. En voici quelques unes.

Lorsqu'on veut entrer dans quelqu'un
de leurs Ports pour y faire le commerce
on feint qu'on a besoin d'eau, de bois,
de vivres. On envoie un Placet au
Gouverneur par un Officier, qui ex-
pose les besoins du Bâtiment. D'autres

Prétexte
pour en-
trer dans
les Ports
des Es-
pagnols.

1701. fois c'est un mâc qui a craqué, ou une voye d'eau considérable qu'on ne peut trouver, ni étancher sans décharger le Bâtiment, & le mettre à la Bande. On détermine le Gouverneur à croire ce qu'on veut qu'il croye, par un présent considérable qu'on lui fait. On aveugle de la même maniere les Officiers dont on a besoin, & puis on obtient permission d'entrer, de décharger le Bâtiment, pour chercher la voye d'eau, & remettre le Bâtiment en état de continuer son voyage. Les formalités sont observées: on enferme soigneusement les marchandises; on en met le Sceau à la porte du Magazin par laquelle on les fait entrer, mais on a soin qu'il y en ait une autre qui n'est point scellée, par laquelle on les fait sortir de nuit, & l'on remplace ce que l'on ôte par des caiffes d'Indigo, de Cochenille, de Vanille, par de l'argent en barres ou monnoyé, du Tabac, & autres marchandises; & dès que le Négoce est achevé, la voye d'eau se trouve étanchée, le mâc assuré, le Bâtiment prêt à mettre à la voile. Mais cela ne suffit pas, il faut trouver un expédient, afin que ceux qui ont acheté les marchandises les puissent vendre. On expose pour cela au Gouver-

Maniere
de faire
le Com.
merce.

neur, & à ses Officiers qu'on manque d'argent pour acheter les vivres dont on a besoin, & pour payer ce qu'on a pris pour accommoder le Bâtiment, & on le supplie de permettre qu'on puisse vendre des marchandises au prorata de ce qu'on doit acheter ou payer. Le Gouverneur & son Conseil y consentent après les grimaces qu'ils jugent à propos de faire, & on vend quelques caisses de marchandises, afin que le gros de la Cargaïson que ces Messieurs, ou leurs Agens ont acheté, puisse être vendu publiquement sans qu'on s'en puisse plaindre; parce qu'on supposera toujours que c'est ce qu'on a permis aux Marchands Espagnols d'acheter des Etrangers. Ainsi se débitoient en ce rems-là les plus grosses cargaïsons.

A l'égard de celles qui sont moindres, & dont les Barques Angloises, Hollandoises, Françoises & Danoises sont ordinairement chargées, on les porte dans les Esterres, c'est à-dire, aux lieux d'embarquemens ou embarquaderes, qui sont éloignez des Villes, ou aux embouchures des rivieres. On avertit les Habitans des environs par un coup de Canon, & ceux qui ont envie de trafiquer viennent dans leurs canots pour

1701. faire leur emplette. C'est particuliere-
 ment la nuit qu'on fait ce commerce.
 Mais il faut être sur ses gardes, toujours
 armé, & ne laisser jamais entrer dans
 le Bâtiment plus de monde, qu'on ne se
 trouve en état d'en chasser, s'il leur
 prenoit envie de faire quelque insulte.
 On appelle cette maniere de trafiquer,
 traiter à la Pique. On ne parle jamais
 de crédit dans ce Négoce; il ne se fait
 qu'argent comptant, ou marchandises
 présentes.

Traiter
 à la Pi-
 que, ce
 que c'est.

L'on fait ordinairement un retran-
 chement devant la chambre, ou sous le
 gaillard de la Barque ou autre Bâtiment,
 avec une table, sur laquelle on étalle
 les échantillons des marchandises à me-
 sure qu'on les montre. Le Marchand
 ou quelque Commis, & autres gens
 armez sont en dedans du retranchement
 avec de menuës armes. On en met en-
 core quelques-uns au dessus de la cham-
 bre, ou sur le gaillard: le reste de l'E-
 quipage bien armé est sur le pont avec
 le Capitaine ou un Commis, pour
 faire les honneurs, recevoir les per-
 sonnes qui viennent, les faire boire,
 les reconduire avec civilité, & quand
 ce sont des gens de quelque distinction,
 ou qui font de grosses emplettes, les

saluer en sortant de quelques coups de Canon. Ils se piquent beaucoup de ces sortes d'honneurs, & on est sûr de n'y rien perdre.

1701.

Mais avec tout cela, il faut être sur ses gardes, & toujours le plus fort, car s'ils trouvent l'occasion de s'emparer du Bâtiment, il est rare qu'ils y manquent. Ils le pillent, & le coulent à fond avec l'équipage, afin qu'il ne se trouve plus personne qui se puisse plaindre de leur perfidie: parce que si un pareil cas venoit à la connoissance des Officiers de leur Prince, ils ne manqueroient pas de les obliger à une entière restitution de ce qui auroit été pillé, non pas, comme on pourroit se l'imaginer, pour le rendre aux Propriétaires, mais pour se l'approprier comme des effets confisquez.

Danger
qu'on
coute
dans ce
Négoce.

Ce que je rapporte ici n'est pas une histoire faite à plaisir. C'est une pratique constante sur la Côte de la nouvelle Espagne, de Carac & de Cartagene, dont bien des François, Anglois, & Hollandois, ont fait la triste expérience.

Les Espagnols
sont naturelle-
ment a-
donnez
au lar-
cin.

Il y a encore une chose à observer quand les Espagnols sont à traiter dans un Bâtiment, c'est de prendre garde à leurs mains plutôt qu'à leurs pieds. Ils

1701. — font tous ou presque tous sujets à caution, habiles à prendre autant qu'on le peut être, & quand ils trouvent l'occasion de s'accommoder d'une chose sans qu'elle coûte rien, il n'y a point d'exemple qu'ils l'ayent laissé échaper. Il faut donc avoir toujours les yeux ouverts sur eux, & dès qu'on s'en aperçoit, il faut les en avertir d'une manière honnête, & comme si on croyoit que ce fût une méprise. Car ils s'offenseroient, si on le faisoit autrement, on perdrait l'occasion de la traite, & même on s'exposeroit à des suites fâcheuses. Ils ne se fâchent point de ces sortes d'avis : ils font semblant que ç'a été l'effet de quelque distraction, ou d'avoir voulu se divertir de l'embarras où seroit le Commis quand il s'apercevrait de la perte qu'il auroit faite. C'est ainsi qu'on fait semblant de se tromper de part & d'autre. Le plus sage est celui qui ne laisse pas emporter sa marchandise, sans qu'elle soit payée. Je raporte ceci sur le témoignage de bien des gens. Cependant je n'ai garde d'en faire un crime à toute la Nation. Il y auroit de l'injustice, & je n'aime pas à en faire à personne.

Comment on doit les avertir.

La meilleure marchandise qu'on puis-

se porter aux endroits qui ont Commerce avec les mines est le vif argent. Les Rois d'Espagne, se sont reservez cette traite, qui leur rend un profit très-considérable. Lorsqu'on trouve à la traiter, le prix ne se dispute point, on donne poids pour poids, argent pour mercure. Ce profit, comme on voit, est très-grand, car il faut seize pieces de huit pour faire le poids d'une livre; & le mercure ne vaut que quatre francs ou cent sols la livre.

P. ix du
vif-ar-
gent.

Ceux qui veulent augmenter leur profit, se font payer poids pour poids en petites monnoyes, comme sont les reales, & les demi reales; parce que les recevant au poids, & trouvant l'occasion de les donner en compte, il y a souvent deux, & même trois écus de profit par livre.

Profit sur
les espe-
ces.

Il faut pourtant bien se garder de faire paroître aucune affectation, ni sur cet article, ni sur d'autres choses; & quand on a une partie à faire, il vaut mieux lâcher la main sur certaines marchandises, & même les donner à perte, que de se tenir trop roide, & dégoûter les acheteurs, qui sont fort bizarres, & fort capricieux.

Maxime
à obser-
ver dans
ce Com-
merce.

Lors donc qu'on est obligé de perdre

— sur quelque marchandise, on peut le
 1701. leur faire sentir d'une maniere fine &
 délicate, parce que comme ils se piquent
 de politesse & de générosité, on est sûr
 de reparer bien-tôt sa perte; & dès
 qu'on leur a une fois rempli la tête de
 fumée, il est aisé de les faire venir à un
 point où le Marchand trouve toujours
 au-delà de son compte.

C'est ce que les Anglois & les Hol-
 landois sçavent faire à merveille. Ils
 voyent par exemple qu'un Espagnol,
 qui vient acheter une piece de platille,
 pour faire deux chemises, s'est fixé à
 n'en donner qu'un prix qui va à leur
 perte; ils ne laissent pas de la lui donner;
 mais en même tems, ils lui font voir
 des dentelles, dont ils lui font venir en-
 vie, en lui disant, que tous les Grands
 d'Espagne en portent de cette façon,
 & les lui vendent dix fois plus qu'elles
 ne valent. C'est ainsi qu'il faut traiter
 avec eux, sans que les mauvais habits
 qu'ils portent, souvent par affectation,
 pour n'être pas connus, fassent rien di-
 minuer des honneurs dont ils aiment à
 être surchargez.

Bas &
 Cha-
 peaux
 propres
 aux Es-
 pagnols.

Les Chapeaux qu'on leur porte doi-
 vent être gris pour la plûpart, de Lou-
 tre, de Castor, ou de quelqu'autre poil

approchant. Il faut que la forme soit plate, les bords larges, & sur toutes choses, que la coëffe soit de Satin de couleur. Qu'ils soient vieux ou non, pourvû qu'ils soient bien accommodés, & bien lustrez, on les vend avec avantage. On les vendoit autrefois quarante & cinquante piastras la piece. Cela est bien diminué depuis que les François en ont porté un trop grand nombre. On ne laisse pas cependant d'y faire un très-grand profit.

A l'égard des Bas de soye (car il n'en faut pas d'autres) il suffit qu'ils soient clairs, bons ou mauvais, n'importe, les Espagnols en portent ordinairement deux paires, une de couleur par-dessous, & une noire dessus.

Les Gouverneurs, & autres Officiers Espagnols, font commerce de toutes sortes de marchandises, & de leur mieux. Ils exécutent exactement les Ordres de leur Prince, qui le défend à ses Sujets, mais pour eux ils se dispensent de cette loi incommode. C'est par là qu'ils amassent les richesses prodigieuses qu'ils emportent en s'en retournant en Europe.

Il y avoit dans le tems que j'étois à Saint Domingue un Gouverneur à Car-

1701. tagene, qui étoit le premier homme du monde pour cela. Il s'appelloit Pimiento. Il avoit servi sous l'Electeur de Baviere, qui lui avoit fait avoir ce Gouvernement, & qui lui avoit recommandé d'amasser promptement quatre ou cinq cent mille écus, & de revenir en Europe. Pour ne pas manquer au premier point, il faisoit un commerce universel, & il le faisoit de telle sorte, qu'il ne vouloit point d'associé. Et pour le second, il écrivit en Espagne par le même vaisseau qui l'avoit porté à Cartagene, pour demander son congé, sçachant fort bien qu'avant qu'il arrivât, il auroit tout le tems nécessaire pour amasser plus d'un million de piastres. Il ne se trompa pas. Le congé fut si long-tems à venir, qu'il mourut avant d'être en état d'en profiter, après avoir amassé non pas quatre ou cinq cent mille piastres, mais quatre ou cinq millions d'écus. Le bruit se répandit aux Isles du Vent qu'il étoit mort plutôt qu'il ne vouloit, mais qu'on l'y avoit déterminé par une potion cordiale, dont il est rare qu'on prenne plus d'une fois en sa vie.

Départ
de l'Es-
tère.

Nous partîmes de la rade de l'Estère le Vendredy 18. Février sur les cinq

heures du soir. Notre Barque avoit —————
deux pieces de canon, mais nous n'a- 1701.
vions qu'un seul boulet, dont nous ne
pouvions pas nous défaire, parce qu'il
servoit à broyer la moutarde, qui ac-
compagnoit notre cochon boucané. Car
quoique nous fussions en Carême, &
au milieu de la mer, nous ne pouvions
faire maigre que le Vendredy, que nous
passions avec du biscuit, des patates, &
du vin. Du reste nous avions d'assez
bonnes provisions, & sur tout des fu-
sils, de la poudre & du plomb au ser-
vice de nos amis. Nous étions dix-sept
hommes avec un mouffe, & mon Né-
gre qui avoit quinze à seize ans.

Nous eûmes dès le lendemain des
vents contraires & fort violens : de
forte que nous ne pûmes gagner les Cay-
mites que le 25. sur le soir. Ce sont Les Cay-
mites
Isles.
plusieurs petites Isles basses & désertes,
que je ne pus pas bien voir, parce que
nous les passâmes pendant la nuit. La
mer étoit fort grosse, & le devint à un
tel point, que les lames se donnoient la
liberté de s'exercer à qui sauteroit le
mieux, & à qui passeroit de l'arrière à
l'avant de notre Barque. Une d'elles fut Il per-
dent leur
cuisine
par un
coup de
mer.
assez mal adroite pour emporter chemin
faisant notre cuisine. Accident funeste

— pour des gens qui avoient grand appé-
 1701. tit. Cette disgrâce & la continuation du
 mauvais tems nous obligea de mouïller
 sous le Cap de Donna Maria , qui est le
 plus à l'Ouest de toute l'Isle.

Nous y fûmes encore invitez par un
 petit pavillon , que des Chasseurs qui
 étoient en ce Quartier-là mirent au bout
 d'une perche , pour nous appeller. Ce-
 pendant comme il étoit bon de pren-
 dre ses sûretéz, de crainte que ce ne fus-
 sent d'honnêtes gens , tentez d'enlever
 notre Barque, pour s'en aller Forbans, on
 prit les armes , on chargea nos Canons
 de mitrailles, & de balles de mousquet,
 & je m'offris d'aller avec deux hommes
 dans le canot , pour reconnoître le ter-
 rain , & voir s'il n'y avoit rien à crain-
 dre. Je m'acquitai de ma commission ,
 & après avoir tout examiné , je retour-
 nai à la Barque avec deux Chasseurs,
 qui nous firent un present de Cochon
 frais , & de boucané. On les régala de
 vin & d'eau-de-vie , & on convint avec
 eux du prix de dix-huit cent livres de
 Cochon en aiguillettes , & en pieces ,
 & de trois cens livres de mantegue ,
 c'est-à-dire , de graisse de Cochon ou
 sain doux.

Les Espagnols s'en servent dans l'A-

Amérique, & même en quelques Provinces d'Espagne au lieu de beurre, & cela en vertu de la Bulle de la Croisade, qui leur donne encore d'autres grands privilèges, & entr'autres de manger le Samedi toutes les extrêmités des bêtes, comme sont les pieds, la tête, le col, & les entrailles. Mais on coupe ces extrêmités si avant, que le corps est réduit à très-peu de chose. Cette mantegue est blanche comme la neige, & excellente de quelque manière qu'on la veuille employer.

1701.

Mantegue, ce que c'est & son usage.

Nous devions payer ces provisions en poudre, plomb, toiles & merceries; & comme leur Boucan étoit environ à deux lieues de la mer, ils nous demandèrent quelques-uns de nos hommes, pour leur aider à aller chercher ces viandes. On leur en donna six, & je pris la commission d'aller choisir la viande. Je menai mon Nègre avec moi, pour porter mon hamac, & nous partîmes sur le champ.

C'étoit quelque chose de plaisant de voir l'habillement de ces deux Chasseurs. Ils n'avoient qu'un caleçon, & une chemise, le caleçon étoit étroit, & la chemise n'entroit pas dedans; elle étoit par dessus comme les roupilles de

Habillement des Chasseurs.

1701. nos roulliers, & un peu moins large. Ces deux pieces étoient si noires, & si imbibées de sang & de graisse, qu'elles sembloient être de toile gaudronnée. Une ceinture de peau de Bœuf avec le poil, serroit la chemise, & souûtenoit d'un côté une guaine, qui renfermoit trois ou quatre grands coûteaux, comme des bayonnettes, & de l'autre, un gargoussier à l'ordinaire. Ils avoient sur la tête un cul de chapeau, dont il restoit environ quatre doigts de bord, coupé en pointe au-dessus des yeux. Leurs souliers étoient sans couture, & tout d'une piece. On les fait de peau de Bœuf ou de Cochon. Voici comment. Dès qu'on a écorché un Bœuf, ou un Cochon, on enfonce le pied dans le morceau de peau qui lui couvroit la jambe. Le gros orteil se place dans le lieu qu'occupoit le genouil, on serre le bout avec un nerf, & l'on le coupe. On fait monter le reste trois ou quatre doigts au dessus de la cheville du pied, & on l'y attache avec un nerf, jusqu'à ce qu'il soit sec, & alors il se tient de lui-même. C'est une chaussure très-commode, bien-tôt faite, à bon marché, qui ne blesse jamais, & qui empêche qu'on ne sente les pierres & les épines, sur lesquelles on marche.

Nous arrivâmes assez tard à leur Boucan , où nous trouvâmes leurs trois autres camarades. Leurs pavillons étoient dans une assez bonne case couverte de taches , & la petite case à boucaner étoit tout auprès. Ils avoient beaucoup de viandes seches, d'autres qui boucanoient & deux ou trois cochons qu'ils venoient de tuer. Nous soupâmes fort joyeusement , & avec appetit. J'avois fait apporter du vin , & de l'eau-de-vie , mais mon Nègre avoit oublié le pain. Je m'en mis peu en peine. Je mangeai comme eux des bananes rôties & boüillies avec la viande , & ensuite le gras & le maigre du cochon en guise de pain & de chair , accompagné de la pimentade. Soit que l'air , le chemin , ou la nouveauté m'eussent donné plus d'appetit qu'à l'ordinaire , soit que la viande fût plus tendre , & plus appetissante , je croi que j'en mangeai près de quatre livres. Nous dormîmes à merveille. La faim plutôt que le point du jour nous réveilla. J'avois de la peine à concevoir qu'ayant tant mangé peu d'heures auparavant , mon estomach eût déjà fait la digestion. Mes six hommes & mon Nègre se trouverent dans le même besoin que moi , & les Chasseurs me di-

1701.

Qualité
de la
viande
de Co-
chon
maron.

rent qu'il ne falloit pas que cela nous étonnât, qu'ils avoient autant d'appetit que nous, & que cela leur étoit ordinaire, parce que la viande de Cochon mangée de cette façon se digere plus facilement. On peut croire que nous ne souffrîmes pas long-tems cette incommodité. Nous déjeunâmes bien. Mes six hommes avec trois Chasseurs se chargerent, & partirent dans l'intention de revenir vers le midi, afin de pouvoir faire un autre voyage. Je restai avec les deux autres, & mon Nègre au Boucan, où je ne demeurai pas oisif : car comme nous étions dans un lieu qui pouvoit passer pour une forêt d'abricotiers, j'en allai amasser & cueïllir autant que nos six hommes en purent porter, ce qui fit que je couchai encore au Boucan, parce qu'au lieu d'envoyer de la viande, & de la mantegue à la Barque, je ne chargeai nos gens que d'abricots & de bananes. Ils revinrent le lendemain matin au nombre de huit ou neuf, les uns se chargerent de fruits & les autres de viande & de mantegue; nous retournâmes à la Barque sur les trois heures après midi, nous payâmes nos Marchands, & après les avoir fait bien boire, nous mîmes à la voile.

Le lendemain sur le soir nous dou-
blâmes le Cap Tiberon, & nous le ra-
sâmes de si près, qu'on pouvoit cra-
cher à terre. Cette pointe est presque
ronde, fort élevée & coupée presque à
pic; la mer par conséquent y est profon-
de; & comme le rocher est noir, la mer
pairoit de la même couleur.

1701.

Cap Ti-
beron.

Les vents qui étoient Nord - Est &
fort frais nous contrarierent tellement,
que nous fûmes obligez de porter au
large, au lieu de ranger la Côte comme
nous avions dessein. Nous nous y ral-
liâmes enfin le 8. Mars, & nous recon-
nûmes l'Isle à Vache. Nous la dépassâ-
mes pendant la nuit, & le 9. sur les huit
heures du matin, nous mouillâmes à la
Caye ou Isle de Saint Louis, qui est se-
lon mon estime à six lieües au vent de
l'Isle à Vache.

Cette Isle étoit fameuse autrefois &
fort fréquentée des Flibustiers de toutes
sortes de Nations, qui en faisoient le
lieu de leur rendez-vous, & y venoient
souvent partager le butin qu'ils avoient
fait sur les Espagnols, qui ont été de
tout tems les objets de leurs courses.
Quelques gens en très-petit nombre s'y
étoient établis. On les en a fait déloger
& passer à la grande Terre, c'est-à-dire,

Isle à

Vache.

à Saint Domingue ; de sorte qu'elle est à present déserte : il n'y a plus que des bêtes à cornes & des Cochons qu'on y a mis pour multiplier pour le service de la Compagnie , à qui le Roi a concédé les terres qui sont depuis le Cap Tiberon jusques au Cap Mongon , ce qui fait une étendue d'environ cinquante lieues.

Il semble que le but de cette Compagnie n'a pas tant été de peupler , & faire habiter cette partie de l'Isle de S. Domingue , que d'avoir un entrepôt commode & sûr pour les Vaisseaux & pour les Barques qu'elle envoie en traite aux Côtes de la Terre-Ferme. Les Anglois de la Jamaïque , les Hollandois de Corossol , & les Danois de Saint Thomas tirent leurs plus grands profits de ce Commerce , qu'ils seront désormais obligez de partager avec nous , si nous sçavons nous servir de nos avantages , & ne pas laisser perir cet établissement , comme quantité d'autres que nous avons dans les autres parties du Monde. Il faut esperer que les Directeurs de cette Compagnie , qui sont les premiers Commis de Monsieur de Ponchartrain , seront plus sages & plus heureux que les autres Entrepreneurs , dont

la plûpart se sont ruinez dans les éta-
blissemens qu'ils avoient commencez.

1701.

C H A P I T R E X.

*Description de la Caye de Saint Louis ,
& du fond de l'Isle à Vache.*

LA Caye Saint Louis , qu'il falloit appeller *Isle* sous peine d'amande , est un petit terrain de quatre à cinq cent pas de long sur cent soixante pas de large , qui n'a justement que la hauteur nécessaire pour n'être pas couvert d'eau quand la mer est haute. Tout ce terrain ne paroît être autre chose qu'un amas de roches à Chaux , à peu près de même espece que celle que l'on trouve à la grande Terre de la Guadeloupe. Elle est située au fond d'une grande Baye , dont l'ouverture est couverte par trois ou quatre Islets assez grands, mais qu'on n'a pas choisis pour y bâtir le Fort , parce qu'ils sont environnez de hauts fonds, & par conséquent peu propres au mouillage des Vaisseaux , au lieu que la mer se trouve très-profonde aux environs de la Caye , particulièrement du côté de la grande Terre , c'est-à-dire, de l'Isle

Caye S.
Louis.

— 240 *Nouveaux Voyages aux Isles*
1701. de Saint Domingue, dont elle n'est séparée que par un canal de sept à huit cent pas de large. Le fond est de bonne tenuë, net & tout-à-fait propre pour l'encrege. L'on peut mouïller les Barques, les Brigantins & autres petits Bâtimens, assez près de la Caye pour y entrer avec une planche. Nous étions mouïllés de cette maniere : notre Canot touchoit d'un bout à la Barque, & de l'autre à terre.

Le Chevalier Reinau, qui y avoit passé l'année précédente, y avoit tracé un Fort dont je vis le Plan, l'élevation, le devis & les piquets. Je croi que la dépense devoit monter à huit ou neuf cent mille livres, ce qui me fit dire que ce Fort avoit la mine de rester en papier, quoiqu'il y eût déjà deux Ingenieurs sur les lieux avec des appointemens considérables, & que Monsieur de Paty se fût engagé de fournir toute la chaux, la pierre, & les autres materiaux nécessaires pour la construction. Il attendoit de France des Maçons & des Tailleurs de pierre, & il avoit déjà bon nombre d'Ouvriers & de Nègres qui travailloient à préparer toutes ces choses, & si je ne me trompe, à faire de la brique.

Je pris la liberté de faire remarquer à ces

Projet
d'un Fort
sur la
Caye,

ces Messieurs que la hauteur de leurs Remparts dans un lieu si étroit, leur ôteroit tout l'air, & que leur Fort deviendroit une fournaise où il ne seroit pas possible de demeurer, & où les maladies étant une fois entrées, l'air s'y corromproit de telle maniere, que ce seroit plutôt un Cimetiere qu'une Forteresse, & qu'on pouvoit juger de ce qui arriveroit alors par ce qu'on y voyoit tous les jours, la mort ayant déjà emporté une très-grande quantité de gens, & ceux qui restoit étant comme des déterrez.

Je leur fis encore remarquer que le terrain de cette Caye étoit tout chancelant, qu'il trembloit d'un bout à l'autre dès qu'on y tiroit le Canon, que ce seroit encore bien pis lorsque le Canon seroit élevé sur des Remparts, supposé même qu'on les pût bâtir de la hauteur proposée, avant que le fond sur lequel on prétendoit les élever, prît congé d'eux en s'enfonçant, ou en se renversant dans la mer. Car de penser à piloter tout autour pour l'affermir, ou l'augmenter, il me paroissoit que le succès auroit été fort douteux, & la dépense exorbitante.

Il y avoit encore un autre inconve-

1701.

nient, c'étoit de pouvoir avoir des citernes pour conſerver l'eau de la pluye ; car il n'y a pas une ſeule goutte d'eau ſur cette Caye. Il a beau y pleuvoir, l'eau ſe perd auſſi-tôt, & paſſe comme ſi elle tomboit dans un crible. On eſt obligé d'en aller chercher tous les jours à la grande Terre à une petite riviere éloignée de près d'une demie lieüe de la Caye ; & il y avoit pour cet effet une Chaloupe & trois ou quatre hommes qui n'avoient point d'autre emploi.

J'avois remarqué en paſſant à Saint Chriſtophe, que les Anglois ne pouvoient conſerver d'eau dans leur Fort de la Souphriere, parce que le bruit du Canon ébranlant le terrain ſur lequel il eſt bâti, les citernes ſe fendoient auſſi-tôt, & devenoient inutiles ; de ſorte qu'ils étoient obligez de ſe ſervir de Barriques pour conſerver leur eau, en attendant qu'ils fiſſent doubler leurs citernes avec du plomb, ce qui eſt d'une dépenſe conſidérable, & d'un entretien continuel.

Maifons
de la
Caye.

Les logemens que nous trouvâmes ſur la Caye Saint Louïs, étoient de fourches en terre, couverts de taches, paliffadez de Palmiſtes refendus. Il n'y avoit que la maifon du Directeur, celle

du Gouverneur & un Magasin qui furent pallissadez de planches & couverts d'essentes. Ce Magasin & la Maison du Directeur faisoient un côté d'une petite place oblongue, dont le reste étoit formé par les logemens des Commis & autres Officiers de la Compagnie. La Chapelle, la Maison du Gouverneur & quelques autres bâtimens étoient répandus sans ordre sur la Caye, avec des Cazernes qui avoient servi à la Garnison.

Jamais je n'avois vû un si grand nombre de Commis & d'Officiers pour un si petit lieu & un si petit commerce. Je doute qu'il y en ait autant à Batavia. Ils avoient tous des appointemens considérables & bouche à cour à la table du Directeur, qui étoit bien servie & fort abondamment. On entretenoit pour cela des Chasseurs avec une grande meute de chiens. Il y avoit aussi des Pêcheurs, & on élevoit quantité de Volailles & de Moutons dans l'Habitation particuliere de la Compagnie.

Un Malouin nommé M. de Bricourt étoit Directeur de la Compagnie. C'étoit un homme fort civil, & fort honnête, parfaitement au fait du commerce. Il me fit donner un logement, &

Nombre
prodi-
gieux de
Commis

M. de
Bricourt
Direc-
teur.

— m'obligea de prendre sa table pendant
 1701. tout le tems que je demeurerois à la
 M. de Caye. Il étoit fort broüillé avec le Gou-
 Boulou Gouverneur. verneur nommé M. de Boulou Gentil-
 homme des environs de Toulouse, qui
 avoit été Lieutenant Colonel en France.
 C'étoit un homme fort poli, qui avoit
 beaucoup de service: il avoit beaucoup
 de lecture, il avoit vû le monde, il
 parloit juste, & étoit fort obligeant.
 Mais il ne s'étoit pas encore corrigé du
 vice ordinaire de son pais, il étoit
 prompt & vif, quelquefois jusqu'à l'ex-
 cès. C'étoit ce qui faisoit naître tous
 les jours des difficultez entre lui & le
 Directeur.

La Compagnie avoit entretenu une
 Compagnie d'Infanterie pour servir de
 Garnison. Elle étoit sous les ordres du
 Gouverneur, qui étoit par cet endroit
 en état de se faire obéir. Le Directeur
 venoit de casser cette Compagnie, afin
 que le Gouverneur n'eût plus à qui com-
 mander, & que cela le rendît plus ac-
 commodant. Je me trouvai assez em-
 barassé entre ces deux Messieurs: car
 quand le Directeur me voyoit avec le
 Gouverneur, ou que je mangeois avec
 lui, il m'en faisoit de petits reproches;
 & le Gouverneur se plaignoit de son

côté, que je témoignois plus d'inclination pour un Marchand que pour lui. Jevoulus travailler à leur reconciliation, je parlai en particulier à l'un & à l'autre, mais je vis bien-tôt qu'il n'y avoit rien à faire. Le Directeur obsédé par ses Commis, qui pour lui faire leur cour décrioient sans cesse le Gouverneur, ne vouloit faire aucune démarche, & le Gouverneur faisoit sonner bien haut son rang & sa qualité, & ne vouloit point s'approcher; de sorte que je pris le parti de vivre bien avec tous les deux & je me confirmai dans une maxime qui me parut toujours très-vraie, que la multitude des choses nuit bien plus aux affaires qu'elle ne leur est avantageuse. La Compagnie l'a reconnu depuis, & a réuni ces deux Charges dans une même personne.

On me proposa de demeurer à la Caye pour être Curé. On n'étoit pas content d'un Ecclésiastique Irlandois, qui desservoit leur Eglise; & lui-même voyoit avec chagrin la désunion des Chefs & vouloit se retirer. Mais on ne vouloit pas le lui permettre, avant qu'on eût un autre Prêtre; & cela n'étoit pas trop facile. On me fit des propositions fort avantageuses, non-seule-

1701. ~~ment~~ pour moi, mais pour notre Ordre, si nos Supérieurs vouloient s'engager à remplir les Eglises qui seroient nécessaires pour la Colonie qui s'établissoit de jour en jour. Je m'excusai d'accepter ces offres, pour ce qui me regardoit; mais j'écrivis au Pere Cabasson notre Supérieur général, touchant l'occasion qui se présentoit d'étendre nos Missions & nos Paroisses dans ce grand Quartier.

Offres
qu'on
fait à
l'auteur
& à son
Ordre.

On nous y offroit une terre de mille pas de large sur deux mille pas de haut; & de nous donner des Nègres pour la faire valoir, aux conditions des autres Habitans, avec quelques privileges particuliers, & quatre cens écus de Pension pour chaque Curé, jusqu'à ce que le casuel des Eglises fut assez considérable, pour la pouvoir réduire à trois cens écus, comme font celles des Curés de Léogane.

Les conditions que la Compagnie faisoit à ceux qui vouloient s'établir sur les terres de sa concession, étoient si avantageuses, qu'elles auroient dû y attirer une infinité de gens, s'ils avoient été tant soit peu raisonnables. Mais ils ne pouvoient souffrir qu'on les obligât de vendre leurs marchandises, & leurs

denrées à la Compagnie privativement à tout autre, & d'acheter d'elle ce dont ils auroient besoin. En cela, comme en beaucoup d'autres choses, j'ai remarqué que la prévention a ordinairement plus de lieu, que la raison. Car la Compagnie leur donnoit les terres de la même maniere que le Roi les donne aux autres lieux de son Domaine en Amérique, c'est-à-dire, *gratis*, sans redevances, droits seigneuriaux, lots & ventes, ni aucunes charges. Elle leur donnoit des Esclaves selon leurs besoins, & les talents qu'on voyoit dans ceux qui en demandoient à raison de deux cens écus pour les hommes, & cent cinquante écus pour les femmes; payables dans trois ans, sans qu'ils pussent être contraints à avancer aucune partie du paiement avant le terme expiré. Elle leur donnoit encore le même terme pour les marchandises qu'elle leur fournissoit, & qu'elle leur laissoit au prix courant, qu'étoient ces mêmes marchandises à l'Estre, ou au petit Goave; & si la Compagnie en manquoit, elle leur permettoit sans aucun délai, d'en acheter où bon leur sembloit, & de vendre leurs marchandises & denrées au prorata de ce qu'ils devoient payer pour ce qu'ils

1701.

Condi-
tions que
la Com-
pagnie
faisoit à
ses Co-
lons.

1701. — avoient acheté. Elle s'engageoit encore à prendre généralement tout ce qui se fabriquerait sur leurs Habitations au même prix, que ces mêmes choses auroient été vendues dans les autres Quartiers. L'interdiction du commerce avec d'autres qu'avec elle, excepté dans les cas que je viens de dire, étoit la pierre d'achoppement. Il est à croire qu'on y aura trouvé quelque tempérament. Voilà à peu près le système de cette Compagnie, dont il me semble que toute personne de bon sens se devoit contenter.

M. de Paty Lieutenant de Roi de Léogane, qui avoit entrepris les fournitures pour les Fortifications de la Caye de S. Louis, y arriva deux jours après nous. Il y étoit venu par terre. Il y avoit un chemin aisé du petit Goave jusques-là. On ne compte que vingt-quatre à vingt-cinq lieues. On trouve sur cette route à huit lieues du petit Goave un Quartier appelé le Fond des Negres, qui est une pépiniere de Cacao & d'enfans. La plupart des Habitans sont des Mulâtres, & des Negres libres, qui cultivent les plus beaux Cacoysers du monde. J'ai dit, ce me semble, dans un autre endroit, que ces gens-là sont

Le Fond
des Né-
gres fer-
tile en
cacoysers

fort féconds. Je dois dire à présent qu'ils ont une facilité merveilleuse d'élever leurs enfans. Ils leur donnent le matin une jatte de Chocolat avec du Mahis écrasé, & s'en rapportent à eux pour le reste de la journée. Avec cela on ne peut voir des enfans plus forts, & d'une santé plus vigoureuse. Que l'on trouve si l'on peut dans le reste du monde une nourriture, dont on voit de si bons effets. Comme ce chemin passe au travers d'un très bon país, il y a apparence qu'il sera bientôt rempli d'Habitans qui feront un Négoce considérable de Cacao, d'Indigo, de Rocou, de Tabac, de Coton, & autres marchandises, leur terrain étant propre à tout.

Je fus me promener avec Messieurs de Bouloe & de Paty à un Jardin, ou commencement d'Habitation, que le premier faisoit faire à une petite lieue de la Caye. C'étoit un fond fort uni entre deux collines, qui étoit arrosé d'un gros ruisseau, qui lui donnoit de la fraîcheur, & le mettoit en état de produire tout ce qu'on y auroit voulu planter, & surtout du Cacao. Je le dis à M. de Bouloe, qui goûta mon avis, & qui l'auroit suivi, s'il eût cru demeurer assez longtems dans le poste où il étoit, pour

1701.

Jardin
de M. de
Bouloe.

se récompenser par les fruits des avances
 1701, qu'il auroit été obligé de faire, pour
 cultiver ces arbres, jusqu'à ce qu'ils
 donnassent du profit. Mais il songeoit
 dès ce tems-là à changer de domicile,
 comme il a fait effectivement deux ans
 après, ayant été nommé par le Roi au
 Gouvernement de l'Isle de la Grenade.

Nous dînâmes chez un Capitaine de
 Le País Milice de ce Quartier-là nommé le País.
 Capitaine de Milice. C'étoit un homme de vingt-huit ans,
 très-bien fait, qui avoit gagné du bien
 en commandant les Flibustiers en diffé-
 rentes occasions pendant la dernière
 Guerre. Il étoit marié depuis quelques
 mois avec une Créolle, fille du sieur
 Rossignol, Officier de S. Christophe,
 qui après la prise de cette Isle avoit été
 envoyé à la Martinique par les Anglois,
 pendant qu'ils avoient transporté à S.
 Domingue sa femme & ses deux filles.
 C'est ainsi qu'ils en ont usé pour détruire
 cette florissante Colonie. Le sieur Ros-
 signol mourut au Cul-de-Sac de la Mar-
 tinique, avant d'avoir pû faire revenir
 sa famille auprès de lui. Sa veuve se
 trouvant chargée de deux filles très-bel-
 les à la vérité, mais sans bien, se maria
 avec un nommé Castras ci-devant Ha-
 bitant de la Guadeloupe, qui s'étoit

établi à S. Domingue. Après dîné, nous allâmes nous promener à l'Habitation de Castras. Il étoit Econome de la Compagnie ; il avoit cinq ou six cens écus d'appointemens, un Cheval & deux Negres entretenus, & bouche en Cour, quand il alloit à la Caye. C'étoit lui qui faisoit valoir l'Habitation de la Compagnie, qui étoit environ à une lieüe de-là. On disoit qu'elle étoit fort belle, & bien pourvûe de Negres. On y faisoit de l'Indigo, & on parloit d'y faire une grande Manufacture de Sucre. C'étoit-là aussi où l'on élevoit les moutons, les volailles & les autres choses nécessaires pour la table du Directeur.

La seconde fille de la veuve du sieur Rossignol étoit mariée depuis peu à un vieux Flibustier nommé Stive ou Estienne, qui paroïssoit avoir beaucoup plus de soixante ans ; mais qui étoit encore plus chargé de biens que d'années. Comme son Habitation étoit à côté de celle de Castras, ces Messieurs y allerent, & je les y accompagnai. Le sieur Stive n'étoit pas à la maison, sa femme qui nous reçût, me parut si jeune que je ne pouvois me persuader qu'on eût marié un enfant de douze à treize ans avec un vieillard, qui auroit pû être

1701.
Castras
Econo-
me de la
Compa-
gnie.

M. Stive
Flibuf-
tier. ;

son grand-pere. Elle l'envoya avertir, & il vint aussi-tôt. Il paroïssoit assez simple dans ses manieres, il parloit peu, & ornoit chaque période de cinq ou six noms de Dieu, à l'ancienne maniere de la Flibuste. Il fit apporter la collation : la politesse n'y regnoit pas ; au lieu d'elle la richesse y éclatoit. Il avoit quantité de bonne vaisselle d'argent, qui selon toutes les apparences ne lui avoit pas coûté grand-chose, aussi étoit-elle toute à l'Espagnole. J'eûs bientôt fait connoissance avec lui : il étoit ami intime du Capitaine Lambert, & de quelques autres Flibustiers de mes amis. Nous fîmes une partie pour aller au Fond de l'Isle à Vache avec Castras & le sieur le Pais. Nous retournâmes ensuite à la Caye. Je soupai avec M. de Paty chez le Gouverneur, après quoi j'allai voir M. de Bricourt, qui vouloit à toute force que M. de Bouloe m'eût parlé de lui pendant tout ce voïage, quoique nous ne l'eussions pas seulement nommé. Ces soupçons me faisoient de la peine, & je souhaitois fort, que notre Barque expédiât promptement ce qu'elle avoit à faire, afin de continuer notre voïage. Mais il falloit attendre le retour d'un Brigantin, qui étoit allé à

Cartagene, & qui devoit en rapporter de l'argent, qui étoit ce que nous attendions. 170E.

Deux jours après, Castras me vint chercher dans son canot, & me mena chez lui, où les deux gendres de sa femme s'étoient rendus pour notre partie. Nous montâmes à cheval après dîné, & fûmes coucher à sept bonnes lieues de-là, chez un de leurs amis dans le Fond de l'Isle-à Vache.

C'est une très-grande plaine, dont le bord de la mer fait une anse en maniere de croissant fort ouvert, couvert par l'Isle à Vache, qui est éloignée de la Grande Terre d'environ trois lieues. Cette Isle me parut de cinq à six lieues de longueur. Quoiqu'elle semble couvrir l'Anse, son éloignement est cause qu'elle ne lui est presque d'aucune utilité. La mer brise rudement à la Côte, & rend l'embarquement difficile, & le mouillage dangereux, même pour les Barques. Comme je n'y ai point vû de Vaisseaux, je ne puis pas dire s'ils y feroient bien ou mal. Il y a apparence que ceux des Flibustiers mouilloient auprès de l'Isle lorsqu'ils s'assembloient en ce Quartier-là, pour faire leurs expéditions ou leurs partages.

Decription
tion du
Fond de
l'Isle à
Vache.

— Nous fûmes le jour suivant à cinq
1701. lieues plus loin, & nous y couchâmes :
de sorte que nous eûmes le tems de
nous promener pendant que Castras fai-
soit ses affaires, & celles de la Compa-
gnie. Tout ce país est très-beau, la
terre est profonde, grasse & propre à
ce qu'on voudra lui faire porter.

Il est certain que tout ce país a été
habité par les Espagnols, & avant eux
par les Indiens. Ceux là l'ont quitté
pour aller s'établir au Mexique, après
que Fernand Cortez en eût fait la con-
quête; & comme ils avoient déjà dé-
truit tous les naturels du país, toute
cette partie est demeurée déserte, &
les arbres y étoient revenus. Il est vrai,
que la plûpart ne sont que des bois ten-
dres, mais en très-grand nombre, fort
hauts, fort gras & fort pressés, ce qui
n'est pas une petite preuve de la bonté
de la terre.

Partages
des Ha-
bitations
des Es-
pagnols.

Il y a apparence que les Habitations
des Espagnols n'avoient que quatre à
cinq cent pas de large, parce qu'on
trouve presque toute cette plaine parta-
gée de cette maniere, par des épaisseurs
de bois de haute futaye, qu'on nomme
dans le país des Racques de bois, qui
paroissent très-anciens, & tels que sont

ceux qu'on trouve dans le milieu des forêts, & dans les montagnes, où il est probable, que personne n'a jamais fait de défriché. Les Espagnols en ufoient apparemment ainsi, pour séparer leurs Habitations, & pour avoir de quoi retirer leurs bestiaux à l'ombre pendant la grande chaleur, & pour conserver des bois de charpente à leur disposition, quand ils en avoient besoin. Il y a de ces Racques de bois qui ont autant d'épaisseur, ou de largeur, que les terrains qui ont été défrichés; d'autres en ont moins. Cette methode n'étoit pas mauvaise d'un côté, mais il me semble qu'elle avoit aussi ses inconveniens, & qu'elle étoit contraire à la santé, en ce que ces Racques de grands arbres empêchoient le mouvement de l'air, & contribuoient ainsi à sa corruption.

On me fit voir quantité de fers à cheval à l'Espagnole, & autres ferremens de leur façon, qu'on trouve tous les jours dans la terre à mesure qu'on la défriche, ce qui est une preuve évidente qu'elle a été habitée autrefois par les Espagnols.

On trouve aussi des meubles des anciens Indiens, comme de leurs pots & marmittes de terre, & certains cailloux

couleur de fer, d'un grain fin & compact, dont quelques bords de la mer sont tous remplis. Ils ont pour l'ordinaire deux pieds à deux pieds & demi de longueur, quinze à dix-huit pouces de large, & environ neuf pouces d'épaisseur, arrondis par les extrêmités. Ils avoient l'industrie de les fendre par le milieu de leur longueur, & de leur épaisseur, & de creuser le dedans, de manière qu'ils en faisoient des especes de tourtières ovalles, ou de lechefrites d'un peu plus d'un pouce d'épaisseur, qui résistoient au feu. On m'en fit présent d'une très entiere, & parfaitement bien faite, avec deux ou trois petites figures de terre cuite, assez mal faites, qu'on avoit trouvées dans la terre, & dans des grottes qui sont dans les Falaises, qu'on supposoit être des Idoles des Indiens. Des Habitans du Quartier m'assûretent qu'ils avoient trouvé dans les montagnes des grottes, comme de profondes cavernes, toutes remplies d'ossements humains. C'étoit apparemment dans ces endroits-là qu'ils conservoient les os de leurs morts. Il est à croire qu'ils y mettoient aussi leurs richesses: car nous voyons des vestiges de cette coutume dans tous les endroits du mon-

Cailloux
creusez
par les
Indiens.

Idoles
des In-
diens.

Osse-
mens des
Indiens.

de; mais on perdrait son tems à remuer ces os pour y trouver quelque chose, parce que les Espagnols qui ont été long-tems maîtres de ces pais-là, n'ont pas manqué de visiter exactement tous ces endroits, & d'en enlever tout ce qui pouvoit être de quelque valeur. 1701.

On voit à la Desirade, qui est une petite Isle au vent de la Grande Terre de la Guadeloupe, une caverne fort profonde, qui est presque toute remplie d'ossemens, avec des restes d'arcs, de boutons, & autres armes des anciens Indiens. C'étoit apparemment un cimetiere. Car tous ces peuples, du moins les anciens, & tous les Indiens du Canada, & de la Floride, ont une extrême veneration pour les os de leurs morts; & s'ils ne les logent pas avec autant de magnificence que les Egyptiens, du moins n'épargnent-ils rien pour les conserver avec respect & reverence.

Caverne
de la Desirade.

On trouve en beaucoup d'endroits du Fond de l'Isle à Vache des cuves de maçonnerie, qui font croire que les Espagnols ont fait de l'Indigo dans ces Quartiers. Les terres en effet y sont très-propres, & n'en déplaît aux ignorans, celui que l'on y fabrique avec soin, ne le cède, ni à celui des grandes Indes,

— c'est-à-dire, des Indes Orientales, ni à
1701. celui de Guatimala.

Ce païs n'est pas encore bien peuplé, il s'en faut beaucoup, mais il le sera assurément, & très-bien, sur tout si on peut revenir un peu de la prévention injuste qu'on a contre la Compagnie. Au reste, c'est le païs des moustiques, maringoins, vareurs, & autres bigailles; tout en est plein. La Caye S. Louis quoiqu'environnée de la mer, sans arbres, ni halliers, ni eaux croupissantes en entretient des millions. Ils se nichent dans les trous des crabes, des roches, sous les couvertures des maisons, & dès que le Soleil est couché, ils remplissent l'air, & piquent impitoyablement tous ceux qu'ils peuvent approcher.

Abon-
dance de
roufins.

Cette incommodité se fait sentir même en plein jour dans les nouvelles Habitations du Fond de l'Isle à Vache, & on peut juger combien elle est grande, puisque les Maîtres de ces Habitations sont obligez de donner des guêtres à leurs Esclaves, & à leurs Engagez, pour leur couvrir les jambes & les pieds, à faute de quoi il leur seroit impossible de travailler, & il seroient dans l'obligation de ne penser à autre chose qu'à se défendre de ces insectes, pour s'em-

pêcher d'être mangés tout vifs.

On est obligé de s'enfermer la nuit dans des pavillons de grosse toile, & d'avoir la précaution de se tenir au milieu sans toucher aux bords. Car si la bigaille sent qu'on soit à portée de son aiguillon, les vareurs, qui sont de certains gros cousins à long aiguillon, l'enfoncent dans la chair au travers de la meilleure toile, tant que sa longueur peut s'étendre, & quand ils ont une fois percé la chair, ils succent le sang par leur aiguillon, comme par une petite trompe, sans se détacher qu'ils ne soient entièrement pleins, & sans que la fumée les puisse chasser. Il est vrai qu'il est bien rare qu'on leur donne le tems de se rassasier, il faudroit être bien endormi, pour ne pas sentir leur piquûre, qui certainement est aussi vive qu'un coup de lancette. C'est le seul endroit de l'Amérique où j'ai vû les Maîtres obligés de chauffer leurs Nègres. Cette incommodité diminuera à mesure que le terrain se défrîchera, & que les bords de la mer seront découverts.

Les Habitans de Saint Domingue & de l'Isle à Vache, marquent leurs Nègres quand ils les achètent. Ils se servent pour cela d'une lame d'argent min-

ce, tournée de façon qu'elle forme leur
 1701. chiffre, elle est jointe à un petit manche,
 Nègres pour la pouvoir tenir, & comme ces
 qui sont chiffres ou lettres se pourroient rencon-
 étampez trer les mêmes en plusieurs habitans, ils
 les appliquent en differens endroits. Les
 uns au-dessus de l'estomach, d'autres au
 dessous; les uns à droit, les autres à
 gauche; les uns aux bras, les autres en
 d'autres endroits. Quand on veut étam-
 per un Nègre, on fait chauffer l'étam-
 pe, sans la laisser rougir, on frotte
 l'endroit où on la veut appliquer avec
 un peu de suif, ou de graisse, & on
 met dessus un papier huilé, ou ciré, &
 on applique la stampe dessus, le plus
 legerement qu'il est possible. La chair
 s'enfle aussi-tôt, & quand l'effet de la
 brûlure est passé, la marque reste im-
 primée sur la peau, sans qu'il soit pos-
 sible de la jamais effacer. De sorte qu'un
 Esclave qui auroit été vendu, & re-
 vendu plusieurs fois, paroîtroit à la fin
 aussi chargé de caracteres, que ces obe-
 lisques d'Égypte. Nous n'avons point
 cette méthode aux Isles; & nos Nègres
 sur tout les Créolles seroient au déses-
 poir qu'on les marquât comme on fait
 les Bœufs & les Chevaux. La petitesse
 de nos Isles fait que cela n'est pas néces-

Maniere
 d'étam-
 per les
 Nègres.

faire, mais il l'est absolument dans un pais aussi vaste que Saint Domingue, où les Nègres peuvent fuir, & se retirer dans des montagnes si éloignées, & si difficiles, qu'il seroit presque impossible de les trouver, & de les y forcer; & quand cela arriveroit, comment les Maîtres pourroient-ils reconnoître ceux qui leur appartiendroient. Il pourroit encore arriver que des gens sans conscience trouvant des Nègres fugitifs se les approprieroient, ce qui ne leur est pas possible, lorsqu'ils sont marquez; parce que leur Maître les reconnoîtroit, & prouveroit aisément qu'ils seroient à lui, en faisant voir sa marque.

1701.

Il y avoit un grand nombre de Nègres marons ou fugitifs, qui s'étoient retirez en un endroit appelé la Montagne noire. On disoit qu'ils étoient bien au nombre de six à sept cens hommes & femmes; que tous les hommes étoient armez; qu'ils avoient escarpé les endroits accessibles, par lesquels on pouvoit aller à eux pour les attaquer; qu'ils avoient fait des abbatis d'arbres & des retranchemens, où ils faisoient une garde exacte pour n'être point surpris. On parloit dans le tems que j'étois à Saint Domingue, d'assembler des

Nègres
marons.

1701.

Les Chasseurs entretiennent les Nègres marons.

gens de bonne volonté pour les aller enlever ; mais personne ne se presentoit pour cette expédition , où il ne paroïssoit que des coups à gagner , & peu de profit à faire. Ceux qui auroient pû l'entreprendre étoient seulement les Chasseurs ou les Boucaniers , qui fréquentent ces endroits , & qui en sçavent tous les chemins & les défilez ; mais ces mêmes Chasseurs ne se soucioient pas de réduire ces Nègres , parce qu'ils trouvoient leur compte avec eux. Ils leur fournissoient des Chevaux marons , des cuirs & des viandes boucanées à un prix fort bas , & prenoient en échange de la poudre , des balles , des armes , des toiles & autres choses dont ils avoient besoin , que ces chasseurs leur survendoient excessivement. Quoique ce trafic fut secret , il n'a pas laissé de venir à ma connoissance ; & comme il y est venu , il a pû venir à celle de bien d'autres. En effet on en étoit persuadé , & on en murmuroit hautement. Cela obligea enfin les Chasseurs , pour effacer l'idée qu'on avoit de leur peu de fidélité , d'offrir d'aller à cette expédition à compagnon bon lot , à la maniere de la Flibuste ; c'est-à-dire , que ceux qui seroient estropiez , auroient

fix cens écus , ou six Nègres ; que les Nègres qui seroient pris seroient parta-
gez entre les preneurs , & que pour sû-
reté des estropiez , les Habitans s'obli-
geroient solidairement à leur récom-
pense. On ne voulut point accepter ces
conditions , parce que tout le profit au-
roit été tout entier pour les Chasseurs.
Ainsi la chose en demeura là. Il me
semble qu'on auroit dû partager le dif-
ferent en deux , afin de chasser les Né-
gres marons de cet azile , qui est d'un
exemple pernicieux pour les autres Ef-
claves.

1701.

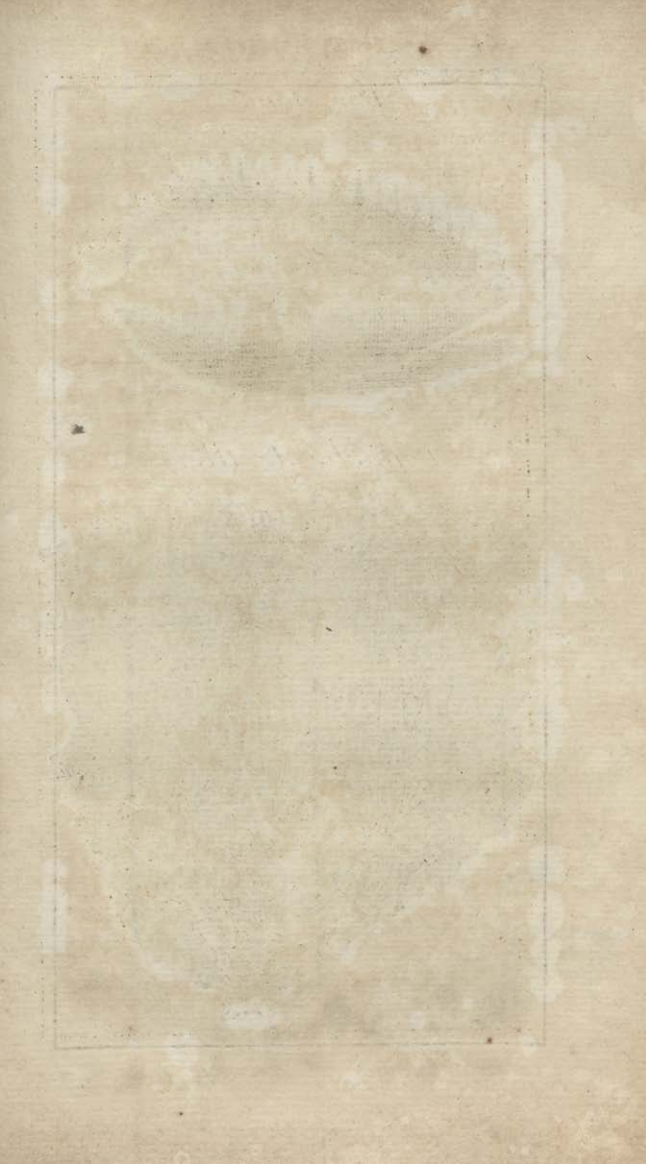
Lorsque les Chasseurs ou autres , pren-
nent quelque Negre maron , & qu'ils le
remettent entre les mains du Gouver-
neur ou de la Justice , le Maître du Ne-
gre est obligé de leur payer vingt-cinq
écus , si le Negre a été pris hors des
Quartiers François , & cinq écus seule-
ment pour ceux qu'on prend dans les
Quartiers , mais hors de leur Habita-
tion , & sans un billet de leurs Maîtres.
Cette regle est bonne , & fort propre
pour empêcher les Negres de s'écarter ,
& ensuite d'aller marons : mais il y a
des canailles qui abusent , & qui pren-
nent des Negres , sur tout des nouveaux
venus , à quatre pas de leur Habitation ,

Prix or-
dinaire
pour la
capture
des Né-
gres ma-
rons.

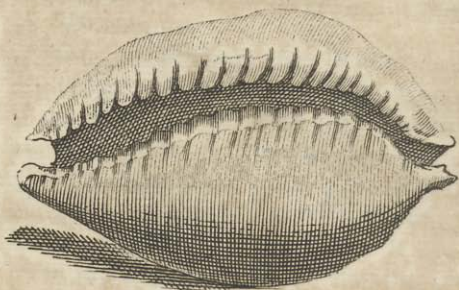
1701. où souvent ils les ont fait attirer par leurs associés, afin de profiter du prix de leur capture.

Nous retournâmes chez le sieur Castras le quatrième jour de notre voyage. Il me pria de rester chez lui, d'autant plus que le Brigantin que nous attendions ne paroissant point à la rade, il n'y avoit rien qui me pressât de m'en retourner. Il alla à la Caye le lendemain matin, pour rendre compte au Directeur de ce qu'il avoit fait dans son voyage, qui avoit été entrepris plutôt pour me faire plaisir, que par aucun autre besoin pressant. Il revint dîner, & amena avec lui M. des Portes & le Maître de notre Barque. Celui-ci s'en retourna le soir, l'autre demeura à coucher. Nous soupâmes chez le sieur Stive; le lendemain nous fûmes dîner chez le sieur le Pais, & le soir nous retournâmes à la Caye. Je fus fort content de ce voyage, d'où j'apportai bien des curiosités Indiennes, & beaucoup de très-belles coquilles, les unes du Pais, d'autres des côtes de la Terre-Ferme, & les plus belles de certains Islets sur la côte de Couve, ou Cuba, entre elle & l'Isle des Pins, qu'on appelle les Jardins de la Reine.

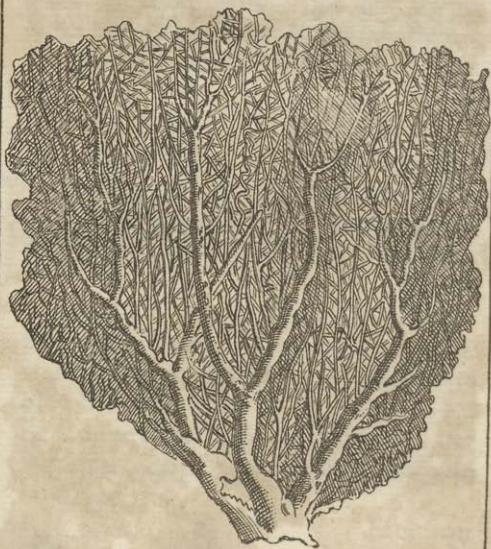
Monfieur



Porcelaine.



Panache de Mer.



Monfieur de Bouloë groffit encore le Magafin que je faifois de ces fortes de chofes, & me donna, entr'autres, quelques pierres legeres, que la mer amene à la côte quand il a fait de grands vents du Sud. Il y en avoit une de deux pieds & demi de long fur dix-huit pouces de large, & environ un pied d'épaiffeur, qui ne pefoit pas tout-à fait cinq livres. Elle étoit blanche comme la neige, bien plus dure que les pierres de ponce, d'un grain fin, ne paroiffant point du tout poreufe, & cependant quand on la jettoit dans l'eau, elle bondiffoit comme un balon qu'on jette contre terre. A peine enfonçoit-elle un demi travers de doigr. J'y fis faire quatre trous de tariere, pour y planter quatre bâtons, & foûtenir deux petites planches legeres qui renfermoient les pierres dont je la chargeois. J'ai eu le plaifir de lui en faire porter une fois cent foixante livres; & une autre fois trois poids de fer de cinquante livres piece. Elle fervoit de chaloupe à mon Nègre, qui fe mettoit dessus, & alloit fe promener autour de la Caye.

Nous avons des pannaches de mer aux Isles du vent, mais qui n'approchent pas de celles qu'on me donna qui ve-

Panna-
ches de
mer.

1701.

noient des Jardins de la Reine. On ne pouvoit rien voir de plus beau. J'en avois de rouges & de noires. Il sembloit que ce fussent des ouvrages de filigranne, tant ils étoient bien faits, bien désignez, délicats, & sur tout d'un coloris admirable.

Corail J'eus aussi des branches de corail noir, qui excepté la couleur, est assurément le même que le rouge, dont il avoit le grain, la pesanteur & le poli.

Les Burgaux, les Casques, les Lambis, sont des especes de limaçons de mer, qui different par leur grosseur, l'ouverture de leur bouche, leurs lèvres, & par le coloris dont ils sont peints en dedans & en dehors: celui de dedans est toujours beau & luisant.

Le Lam-
bis.

Le Lambis est le plus gros. Sa coque ou écaille est épaisse, le dedans est d'une couleur de chair très-vive, le dessus est raboteux, & couvert d'une espece de tartre marin. Quand on a la patience de l'ôter, on trouve une peau unie, lustrée, de plusieurs couleurs fort agréablement diversifiées. La chair du poisson est de même espece que celle du limaçon, mais bien plus dure & plus indigeste. Cependant quand il est bien cuit & assaisonné comme il faut, avec des her-

bes fines & des épiceries , il ne laisse pas d'être bon.

1701.

Les Casques ont un rebord élevé & dentelé , presque comme la visiere d'un casque , & c'est ce qui leur en a fait donner le nom. Ils sont pour l'ordinaire plus petits que les Lambis. Leur coloris est à peu près le même. La chair du poisson qu'ils renferment , est plus délicate , & de plus facile digestion.

Les Casques.

Il y a des Burgaux de plusieurs sortes , & de différentes grosseurs. Le dedans est de couleur de nacre de perle argentée , poli , lustré à merveille. On en trouve à Saint Domingue dont le dehors est peint comme du point d'Hongrie de noir , de différentes teintes , sur un fond argenté , ce qui leur a fait donner le nom de Veuves. Le poisson qui est dans ces coques , est plus délicat que les deux précédens ; il a sur la tête une espece de couvre-chef plat , d'une matiere noire & dure , à peu près comme de la corne , dont il ferme l'ouverture de la coque.

Burgaux

Les Veuves.

A l'égard des Porcelaines , j'en ai eu de bien des sortes. La plus belle avoit été prise à l'Ance Saferot , dans la Paroisse de Sainte Marie à la Cabesterre de la Martinique. Elle étoit peinte de

Porcelaine extraordinaire.

1701.

quarrez noirs & blancs comme un échiquier, posez sur une ligne spirale, qui commençoit à un bout, & finissoit à l'autre avec une telle proportion, que les quarrez du milieu étoient une fois plus grands que ceux des bouts, & diminueoient ainsi avec une proportion merveilleuse, à mesure qu'ils s'approchoient des extrêmités.

Nacr s
de Perles

Ce que j'apportai de plus curieux en ce genre, furent des nacres de perle d'une beauté achevée. On m'en donna une entre les autres dans laquelle il y avoit sept ou huit petites perles attachées dans le fonds de la coque. Le dedans étoit très vif & très-beau. Pour le dehors il est sale, raboteux, grisâtre, & souvent couvert de mousse & de petits coquillages quand on les tire de la mer. Mais quand on a levé cette croute, on trouve une écaille aussi belle, aussi lustrée, & aussi argentée que le dedans. On en fait des tabatieres très-propres.

On me fit présent du plan de la concession de la Compagnie, & on me laissa copier celui du Fort, auquel on alloit travailler. J'emportai aussi des noyaux & des graines de Sapotes, Sapotilles, Abricots, Chênes, Ormes, & autres arbres, avec environ quatre-vingt aul-

nes d'Ascot blanc d'Angleterre, & quelques Livres que j'achetai à l'Inventaire des meubles d'un Controlleur ambulans de la Compagnie, qui étoit mort depuis quelques jours. Cette étoffe venoit d'un Vaisseau Anglois, qui s'étoit perdu à la pointe de l'Isle à Vache. Cette pointe est dangereuse; on y trouve souvent un courant rapide, & un vent forcé qui portent dessus. Les Vaisseaux qui vont à la Jamaïque, & qui veulent raser cette Isle, tombent fréquemment dans ces dangers.

1701.
[Pointe de l'Isle à Vache dangereuse.]

Le Brigantin qu'on attendoit de Carthagene étant à la fin arrivé, M. des Portes reçût son argent; nous fîmes de l'eau & du bois, & prîmes congé de ces Messieurs. Le Gouverneur, le Directeur, M. de Paty & les autres, me firent mille honnêtetes, & me donnerent en partant du chocolat, du sucre, des liqueurs, du vin, & d'autres rafraîchissemens qui nous auroient conduits jusqu'aux Isles, sans la fatale rencontre que nous fîmes des Espagnols.



1701.

C H A P I T R E X I.

*L'Auteur est poursuivi par les Forbans ,
 & pris par les Espagnols. Leur ma-
 niere de vivre Culte qu'ils rendent à
 S. Diego.*

Départ
 de la caye
 S. Louis.

Nous mîmes à la voile le Lundy de la Semaine Sainte vingt-unième de Mars. Nous comptions de faire nos Pâques à la Ville de S. Domingue , où nous devions aller pour nous défaire du reste de la Cargaïson de notre Barque.

Cap Mô-
 gon.

Nous vîmes le Cap Mongon, autrement d'Altavela, le Jeudy Saint avant midy; nous étions proche de terre, aussitôt nous amenâmes nos voiles, afin que la terre nous mangeant, nous ne fussions point découverts par les Forbans qu'on nous avoit dit être en ces quartiers-là; parce que si l'avis étoit véritable, nous ne doutions point qu'ils ne fussent dans l'Ance de l'Isle la Beata, qui est une très-bonne croisiere. Dès que la nuit s'approcha, nous fîmes servir toutes nos voiles. Nous doublâmes le Cap

Mongon avant minuit, & nous nous trouvâmes par le travers de la Beata 1701.
deux heures avant le jour.

Je ne puis rien dire de cette Isle, ni des trois rochers ou Islets, qu'on nomme les Freres, ni de celui appelé Alta-vela, parce que nous les dépassâmes pendant la nuit, & que le jour précédent il avoit fait une trop grosse brume pour les pouvoir bien voir. Ce fut cette brume qui nous sauva, & qui empêcha les Forbans de nous découvrir.

Le Vendredy Saint vingt-cinquième Mars, nous vîmes dès que le jour parut une Barque qui nous suivoit. Nous ne doutâmes point que ce ne fût celle des Forbans; mais comme nous avions près de trois lieües d'avance, nous nous en mîmes peu en peine. Elle nous donna la chasse jusqu'à midy, après quoi voyant qu'elle ne nous haussait point, elle revira de bord, & retourna apparemment à sa croisiere. Il falloit que ces gens n'eussent point de sentinelle, ou pour parler en termes de Flibuste, de vigie; car le Maître de notre Barque, & tout l'Equipage, qui ne dormoit pas, virent parfaitement bien la Barque en passant & n'en étoient point du tout contens. Ils connurent par-là que l'avis

Un For-
ban leur
donne
chasse.

1701, qu'on nous avoit donné des Forbans n'étoit que trop véritable. Cependant la bonté de notre Barque nous fit échapper ce danger, quoique ce fut pour nous faire tomber dans un plus grand, & qu'on pût dire de nous, *Incidit in Scyllam cupiens vitare Charibdim*; car le sieur des Portes & Sanson Maître de la Barque, voulurent toucher à un Bourg qui est au fond de la Baye d'Ocoa, qui se nomme le Bourg Das, sous prétexte de faire de l'eau, parce que nous avions laissé couler à la mer quelques-unes de nos futailles pour nous alléger; mais effectivement pour traiter quelques merceries & autres bagatelles qu'ils avoient, dont ils craignoient de ne se pas défaire si bien à la Ville de S. Domingue. Je fis ce que je pus pour rompre ce dessein, & je n'en pûs venir à bout. Il sembloit que nous étions destinés à être pris ce jour-là. Nous portâmes donc dans cette Baye jusques sur les deux heures après minuit, que nous appercûmes deux Vaisseaux & une Barque, qui étoient moiillés assez près de terre. On crut d'abord, que c'étoit encore d'autres Forbans, & on revira pour se tirer de ce mauvais pas; mais le vent nous manqua tout d'un coup. J'étois couché dans une cabanne à l'arrière de

Baye
d'Ocoa
& Bourg
Das.

la Barque sur le Gaillard. Je me réveillai quand on vira, & je demandai la raison de cette manœuvre. Mon Negre me dit tout épouvanté, que nous allions être pris par les Forbans. Je me levai dans l'instant, & j'aperçûs ces deux gros Bâtimens avec la Barque. Nous mêmes le Canot dehors, pour voir si nous étions assez proches de terre, pour nous y pouvoir sauver; car lorsqu'il est nuit, il semble qu'on aille toucher la terre avec la main, quoiqu'on en soit encore bien éloigné. Mais notre Canot n'étoit pas à cent pas de la Barque, que nous aperçûmes deux Chaloupes qui venoient à nous. Elles nous hessèrent; c'est-à-dire, appellerent en Espagnol, & nous demanderent d'où étoit la Barque. M. des Portes répondit en même Langue, qu'elle étoit de la Martinique; à quoi on répliqua, *Aviza la vela, cornuto*: cela veut dire en Espagnol, amene la voile, cornard, & dans l'instant il sauta à bord quarante à cinquante hommes armés, criant *Amatto, Amatto*, tuë, tuë.

L'Auteur pris par les Espagnols.

Un moment devant que cela arrivât, j'avois envoyé mon Negre chercher le panier Caraïbe où je ferrois mon habit tous les soirs, parce que je

— 1701. voulois paroître en habit décent. Je mettois ma robe, quand ces impertinens sauterent à bord. Mon Negre qui eut peur, laissa tomber à la porte de la chambre le reste de mon habit, & s'enfuit pour se cacher. Je descendis aussitôt pour ramasser ce qui étoit tombé dans la chambre; & comme je n'y étois jamais entré, je tombai en y descendant, & ma chûte fit renverser une chaise & quelques autres choses, qui firent assez de bruit, pour persuader aux Espagnols qu'on se mettoit en défense dans la chambre. Ils s'y jetterent avec empressement; & l'un d'eux m'appuyant son pistolet sur la poitrine, le lâcha. Le bonheur voulut qu'il n'y eût que l'amorce qui prît: je parai avec la main un coup de sabre qu'un autre me porta; & m'étant fait connoître pour Religieux à l'aide de quelques mots Espagnols, je fortis de la chambre. Ces canailles parurent consternés, quand ils virent qu'ils avoient voulu tuer un Religieux de S. Dominique, ils me demanderent pardon, me baisèrent les mains, & m'aiderent à monter sur le gaillard. Je trouvai ma male ouverte & entierement vuide: on n'y avoit laissé qu'une Croix d'argent de l'Inquisition d'Avignon,

qui étoit attachée au dedans du couvercle. Il me vint aussi-tôt en pensée de m'en servir. Je la pris, & l'ayant passée à mon col par dessus ma robe, je fis demander par M. des Portes à celui qui commandoit ces gens, qui avoit plus la mine d'un gueux, que d'un Officier; s'il connoissoit cette marque, & si on traitoit ainsi un Commissaire du Saint Office, je ne l'étois pourtant pas. J'avois eu cette Croix de la dépouille d'un de nos Religieux, & je ne sçai par quelle aventure elle s'étoit trouvée dans la male que j'avois portée avec moi. Elle ne laissa pas de faire un bon effet, on eut plus de respect pour moi, qu'on n'en auroit peut-être eu. Je m'en servis pour empêcher que le pillage n'allât plus loin, & qu'il n'arrivât quelque chose de fâcheux à notre canot où étoit le Patron Sanson, sur lequel ces braves voulurent tirer quand il approcha de la Barque. Je ne sçai de quel país étoit leur poudre, elle ne voulut avoir aucun démêlé avec nous, & ne prit jamais feu.

Mon Negre s'étoit si bien caché, qu'on eut toutes les peines du monde à le trouver; il parut enfin, & par bonheur, il avoit emporté mon chapeau

1701. avec lui, qui n'auroit pas manqué d'être dérobé sans cela, & moi obligé de m'en passer jusqu'à S. Thomas.

Quand le tumulte fut un peu appaisé, je m'embarquai dans une des Chaloupes avec M. des Portes, & un Officier Espagnol, pour aller à bord de l'Amiral. Nous remarquâmes que ces Chaloupes avoient chacune quatre Pierriers de fonte, deux à l'avant, & deux à l'arrière; un panier de grenades, huit avirons par bande, & au moins trente-cinq hommes dans chacune. Nous scûmes que ces deux Vaisseaux étoient l'Armada de Barlovento, qui après avoir fait le tour du Golfe, depuis Cartagene jusqu'à la Marguerite & la Trinité, s'en retournoit à la Veracruz. La Barque qui étoit avec ces deux Vaisseaux appartenoit au Gouverneur de Port-Ric, qui s'en alloit à la Havanne, pour passer de là en Espagne. On prétendoit qu'il y avoit dans cette Barque cinq ou six cens mille écus, & d'autres choses de valeur. L'Officier qui étoit avec nous dans la Chaloupe, étoit un Alfiere ou Enseigne. Il nous dit, que nous allions être tous freres, parce qu'ils avoient appris à S. Domingue, par une Corvette d'avis, qui y avoit passé en allant porter les

Arma-
dille de
Barlo-
vento

Paquets de la Cour à la Veracruz, que M. le Duc d'Anjou étoit Roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V. Nous n'en sçavions encore rien à Léogane, ni à la Caye, quoique ce Prince fût parti de France dès le mois de Décembre, pour aller à Madrid. Cette nouvelle nous réjouit beaucoup, & nous fit espérer, que nous serions quittes de cette aventure pour le pillage, qui s'étoit fait dans notre Barque, & qu'elle ne seroit pas confisquée, comme nous avions sujet de le craindre. 1701.

Lorsque nous fûmes arrivés au Vaisseau, on nous fit rester dans la Chaloupe pendant que l'Officier alla rendre compte de notre capture. Après cela, on nous fit monter. Je trouvai à l'échelle du gaillard le Gouverneur de l'Armada (c'est ainsi qu'ils appelloient le Commandant) qui étoit un vieux Marquis, dont j'ai oublié le nom, si gouteux qu'il ne pouvoit se servir de ses mains. Il se fit ôter son chapeau pour nous saluer. Il étoit presque vêtu à la Françoise, avec un manteau sur ses épaules, & un Reliquaire d'or au col, de sept à huit pouces de hauteur, sur quatre à cinq pouces de large, couvert d'un cristal, & soutenu par une grosse

Le Com-
man-
dant de
l'Arma-
dille.

— chaîne d'or. Qu'on dise tout ce qu'on
1701. voudra, du peu de dévotion des François, pour les *Agnus-Dei*, & pour les Reliques. Ceux qui en parlent ainsi sont des médifans, ou plutôt des calomnieux : car je suis sûr qu'il n'y avoit personne parmi nous, qui ne se fût chargé avec joie de ce Reliquaire. Je fis mon compliment en Latin à M. le Gouverneur. Son Aumônier qui étoit à côté de lui, lui en expliqua ce qu'il en comprit, qui fut peu de chose. M. des Portes parla ensuite, & comme il s'expliqua en Espagnol, on l'entendit mieux. Il s'étoit revêtu avant de sortir de la Barque d'un habit rouge, avec des boutons d'or, une veste assortissante, & un chapeau à plumet. Nous étions convenus avec le Maître, que nous le ferions passer pour le Major de la Martinique, & nous l'avions chargé d'en avertir l'Equipage. Il foutint fort bien ce caractère.

Le Gouverneur nous témoigna qu'il étoit bien fâché du désordre qui étoit arrivé dans notre Barque en nous arrêtant. Il nous dit, que si c'eût été de jour, les choses seroient allées d'une autre manière ; & je le croi bien, car nous ne serions pas allés assez proche de

son Vaisseau pour nous laisser prendre. Il envoya cependant un autre Officier à bord de notre Barque, pour la garder & conserver ce qui y étoit, & donna ordre qu'on chassât tous les Espagnols qu'on y trouveroit, & qu'on les fouillât, afin de leur faire rendre ce qu'ils auroient volé, & surtout ce qu'on découvreroit m'appartenir. 1701.

L'Aumônier qui étoit un Prêtre Séculier fit merveille en cette occasion. Il fit un discours à l'Equipage, pour obliger ceux qui avoient quelque chose du pillage de le rapporter, & surtout ce qui appartenoit au Révérendissime Pere Commissaire du Sacré Tribunal de l'Inquisition. Il déclara, que ceux qui auroient quelque chose, ou qui sçauroient qu'un autre en eût, & ne le reveleroient pas, seroient excommuniés, & attireroient la malédiction de Dieu sur le Vaisseau. Ce discours fit effet. Un jeune Marelot l'avertit aussitôt qu'un de ses camarades avoit ma bourse. On saisit le drôle, & comme il nia le fait, on le fouilla. Ce fut un opéra d'arriver au lieu où ma bourse étoit cachée. Il avoit pris dans la male cinq de mes caleçons, & deux de mon Negre, & les avoit mis sur lui les uns sur les autres, avec

La bourse de l'Auteur retrouvée.

1701. deux autres, que je suppose lui appartenir; de sorte qu'il étoit revêtu de neuf caleçons, qu'on lui ôta les uns après les autres. Il sembloit que ce fût un oignon qu'on dépouilloit de ses robes. On trouva à la fin ma bourse dans le dernier, que l'Aumônier me rendit aussi-tôt, & me dit de voir s'il n'y manquoit rien. Je trouvai onze pistoles & demie d'Espagne, avec quelque argent blanc, qui étoit à peu près mon compte. Je voulus donner une pistole à ce jeune homme, pour le consoler de la perte qu'il faisoit, mais l'Aumônier ne le voulut pas souffrir, au contraire, il l'apostropha de deux soufflets, & d'un coup de pied au derrière. Mon Negre se saisit de nos caleçons. On retrouva encore mon matelas, ma couverture, mon hamac, mon breviaire, une chemise, quelques mouchoirs, & une partie de mes papiers. Mais pour mon étoffe, mon couvert d'argent, avec une tasse, & un gobelet, tout le reste de mon linge, ma lunette d'approche, mes plans, mes livres, mes nacres de perle & ma casaque, je n'en pus avoir de nouvelles; de sorte que le pillage ne tomba presque que sur moi, & sur les marchandises de la Cargaison, dont il y en eut

pour près de deux cens pistoles enlevées avec la plus grande partie de nos vivres, & de nos rafraîchissemens. 1701.

M. des Portes s'en retourna à bord de la Barque, avec un autre Officier qu'on lui donna, qui acheva de chasser les Espagnols qui y étoient encore, y laissant seulement une espece d'Officier subalterne, pour empêcher que les Matelots & Soldats n'y rentrassent, & n'y fissent du desordre; après quoi on amena la Barque à l'arriere de l'Amiral, & on l'y amarra.

Cependant l'Aumônier me conduisit dans la grande chambre, où étoit le Gouverneur, avec les autres Officiers du Vaisseau, entre lesquels le Pilote Major tient le premier rang, & porte la qualité de Lieutenant. C'étoit un bon vieillard habillé de satin noir, qui parloit un peu François. Tous ces Messieurs me firent beaucoup d'honnêteté. On apporta des confitures, du biscuit, & du vin, & ensuite du chocolat, qui étoit très-bon. Nous passâmes le reste du tems jusqu'au dîné, à discourir sur l'évenement, qui devoit faire l'étonnement de toute l'Europe, & à pronostiquer la Guerre qui est arrivée depuis, qui ne manqueroit pas d'être

1701. tre causée par la jalousie qu'auroient les autres Nations, de voir l'union des deux plus puissantes & plus belliqueuses Nations du monde.

Vaisseau
Amiral
appelé
la Sainte
Trinité.

Le Vaisseau où je fus conduit étoit l'Amiral de l'Armée. Il portoit le pavillon quarré au grand mâ. Il étoit de satin blanc, avec les armes d'Espagne, sur le tour desquelles on avoit déjà appliqué un petit écusson, avec trois fleurs de lis. Ce Vaisseau s'appelloit la Sainte Trinité; il étoit percé pour soixante pieces; mais il n'en avoit que cinquante-deux, montez depuis douze jusqu'à quatre livres de balles, avec trois cens cinquante hommes d'équipage, Matelots, soldats, & Passagers. Il avoit été fabriqué à l'Amérique, & il étoit tout d'acajou, ou comme ils disent de cedre, bois excellent pour résister aux vers, & à la pourriture. Nous remarquâmes en y arrivant, que tous les Canons étoient détapez, c'est-à-dire qu'on avoit ôté les tampons, dont on garnit les bouches, pour empêcher les coups de mer d'y entrer. On avoit pris cette précaution à cause de nous: car ils nous prenoient pour des Forbans, & ils avoient déjà commencé à filer leurs cables pour soutenir leurs Chaloupes, si nous avions

été autres que de très-pacifiques Marchands.

1701.

Cuisine
du Vaisseau.

On faisoit la cuisine sur le pont, à peu près comme dans les Galeres, excepté que c'étoit entre le grand mâc & la misene. Je crois pourtant que quand ils étoient en route, ils la faisoient sous le gaillard d'avant. Tous ceux de l'équipage y ont leur pignate en particulier. Car les Matelots qu'on appelloit *Signores Marineros*, y les *Signores Soldados*, sont des gens de trop de distinction, pour être nourris à la gamelle comme les nôtres. On leur donne les vivres en argent, & chacun se nourrit à sa fantaisie. Ce Vaisseau étoit beau, quoiqu'il nous parût un peu court pour sa largeur & sa hauteur, & nous eûmes de la peine à croire ce qu'on nous disoit de sa vitesse. Je l'ai vû depuis à Cadix en 1706.

On dépêcha le même jour un Courier au Président de Saint Domingue, pour lui donner avis de notre capture, & sçavoir son sentiment, parce que le Gouverneur de la Flotte ne vouloit pas se charger seul de notre destinée; sur tout dans un tems où l'avenement de Philippe V. à la Couronne d'Espagne devoit faire considerer les François d'une toute autre maniere, qu'on ne les au-

1701. roit considéré sans cela , puisqu'étant pris sur leur Côte , & si on eût bien cherché , ayant à bord des piastras , & de l'argent en barres , nous étions sujets à confiscation selon les loix du pais.

Diné à
l'Espa-
gnole.

Le Pilote Major nous conduisit dans la grande chambre à l'heure du dîné. Le Gouverneur s'assit devant une petite table à côté de la grande , non par grandeur , comme on le pourroit croire , mais par nécessité , & pour la commodité de ses domestiques , qui lui mettoient tous les morceaux à la bouche , & le faisoient boire , comme un homme qui n'a point de bras. Nous nous trouvâmes huit ou neuf à table. L'Aumônier tenoit le premier lieu. La nappe étoit courte , & assez mal propre. Les serviettes étoient un peu plus petites que des mouchoirs médiocres , frangées naturellement , ou pour parler plus juste , effilées par les bouts. Je croi qu'elles avoient été blanches autrefois. Celle qui se trouva devant moi étant comme les autres , l'Aumônier en fit apporter une blanche , voyant que je prenois mon mouchoir pour mettre devant moi. Nous ne trouvâmes point d'assiettes sous les serviettes , mais seulement la cuillier & la fourchette ; pour de couteau ,

il n'y en avoit qu'un assez grand, qui étoit à côté de l'Aumônier, dont la fonction est de dire le *Benedicite*, de couper les viandes, & d'en servir à toute la compagnie. 1701.

On sçait assez comment sont faites les cuilliers & les fourchettes à l'Espagnole, sans que je me donne la peine de les décrire ici. On sçaura seulement que ceux qui comme moi, ne sont pas accoutumés à ces sortes d'instrumens, ont autant de peine à s'en servir, que des petits bâtons des Chinois.

L'Aumônier avoit à son côté gauche une grande pile d'assiettes d'argent, assez larges, peu creuses, & presque aussi noires que si on les eût retirées à l'instant du fond de la mer, après y avoir demeuré un couple de siècles.

On servit d'abord le fruit en cinq plats. Celui du milieu étoit de confitures seiches, très-belles, & entr'autres de certaines oranges entières, remplies d'une marmelade excellente, d'une couleur brune, composée de plusieurs fruits, avec le musc & l'ambre. Les autres plats étoient remplis de bananes, de figues, d'abricots, & autres fruits du país, avec des oranges douces, dont ils font grand cas, au lieu que nous n'estimons dans

Ordre
des ser-
vices.

— nos Isles, que celles de la Chine. L'Aumônier mit de ces fruits sur deux assiettes qu'on porta au Gouverneur. Il m'en présenta de même façon, & ensuite à toute la compagnie. On leva ces plats, & on mit à leurs places un grand plat de saucisses & d'andouillettes de Cochon. Cela me surprit un peu, car c'étoit le Samedi Saint. L'Aumônier qui s'en aperçût me dit, qu'on faisoit en mer comme on pouvoit, & que d'ailleurs, ils avoient la Bulle de la Croisade, qui leur donnoit ce privilege, dont je devois jouïr me trouvant avec eux. Je suis naturellement fort accommodant, ainsi je mangeai de grand appetit ce qu'il m'avoit présenté, & ce qu'il continua de faire de tous les plats qui vinrent sur la table les uns après les autres; car excepté le fruit, on ne servit jamais deux plats à la fois. Ce plat fut relevé par un autre où il y avoit trois grosses volailles bouïllies. On servit ensuite un ragoût de Cochon avec force saffran, puis un plat de Cochon rôti, ensuite un autre de Ramiers & de Poulets rôtis, & enfin un grand plat de Patates bouïllies, qui étoient ensevelies dans un bouillon épais, qui auroit pû passer pour une purée. Après tout cela, on apporta le cho-

colat. Je trouvai d'abord un peu étrange, que presque tous ceux qui étoient à table mangerent plutôt de la cassave que du biscuit, quoiqu'il fût fort blanc, fort léger, & fort bien-fait; mais je le fus encore davantage de ne les point voir boire. J'attendois toujours que quelqu'un commençât; à la fin je m'impatientai, & j'en demandai: car j'avois mangé des saucisses qui m'avoient excité une soif terrible. Un Domestique m'apporta aussi-tôt un vase d'une espece de terre sigillée, qui pouvoit tenir une chopine mesure de Paris, mais ce n'étoit que de l'eau. Je dis à l'Aumônier qu'on ne donnoit de l'eau dans mon pays qu'aux malades & aux poules, & que j'étois homme, & en très-bonne santé. Il parla, & on m'apporta un grand verre de vin sur une soucoupe. Ce fut un autre embarras; je n'étois pas accoutumé à boire de l'eau toute pure, ni du vin sans eau. Il fallut appeller mon Negre, qui rôdoit dans le Vaisseau, pour découvrir quelque chose de notre pillage, il vint & me servit à ma manière; & ces Messieurs parurent surpris à leur tour, de me voir boire l'eau avec le vin, après m'avoir vû refuser de boire l'eau pure, & le vin pur, leur coutu-

me étant toute contraire. Ils bûrent
 1701. très-peu pendant le repas, & quand ils
 bûrent, ce ne fut que de l'eau. Quand
 un avoit bû, son voisin ne faisoit point
 de difficulté de boire son reste.

Le pauvre M. des Portes n'avoit pres-
 que pas le tems de manger; parce qu'il
 nous servoit d'interprete, excepté quand
 la conversation étoit entre l'Aumônier,
 le Pilote & moi. A la fin du repas on
 apporta deux soucoupes avec autant de
 verres de vin que nous étions de person-
 nes à table; chacun prit le sien, & on
 salua le Gouverneur, qui bût aussi à ma
 santé. Après cela on desservit, & on ap-
 porta le chocolat. On ne fait pour l'or-
 dinaire qu'un repas, la plûpart ne pren-
 nent le soir que des confitures & du cho-
 colat. Mais on sert tout le tems que
 nous fûmes arrêtez, un souper fort hon-
 nête pour M. des Portes & pour moi,
 où l'Aumônier nous tenoit compagnie
 avec quelques-uns des Officiers plutôt
 pour causer, & par pure honnêteté que
 pour manger. Le vin que nous bûmes
 étoit très-bon. Il y en avoit du Perou,
 d'Espagne, & de Canarie. Nous fûmes
 coucher à notre Barque, où j'eus assez
 de peine à dormir, parce qu'il vint
 plusieurs Espagnols, pour traiter en ca-
 chette

Sobriété
 des Es-
 pagnols.

chette les marchandises que nous
avons.

1701.

Le lendemain 27. jour de Pâques , nous allâmes à bord de l'Amiral , pour entendre la Messe. On nous dit , qu'on ne la disoit qu'à terre , où on ne jugea pas à propos que nous y missions le pied. Nous prîmes le chocolat en attendant le dîner, qui fut à peu près comme celui du jour précédent.

Le Lundy je priai l'Aumônier de me prêter sa Chapelle pour dire la Messe à bord de notre Barque , & faire faire les Pâques à nos gens. Nous chantâmes la Messe , c'est-à dire , tout ce qu'on peut chanter sans livres , comme le *Kyrie* , le *Gloria* , le *Credo* , le *Sanctus* , l'*Agnus Dei* , & l'*Exaudiat*. Je prêchai , & je communiai nos gens , qui s'acquitterent de ce devoir avec beaucoup de pieté. Plusieurs Espagnols qui étoient à l'arriere du Vaisseau Amiral , auquel nous étions amarrez, furent fort édifiés, & me dirent , qu'ils ne croyoient pas que les François fussent si bons Catholiques , car la plûpart nous font l'honneur de nous croire sans Religion. Cette marque de Catholicité fit un fort bon effet , & comme nous faisons exactement nos prieres soir & matin à bord

L'Auteur
fait faire
les Pâ-
ques à
son Equi-
page.

— de notre Barque, avec toute la modestie, 1701. & la reverence possible, les Espagnols nous en témoignoient plus d'amitié, & nous étions assurés d'avoir pour spectateurs la plûpart des Espagnols de l'Armada.

J'ai oublié le nom du Vaisseau qui portoit le pavillon de Vice-Amiral. Il étoit de quarante Canons, & portoit son pavillon quarré au mât de misene. Le troisième Vaisseau de cette Escadre, étoit encore à la Ville de Saint Domingue. On l'appelloit le Navire de Registre, parce que c'étoit lui qui étoit chargé des marchandises de traite, qu'on juge nécessaires dans les lieux où l'Armada fait sa tournée. Ce Vaisseau est en partie cause que je n'ai point vû la Ville de Saint Domingue. D'ailleurs nous vendîmes le reste de la Cargaison, qui étoit dans la Barque aux deux Vaisseaux, avec lesquels nous étions. Je ne pouvois concevoir ce que ces gens-là pourroient faire des marchandises qu'ils achetoient, sur tout de plusieurs caisses de fil, qui étoit presque pourri, qu'ils ne laisserent pas de nous payer en bonnes piastras mexicanes toutes neuves, sur chacune desquelles on pouvoit rogner pour huit & dix sols d'argent. Ils

Navire
de Re-
gistre.

firent ce qu'ils purent pour m'obliger à vendre mon Nègre. Je m'en excusai, parce qu'il étoit de notre Habitation, où il avoit toute sa famille; ils m'en offrirent trois cent piaftres, & auroient été plus loin.

Je remarquai en me promenant dans le Vaisseau, qu'il y avoit la figure d'un Saint attachée au mât de misene, avec une lampe d'argent devant lui, plusieurs bouquets, petits tableaux, & autres babioles, comme les enfans en mettent à leurs petites chapelles, sans oublier un tronc pour recevoir les aumônes. J'y mis une réale, pour ne pas paroître moins dévot que les autres à ce Saint, avant même de pouvoir deviner qui il étoit: car il étoit lié avec une corde de la grosseur du pouce, qui l'environnoit avec le mât, depuis le col jusqu'aux pieds, dont on ne voyoit que le bout. La figure pouvoit avoir trois pieds & demi de hauteur. Je priai l'Aumônier de me dire quel Saint c'étoit, & pourquoi il étoit ainsi lié. Il me dit que c'étoit Saint Diego ou Didace, qui étoit Cordelier en son vivant, pour qui les Matelots avoient une extrême dévotion, mais si mal réglée, & si extraordinaire, que sans mon prétendu caractère de

Figure de
S. Diego
liée au
mât de
misene.

1701. Commissaire du Saint Office, je n'aurois pû m'empêcher de rire, de ce qu'on me racontoit de ce Saint, & de ses dévots. Je ne me suis pas trouvé dans des Vaisseaux Portugais, mais les connoissant encore plus extraordinaires dans leurs dévotions que les Espagnols, je n'ai pas de peine à croire du moins en partie, ce qu'on dit du culte qu'ils rendent à Saint Antoine de Pade. Affectez d'autres en ont instruit le public, sans que je le repete ici.

CHAPITRE XII.

Maniere de poser les Sentinelles, ce que c'est que le Baratto. Dessen de l'Equipage de la Barque sur le Vaisseau Espagnol. Ils partent & continuent leur voyage.

LE Sentinelle qui étoit à la porte de la chambre, au lieu d'épée ou autre arme, n'étoit armé que de la fourchette dont on se servoit anciennement, & dont apparemment les Espagnols se servent encore aujourd'hui, pour soutenir le mousquet. Un de mes divertis-

semens étoit de voir relever , & poser les sentinelles. En voici la maniere. Le Caporal avec la fourchette à la main , suivi du soldat qui devoit entrer en faction , qui n'avoit ni épée , ni bâton , s'approchoit le chapeau à la main de celui qui étoit en faction , celui-ci le recevoit de la même maniere , on se complimentoit de part & d'autre , après quoi celui qui quittoit le poste , après avoir instruit celui qui y devoit entrer de la consigne , baisoit la fourchette en la lui présentant ; celui-ci la recevoit avec la même cérémonie , & ils terminoient leurs civilitez par une paire de reverences qu'ils se faisoient en se quittant.

1701
Sentinel-
les Es-
pagnoles

L'expres qu'on avoit dépêché au Président de Saint Domingue revint le Mardy au soir. On assembla aussi-tôt le Conseil , & on le renvoya avec de nouvelles lettres , sans qu'on nous dît rien de ce qui se passoit. Nous remarquâmes pourtant qu'on étoit plus réservé avec nous qu'à l'ordinaire, & même le Mercredi matin on nous fit attendre assez long-tems à la porte de la chambre avant de nous laisser entrer , ce qu'on n'avoit point encore fait. Je demandai à l'Aumônier s'il y avoit quelque chose de nouveau , il me répondit assez froi-

1701. demement qu'il ne se mêloit point de ces sortes d'affaires.

Je retournai à la Barque après que nous eûmes dîné, sous prétexte que j'avois mal à la tête, M. des Portes y vint aussi. Nous nous enfermâmes dans la chambre avec le Maître pour consulter ensemble, sur ce que nous avions remarqué, & sur ces allées & venues à la Ville de Saint Domingue, qui est éloignée de dix-huit lieues du lieu où nous étions. Il fut résolu de faire un présent au Gouverneur, qui paroïssoit être dans nos intérêts afin de l'y affermir. Il se trouva par bonheur dans la Barque une selle de velours rouge, en broderie d'or & d'argent, avec la housse, les fourreaux, & les chaperons des pistolets de même parure. On l'avoit portée, pour la vendre à la Jamaïque, & on n'avoit pû. On résolut donc de la lui présenter. Après quoi nous conclûmes, que si l'ordre venoit de confisquer notre Barque, nous demanderions permission d'envoyer un autre exprès au Président, & pendant ce tems-là, nous ferions notre possible pour nous échaper, quand même nous devrions pour cela mettre le feu au Vaisseau, afin d'avoir le tems de couper notre cable, & de nous mettre

Résolu-
tion de
l'équipa-
ge pour
se sauver

à la voile, pendant que nos nouveaux freres les Espagnols seroient occupez à l'éteindre ou à se sauver. Nous concertâmes les moyens que nous emploirions pour réussir dans ce dessein, & nous chargeâmes le Maître de pressentir l'équipage sur ce que nous avions résolu, & sur tout, de ne confier son secret qu'à ceux dont il étoit bien assuré, & encore non comme d'une chose arrêtée & conclüe, mais comme d'une pensée qui lui seroit venuë en l'esprit en songeant aux moyens de nous sauver, si on nous vouloit confisquer.

Je me chargeai de douze pieces de platilles pour donner à l'Aumônier, afin de lui ouvrir la bouche. Nous retournâmes au Vaisseau sur le soir. J'affectai plus de gayeté qu'à l'ordinaire, & étant allé trouver l'Aumônier dans sa petite chambre, je lui donnai le présent qu'on lui avoit destiné. M. des Portes en fit autant au Pilote Major. Ces deux présens firent leur effet. L'Aumônier me dit, qu'il y avoit de la contestation entre le Président & le Gouverneur sur notre sujet. Que le premier jugeoit que nous étions de bonne prise, & que le Gouverneur n'en vouloit pas demeurer d'accord; & qu'en cas que le

1701. Président s'obstinât, il avoit résolu de nous conduire à la Veracruz, & de faire décider la question par le Vice-Roi du Mexique, de qui la Flotte dépendoit. Le Pilote Major dit la même chose à M. des Portes, & lui recommanda le secret, comme l'Aumônier me l'avoit recommandé.

Je n'aurois pas été trop fâché de faire le voyage de Mexique. J'étois déjà presque accoutumé à leurs manières; & si nous en eussions été réduits à ce point-là, il est sûr que leur Vaisseau n'auroit point eu de mal, du moins si j'en avois été le maître. L'Aumônier se chargea de faire agréer le présent que nous avions destiné pour le Gouverneur, qui ne manqua pas de faire son effet, comme la suite nous le fit connoître.

A notre retour dans notre Barque, nous trouvâmes nos gens les mieux intentionnés du monde. On avoit déjà travaillé aux chemises souffrées, & on avoit chargé sept ou huit grenades qu'on avoit trouvées dans la Barque, pour les envelopper dans les chemises, afin d'écartier ceux qui voudroient apporter du remède au feu. Nous avions encore neuf fusils & quelques pistolets, on mit tout en ordre.

Mais nos gens proposerent une chose, à laquelle nous ne voulûmes point du tout consentir, qui fut d'enlever la Barque du Gouverneur de Port-Ric. Ils disoient pour raison, que la nôtre demeurant amarrée au Vaisseau, on ne se douteroit point que nous fussions cause de l'incendie, que l'autre Vaisseau voyant fuir la Barque de Port-Ric ne la poursuivroit pas, au lieu qu'il ne manqueroit pas de poursuivre la nôtre. Je répondis à cela, que l'enlèvement de cette Barque nous découvreroit infailliblement, qu'il y avoit du monde dessus, qui se mettroit en défense, & que n'étant point en Guerre avec eux, nous n'avions aucun droit de les piller. Je leur représentai beaucoup de conséquences fâcheuses de leur action, supposé qu'elle leur réussît, mais comme je les vis entêtés de leur dessein, je fis signe à M. des Portes de finir la conversation. Cependant, afin que le secret fût mieux gardé, il fut résolu, que personne n'entreroit plus dans le Navire Espagnol, que M. des Portes & moi, & qu'on ne traiteroit plus avec ceux qui viendroient pour acheter quelque chose, de peur qu'ils ne s'apperçussent des préparatifs qu'on faisoit.

Nous continuâmes d'aller manger à bord de l'Amiral, & nous remarquâmes qu'on nous y recevoit encore mieux qu'au commencement depuis les présens.

L'Aumônier & les autres Officiers & Passagers jouoient beaucoup à un certain jeu qu'ils appelloient, si je ne me trompe, *para & pinto*, c'est-à-dire, pair & non. Il se joue avec deux dez seulement. La première fois que je les vis jouer, je m'approchai de la table, pour passer quelques momens à les regarder. Je fus surpris qu'un des Joueurs me présenta trois piastres. Je le remerciai, & je ne voulois pas les prendre. Mais l'Aumônier & les autres me dirent de les recevoir, qu'autrement je ferois affront au Joueur qui me les donnoit, & qu'en pareille occasion le Roi d'Espagne même ne les refuseroit pas. Je les pris donc, & je le remerciai; un moment après, il m'en présenta deux autres, & un peu après, il m'en donna encore trois: de sorte qu'il sembloit ou qu'il vouloit me renvoyer, ou partager son gain avec moi. Cela me fit de la peine. Je me levai pour me retirer, il m'arrêta civilement, & me fit dire, que je lui portois bonheur, & qu'il me

prioit de rester. Je le fis, effectivement il gagna beaucoup, & me donnoit toujours quelque chose de tems en tems, & à la fin du jeu, il me donna une grande poignée de réalles. J'avois honte de les prendre, je lui fis dire, que le jeu étant fini, il n'avoit plus besoin de mon prétendu secours; mais il me pria avec tant d'honnêteté de les recevoir, que je fus obligé de les mettre avec le reste. Quand je comptai ce que j'avois eu, je trouvai près de dix-huit écus de Baratto. C'est ainsi qu'ils appellent le présent qu'ils font à ceux qui les regardent jouer, quand ils s'imaginent qu'on leur porte bonheur. J'ai sçû depuis que cela se pratique par toute l'Espagne, & que les spectateurs n'ont pas honte de demander le Baratto à ceux qui gagnent, quand ils se trouvent auprès d'eux.

Comme ces manieres ne sont pas usitées chez nous, je me retirois dès que je voyois qu'ils vouloient jouer; mais ils m'appelloient, & me prioient de demeurer auprès d'eux, s'imaginant, ou feignant de croire, que ma présence aidoit, & portoit bonheur à celui que je voulois favoriser. Je ne laissai pas de ramasser près de quatre-vingt piastres de ces Barratto: car ils jouïoient fort gros

— jeu. Ils ne comptoient point les réelles
 1701. en les mettant au jeu, mais chaque
 Jouieur en mettoit une poignée à peu
 près comme celle de celui contre lequel
 il jouioit. Je croi qu'il y avoit un peu de
 vanité dans leur fait, & qu'ils étoient
 bien aises, que je portasse des nouvelles
 de leur générosité dans nos Isles. Je l'é-
 cris donc ici, pour satisfaire aux desirs
 des donateurs, & aux obligations de ma
 conscience; & je conseille à tous les Es-
 pagnols qui jouieront, de payer le Ba-
 ratto aussi-bien qu'ils me l'ont payé, sur
 tout à ceux qui sont aussi exacts que moi
 à en informer la posterité.

Le second Courier qu'on avoit en-
 voyé à la Ville de S. Domingue arriva
 le Vendredy après midi. Le Gouverneur
 nous fit appeller après qu'il eût lû ses
 Lettres, & conféré avec ses Officiers.
 Il nous dit que la circonstance de l'ave-
 nement de Philippe V. à la Couronne
 d'Espagne nous étoit favorable, que c'é-
 toit sur cela qu'il avoit beaucoup insisté
 auprès du Président, pour empêcher la
 confiscation de notre Barque, qui l'étoit
 de droit, puisque nous avions été trou-
 vés hors de route, & sur leurs Côtes
 chargés de marchandises de traite, &
 d'autres choses encore, dans le détail

La Bar-
 que de
 l'Auteur
 est relâ-
 chée.

desquelles l'affection qu'il avoit pour les François l'avoit empêché d'entrer, & qu'ainsi nous étions libres de partir quand il nous plairoit. 1701.

Il nous avertit de ne point toucher à la Ville de S. Domingue, & de faire route au large, de peur d'être rencontrés par le Navire de Registre, qui étoit prêt de partir de la Ville, qui étant un Marchand comme nous, auroit plus d'envie de poursuivre notre confiscation, s'il nous trouvoit sur sa route; que son sentiment étoit, que nous partissions au plutôt, de crainte qu'il ne survint quelque nouvel embarras. Il nous dit encore, qu'il avoit fermé les yeux sur le Commerce que nous avions fait depuis que nous étions arrêtés; que le Président l'avoit scû, & lui en avoit fait des reproches; & qu'ainsi si nous avions quelque traite à faire, que nous la fissions quand nous serions à la voile & hors de vûë.

On peut croire que nous ne manquâmes pas de le bien remercier, & assurément il le méritoit. Nous lui promîmes d'informer la Cour de ses bontés, afin qu'elle lui en marquât sa gratitude dans les occasions.

Nous lui demandâmes permission de

— faire de l'eau, & du bois. Il nous dit ;
 1701. qu'il ne pouvoit pas nous permettre de
 mettre pied à terre ; mais que le lende-
 main au point du jour, il envoyeroit
 une Chaloupe prendre nos futailles, &
 nous les faire remplir.

A notre retour à notre Barque, nous
 dûmes à nos gens ce qui se passoit, &
 que nos préparatifs étoient désormais
 inutiles ; mais ils étoient si entêtés de
 leur dessein, que nous eûmes toutes les
 peines du monde à les empêcher de
 l'aller exécuter sur l'heure. Je leur dis
 pour les calmer un peu, qu'il n'étoit pas
 tems de rien faire, puisque nous n'a-
 vions point de prétexte pour nous ap-
 procher du Vaisseau à l'heure qu'il étoit,
 que nous avions le reste de la nuit, &
 tout le jour suivant à bien prendre nos
 mesures, & que dans une affaire de
 cette conséquence, on ne pouvoit trop
 y penser.

Nous nous retirâmes ensuite M. des
 Portes & moi, & nous convînmes des
 mesures que nous prendrions pour par-
 tir le lendemain en plein jour, & faire
 échoïer le dessein de nos gens.

La Chaloupe de l'Amiral ne man-
 qua pas de venir prendre nos futailles
 au point du jour. Elle nous les rappor-

ta sur les dix heures, avec plus de bois que nous n'avions de viande à cuire. Nous fûmes dîner à bord, & prendre congé du Gouverneur & de ses Officiers, il nous envoya environ deux cent livres de viandes. Il me fit présent d'un barril de biscuit blanc, de deux jarres de vin d'Espagne, de six coqs d'Inde, d'environ vingt-cinq livres de chocolat, & d'autant de sucre, avec une cuillier, une fourchette, & un gobelet d'argent, & vingt piaftres, pour lui dire autant de Messes. L'Aumônier me donna quatre paquets de Vanille, & douze piaftres, pour autant de Messes. J'eus encore vingt piaftres d'autres personnes, pour le même sujet; de forte que si je n'avois pas été pillé, j'aurois fait un profit honnête avec ces Messieurs.

On me fit encore présent de diverses curiositez, & entr'autres de plusieurs vases de terre très-semblable à la terre sigillée. Elle est rouge, legere, & de bonne odeur. Le dehors de ces vases étoit peint de blanc & de noir, qui ne faisoit pas un mauvais effet sur le fond rouge. Au commencement qu'on s'enfert, ils collent un peu la bouche, mais cela passe bien-tôt. Du reste ils communiquent aux liqueurs qu'on met

1704.

Présens
du Gouverneur
à l'Auteur.

Vases de
terre sigillée.

— dedans une odeur aromatique très-
1701. agréable.

Les fem-
mes Es-
pagnoles
mangent
ces vases

Les femmes Espagnoles de l'Ameri-
que mangent de ces vases, comme les
Espagnoles d'Europe mangent de ceux
qui sont de veritable terre sigillée du
Levant, qui est peut-être la même cho-
se, du moins autant qu'on en peut ju-
ger à la vûë, car pour le goût, je n'en
puis rien dire. Les femmes prétendent
que cela les fait devenir blanches. Je
croi plutôt que cela les rend pâles, &
leur cause beaucoup d'obstructions ;
mais c'est leur affaire.

Gour-
goulettes
de Mexi-
que.

On me donna aussi des gourgoulettes
de Mexique. Ce sont des vases de ter-
re grise, extrêmement legere, & trans-
pirante, qui sont doubles, c'est-à-dire,
qu'ils sont en partie l'un dans l'autre.
Le premier ou supérieur a la forme d'un
entonnoir, qui n'est pas percé, dont le
bout est enchassé dans le second, ou in-
ferieur, qui a un petit goulot, comme
une theiere, pour rendre la liqueur
qu'il a reçûë. C'est dans le superieur
qu'on met la liqueur, d'où elle passe
en filtrant dans celui de dessous. On
attache une corde aux ances de la gour-
goulette, pour la suspendre en l'air, &
en quelque pais que ce soit, pourvû

qu'on l'expose à l'air, & à l'ombre, l'eau y devient d'une fraîcheur admirable. On a voulu imiter ces vases en Europe, j'en ai vû en quelques endroits de l'Italie, mais on n'a pas pû y réüssir jusqu'à présent. C'est la terre qui en fait toute la bonté, & ils sont d'une commodité merveilleuse. On n'y met pour l'ordinaire que de l'eau, parce que le vin est trop chargé de corpuscules heterogenes, qui ne passeroient pas au travers des pores, ou qui les rempliroient bien-tôt; au lieu que l'eau étant plus homogene passe plus facilement sans gâter, ni remplir les conduits, & se rafraîchit tellement par le moyen de l'air qui pénètre ces vaisseaux, qu'il semble qu'elle soit à demi à la glace.

Je priai le Gouverneur d'envoyer avec nous un de ses Officiers à notre Barque, où sa Chaloupe devoit nous conduire pour commander de sa part à nos gens de mettre sur le champ à la voile. Je lui dis pour raison, que notre Equipage étoit composé de Flibustiers, gens peu soumis, & peu accoûtumés à obéir, qui ne voudroient peut-être partir que la nuit, & que cela nous pourroit exposer à trouver le Navire de Registre, & à quelques nouvelles difficul-

tez. Il se contenta de ces raisons, & or-
 1701. donna à un de ses Officiers de nous con-
 duire à bord, & de dire de sa part au
 Maître de la Barque de mettre sur le
 champ à la voile. Le Gouverneur nous
 conduisit avec beaucoup de civilité jus-
 qu'à l'échelle, & puis il s'alla mettre à
 sa galerie de poupe, d'où il cria à nos
 gens, de mettre à la voile, & sur le
 champ il fit larguer les deux manœuvres
 qui nous amarroient à son arcaste. Il
 fallut obéir, nous mêmes à la voile.
 Nous fîmes semblant M. des Portes &
 moi, d'être fâchez de ce qu'on nous
 obligeoit de partir si vite, & nous dû-
 mes à l'Equipage, que le mal étant sans
 remede, il se présenteroit peut-être
 l'occasion de se venger avant la fin du
 voyage. Nous saluâmes le Vaisseau Es-
 pagnol de trois coups; sçavoir, d'une
 Boîte de Pierrier, & de nos deux Ca-
 nons. Il nous répondit d'un coup de
 Canon, que nous payâmes de cinq vi-
 ve le Roi.

Départ
 de la
 barque.

Nous trouvâmes la Chaloupe de l'au-
 tre Vaisseau un peu au delà de la pointe
 de l'Est de la Baye d'Ocoa, qu'on nom-
 me le Cap Nizoa. Elle nous y attendoit
 comme nous en étions convenus avec un
 Officier de ce Navire, qui devoit pren-

dre le reste de nos marchandises. Nous ———
mîmes en panne, quand nous eûmes 1701.
doublé la pointe, & nous fîmes notre
négoce.

Nos gens acheverent de se dépoüiller,
& vendirent tout le reste de leur linge à
ceux de cette Chaloupe; & assurément
ils ne devoient pas y avoir regret. On
leur vendit encore quelques armes; de
forte qu'il ne nous resta que trois fusils,
& une paire de pistolets. Nous nous sé-
parâmes bons amis, eux emportant bien
de vieilles chemises, du fil à coudre de-
mi pourri, des merceries & des clin-
qualleries, & ce qui étoit de meilleur
des platilles, & nous les piastras. Il n'y
eut pas jusqu'à mon Negre qui ne vou-
lût commercer. Je lui avois acheté un
bonnet de velours bleu, avec un petit
galon d'argent, à l'Inventaire de ce
Controlleur Ambulant de l'Isle à Vache.
Il prit la liberté de le vendre avec ses
deux caleçons, trois des miens, & au-
tant de mes mouchoirs. Je croi qu'il
eut dix ou douze piastras de ce commer-
ce. Il me les apporta, en me disant pour
excuse, qu'il n'avoit pû voir les autres
gagner l'argent des Espagnols sans pren-
dre part au gain.

1701.

C H A P I T R E X I I I .

Tempête. Vue de la Cateline. De Port-Ric. Descente au Coffre à mort, & à l'Isle à Crabes. Pommes de Raquettes, & leur effet.

Nous quittâmes ces Messieurs sur les sept heures du soir, le Samedi 2 Avril. Nous portâmes au large pour nous éloigner de la route du Navire de Registre. Cette malheureuse aventure m'empêcha de voir la Ville de S. Domingue, où je me serois peut-être arrêté. Car je scûs quelque tems après, que le Président avoit envoyé à la Caye S. Louïs, pour demander un Ingénieur. afin de conduire les travaux qu'il vouloit faire faire. Il est certain, que si on m'en eût fait la proposition, je ne me serois pas fait tenir à quatre pour demeurer avec eux, afin d'avoir ensuite l'occasion de voir la Nouvelle Espagne.

Le Dimanche 3 Avril un peu avant le jour, nous fûmes pris d'un coup de vent de Nord-Est, le plus rude que j'aye jamais essuyé ; nous fûmes contraints

d'amener tout plat, & de pouger à mats & à cordes, & cependant nous ne laissons pas de faire un très-grand chemin. Nous vîmes les montagnes de Sainte Marthe, sur les trois heures après midi. Le vent se mit à l'Est sur les neuf heures du soir, qui nous fit porter au Nord, il changea sur le matin, & vint à l'Ouest avec une extrême violence. Nous portâmes alors au Nord-Est, il continua ainsi tout le Mardy jusqu'au soir, qu'il tomba tout d'un coup, laissant la mer si agitée, avec des lames si épouvantables, que pas un de nos gens ne pouvoit se tenir debout sur le Pont. La pluie vint sur le minuit, qui appaisa la mer, & le jour nous fit découvrir le Cap Mongon, vüe du Cap Mongon Nous en étions par le travers environ six lieües au large. Il ne fallut pas nous prier pour nous faire reporter au large, ce que nous fîmes jusqu'au Jedy à midi, que nous portâmes au Nord-Est. Nous découvrîmes certaines montagnes qui sont à l'Est de la Ville de S. Domingue le Vendredy au soir. Le Samedy nous nous trouvâmes à deux lieües de terre, sous le Vent de la Cateline, ou Isle Sainte Catherine, qui est une Isle longue & basse, assez près de la Côte de S. Domingue. Nos gens voulurent mettre à terre

pour prendre de l'eau, parce que nous
 #701. en avions perdu quatre Barriques dans
 le roulis que nous avions soufferts, &
 qu'il n'en restoit plus qu'une qui étoit
 entamée. On mit le canot à la mer avec
 deux futailles. J'y descendis pour me
 promener un peu, mais j'eus bientôt
 achevé ma promenade. A peine arrivâ-
 mes-nous à terre, que nous fûmes assail-
 lis de la plus épaisse nuée de moustiques
 qu'on puisse s'imaginer. J'ai dit que l'Isle
 à Vache étoit le país de ces insectes, je
 m'en dédis. L'Isle à Vache est un país
 qui n'en a point en comparaison de l'en-
 droit où nous étions descendus. Je croi
 que tous les grains de sable, & tous les
 atômes de l'air, étoient changé en bi-
 gailles, qui défendirent si bien l'entrée
 de leur país, que je fus obligé de me
 rembarquer au plus vîte. Nos gens em-
 plirent leurs futailles, mais ils perdirent
 l'envie d'aller chercher à tuer quelque
 Bœuf, ou quelque Cochon, & s'en re-
 vinrent à bord. Nous fîmes servir nos
 voiles & portâmes sur la Savone ou Sao-
 ne, distante de la Grande Terre d'en-
 viron deux lieües, & à trois lieües ou
 environ à l'Est de la Cateline. Nous la
 rangeâmes le Dimanche matin, la lais-
 sant à bas bord à demie lieüe de nous.

Prodi-
 gieuse
 qu'ntité
 demouf-
 siques.

Elle est inhabitée à présent, quoiqu'elle ait été très-peuplée autrefois, tant des naturels du pais, que des premiers Espagnols, qui découvrirent le pais. Elle me parut belle, assez unie, & bien fournie d'arbres. Quelques uns de nos gens qui y avoient été, me dirent qu'elle n'étoit pas bien pourvûë d'eau douce. Il y a presque toujours des Pescieurs Espagnols, & souvent des Flibustiers, & des Forbans, qui s'y arrêtent dans le tems de la ponte des Tortuës, pour en tourner & avituailler leurs Bâtiments. Elle est plus longue que large, elle me parut à la vûë de sept à huit lieües de longueur.

Le Lundy 11 Avril, nous vîmes la Mone, la Monique & Zachée d'assez près, & le Mardy matin, nous nous trouvâmes avoir dépassé la pointe de l'Ouest de Port-Ric appelé le Cap Rosso ou le Cap Rouge. Le Mercredy nous mouillâmes au Coffre à mort. Les Espagnols l'appellent *Bomba d'Infierno*. C'est un Islet, éloigné de Port-Ric d'environ deux lieües, à peu près au milieu de la longueur de cette Isle. Car n'en déplaise à quelques uns de nos Géographes, l'Isle de S. Jean de Port-Ric est un quarré long de quarante-cinq

Cap
Rosso.

Bomba
d'Infierno
ou
Coffre à
mort.

1701. lieües ou environ, sur seize à dix-huit lieües de large. L'Isle se nomme S. Jean. Son Port qui est un des plus beaux qu'on puisse voir, naturel, sûr & capable de recevoir les plus grandes Flottes, est à la bande du Nord. C'est sa beauté, qui le fait nommer le Port riche, & non les mines ou autres richesses qu'on y a trouvées, & le nom du Port a fait enfin la dénomination de toute l'Isle; comme le nom de la Ville Capitale d'*Hispaniola*, appelée *San Domingo* ou Saint Dominique, est devenu le nom de toute cette grande Isle.

Le Coffre à mort a cinq quarts de lieües ou environ de longueur, & mille ou douze cent pas dans sa plus grande largeur. On prétend que quand on le regarde d'un certain point de vûe, il a la figure d'un mort étendu sur une table. Je n'ai pas vû ce point, pour assurer que cela est, ou que cela n'est pas. Il m'a paru plutôt comme deux grosses boules écrasées, séparées l'une de l'autre par un valon assez grand. Les bords de cet Islet du côté de Port-Ric sont plats & sablonneux, ceux du côté du Sud sont hauts & pierreux. Il n'y a point d'eau douce, ni d'arbres de quelque espece que ce puisse être, que pour brûler. Je

croi pourtant qu'en creusant dans le sable un peu au-delà de l'endroit où les plus grosses lames & marées peuvent monter, on y trouveroit de l'eau douce : car on en trouve de cette façon dans toutes les Bayes sablonneuses. Il faut seulement observer de ne pas creuser bien avant, & se contenter d'un trou de médiocre grandeur, parce que dès qu'on le veut faire plus profond, on sent aussitôt la salure de l'eau, parce que l'eau douce qu'on trouve ainsi à la superficie est celle de la pluye, qui a filtrée au travers du sable, & que sa légereté a conservée au-dessus de celle de la mer, qu'on ne manque jamais de trouver dès qu'on est arrivé au-dessous du niveau de celle du bord de la mer. C'est un très-bon endroit pour la pesche, & pour la Tortuë, qui vient pondre dans la grande Ance de sable. Aussi ce lieu est fort fréquenté par les Corsaires, par les Forbans, & par les Habitans de Port-Ric, qui sont la plûpart des Mulâtres.

1701.
Moyen
de trou-
ver de
l'eau
douce
aux
bords de
la mer.

Nous trouvâmes en mettant pied à terre des marques assurées, qu'il y avoit des Pescheurs Espagnols dans l'Islet. Quoique nous n'eussions plus pour toutes armes que trois fusils, deux pistolets, & quelques machettes, c'est ainsi qu'on

— appelle des sabres courts & assez larges ,
1701. qui ne coupent que d'un côté ; nos gens
se mirent en tête de les trouver , & assû-
rément ils leur auroient fait passer quel-
que quart-d'heure de mauvais tems , s'ils
fussent tombés entre leurs mains. Leur
adresse à se cacher les sauva ; & je ne
voulus pas découvrir leur canot , que le
hasard me fit trouver , parce qu'ils l'au-
roient mis en pieces , s'ils l'avoient vû ,
comme ils firent leurs filets , & les au-
tres instrumens de leur pesche. Nous
emportâmes quatre Tortuës en vie , &
plus de six cens livres de Tortuë salée ,
avec beaucoup d'œufs , leurs calebasses ,
marmites & barrils à eau ; & si j'avois
découvert leur canot , il est sûr que ces
pauvres Mulâtres qui sont d'ailleurs de
franches canailles , cruels , voleurs , &
sans raison , auroient souffert beaucoup
de miseres , avant de pouvoir regagner
Port-Ric. Nous dinâmes à terre à leurs
dépens. Nous fîmes cuire deux Tortuës
en boucan , & d'autres viandes autant
que nous crûmes en avoir besoin jus-
qu'à S. Thomas.

Nous remîmes à la voile sur les cinq
heures du soir. Nous eûmes un gros
vent de Nord-Est , qui nous dura deux
jours , & nous obligea de louvoyer sans
cesse,

Le Samedi matin nous mouillâmes à l'Isle à Crabes. C'est ainsi que nos Flibustiers appellent l'Isle de Boriquen, elle est à six lieues ou environ au vent de Port-Ric. Cette Isle est belle, & assez grande. Il y a des montagnes & du plat pays, & par conséquent des sources & des ruisseaux.

1701.

Bor quen
ou l'Isle
à Crabes.

Les Anglois s'y étoient nichés, il y a nombre d'années, & y avoient déjà fait beaucoup d'Habitations. Mais les Espagnols connoissant le préjudice que ce voisinage leur pourroit apporter, firent un armement, les surprirent, taillèrent en pieces tous les hommes, & enmenerent les femmes, & les enfans, qui furent dispersés dans Port-Ric, & Saint Domingue, où ils sont encore aujourd'hui. Cette Isle est à-présent entièrement déserte. Il y a apparence que les Espagnols l'ont habitée autrefois: car il n'est pas possible que les lizieres d'orangers & de citroniers qu'on trouve par tout, ayent été plantées & cultivées par les Anglois, dans le peu de tems qu'ils y ont demeuré.

Nous mouillâmes devant une petite riviere où nos gens emplirent leurs futailles, pendant que le Maître & deux autres allerent à la chasse. Je pris avec

1701. — moi mon Negre & le boye ou mouffe de la Barque , pour amasser des crabes , & ils furent bientôt chargés. C'est avec raison que nos Flibustiers ont appelé cette Isle , l'Isle à Crabes , elle en est toute pleine , & on y en trouve de toutes sortes d'especes. Selon la bonne coûtume des François , nous ne prîmes que des femelles , nous remettant à la providence , pour la conservation de l'espece.

Nous trouvâmes une marmitte de fer pleine d'œufs de Tortuë , & tout auprès le canot , la cabanne , & tout l'attirail des Pescheurs qui s'étoient cachés à notre vûë. Cette découverte me fit retourner promptement à bord , je fis tirer une boîte de Pierrier , pour donner avis à nos gens qu'il y avoit du monde dans l'Isle , afin qu'ils ne fussent pas surpris. En effet , ils se rassemblerent au plûtôt. Je revins à terre dès que je les vis sur l'Ance , & je leur dis la raison qui m'avoit obligé de faire tirer. Ils furent aussi-tôt au canot , & ayant reconnu qu'il étoit Espagnol , ils vouloient le mettre en pieces ; je fis tant que je les en empêchai. Ils prirent une Tortuë , & tout le poisson sec qui se trouva , & firent cuire la Tortuë.

Un de nos gens se mit à cuëillir des
pommes de raquettes, que les Anglois 1701.
appellent poires piquantes. Je n'en Pommes
avois jamais vû de si belles. Il faut être de ra-
adroit pour les cuëillir, & pour les pe- quettes
ler, sans se remplir les doigts de leurs ou poires
épines, qui sont presque imperceptibles. piquan-
Voici comme il s'y prit. Il coupa un tes.
petit bâton, auquel il fit une pointe.
Il en perçoit la pomme, & la tenant
ainsi enfilée, il la séparoit de la tige
avec son coûteau, & la peloit légère-
ment tout au tour. Il nous en accom- Maniere
moda de cette maniere plus de deux de les
cens, qui nous furent d'un grand se- cuëillir
cours, pour nous rafraîchir. Car nous & de les
étions échauffés à un point, que M. des peler.
Portes avoit un commencement de flux
de sang; & pour moi, j'avois toutes les
levres emportées.

Je croi avoir déjà remarqué, que ce
fruit est tout-à-fait rafraîchissant. Il ap-
proche plus de la figure d'une figue, que
de tout autre fruit. Sa premiere peau
est verte, assez épaisse & toute hérissée
de petites épines. Il a sous cette peau
une autre enveloppe blanche, plus min-
ce, & plus molle, qui renferme une
substance d'un rouge très-vif, toute par-
semée de petites graines comme les si-

———
 1701. *Propriété de ce fruit.* *gues.* Ce fruit a un goût agréable, su-
 cré, avec une petite pointe d'aigreur,
 qui réjouit, & qui semble netoyer l'es-
 tomach. Il teint l'urine en couleur de
 sang, sans cependant causer aucun mal.
 M. des Portes qui ne sçavoit pas ce se-
 cret eut peur dès qu'il s'en apperçût, &
 ne voulut plus en manger. Nous eûmes
 la charité de lui apprendre la propriété
 de ces fruits, après que nous les eûmes
 tous mangés, le Maître & moi. Nos
 Chasseurs revinrent sans avoir trouvé
 les Espagnols. Ils apportèrent bon nom-
 bre de Ramiers, de Perdrix & de Péro-
 quets. Nous fîmes tous ensemble un
 repas magnifique de poisson & de gi-
 bier, avec un dessert de pommes de ta-
 quettes & d'acajou, de bananes fraîches,
 d'oranges & de citrons, & après avoir
 fait une bonne provision de tous ces
 fruits, nous mîmes à la voile pour S.
 Thomas, où nous avions besoin de tou-
 cher pour quelques affaires.

CHAPITRE XIV.

Description de l'Isle de S. Thomas, son Commerce. Indiennes à bon marché. Quantité de poisson dans les Vierges. Serpent marin.

LE Lundy 18 Avril à la pointe du jour nous apperçûmes la Caravelle de S. Thomas. C'est un rocher assez élevé avec deux pointes qui sont toutes blanches des ordures que les oiseaux font dessus. Ce qui le fait paroître de loin, comme une Corvette ou un Brigantin. C'est ce qui lui a fait donner le nom de Caravelle, qui est un petit Bâtiment Espagnol. Ce rocher est environ à trois lieües au Sud Ouest de S. Thomas.

Il ne faut pas confondre S. Thomas avec S. Thomé. Cette dernière Isle est sur la côte d'Afrique, directement sous la Ligne; & S. Thomas de l'Amérique est par les 18 degrés de latitude Nord.

Cette petite Isle est la dernière du côté de l'Ouest, de toutes celles qui composent cet amas d'Isles ou d'Islets, qu'on appelle les Vierges. Le Port qui est na-

turel est fort joli, & fort commode, 1701. c'est un enfoncement ovale, formé par les cuisses de deux mornes assez hauts du côté de la terre, ou du centre de l'Isle, qui s'abaissent insensiblement, & qui forment en finissant deux mottes rondes & plates, qui semblent faites exprès pour placer deux Batteries, pour défendre l'entrée du Port. Le mouillage est excellent pour toutes sortes de Bâtimens qui y sont en sûreté autant qu'on le peut souhaiter.

Deux
Rois à S.
Thomas.

Quoique cette Isle soit fort petite, n'ayant qu'environ six lieues de tour, elle ne laisse pas d'avoir deux Maîtres. Sçavoir, le Roi de Dannemarc, & l'Electeur de Brandebourg, aujourd'hui Roi de Prusse. Il est vrai, que les Brandebourgeois n'y sont que comme sous la protection des Danois, & pour parler plus juste, ce sont les Hollandois qui y font tout le commerce, sous le nom des Danois.

Fort de S.
Thomas.

Il y a un espee de Fort presque au milieu du fond du Port, qui n'est qu'un petit carré, avec de très-petits Bastions sans fossé ni ouvrages extérieurs. Toute sa défense consiste en un plan de raquettes, qui regnent tout au tour, & qui occupent le terrain que devoit occuper

le fossé & le chemin couvert. Ce terrain peut avoir six à sept toises de large. Les raquettes y sont très-bien entretenues, si pressées, si ferrées à leur sommet, & si unies, qu'il semble qu'on les taille tous les jours. Elles ont pour le moins sept pieds de haut. Les Bâtimens qui sont dans le Fort sont adossés contre le mur, pour laisser une cour quarrée au milieu.

Le Bourg commence à cinquante ou soixante pas à l'Ouest du Fort. Il fait la même figure que l'Ance, & n'est composé que d'une longue rue, qui se termine au Comptoir de la Compagnie de Dannemarc.

Bourg de
S. Tho-
mas.

Ce Comptoir est grand & vaste, bien bâti. Il y a beaucoup de Logemens, & des Magasins commodes pour les marchandises, & pour mettre les Negres qu'elle reçoit, & qu'elle trafique avec les Espagnols.

A la droite du Comptoir, il y a deux petites rues, qui sont remplies de François réfugiés d'Europe & des Isles. On les appelle le Quartier de Brandebourg. Ce qu'il y a de singulier dans cette Isle, c'est d'y voir trois ou quatre Religions sans que pas une ait de Temple, à peu près comme à la Barbade, où malgré les

Quartier
de Bran-
debourg.

1701. grandes richesses des Habitans, ils n'ont pu venir à bout d'en faire un, parce qu'ils n'ont pu encore convenir à quelle Religion il seroit affecté, & que l'entreprise auroit surpassé infiniment leurs forces, s'il avoit fallu bâtir autant de Temples qu'il se trouvoit parmi eux de Religions ou de Sectes différentes. Cependant généralement parlant, il n'y a que deux Religions dominantes à Saint Thomas, & il me semble que cela est assez honnête pour un aussi petit lieu, c'est-à-dire, la Luthérienne & la Calviniste. Celle-ci avoit ordinairement deux Ministres, un François, & un Hollandois. La première n'en avoit qu'un qui parloit Flamand & Allemand. Je ne sçai pas s'il étoit de la Confession d'Augsbourg, ou de quelque'autre Réforme.

Chirurgien
François
Catholique.

Un Chirurgien François, qui étoit le seul Catholique Romain blanc qui fût dans l'Isle, vint au-devant de moi dès que je mis pied à terre, & me dit, qu'étant de même pais, & de même Religion que moi, il espéroit que je préférerois sa maison à toute autre. Je crus d'abord qu'il tenoit cabaret, & je ne fis point de difficulté, ni de cérémonie d'accepter son offre. Mais quand je vis

que c'étoit un Officier d'Esculape, je lui demandai excuse de ma méprise, & je voulus faire porter mes hardes ailleurs. Il ne le voulut jamais permettre, & il engagea même M. des Portes à demeurer avec moi. Il envoya chercher une blanchisseuse, à qui je donnai tout mon linge, qui consistoit en deux chemises, deux caleçons, trois mouchoirs, un bonnet de nuit, & une paire de bas de coton. Les Espagnols m'avoient débarassé du surplus, & mon Negre s'étoit donné la liberté de vendre une partie de ce que nous avions retrouvé. Ce même Chirurgien me fit la barbe & les cheveux, & eut l'honnêteté de me prêter du linge, sans quoi j'aurois été obligé de faire deux lessives. M. des Portes étoit à peu près dans le même cas.

Lorsque nous fûmes en état, nous allâmes saluer le Gouverneur. Le Maître de la Barque lui avoit déjà porté notre Passeport, & il sçavoit qui nous étions avant que nous nous présentassions au Fort. Il nous reçût avec beaucoup d'honnêteté, & nous arrêta à dîner. Il étoit Danois : il avoit voyagé en France, en Espagne & en Italie. Il parloit François assez correctement. La conversation roula sur l'avenement du Duc d'Anjou

Honnê-
té du
Gouver-
neur de
S. Tho-
mas.

à la Couronne d'Espagne. Il nous en
 1701. parla en homme de bon sens, & nous
 dit qu'il comptoit la Paix finie, & une
 longue Guerre commencée.

Entre autres Domestiques qui le ser-
 voient, il avoit deux jeunes Negres de
 douze à quatorze ans, les mieux faits
 & les plus beaux enfans qu'on pût voir.
 Comme il vit que je les regardois atten-
 tivement, il me demanda si ces Negres
 me plaisoient. Je lui dis, que s'ils
 étoient en d'autres mains, & qu'ils fuf-
 sent à vendre, j'en donnerois volontiers
 cinquante pistoles de chacun. Il me ré-
 pondit, qu'ils n'étoient point à vendre,
 mais qu'ils étoient à mon service, &
 non-seulement, il me pressa de les accep-
 ter, mais il me les envoya à mon logis.
 Je les lui ramenai, & je ne voulus pas
 les prendre, à moins qu'il n'en reçût le
 prix. Nous en demeurâmes de part &
 d'autre sur la civilité. Quoique je n'euf-
 se pas d'argent avec moi pour cette em-
 plette, j'étois bien sûr de n'en pas man-
 quer. Il y en avoit dans notre Barque,
 & d'ailleurs j'en aurois trouvé chez les
 Marchands de notre connoissance.

af. Vambel
 Directeur
 de la

Après dîné j'allai voir M. Vambel
 Directeur de la Compagnie Danoise. Il
 me reçut avec toutes sortes d'honnête-

tés. Il me dit, qu'il étoit bien fâché que l'évacuation de l'Isle de Sainte Croix lui eût fait perdre l'occasion de voir souvent nos Peres, & de leur rendre service comme il faisoit, quand cette Isle étoit habitée. Que depuis ce tems-là, il n'en avoit vû aucun, & qu'il croyoit que j'en userois avec lui comme mes Confreres en avoient usé, & que je prendrois mon logement chez lui. Je le remerciai, & je lui dis l'engagement où j'étois, mais je ne pus m'empêcher de lui promettre de venir manger chez lui. Il tient une espece de table ouverte, pour tous les honnêtes gens qui viennent dans l'Isle, & c'est la Compagnie qui la lui paye. Nous y soupâmes.

1701.

Compagnie de Danemarck.

M. Vambel étoit marié depuis peu avec une Françoise de Nîmes en Languedoc, que la différence de Religion, & le chagrin d'avoir quitté son país, n'empêcha pas de nous faire bien des amitiés.

Je remarquai une chose chez M. Vambel, qui me fit un vrai plaisir. Ce fut que quelque tems après le soupé, on sonna une cloche, pour appeller tous les Negres Chrétiens à la priere. Madame Vambel alla voir si personne n'y man-

Piété de M. & Madame Vambel.

1701. longtems que ses Esclaves Chrétiens n'avoient fait leurs dévotions. Il me pria de les confesser, & de les instruire, & dit, que quoiqu'ils ne fussent pas de la Croïance, il étoit persuadé qu'étant Chrétien, il devoit avoir soin de leur salut, puisqu'il croyoit qu'ils pouvoient se sauver dans leur parti comme lui dans le sien. Je louïai son zele, & l'exhortai à continuer, l'assûrant que Dieu récompenseroit cette bonne œuvre, en lui donnant les lumieres dont il avoit besoin, pour assûrer son salut. Je fus surpris que toutes les Négresses qui servoient Madame Vambel avoient des Croix d'or au col. Elles me dirent que leur Maître & leur Maîtresse avoient grand soin de les instruire, & de les faire confesser quand il passoit quelque Ecclésiastique dans l'Isle.

J'écris ici l'exemple de M. Vambel, pour couvrir de confusion une infinité de Maîtres Chrétiens non-seulement des Isles, mais encore d'Europe, qui n'ont aucun soin du salut de leurs Domestiques, comme s'ils n'y étoient pas obligés, & que les paroles de l'Apôtre ne s'adressassent pas à eux : si quelqu'un n'a pas soin des siens, & particulièrement de ses Domestiques, il a renon-

cé à la foi, & est pire qu'un infidele.

Il y avoit un Marchand Hollandois établi dans le Bourg nommé Pitre Smith, que j'avois connu à la Martinique. Je le trouvai qui m'attendoit au logis de notre Chirurgien : il venoit m'offrir le sien, & nous pressa fort des Portes & moi de l'accepter. Il m'offrit de l'argent, & tout ce qui étoit en son pouvoir. Il envoya chercher des liqueurs chez lui, & du chocolat pour nous régaler. Nous l'allâmes voir le lendemain matin, il nous pria à diner; & comme nous lui dîmes que nous étions engagés chez M. Vambel, il nous dit, qu'il prenoit sur lui l'engagement, & que M. & Madame Vambel dîneroient avec nous. Nous prîmes du chocolat, & allâmes nous promener dans le Bourg & au Comptoir. Je fis présent à Madame Vambel d'un paquet de Vanille, & de quelques Vases de terre sigillée. J'en donnai autant à Madame Smith. Je remarquai qu'on me regardoit beaucoup quand je passois dans le Bourg, & qu'on se mettoit aux portes & aux fenêtres pour me voir. Ces Messieurs me dirent, qu'on s'étoit désaccoutumé de voir nos Religieux depuis qu'on avoit quitté Sainte Croix. Cela m'obligea d'envoyer

1701.

M. Pitre
ou Pierre
Smith
Marchand
Hollan-
dois.

chercher mon habit noir, & de le prendre, & ensuite de me promener bien plus longtems que je n'aurois fait, afin de contenter la curiosité de tout le monde.

1701. Protes-
tans Frā-
çois ré-
fugiés à
S. Tho-
mas. Je trouvai beaucoup de François, qui avoient demeuré aux Isles du Vent, & dans nos Paroisses de la Cabesterre, d'où ils étoient sortis après la révocation de l'Edit de Nantes. Quoiqu'ils fussent assez bien à S. Thomas, ils regrettoient fort les Isles, parce qu'ils éprouvoient souvent la jalousie des Etrangers, chez lesquels ils s'étoient retirés. La diversité de Religion, ne les empêcha pas de faire paroître que leur cœur étoit toujours François. Ils me firent bien des offres de service, & de tout ce qui étoit chez eux, & même des présens.

Maisons
du Bourg. Les maisons du Bourg n'étoient ci-devant que de fourches en terre, couvertes de cannes ou de roseaux, & environnées de torchis blanchi avec de la chaux. Les fréquens incendies ont obligé à les bâtir de briques, comme la plupart sont aujourd'hui. Elles sont basses; peu ont deux étages. Elles sont très-propres, carrelées de carreaux vernissés, ou de fayence, & blanchies à la Hollandoise. Ils me dirent, qu'ils n'osoient les faire plus hautes, à cause du

peu de solidité du terrain, où l'on ne peut creuser trois pieds sans trouver l'eau & le sable mouvant. Je leur dis, que le même inconvénient se trouvoit à la Ville du Fort Royal de la Martinique; & que le remede étoit de ne point creuser, & de poser les premières assises sur le sable, ou sur l'herbe, en observant soigneusement de faire de bons empâtemens bien larges, & bien liés, avec tous les murs, tant de faces que de refend, & que l'expérience faisoit voir, que cette manière étoit très-bonne & très-solide.

On fait un commerce très-considérable dans cette petite Isle, & c'est ce qui y a attiré les Habitans qui la peuplent. Comme le Roi de Dannemarck est ordinairement neutre, son Port est ouvert à toutes sortes de Nations. Il sert en tems de Paix d'entrepôt pour le Commerce que les François, Anglois, Espagnols & Hollandois, n'osent faire ouvertement dans leurs Isles. Et en tems de Guerre, il est le refuge des Vaisseaux Marchands poursuivis par les Corsaires. C'est-là qu'ils conduisent leurs prises, & qu'ils les vendent quand ils les font trop bas pour les faire remonter aux Isles du Vent; de sorte que les Marchands de cette Isle, profitent du malheur de ceux

1701.

Avantages des Habitans de Saint Thomas.

1701. — qui sont pris, & partagent avec les vainqueurs l'avantage de leurs victoires. C'est encore de ce Port, que partent quantité de Barques, pour aller en traite le long de la côte de Terre-Ferme, d'où elles rapportent beaucoup d'argent en especes ou en barres, & des marchandises de prix. Voilà ce qui rend ce petit lieu riche, & toujours plein de toutes sortes de marchandises.

Ministre
Luthé-
rien.

Nous allâmes voir l'après-midi le Ministre Luthérien. Il étoit habile homme, fort honnête, & de bonnes mœurs. Le Ministre François étoit mort depuis peu; nos compatriotes en étoient affligés, & m'en dirent beaucoup de bien. Je leur offris de les prêcher; mais ils me remercièrent, & me dirent que leur Réforme ne s'accommodoit pas assez avec ma Religion, pour écouter ma Prédication. Je ne vis point l'autre Ministre Calviniste, il étoit à la campagne. Je remarquai que ces Peuples avoient plus de respect pour leurs Pasteurs, que les Anglois de S. Christophe.

Le Mercredy 20 Avril M. Vambel me mena voir sa Sucrierie, qui étoit à un quart de lieüe du Bourg. Il y en avoit encore quelqu'autres dans l'Isle: ils ne travaillent que le jour, & font par con-

féquent peu de Sucre. Ce que j'en vis étoit beau & bien gréné. Je vis assurément plus de la moitié de l'Isle, je ne crois pas qu'elle ait plus de six à sept lieües de tour. Les Plantations, c'est ainsi qu'ils appellent les Habitations, sont petites; mais propres & bien entretenües. Le terrain, quoique léger est bon, & produit très-bien le manioc, le mil, les patates, & toutes sortes de fruits, & d'herbages, les Cannes y viennent très-bien. Ils ont peu de Bœufs & de Chevaux, parce qu'ils manquent de terrain pour les entretenir. Cependant ils ne manquent pas de viande; les Espagnols de Port-Ric leur en fournissent en abondance. Ils élevent des Cabrittes qui sont excellentes, & des volailles de toute sorte en quantité. Avec tout cela, les vivres y sont chers, ce qui vient de la quantité de gens qui y abordent, & de ce que l'argent y est commun.

Qualités
de l'isle
de S.
Thomas.

En retournant au Bourg, nous entrâmes dans une maison, où le Ministre Luthérien faisoit un mariage. Il étoit vêtu d'une grande Robe de satin noir, plissée, comme une Robe de Palais, les manches étoient fort larges, & fermées au poignet. Il avoit autour du col une très-grande, & très-haute fraise, avec

— un petit chapeau de velours noir , com-
 1701. me une tocque sur la tête. Après qu'il
 eût reçu le consentement des Époux , il
 leur fit un assez long discours , auquel je
 n'entendois rien , parce qu'il étoit en
 Flamand , ou en Allemand. Je compris
 cependant par les passages de l'Ecriture
 qu'il cita en Latin , qu'il recommandoit
 à l'Epouse l'obéissance & le respect à son
 mari ; comme nous ne manquons pas de
 faire , & comme je pense aussi inutile-
 ment les uns que les autres.

Mariage
 à la Lu-
 thérien-
 ne.

La Ca-
 pitaine
 Daniel
 Forban,

Nous apprîmes que la Barque qui nous
 avoit donné la chasse à la Béate , étoit
 montée par un de nos capitaines François
 appelé Daniel , qui avoit environ qua-
 tre-vingt hommes avec lui. Il avoit en-
 levé depuis trois mois une Barque , qui
 appartenoit à M. Vambel , dans laquelle
 il y avoit quatre de ses Negres. On avoit
 écrit à M. Vambel , que Daniël avoit
 donné un de ses Negres au Pere Lucien
 Carme , Curé des Saintes , auprès de la
 Guadeloupe. Il me pria de l'informer de
 la verité de ce fait , & me chargea d'une
 Procutation , pour reclamer ce Negre ,
 qui étoit d'autant plus reconnoissable ,
 qu'il étoit estampé.

Nous connoissions tous Daniël , &
 assurément il ne nous eût fait aucun dé-

plaisir, ni pas un de ses gens qui étoient de nos Flibustiers, qui n'avoient pû se résoudre à se remettre au travail quand le métier de la Course ne fut plus permis après la Paix de Riswick. Cela est ordinaire dans les Isles, ou pour mieux dire si commun, tant chez nous que chez les autres Nations, qu'il est comme passé en coûtume. 1701.

Il y avoit environ deux ans qu'un gros Vaisseau Forban, monté par différentes Nations, & sur tout par des Anglois, s'étoit dégradé vers Saint Thomas, ils avoient échoué leur Bâtiment après s'en être retirez les uns après les autres, parceque personne ne les vouloit recevoir en Corps à cause des conséquences qui s'en seroient suivies. Car ces gens avoient pillé les Vaisseaux du Grand Mogol, qui portoient à la Mecque quelques-unes de ses femmes, avec des marchandises & des richesses très-grandes; & comme ces Vaisseaux avoient été pris sous pavillon Anglois, ce fut aussi aux Anglois à réparer le dommage.

Vaisseau
Forban
très riche.

Or ce Vaisseau Forban s'étoit chargé d'une quantité incroyable d'Indiennes & de Mouffelines des plus riches. Ceux qui trafiquerent avec eux pendant qu'ils

1703. étoient encore dans leur Bâtiment , en
 cherchant un asile , les eurent à si bon
 marché , que l'aune de Mouffeline bro-
 dée d'or , ne revenoit pas à vingt sols.
 Le reste étoit à proportion. Ils répandirent dans les Isles une grande quantité de pierreries & de certaines pièces d'or d'Asie , que nous appellions des Sequins , faute de sçavoir leur véritable nom , qui étoit Roupies ou Pagodes. Elles étoient marquées des deux côtez de caracteres Arabes , & passoit dans le Commerce pour six francs , les Louïs d'or valans alors quatorze livres.

M. Smith , & d'autres Marchands avoient des Magasins remplis de ces Indiennes & de ces Mouffelines , & les donnoient à bien meilleur marché qu'à la Martinique , où ce qui coûtoit vingt-cinq écus , se donnoit pour cinq à Saint Thomas. Cela m'obligea d'employer tout l'argent que j'avois , & deux cens écus que j'empruntai à en acheter une bonne quantité , tant pour nous que pour des personnes de nos amis , à qui je sçavois que cela feroit plaisir. J'eus entr'autres choses des courtes-pointes de Masulipatan de la premiere beauté , à quinze écus pièce , qui en auroient valu cent en France , la plupart des autres Indiennes

Achat
 que fait
 l'Auteur.

Indiennes & Mouffelines à bon marché.

que j'achetai étoient des Turbans de trois aunes de long, sur près d'une aune de large. Je les eus à un écu pièce, il en falloit quatre pour faire une grande couverture, & ce qu'on tiroit des côtez, afin que le milieu de la couverture fût du même dessein, suffisoit pour augmenter le cinquième Turban, & faire un magnifique tapis de table, ou de toilette. 1701.

J'achetai aussi des Epiceries fines, comme muscade, gérosfle & canelle, à deux écus la livre. Et j'employai vingt-six écus en Livres brochez, que je choisiss dans une balle qui étoit venuë d'Hollande, pour le compte d'un Marchand de la Martinique nommé Gachet, qui n'avoit pas voulu s'en accommoder avec M. Smith. Je pris ces Livres, bien moins pour les lire que pour empêcher qu'ils ne fussent lûs, & qu'ils ne fissent impression sur des esprits foibles, & déjà assez gâtez. Je les parcourus pendant le voyage, & les jettai à la mer à mesure que je les lisois, & ils ne méritoient pas autre chose. Car c'étoient des cloaques d'ordures, ou des répétitions de calomnies & d'impertinences, dont il est surprenant qu'on permette l'impression dans un pais aussi bien réglé que la Hol-

1701. ————— lande, & qu'il se trouve des Libraires assez perdus de conscience, pour faire les frais de pareilles impressions, & des gens assez ennemis d'eux-mêmes pour acheter ces sortes de Livres, qui ne peuvent que corrompre leurs mœurs, & les porter aux derniers déréglemens.

Mauvais Livres qui s'impriment en Hollande.

Batterie du Port; ses défauts.

On a vû par ce que j'ai dit ci-devant en parlant de la Forteresse de S. Thomas, qu'elle n'est capable d'aucune défense, ni pour elle-même, ni pour le pais, ni pour les Vaisseaux qui seroient dans le Port. On a crû remédier, sur tout à ce dernier inconvénient, en faisant une grande Batterie sur le bord de la mer au bas du Fort. Je croi y avoir compté vingt Canons. Le Gouverneur m'en parlant un jour en nous promenant vers cet endroit, je pris la liberté de lui faire remarquer que son prédécesseur qui avoit fait faire cet Ouvrage, avoit employé inutilement son argent, parce que cette Batterie, quoique bonne pour battre dans l'entrée du Port, étoit inutile pour tout le reste, parce qu'étant toute ouverte par derriere, elle pouvoit être aisément prise par ceux qui l'attaqueroient du côté de terre, après avoir fait leur descente à la petite Ance, qui est derriere le Comptoir des Danois, comme

comme nos Flibustiers avoient fait pendant la Guerre de 1688. En voici l'histoire. Deux cens hommes mirent à terre sans bruit la nuit dans cette Ance, y étant venus dans des canots, après avoir laissé leur Bâtiment entre la Caravelle & l'Isle. Ils surprirent le Comptoir, amarrèrent tous ceux qui étoient dedans, pillèrent l'argent, les meubles, & les marchandises qu'ils y trouverent, & se servirent des Negres, pour porter leur butin au bord de la mer. Ce pillage fut très-considérable, & il l'auroit été bien plus s'ils eussent sçû, que le gros de la Caisse étoit dans un caveau sous la salle, dont l'ouverture couverte adroitement par le plancher, n'étoit sçûë que de peu de personnes de la maison. Ils oublierent en cette occasion leur pratique ordinaire, qui est de donner la gêne à leurs prisonniers, pour les obliger à déclarer où est le butin. Il est certain, que s'ils l'eussent fait, on leur eût découvert la cache, dans laquelle on prétend qu'il y avoit plus de cinq cens mille livres. Il leur auroit été aisé de prouver que cet argent appartenoit aux Hollandois, par les Livres & les papiers du Comptoir qu'ils emportèrent, & qui leur servirent à faire déclarer de bonne prise ce qu'ils avoient pillé.

Les Flibustiers pillent le Comptoir des Danois.

1701. Il est certain qu'on auroit employé plus utilement l'argent que cette Batterie & le Fort ont coûté, à en construire un sur la pointe, qui sépare le grand Port de la petite Ance, qui est derriere le Comptoir, parce qu'étant dans cet endroit, il défendrait ces deux lieux, & il n'auroit pas besoin de grande fortification. Deux bastions, & une demie Lune suffiroient du côté de la terre, il ne faudroit dans le reste de l'enceinte que des Redans & des Batteries sans Ouvrages extérieurs, parce que la mer qui laverait le pied des murailles leur serviroit de fossé, & les brisans qui environnent la pointe lui tiendroient lieu de palissades. Si on vouloit mettre ce Port dans une entière sûreté, il n'y auroit qu'à faire sur la pointe de l'Est une Batterie fermée en maniere de redoute, isolée par un profond fossé, pour être à couvert d'un coup de main, & on donneroit au Port, au Bourg, & au Comptoir, une sûreté parfaite, & toute entière. C'est l'avis que je donnai au Gouverneur, & au Directeur du Comptoir, qui l'approuverent, & m'en témoignèrent bien de la reconnoissance.

Nous fîmes nos adieux le Vendredy au soir. Madame Vambel & Madame

Dessain
de l'Au-
teur pour
fortifier
S. Tho-
mas.

Smith m'envoyerent environ trente livres de chocolat, qui venoit de Cartagene, ou la vanille, le musc, & l'ambre, n'avoient pas été épargnés. Avant de recevoir celui-là, j'en avois acheté quelques livres, pour faire des présens, qui m'avoit coûté trois écus la livre. On me donna aussi quelques porcelaines du Japon. Elles étoient parfaitement blanches, avec des fleurs de relief de même couleur. Pour connoître si elles sont véritablement du Japon, il faut en rompre un petit morceau pour voir le dedans, parce que le dedans des véritables, est aussi blanc, à peu de choses près, que le dehors.

Porcelaines du Japon.

Le Samedi 23 Avril nous mîmes à la voile sur les six heures du matin. Nous passâmes entre toutes ces petites Isles, qu'on nomme les Vierges, par le Canal du milieu, qu'on appelle la grande Ruë des Vierges. C'est assurément une des plus agréables Navigations qu'on puisse faire. Ils semble qu'on soit dans une grande prairie cantonnée de quantité de bosquets de part & d'autre de la route. Il est aisé de juger que la terre y est bonne, par la quantité de beaux arbres dont ces Islets sont remplis. Nous en vîmes quelques-uns qui étoient habités & cul-

1701. ————— tivés, la plus grande partie étoient dé-
 ferts. La plus grande de toutes ces peti-
 tes Isles est à la tête & à l'Est de toutes
 les autres. On l'appelle la grosse Vierge.
 Les Anglois qui l'habitent la nomment
 Paneston. Nous la laissâmes à plus d'u-
 ne lieüe de nous à Stribord : ainsi je
 n'en puis dire, que ce que j'en ai appris
 par un de nos Religieux, nommé le P.
 Roffei, qui ayant fait naufrage sur les
 hauts fonds de la Negade, ou Isle Noyée,
 fut pris avec le reste de l'équipage de
 son Vaisseau, par les gens de Paneston,
 & y demeura près de deux mois. Il m'a
 dit, que les Anglois qui y demeurent,
 vivent très-pauvrement. Ils font un peu
 de tabac, & d'indigo, du coton & des
 pois. Leur nourriture ordinaire est du
 poisson & des patates. Ils n'ont de l'eau
 douce, que celle qui tombe du ciel,
 qu'ils conservent dans des canots, & des
 futailles; & quand celle-là est consom-
 mée ou corrompüe, leur ressource est
 celle qui se trouve dans des rochers
 creux, qui se remplissent d'eau de pluie,
 sur laquelle il se forme une croute verte,
 de l'épaisseur de deux doigts, que l'on se
 donne bien garde de rompre entiere-
 ment quand on puise de l'eau; on la
 conserve au contraire avec soin, on n'y

La grosse
 Vierge
 ou Pa-
 neston.

fait qu'une ouverture de la grandeur du Vaisseau avec lequel on la puise, parce qu'ils prétendent qu'elle modere l'ardeur du Soleil, en faisant sur l'eau le même effet, qu'un toit fait sur une maison.

La pesche est extrêmement abondante dans tous les Canaux qui séparent ces Isles. Nous prîmes à la ligne, & à la traîne plus de soixante poissons, dont le moindre avoit plus de deux pieds. Nous eûmes des bécunes, & des tazarads de quatre pieds.

Nous prîmes un poisson, que nous crûmes d'abord être un congre en le tirant à bord, parce qu'il se débattoit d'une étrange maniere, & qu'il en avoit assez la figure; mais quand il fut sur le Pont, il ne se trouva personne parmi nous qui le connût. Il étoit long d'un peu plus de trois pieds. Sa tête étoit plate comme celle d'un serpent, & cependant longue & effilée. Le corps étoit de la grosseur du bras. La queüe étoit large & fourchüe. Il avoit un aïleron ou empenure sur le dos, qui lui prenoit à la naissance du col, & continuoit en diminuant jusqu'à la naissance de la queüe, & deux autres aïlerons semblables depuis le col, jusqu'au même endroit de la queüe, larges de trois bons doigts dans

Pesche
dans la
grande
Ruë des
Vierges.

Serpent
marin.

leur commencement. Ses dents étoient
1701. longues & noires ; & le défaut de con-
noissance de son espece , firent que nous
l'attachâmes au mât , après l'avoir af-
fommé , pour voir quelle figure il auroit
le lendemain. Nous connûmes combien
notre bonheur avoit été grand , de n'a-
voir point touché à ce poisson , qui sans
doute nous auroit tous empoisonnés.
Car nous trouvâmes le matin , qu'il s'é-
toit entierement dissous en une eau ver-
dâtre & puante , qui avoit coulé sur le
Pont , sans qu'il restât presque autre cho-
se que la peau & l'arrête , quoiqu'il nous
eût paru le soir fort ferme , & fort bon.
Nous conclûmes , ou que ce poisson étoit
empoisonné par accident , ou que de sa
nature , ce n'étoit qu'un composé de ve-
nin. Je croi que c'étoit quelque espece
de vipere marin. J'en ai parlé à plusieurs
Pescieurs , & autres gens de mer , sans
avoir jamais pû être bien éclairci de ce
que je voulois sçavoir touchant ce
poisson.



CHAPITRE XV.

De l'Isle appellée la Négade , & du Trésor qu'on dit y être. De la Sombrere. Description de celle de Saba & Saint Eustache.

Nous fîmes route jusqu'à un quart de lieuë près de la Négade , afin de nous élever le plus que nous pourrions pour gagner plus facilement Saba , où nous devons toucher , pour délivrer des cuirs & autres marchandises , que nous avons chargées à Saint Thomas. Je n'ai pû juger de la grandeur de l'Isle Isle Négade ou Noyée. Négade ou Noyée qu'à la vûë ; elle m'a paru d'environ quatre lieuës de long. Elle est extrêmement plate & basse , excepté vers son milieu , qui paroît un peu plus élevé que les bords , il y a des arbres & des mangles en quantité. Il ne paroît pas que la mer monte assez haut pour la couvrir entierement , même dans les plus grandes marées , quoique la plus grande partie demeure alors sous l'eau. C'est ce qui l'a fait nommer par les Espagnols *Anegada* ou l'Isle Noyée. Elle

1701. est environnée de haut fonds sur lesquels il s'est perdu bien des Navires , sur tout quand la mer est agitée , & que par conséquent le tangage est plus grand.

Trésor
de la Né-
gade.

On prétend qu'un Gallion Espagnol s'y est perdu autrefois , & qu'une grande partie du trésor , c'est-à-dire , de l'or & de l'argent dont il étoit chargé , fut caché en terre dans cette Isle , où l'on dit qu'il est encore aujourd'hui , parce que ceux qui l'avoient caché étant péris sur mer , ceux qui restèrent , n'avoient pas une connoissance assez distincte du lieu où il avoit été caché pour le venir chercher & le trouver. Cet argent caché a fait perdre bien du tems à des Habitans de nos Isles , & à nos Flibustiers. J'en ai connu qui ont passé les quatre & cinq mois à fouïller la terre , & à sonder. On dit qu'on a trouvé quelque chose , mais qu'on n'a pas encore découvert le grand trésor , soit que sa pesanteur l'ait fait enfoncer dans ces terres ou sables mouvans , soit que le diable , comme disent les bonnes gens , s'en soit emparé , & qu'il ait la méchanceté de ne le pas laisser trouver à ceux qui le cherchent , qui en feroient un meilleur usage que lui.

Sur le soir nous vîmes l'Isle Sombriere ———
ou le Chapeau qui est inhabitée. Les Es- 1701.
pagnols lui ont donné ce nom , parce-
qu'elle est ronde & plate , avec une
montagne toute ronde , & assez haute
au milieu , qui la fait ressembler à un
Chapeau.

Le vent s'étant jetté au Nord , nous
côtoyâmes à quelque distance les Isles ^{L'An-}
appellées l'Anguille & SaintBarthelemy. ^{guille &}
^{S. Barthe-}
La premiere est aux Anglois , qui y ont ^{lemy.}
une petite Colonie , qui a souvent été
pillée par nos Corsaires , & qui n'a à la
fin trouvé sa sûreté que dans la pauvreté ,
où les fréquentes visites de nos gens l'ont
réduite. Saint Barthelemy est aux Fran-
çois , les restes de la Colonie qu'on en
avoit ôté pour fortifier celle de Saint
Christophe pendant la Guerre de 1688.
commençoient à s'y rétablir.

L'Isle de Saint Martin , qui est au ^{L'Isle de}
Sud-Oüest de celle de Saint Barthelemy ^{S. Mar-}
est partagée entre les François & les Hol- ^{tin.}
landois.

Nos Généraux voulurent lever cette
Colonie pendant la Guerre de 1702. de
crainte que sa foiblesse & son éloigne-
ment de nos autres Colonies , ne la fît
tomber entre les mains des ennemis.
Mais les Habitans fatiguez de changer

— si souvent de domicile, ont mieux aimé
1701. courir ce risque, que de quitter leurs
maisons. Ils ont fait un concordat avec
les Hollandois, & se sont pris récipro-
quement sous la protection les uns des
autres. De sorte que s'il vient un Cor-
saire François, ou autre, qui veuille
trafiquer, il est bien reçu, & fait son
commerce avec toute sorte de sûreté;
mais s'il veut insulter les Hollandois, les
François prennent les armes en leur fa-
veur, & les défendent. Les Hollandois
font la même chose pour les François,
quand les Bâtimens de leur Nation, ou
les Anglois ne veulent pas demeurer
dans les bornes du concordat qui est en-
tre les deux Nations. Voilà ce qu'on ap-
pelle des gens sages, & il seroit à sou-
haiter que leur exemple fût suivi dans
toutes les autres Isles, & qu'on y vécût
en paix, sans prendre part aux différends
de l'Europe. Elles deviendroient toutes
d'or, & les Princes dont elles dépen-
dent, y trouveroient des ressourcés abon-
dantes dans leurs besoins; le Commerce
ne seroit point interrompu, & on ne
verroit point, comme il arrive dans tou-
tes les Guerres, une quantité de famil-
les auparavant à leur aise, dispersées &
réduites à la mendicité, sans aucun avan-

tage, ni pour le Prince en particulier, ni pour la Nation en général, mais seulement pour quelques particuliers qui ont fourni les fonds ou la protection nécessaire pour faire les armemens. 1701.

Nous mouillâmes à Saba le Dimanche 27 Avril sur les dix heures du matin. Cette Isle est encore plus petite que S. Thomas, & ne paroît qu'un rocher de quatre ou cinq lieues de tour, escarpé de tous côtés. On n'y peut mettre à terre que sur une petite Ance de fable qui est au Sud, sur laquelle les Habitans tirent leurs canots. Un chemin en zigzac taillé dans le rocher, conduit sur le sommet de l'Isle, où le terrain ne laisse pas d'être uni, bon & fertile. Je croi que les premiers qui y sont abordés, avoient des échelles pour y monter. C'est une Forteresse naturelle tout-à-fait imprenable, pourvû qu'on ait des vivres. Les Habitans ont fait des amas de pierres en beaucoup d'endroits à côté de ce chemin, soutenuës sur des planches posées sur des piquets, ajustés de maniere qu'en tirant une corde, on fait pancher un piquet, & on fait tomber toutes ces pierres dans le chemin, pour écraser sans miséricorde une armée entiere, si elle étoit en marche pour monter, où

Isle de Saba.

Amas de pierres pour défendre le chemin.

— même en quelques endroits de l'Ance ;
 1701. on dit qu'il y a une autre montée du côté
 de la Cabesterre ou du Nord-Est, plus
 facile que celle-ci, qui est au Sud-Ouest,
 supposé qu'on y puisse aborder ; mais la
 mer y est ordinairement si rude, que
 la côte n'est pas praticable, & c'est ce
 qui leur a fait négliger d'escarper cet
 endroit comme ils le pourroient faire,
 parce qu'ils ne craignent pas d'être sur-
 pris par-là.

Le Commandant, Chef ou Gouverneur de cette Isle vint à bord, après que notre canot eût été à terre, & qu'on nous eût bien connus. Car quoique nous fussions en Paix, ils craignent avec raison les visites des Forbans. Il nous invita à dîner ; cela me fit plaisir, car j'avois envie de voir cette Isle. Nous montâmes donc, & nous fûmes agréablement surpris, de trouver un país fort joli au-dessus de ce qui ne nous avoit paru qu'un rocher affreux. On nous dit que l'Isle étoit partagée en deux Quartiers, qui renfermoient quarante-cinq à cinquante familles. Les Habitations sont petites, mais propres & bien entretenues. Les maisons sont gaïes, commodes, bien blanchies, & bien meublées. Le grand trafic de l'Isle est de souliers ;

je n'ai jamais vû de país si Cordonnier. —————

Le Gouverneur s'en mêle comme les autres, & je croi que le Ministre se di-

vertit à ce noble exercice à ses heures perdûës. C'est dommage que cette Isle ne soit pas à des Cordonniers Catho-

ques, ils la nommeroient sans doute

l'Isle de Saint Crespin, avec plus de

raison que Saba, que nous ne lisons

point avoir été un Royaume de Cor-

donniers. Quoiqu'il en soit, nous fû-

mes fort bien reçûs. Les Habitans vi-

vent dans une grande union. Ils man-

gent souvent les uns chez les autres. Ils

n'ont point de Boucherie comme dans

les autres Isles plus considérables; mais

ils tuent des bestiaux les uns après les

autres ce qu'il en faut pour le Quartier,

& sans rien déboursier, ils prennent ce

qu'ils ont besoin de viande pour leur

famille, chez celui qui a tué, qu'ils lui

rendent en espee quand leur tour

vient. Le Commandant commence, &

les autres du Quartier le suivent, jus-

qu'à ce que ce soit à lui de recom-

mencer.

Il y avoit parmi eux quelques Réfu-

giés François, qui me firent bien des

amitiés. Je couchai à terre, après avoir

employé toute l'après-midi à me pro-

1701.

Trafic de
Saba.

Leur ma-
niere de
vivre.

1701. mener. Mon habit les surprenoit un peu, & je leur faisois plaisir d'entrer dans leurs maisons, afin qu'ils le pussent considérer à leur aise. J'achetai six paires de souliers, qui étoient fort bons. On leur vendit une partie de peaux vertes, c'est-à-dire, qui ne sont point préparées, que nous avons pris à l'Isle à Vache. Avec leur trafic de souliers & un peu d'Indigo & de Coton, ils ne laissent pas d'être riches, ils ont des Esclaves, de l'argent & de bons meubles.

Entreprise sur Sa-
ba man-
quée.

M. Pinel un de nos Capitaines Flibustiers pensa les surprendre pendant la Guerre de 1688. Il avoit pris une Barque qui étoit chargée pour leur compte. Il vint à l'embarcadere dans cette Barque au commencement de la nuit, avec la plus grande partie de ses gens; & comme les Habitans l'attendoient, & la connoissoient, ils n'entrèrent point en défiance. Déjà nos gens mettoient à terre, & commençoient à monter quand la Barque Corsaire qui n'avoit ordre de venir que quand on lui en feroit le signal par un feu sur l'Isle, se pressa trop, & vint pour mouïller à côté de la premiere. Ceux qui étoient dedans la prenant pour une ennemie, firent feu

dessus , & ceux-ci croyant la même chose firent feu de leur côté , tuerent un homme , & en blessèrent trois ou quatre entre lesquels fut le Capitaine. Les Habitans prirent aussitôt les armes , & se doutant de la surprise , ou pour une plus grande sûreté , ils firent pleuvoir sur nos gens qui montoient une grêle de pierres , qui en estropia quelques uns , & obligea les autres à se retirer au plus vite , & à se rembarquer , n'étant plus possible de rien entreprendre. La nuit qui étoit noire avoit d'abord favorisé nos gens ; mais elle fut cause ensuite qu'ils furent méconnus par leurs compagnons , & que l'entreprise échoüa. Il est certain qu'ils auroient fait un bon pillage.

Nous partîmes le Lundy matin après déjeuner. Le Commandant nous donna une grande longe de Veau rôtie , avec plus de vingt livres de viande crüe , des bananes , & de très-belles pommes d'Acajou.

S. Eustache , Isle Hollandoise.

Nous passâmes à S. Eustache , qui est une Isle Hollandoise , bien plus grande que Saba. Mais nous ne voulions nous y arrêter que pour mettre à terre un Habitant de Saba , à qui nous avons donné passage , & pour rendre des let-

— tres dont on nous avoit chargés à S.
1701. Thomas.

Vaifseau
Interlop-
pe.

Nous vîmes en approchant de l'Isle un Vaifseau qui étoit mouïllé à une demie lieüe, fous le vent du Fort, en un endroit qu'on appelle l'Interloppe, parce que c'est ordinairement en ce lieu-là que mouïillent ces fortes de Bâtimens : c'en étoit effectivement un. Comme ils craignent tout, parce qu'ils font toujours de bonne prife, ils ne fe laifent approcher que quand ils connoifent bien les gens, ou qu'ils ne peuvent faire autrement. Nous portions fur lui pour accoster la terre, & nous rendre au mouïillage; nous lui fîmes peur, il nous tira un coup de Canon à balle, pour nous faire allarguer, c'est-à-dire, nous éloigner. Nous crûmes que c'étoit feulement pour nous faire mettre notre pavillon, nous le mîmes, & continuâmes notre bordée, qui nous portoit bord à bord de lui. Il nous en tira trois, un defquels passa à notre avant, & les deux autres au-dessus de nous. Cette maniere vive & incivile, nous fit connoître notre erreur, nous arrivâmes, & cela nous obligea de faire deux bordées, pour regagner ce que nous avions perdu.

M. des Portes ne voulut point met-

tre à terre. Il envoya le Maître dans le canot avec le passager, avec ordre de remettre les lettres au Corps de Garde, & de revenir promptement. Il en arriva tout autrement : car le Maître monta au Fort, s'amusa à boire pendant six ou sept heures, & nous empêcha de faire la diligence que nous avions résolu de faire, ou du moins de voir le Fort, & nous promener dans le Bourg. Nous fûmes vingt fois sur le point de partir, & de laisser le Maître à terre avec les trois hommes de l'Equipage qu'il avoit avec lui. Il revint enfin, après que nous eûmes tiré deux coups de Canon, & mis pavillon en berne pour le rappeler, dans le tems que nous halions l'ancre à bord pour partir. Nous avions envie de lui laver la tête, mais l'état où il étoit nous fit remettre la partie à une autrefois.

Le séjour que nous fîmes à cette Rade sans pouvoir mettre à terre faute de canot, me donna tout le loisir de la considérer, du moins la partie qui étoit vis-à-vis de nous.

Elle paroît composée de deux montagnes séparées l'une de l'autre, par un grand valon, dont le rez de chaussée, pour ainsi parler, est élevé de plus de

Isle de S.
Eust. che.

— dix toises au-dessus du rivage. La mon-
1701. tagne du côté de l'Ouest est partagée en
deux ou trois têtes couvertes d'arbres :
sa pente jusqu'au valon ne paroît pas
trop rude. La montagne de l'Est seroit
bien plus haute que la première, si elle
étoit entière. Mais elle paroît comme
coupée aux deux tiers de la hauteur,
qu'elle devoit avoir naturellement. Elle
fait peu à près le même effet qu'une
forme de chapeau, que l'on auroit un
peu enfoncée. Cette Isle nous parut
fort jolie, & bien cultivée. Le Fort pa-
roît être au pied de la montagne de l'Est,
il faut cependant qu'il en soit à une di-
stance raisonnable, qui ne me paroissoit
pas de l'endroit où j'étois. Les François
en ont été les maîtres deux ou trois fois.
Il n'y a entre Saint Eustache & S. Chri-
stophe qu'un canal de trois lieuës de
large.



CHAPITRE XVI.

*L'Auteur débarque à Saint Christophe.
Vanité du Général des Anglois. Arri-
vée à la Guadeloupe. Different que
l'Auteur eut avec un Commis du Do-
maine.*

Nous rangeâmes la côte pour profiter des vents de terre qui viennent sur le soir, & nous mouillâmes enfin à la Basse-Terre Françoise de Saint Christophe le 28. sur les huit heures du soir. Notre Barque n'avoit point d'autre affaire à Saint Christophe, que de me mettre à terre, parce qu'elle ne vouloit pas toucher à la Guadeloupe, ni moi aller à la Martinique. D'ailleurs j'étois bien-aïse de revoir mes amis à S. Christophe, étant bien sûr de trouver tous les jours des occasions pour passer à la Guadeloupe. Je remerciai M. des Portes, & je me débarquai.

Arrivée à
S. Chris-
tophe.

Les Soldats qui étoient venus sur le bord de la mer, pour sçavoir qui nous étions, se chargerent de mon bagage, & m'accompagnèrent chez M. de Châ-

1701. — teau-vieux, un des Lieutenans de Roi, qui demeuroit dans le Bourg, qui voulut me retenir chez lui. Je le remerciai, & je me rendis chez les Peres Jesuites, qui me reçûrent avec leur bonté ordinaire. Ils me donnerent du linge, & parurent prendre beaucoup de part à l'accident qui m'étoit arrivé avec les Espagnols.

Le Samedi 29 Avril je fus après la Messe saluer M. le Comte de Gennes Commandant de la partie Françoisse, qui me retint à dîner. On sçavoit l'avènement de Philippes V. à la Couronne d'Espagne, & on ne doutoit point que la Guerre ne dût bientôt recommencer. Les Anglois ne s'en cachotent point, ils disoient hautement que leur Roi ne souffriroit jamais l'union des deux Monarchies, & qu'ils reprendroient infailliblement la partie Françoisse de S. Christophe. Je passai presque toute l'après-midi avec M. de Gennes.

Il y avoit un vaisseau Nantois à la Rade, qui devoit partir incessamment pour la Guadeloupe, où il devoit prendre des Sucres blancs, pour achever sa charge. M. de Gennes eut la bonté d'envoyer chercher le Capitaine, pour sçavoir quand il seroit prêt à partir, &

pour lui ordonner de ne pas mettre à la voile sans me prendre. Il nous dit, qu'il ne pourroit partir que dans trois ou quatre jours. Cela m'auroit fait de la peine dans une autre occasion. Mais j'avois besoin de repos, & j'étois sûr de ne me pas ennuyer dans un lieu où j'avois tant d'amis.

Je trouvai en arrivant à la maison des Peres Jesuites, mon bon ami le Capitaine Lambert, qui bon gré malgré ces Peres, me fit monter sur un Cheval, qu'il m'avoit fait amener, & me conduisit chez lui. Il écrivit le lendemain matin à un Officier Anglois appelé Bouriau, qui l'avoit prié à dîner, pour s'en excuser sur ce qu'un Pere blanc (c'est ainsi qu'on nous appelle) qui étoit de ses intimes amis, étoit arrivé la veille, & qu'il étoit obligé de lui tenir compagnie. Nous crûmes après cela être en repos. Mais cet Anglois lui écrivit une lettre des plus civiles, & des plus pressantes, par laquelle sans me connoître, il me prioit de venir avec M. Lambert & de me servir pour cela du Cheval qu'il m'envoyoit. Nous nous y rendîmes, & je ne fus point du tout fâché de ce voiage: car outre les honnêtetez que jè reçûs de tous ces Mes-

Bouriau
Officier
Anglois.

1701. —————
 sieurs, j'eus le plaisir de voir M. de Codrington Gouverneur général des Isles Angloises sous le vent, avec qui je souhaitois depuis longtems d'avoir un peu d'entretien. Le hasard tout pur en fut la cause, car ni Monsieur Bouriau, ni nous, ne nous y attendions point.

M. de
 Codring-
 ton Gé-
 néral des
 Anglois.

Nous avions lavé, & étions prêts de nous mettre à table, quand on entendit les Trompettes du Général, & dans un instant on le vit paroître. Nous sortîmes tous pour le recevoir. Il s'informa d'abord qui j'étois, après quoi il se mit à table, & me fit mettre auprès de lui. Il dit à M. Lambert, qu'il étoit bien-aïse de trouver cette occasion, pour se reconcilier avec lui, qu'il lui avoit voulu bien du mal pendant la guerre passée, parce qu'il l'avoit souvent empêché de dormir. En effet, M. Lambert lui avoit souvent donné l'allarme, & l'avoit pensé enlever une fois, comme je l'ai dit dans un autre endroit. On ne manqua pas de parler des affaires du tems. Il nous dit sans façon, que la guerre ne tarderoit pas à se déclarer, & qu'il se verroit encore une fois Maître de tout S. Christophe. Je lui dis en riant, que cette conquête n'étoit pas digne de lui, & que je croyois qu'il penseroit plutôt

à la Martinique. Non, non me dit-il, —
ce morceau est trop gros pour un com- 1701.
mencement. Je veux prendre la partie
Françoise de Saint Christophe, après
quoi je vous irai voir à la Guadelou-
pe. Je lui répondis, que j'y ferois in-
cessamment, & que je porterois cette
nouvelle au Gouverneur, & que je l'ai-
derois à se préparer à le recevoir du
mieux qu'il se pourroit. On lui dit,
que je me mêlois de faire remuer la
terre, & par une aventure assez parti-
culiere, il se trouva que son Ministre
qui étoit présent lui servoit aussi d'In-
genieur.

Monsieur de Codrington est Originaire ou Creole de Saint Christophe, il a été élevé à Paris, & a demeuré assez long-tems dans d'autres villes de France. Lui & tous ces Messieurs qui étoient à table eurent l'honnêteté de parler presque toujours François. Je remarquai dans leurs discours combien ils sont vains, & le peu d'estime qu'ils font des autres Nations, & sur-tout des Irlandois. Car quelqu'un ayant dit que la Colonie Françoise étoit fort foible, M. de Codrington répondit sur le champ, qu'il ne tenoit qu'à M. de Gennes de l'augmenter du moins avec les Irlandois

— s'il ne pouvoit le faire avec des François.
 1701. Je le priaï de me dire ce secret, & de me permettre d'en faire part à M. de Gennes. Très-volontiers, me dit-il, sçavez-vous que M. de Gennes a fait un Paon qui marche, qui mange, qui digere. Je lui répondis que je le sçavois. Hé bien continua-t-il, que ne fait-il cinq ou six Regimens d'Irlandois. Il aura bien moins de peine à faire ces sortes de lourdes bêtes qu'un Paon. Comme il a de l'esprit infiniment, il trouvera bien le moyen de leur imprimer les mouvemens nécessaires pour tirer, & pour se battre, & de cette maniere il grossira sa Colonie tant qu'il voudra.

Automa-
 te de M.
 de Gen-
 nes.

Pour entendre ceci, il faut sçavoir que M. de Gennes avoit fait un Automate, qui avoit la figure d'un Paon, qui marchoit par le moyen des ressorts qu'il avoit dans le corps, qui prenoit du blé qu'on jettoit à terre devant lui, & qui par le moyen d'un dissolvant le digeroit, & le rendoit à peu près comme des excremens.

Le Général Codrington me fit cent questions sur mon voiage, sur Saint Domingue, sur les Espagnols qui m'avoient pris, & sur quantité d'autres choses ;

choses ; mais il étoit si vif, qu'il avoit
toujours trois ou quatre questions d'a-
vance, avant que j'eusse eu le tems de
répondre à la première. Il étoit bien
plus sobre que ne le sont d'ordinaire
ceux de sa Nation.

On ne sçauroit croire combien le
mal de Siam joint à leur maniere de
vivre, leur a enlevé de gens. L'oïsveté
& l'opulence les portant à la débau-
che, ils sont presque toujours en festin.
Le premier remede qu'ils donnent à
leuts malades est une copieuse ponche
aux œufs, avec force muscade, gérosfle
& canelle. La quantité que ces malades
intempérans prennent de ce remede,
rendroit assurément malade l'homme le
plus sain. On peut juger quel effet il
doit produire sur des gens qui ont déjà
plus de mal qu'ils n'en peuvent porter,
& combien il en envoie en l'autre
monde.

Intempé-
rance des
Anglois

La quantité de boissons différentes
dont ils se chargent, les rend sujets à
des maux de poitrine. Ils se couchent
après avoir beaucoup bû, la chaleur
qu'ils ressentent au dedans, les oblige
de se découvrir, & de se tenir la poi-
trine à l'air, pour se rafraîchir, mais ce
plaisir leur coûte cher, car le moins qui

1701.

leur puisse atriver , c'est d'être attaqués de coliques épouvantables. Ceux qui se couchent avec un peu de bon sens , mettent un oreiller sur leur poitrine. C'est une très-bonne méthode.

Le Général Anglois monta à cheval un quart d'heure après qu'on fût sorti de table , où selon la coûtume on avoit demeuré près de trois heures. Il avoit deux Trompettes qui marchotent devant lui , il étoit accompagné de huit personnes , qui étoient apparemment la plûpart ses Domestiques : car il n'y eût que son Ministre , & M. Hamilton son Major général , qui se mirent à table avec nous. Devant les Trompettes , il y avoit neuf ou dix Negres à pied , qui couroient à la tête des Chevaux , quoique ces Chevaux allassent toujours le petit galop , ou un entre-pas fort vite.

Cóment
on ap-
prend le
métier de
Coureur
aux Né-
gres.

J'eus compassion d'un petit Negre de douze à quinze ans , à qui on enseignoit le métier de coureur. Il n'avoit sur lui qu'une candale , qui est un caleçon sans fond , qu'on lui fit ôter , & ainsi tout nud il couroit le premier , suivi d'un Negre plus âgé qui lui appliquoit des coups de foüet sur les fesses toutes les fois qu'il le pouvoit avoir à portée. Ces Messieurs me dirent , que c'étoit ainsi

qu'ils les accoûtumoient à courir. Il y en a à la vérité beaucoup qui crevent dans leur apprentissage, mais c'est de quoi ils se mettent peu en peine. Au reste quand les Negres sont une fois faits à cet exercice, c'est une commodité pour les Maîtres qui sont sûrs de les avoir toujours auprès d'eux, pour les servir dans le besoin, & tenir leurs Chevaux quand ils descendent: au lieu que quand on les laisse en liberté de marcher à leur fantaisie, ils s'amuseut, & on ne les a jamais lorsqu'on en a affaire. Je fis semblant de vouloir laisser le mien chez M. Bouriau pour le faire instruire; mais il s'enfuit de toutes ses forces, dès qu'il m'en entendit faire la proposition. J'avois remarqué, que le Negre qui m'avoit amené le Cheval, avoit toujours couru devant nous, il fit la même chose quand nous retournâmes, quoique nous allassions très-vîte. L'habitude est une seconde nature, il est vrai que celle-ci coute un peu à acquérir.

Les bruits d'une Guerre prochaine obligerent la plûpart des Habitans François à mettre en lieu de sûreté ce qu'ils avoient de meilleur. Il falloit pourtant le faire sans que le Gouverneur s'en aperçût, parce qu'il n'auroit pas manqué

1701. de s'y opposer, dans la crainte que les Habitans ayant sauvé leurs meilleurs effets, ne se missent plus en peine de défendre l'Isle, lorsqu'elle seroit attaquée. J'aidai à M. Lambert, & à d'autres de mes amis à embarquer beaucoup d'effets, que je faisois passer comme s'ils eussent été à moi. Je fis embarquer six de ses jeunes Negres, non-seulement pour les sauver en cas d'une Guerre avec les Anglois, dont nous prévoyions bien que les suites seroient funestes à la Colonie, vû le peu de forces qu'elle avoit, & qu'elle ne devoit attendre aucun secours de la Martinique; mais encore pour retenir par cet endroit les peres & meres de ces enfans dans la fidélité qu'ils doivent à leurs Maîtres. Car ils ont une affection extrême pour leurs enfans; le plus grand plaisir qu'ils ayent est de les voir caressés & bien traités: & ils ressentent de même très-vivement le mal qu'ils leur voyent souffrir. De sorte que scachant leurs enfans en sûreté, il y avoit lieu d'espérer, qu'en cas d'un malheur, ils feroient les derniers efforts pour suivre leurs Maîtres, ou pour se maintenir dans les bois, en attendant qu'on les vînt chercher.

L'Auteur Je m'embarquai le Samedi au soir,

Nous mîmes à la voile le Dimanche 4 —————
May sur les trois heures après minuit. 1701.

Le Lundy 5 nous nous trouvâmes par part de S. Christo- phe.
le travers de l'Islet à Goyaves. Je pensai
me faire mettre à terre, mais ayant fait
réflexion que j'avois avec moi beaucoup
de bagages, & ces enfans, je crus de-
voir m'arrêter dans le Vaisseau, espé-
rant d'être incessamment à l'Ance du
Baillif. Cependant le calme étant venu,
les marées nous effloterent tellement que
le Mardy matin nous avions presque
perdu la terre de vûe. Nous portâmes
dessus tout le reste du jour, & le Mer-
credy toute la journée, sans beaucoup
avancer, enfin le Jeudy matin nous
étions à trois lieues au large, par le tra-
vers du Bourg. M. Auger notre Gou-
verneur avoit été averti par un canot à
qui j'avois parlé devant Goyaves, que
j'étois dans ce Bâtiment, & voyant que
le calme le reprenoit, il eut la bonté de
dépêcher une Pirogue, pour me venir
chercher. Je m'y embarquai tout seul, L'Autteur arrive à la Guade- loupe.
laissant mon Negre à bord, pour avoir
soin du bagage & de ces enfans, & je
mis à terre sur les trois heures après
midy le Jeudy 8 Mai, après un voyage
de cinq mois & douze jours.

Après que j'eus remercié M. le Gou-

1701. verneur de son honnêteté, je montai sur un Cheval qu'il me fit donner, & je m'en allai chez nous au Baillif. Le P. Imbert témoigna beaucoup de joie de mon retour. Il me dit en gros les affaires de la maison, me remit les Livres & ses Brouillons, & me pria de mettre promptement nos affaires en état, parce qu'il avoit résolu de me mener avec lui à la Martinique, & de m'y faire reconnoître pour Supérieur à la place de celui qui venoit d'achever le tems de sa Charge. Je le remerciai de sa bonne volonté, & le priai de jeter les yeux sur un autre, parce que cet emploi ne me convenoit point pour le présent, vû la proximité de la Guerre, & l'engagement où j'étois avec le Gouverneur.

Le lendemain matin je scûs que le Vaisseau avoit enfin gagné la Rade, & qu'il étoit mouillé. J'envoyai le grand canot de la maison m'attendre au Bourg, où je me rendis par terre, afin d'aller ensuite à bord remercier le Capitaine, le satisfaire, & prendre ces enfans, & tout le bagage dont je m'étois chargé.

J'allai d'abord voir le Gouverneur, qui me dit, que j'allois avoir un grand procès avec le Commis du Domaine,

qui avoit eu avis, que j'avois six Nègres étrangers à bord, & qui étoit venu lui demander main forte pour les saisir. Je le priai de lui donner bon nombre de Soldats, & de l'obliger de leur bien payer leur course; parce que j'étois sûr qu'on se divertiroit aux dépens de ce Commis. Je lui dis en même tems ce que c'étoit que ces Nègres, & je partis. Je trouvai le Commis au botd de la mer, il s'appelloit le Borgne. Il ne manqua pas de me faire le compliment ordinaire, qu'il étoit bien fâché d'être obligé par le devoir de sa Charge, de faire saisir les Nègres étrangers que j'avois dans le Vaisseau. Je lui dis, que je n'avois point de Nègres étrangers. Je pris garde qu'il s'étoit fait accompagner de deux hommes pour être témoins de ma réponse. Je m'approchai de lui, & je lui dis à l'oreille que je souhaitois accommoder l'affaire. Mais lui qui croyoit déjà tenir les Nègres confisqués, me répondit en haussant la voix, que je me méprenois, qu'il étoit homme d'honneur, & que ce n'étoit pas à lui qu'il falloit proposer des accommodemens contre son devoir. Je lui dis qu'on en avoit apprivoisé de plus fatouches que lui, & que ce qui ne se faisoit pas en un

1701.

Différéd
de l'au-
teur avec
un Com-
mis du
Domai-
ne.

1701. jour se faisoit en deux. Là-dessus j'entraï dans mon Canot. M. le Commis y voulut entrer, mais je le repouffai en lui disant, que mon Canot n'étoit pas fait pour des gens comme lui. En arrivant au Vaisseau, je priaï le Capitaine de faire charger dans sa Chaloupe les plus gros coffres, & de me les faire porter au Baillif, & de la faire partir sur le champ. On chargea aussi-tôt; je fis mettre par-dessus une toile gaudronnée, qu'on appelle un prélat, comme pour cacher ce qui étoit dedans, j'y fis embarquer mon Negre après l'avoir bien instruit de ce qu'il auroit à répondre, quand le Commis les auroit joint, comme je ne doutois pas qu'il ne fit, quand il verroit partir la Chaloupe ainsi couverte. Effectivement, le Commis qui étoit au bord de la mer, pensa se desesperer, lorsqu'il vit partir cette Chaloupe, où il croyoit que les Nègres étoient cachés. Les Soldats étant enfin arrivés, il louïa un Canot, les fit embarquer, & se mit à courir après à force de rames; il fallut faire de grands efforts pour joindre la Chaloupe. Quand je vis que le Canot avoit doublé une pointe, qui lui cachoit la vûë du Vaisseau, je fis descendre ces enfans dans mon Canot, je

les fis mener à terre, & je les présentai
au Gouverneur, à qui je fis voir les pie- 1701.
ces, qui justifioient de qui ils dépendoient. Ils étoient tous Créolles, parloient bien François, & il n'y avoit pas le moindre lieu de soupçonner qu'ils fussent étrangers, & de contrebande; de sorte que le Gouverneur malgré son sérieux, ne pût s'empêcher de rire de la piece que je faisois à ce Commis. Son Canot atteignit enfin la Chaloupe, & il fut bien étonné de n'y trouver que des coffres & mon Negre, qu'il connoissoit bien. Il voulut l'interroger, & il n'en pût tirer que de mauvaises réponses, & enfin que les Negres étoient à terre. Le Commis voulut y aller aussi-tôt, pour sçavoir ce qu'ils étoient devenus, mais les Soldats ne le voulurent pas permettre avant d'avoir été payés. Après bien des contestations, il paya, & vint à terre. Il sçût que ces six petits Negres étoient entrés chez le Gouverneur, & que j'y étois aussi; il y vint sans perdre de tems. Comme je l'observois, je fis sortir les Negres par une porte de derrière, pendant qu'il entroit par la grande porte, & je donnai ordre à un de nos Negres de les faire embarquer sur le champ, & de les conduire à la maison en toute diligence.

1701. Le Gouverneur demanda au Commis s'il avoit fait capture. Non, Monsieur, lui répondit le Commis, j'ai été trompé, & il m'en coûte cinq écus, mais je sçai bien qui les paiera. J'ai appris que les Negres sont entrés ici avec leur Maître. M. le Commis, dit alors le Gouverneur, prenez mieux vos mesures une autre fois, & ne venez plus me demander des Soldats, que vous ne soyiez bien informé. Vous avez dépensé cinq écus mal-à propos, vous serez heureux d'en être quitte pour cela : car le Pere Labat est homme à vous faire casser, pour l'avoir insulté. Il vous avoit dit, qu'il n'avoit point de Negres étrangers, il falloit vous en tenir à sa parole. J'étois allé pendant ce tems-là faire des visites, je revins dîner chez le Gouverneur, où l'on se divertit beaucoup de l'embarras de ce pauvre Commis. Je n'oubliai pas de rapporter à M. Auger la conversation que j'avois eüe avec le Général Codrington. On convint qu'il ne manqueroit pas de suggérer à la Cour d'Angleterre l'entreprise de la Guadeloupe, quand ce ne seroit que pour rétablir la réputation de son pere, qui dix ans auparavant avoit laissé la plus grande partie de son Artillerie devant le Fort de la

Guadeloupe qu'il assiégeoit, lorsque le Marquis de Ragni Général des Isles Françaises l'obligea d'en lever le Siège avec précipitation. Cependant M. Auger jugea à propos de se préparer à tout événement, & me somma de me souvenir de la parole que je lui avois donnée, de conduire les travaux qu'on feroit dans l'Isle.

1701.

CHAPITRE XVII.

De l'arbre appellé Gommier. Histoire du Patron Joseph, & du Capitaine Daniel. Du bois de Savonnete, des larmes de Job; du Courbari & de son fruit.

LE Pere Imbert Vice-Préfet Apostolique de nos Missions, partit pour la Martinique le Mardy 24 Mai. Il m'établit Supérieur en sa place, & Supérieur général en cas qu'il vînt à mourir.

Peu de jours après son départ, le hazard nous amena un de nos Religieux que je n'attendois pas. Il venoit de Cayenne. Le Gouverneur avoit fait une

— 1701. seconde tentative en Cour , pour avoir
& le Ministre en avoit envoyé deux avec des conditions fort raisonnables. Mais quand ils furent arrivés à Cayenne, ils trouverent que le Gouverneur avoit encore changé de dessein ; de sorte qu'ils ne purent rien conclure pour un établissement ; & après avoir été assez long-tems à charge aux Peres Jésuites , qui les logeoient , & les nourrissoient avec beaucoup de générosité , l'un prit le parti de repasser en France , & l'autre s'en allant à S. Domingue , toucha à la Guadeloupe , où je l'arrêtai , & me déchargeai sur lui du soin de la Paroisse , ayant assez d'autres affaires sur les bras.

Le besoin extrême que nous avions de nous loger un peu plus au large que nous n'étions , depuis que les Anglois avoient brûlé notre Convent , m'obligea à faire pescher une quantité considérable de chaux : car nous avions résolu de le faire de pierre. Il fallut pour cela faire un troisième Canot , les deux que nous avions ne suffisant pas pour pousser cet ouvrage aussi vivement que je voulois.

Je visitai nos bois , & j'eûs bientôt trouvé un arbre suffisant pour faire un Canot de trente-huit pieds de long , sur

cinq pieds de large dans son milieu : ———
c'étoit un Gommier. On appelle ainsi 1701.
cet arbre , à cause qu'il jette de lui-même , ou quand on lui fait une incision ,
une quantité considérable de gomme Gômier,
blanche , friable quand elle est bien se- arbre, sa
che , ordinairement de la consistance de description &
la cire , d'une odeur aromatique , qui usage.
brûle parfaitement bien , soit qu'on l'al-
lume seule dans une terrine, soit qu'on la
mette en flambeaux avec une meche en
dedans. L'odeur qu'elle rend est agréa-
ble , rien ne purifie mieux l'air , ou un
lieu qui a été longtems fermé , que d'y
brûler de cette gomme ; ce qu'elle a d'in-
commode , est que sa fumée est épaif-
se , & noircit beaucoup. Il y a de petits
Habituans qui en font des chandelles.
Cette gomme pourroit être utile à au-
tre chose qu'à brûler , & la quantité
qu'on en trouve , donneroit moyen d'en
faire un commerce considérable. Bien
des gens prétendent que c'est la gom-
me Elemi. Je ne suis pas assez instruit
de ces sortes de choses pour en décider.

On voit par la grandeur de ce Ca-
not , combien grands & gros , sont ces
sortes d'arbres. On en trouve encore
de plus gros que celui dont je me servis.
J'en trouvai un quelque tems après , qui Gômier

— avoit vingt-cinq pieds de tour, & près
 1701. de quatre-vingt pieds de tige, rond
 d'une comme s'il avoit été fait au tour, &
 grandeur droit comme une fleche. Si j'avois de-
 Prodi- meuré plus longtems à la Guadeloupe,
 gieuse. je l'aurois fait travailler, & j'en aurois
 fait faire une demie Galere, qui auroit
 pû porter du Canon, & plus de quatre-
 vingt hommes. Elle auroit été excellen-
 te pour faire des descentes sur les côtes
 de nos ennemis, les surprendre, & les
 piller, & auroit été d'une légereté &
 d'une vîtesse extraordinaire.

Le plus grand Canot que j'aye vû aux
 Isles, appartenoit aux Religieux de la
 Charité de la Martinique. Il avoit plus
 de quarante-cinq pieds de long, & en-
 viron sept pieds de large dans son milieu.
 Comme sa grandeur empêchoit qu'on
 ne le pût commodément hâler à terre,
 il étoit mouillé avec un grapin. Quel-
 qu'un eut la malice de couper la corde,
 afin que la mer l'emportât au large,
 comme elle fit, & il fut perdu. On en
 accusoit un certain Provençal appelé
 Patron Joseph, que ces bons Religieux
 avoient surpris en flagrant délit avec une
 de leurs Negresses la nuit du Jedy au
 Vendredy Saint. Ils avoient eu la cha-
 rité de lui faire faire pénitence de son

Patron
 Joseph
 Louetté.

péché aussi-tôt qu'il l'eût commis. Car l'ayant attaché à un travers de la Case de la Négresse, ils le foïetterent jusqu'au sang. Il se plaignit au Gouverneur d'une correction fraternelle si dure. Mais on lui répondit, qu'il n'avoit encore eu qu'une partie de ce qu'il méritoit; de sorte que ne trouvant point d'autre moyen de se venger de ce qu'il avoit reçu, on prétend qu'il fit perdre le Canot, en coupant la corde qui le tenoit attaché à un grapin. Les Religieux de la Charité s'en plaignirent, mais faute de preuves suffisantes, ils ne purent rien obtenir, & ils en furent pour leur Canot, & l'autre pour ses coups de foïet.

Pour revenir aux Gommiers, je dirai que jusqu'au tems que j'ai été aux Isles, on ne les employoit qu'à faire des Canots; on ne s'en servoit pas même pour brûler, sous prétexte qu'ils étoient difficiles à couper en billes, & encore plus à fendre, & qu'ils ne faisoient qu'une flamme sombre & noirâtre. J'ai été le premier qui les ai mis en réputation, & qui ai trouvé le moyen de les débiter, & de s'en servir à toutes sortes d'usages.

La feuille de cet arbre est assez sem-

1701. blable à celle du laurier, mais beaucoup plus épaisse & moins rude. Quand on la broye dans la main, elle y laisse une humidité gommeuse d'une odeur aromatique fort agréable. L'écorce est grise, médiocrement épaisse, tailladée, & assez adhérente. Quand cet arbre est plein de gomme, il s'en décharge de lui-même, & on la voit couler le long de son tronc. Je n'en ai jamais remarqué sortir des branches, même des plus grosses. Il est certain que cette gomme est la meilleure, & la plus parfaite. Mais quand on en a besoin, & qu'on ne veut pas attendre que l'arbre en produise de lui-même, il suffit de faire une incision à son écorce, pour en faire distiller aussi-tôt, en quelque saison que ce puisse être. Il est vrai qu'on en tire davantage dans la saison des pluies, parce que l'arbre est alors plein de sève, qui coule avec la gomme, qui par conséquent n'est pas si parfaite. Celle que l'on tire quelque tems après que les pluies sont passées, est en plus petite quantité, & beaucoup meilleure, elle est blanche comme neige, lorsqu'elle est nouvelle, & molle comme de la cire, on la pâtrit aisément, & on lui donne telle forme que l'on veut. Elle

perd de sa blancheur à mesure qu'elle vieillit, elle durcit même assez avec le tems pour devenir friable. 1701.

L'aubier de ce bois est blanchâtre, le cœur est plus chargé, l'un & l'autre sont également bons. Cet arbre est de deux especes. Le mâle est plus rouge que la femelle. Le P. du Tertre s'est trompé, quand il a dit, que le rouge étoit inutile à tout. Il faut qu'il ait pris pour Gommier rouge un arbre que nous appellons Pommier à la Martinique, qui a les feuilles assez semblables à celles de l'Acajou à fruit, qui effectivement dure infiniment moins que le Gommier, & qui jette une gomme roussâtre. On ne laisse pas d'en faire des Canots. Je m'en suis servi faute d'autres, & j'en ai fait débiter en planches, qui étoient d'un bon usage du moins à couvert.

Erreur
du P. du
Tertre.

Le bois du Gommier est ferme. Ses fibres sont assez mêlés pour lui donner de la force, & l'empêcher de s'éclater aisément: il est roide, sans yeux & sans nœuds. Il est pèsant quand il est verd, parce que pour lors il est rempli d'humidité. Il est assez léger quand il est sec. Son humidité gommeuse & amere le préserve des vers & de la pourriture, pour peu qu'on en ait soin.

1701. C'est cette même humidité gommeuse qui le rend difficile à scier, & qui l'avoit fait rejeter par nos Ouvriers fainéans & ignorans, parce que la sciûre s'attache aux dents de la scie, & remplit la voie. Il est facile de remédier à cet inconvénient. On le trouve dans le Sapin, & on ne laisse pas de le scier. J'en ai fait débiter en planches, & en madriers. On ne pouvoit rien voir de plus beau, les planches étoient unies, faciles à blanchir, & elles avoient cet avantage sur le Sapin, qu'elles n'étoient point sujettes à s'éclater, ni remplies de nœuds.

Je m'informai du Negre de M. Vambel dès que je fus arrivé à la Guadeloupe, & que les affaires que je trouvai me donnerent le tems de respirer; je scûs certainement qu'il étoit entre les mains du Pere Lucien Religieux Carme, Curé des Saintes, & qu'il lui avoit été donné par le Capitaine Daniel à l'occasion que je vais dire.

Ce Forban se trouvant entre les Saintes & la Dominique, voulut acheter des volailles, dont il scavoit qu'il y avoit toujours bonne quantité à vendre aux Saintes. Il y mouïlla la nuit, & comme on étoit en pleine Paix, on ne faisoit ni

Guet ni Garde. Il fut facile à ses gens de mettre pied à terre, & de s'emparer de la maison du Curé, & de quelques autres aux environs. Ils conduisirent le Curé & ces Habitans dans leur Barque, sans leur faire la moindre violence, & mirent de leurs gens, pour garder l'embarquade & l'Eglise. Ils firent mille amitiés à ceux qu'ils avoient pris, & leur dirent, qu'ils ne fouhaitoient autre chose que d'acheter du vin, de l'eau-de-vie, des volailles & autres provisions qui leur manquoient. Pendant qu'on assembloit ces provisions, ils prièrent le Curé de dire la Messe dans leur Barque, ce qu'il n'eut garde de leur refuser. On envoya chercher les ornemens, & on fit une tente sur le gaillard avec un Autel, pour célébrer la Messe qu'ils chanterent de leur mieux avec les Habitans qui étoient à bord. Elle fut commencée par une décharge de mousqueterie, & de huit pieces de Canon, dont la Barque étoit armée. On fit une seconde décharge au *Sanctus*, une troisième à l'*Elevation*, une quatrième à la *Benediction*, & enfin une cinquième après l'*Exaudiat*, & la priere pour le Roi, qui fut suivie d'un *vive le Roi* des plus

Histoire
du Capitaine
Daniel Forban.

1701. éclatans. Il n'y eut qu'un petit incident, qui troubla un peu la dévotion : un de ces Forbans , se tenant dans une posture indécente pendant l'Elévation , fut repris par le Capitaine Daniel. Au lieu de se corriger , il répondit une impertinence accompagnée d'un jurement exécrationnable , qui fut payé sur le champ d'un coup de pistolet , que le Capitaine Daniel lui tira dans la tête , en jurant Dieu , tue un de ses gens. qu'il en feroit autant au premier qui manqueroit de respect au saint Sacrifice. Le Prêtre se retourna un peu ému : car cela s'étoit passé fort proche de lui. Mais Daniel lui dit , ne vous troublez point , mon Pere , c'est un coquin , qui étoit hors de son devoir , que j'ai châtié , pour le lui apprendre. Maniere très-éfficace , comme on voit , pour l'empêcher de retomber dans une semblable faute. Après la Messe , on jeta le corps à la mer. Le Pere Carme fut très-bien récompensé de la peine qu'il avoit prise , de leur dire la Messe , & de la peur qu'il avoit eüe. Ils lui donnerent plusieurs nippes de prix ; & comme ils scûrent qu'il n'avoit point de Negre pour le servir , ils lui firent présent de celui que j'avois ordre de reclamer.

Je présentai ma Procuration à M. le Gouverneur, qui donna ordre au Commandant des Saintes, de se saisir du Negre, & de l'envoyer à la Guadeloupe. Il fut reconnu pour celui que je reclamois. Les Carmes me témoignèrent, que je leur ferois plaisir, de faire en sorte, que M. Vambel le leur vendît, il y consentit, & j'en accommodai ces Peres d'une maniere dont ils eurent sujet d'être contents.

1701.

Pendant que j'avois des Negres à l'Islet à Goyaves, à pescher de la roche à chaux, je crus que je ne ferois pas mal, de faire couper une partie des arbres que nous avions achetés au Quartier de la plaine. C'étoit des Courbaris, & des Savonnettes.

Ces derniers sont ainsi appellés, parce que leur fruit, qui est de la grosseur d'une noix verte, étant écrasée, & passée sur le linge, y fait le même effet que le savon, il fait une mousse blanche & épaisse, qui dégrasse à merveille. Ce qu'il a d'incommode, est qu'en nettoyant le linge, il l'use à la fin, & le brûle.

Savonier
ou arbre
à Savon-
nettes.

Les feuilles de cet arbre sont longues pour l'ordinaire de trois pouces, & d'un pouce de large, d'un verd foncé & lui-

1701. — fant, elles sont toujours deux à deux, & assez pressées le long des branches; elles sont dures & seches, & recourbées, de maniere à laisser un petit creux dans le milieu. Comme elles sont en très-grande quantité, elles font un ombrage des plus beaux, & des plus frais. Les fleurs viennent par bouquets, longs de plus d'un pied, se tournant en pointe comme une pyramide. On remarque d'abord de petits boutons blanchâtres, qui en s'éclorant font une petite fleur, composée de sept ou huit feuilles, qui renferme un petit pistil rouge. L'odeur de cette fleur approche de celle de la vigne. A ces fleurs succedent des fruits ronds, de la grosseur pour l'ordinaire des petites noix vertes, revêtues de leur coques. La peau de l'enveloppe est assez lice & forte, verte au commencement, elle jaunit ensuite, & enfin devient brune, quand le fruit est tout-à-fait meur. Elle renferme une matiere épaisse, molasse, visqueuse, fort amere. C'est cette matiere dont on se sert pour blanchir le linge, & qui a fait donner le nom de Savonnier ou d'arbre à Savonnettes, ou simplement de Savonnette à l'arbre qui la porte. Le milieu de cette noix

Feuilles,
fleurs &
fruits du
Savon-
nier.

est occupé par un noyau rond, ou pres-
que rond, rempli d'une matiere blan-
che, ferme, & d'un goût approchant
de celui des noisettes. On en tire de
l'huile, qui n'est pas mauvaise étant
fraîche, & qui éclaire parfaitement
bien.

1701.

Cet arbre est un des plus gros, des
plus grands, & des meilleurs, qui crois-
sent aux Isles. Mon Confrere le Pere
du Tertre se trompe très-fort quand il
dit, que cet arbre se partage en deux
en sortant de terre, & forme deux ar-
bres au lieu d'un. Je suis fâché d'être
obligé de le reprendre si souvent; mais
j'y suis obligé. C'est la faute, pourquoi
a-t-il écrit sur de mauvais Mémoires.
J'ai vû un très-grand nombre de ces ar-
bres, & je ne croi pas d'en avoir trou-
vé deux entre cent, qui fussent de la
figure dont le Pere du Tertre le décrit.
Cet arbre est droit, rond, grand, &
d'une bonne grosseur. J'en ai vû de
près de deux pieds de diametre, & de
trente pieds de tige, son écorce est
grise, mince, seche, & très-peu adhé-
rente, c'est ce qu'on remarque dans
tous les bois durs. L'aubier ne se distin-
gue presque pas du reste, ni même du
cœur, qui est d'un rouge brun. L'un &

Erreur
du P. du
Tertre.

— l'autre sont très-durs, très-compactes, &
 1701. très-pesans, les fibres sont fines, pres-
 sées & mêlées. Il faut de bonnes hâches
 pour l'abattre; car comme il est sec &
 dur, il rompt aisément le fil du taillant,
 & pour peu qu'on donne un coup à
 faux, on met la hâche en deux pieces.
 On met rarement ce bois en charpente,
 nos Ouvriers ne l'aiment pas à cause de
 sa dureté, & ils ne manquent pas de
 mauvaises raisons pour colorer leur pa-
 resse. On s'en sert à faire des rouleaux
 de moulin, & des moyeux de roües.
 On ne peut souhaiter un meilleur bois
 pour cet usage, & quand les mortoises
 sont bien faites, un moyeu peut user
 deux ou trois recharges de rais & de
 jantes.

Usage du
 Savon-
 nier.

On ne se sert des noyaux que pour
 faire des chapelets: dès qu'ils sont secs,
 la substance qu'ils renfermoient tombe
 d'elle-même en poussiere par les trous
 qu'on fait pour les enfiler. Lorsque les
 arbres sont vieux, ces noyaux ont assez
 d'épaisseur pour être travaillés sur le
 tour, & pour lors on y fait de petites
 moulures, ou bien des compartimens
 de filigranne, qui avec leur couleur
 noire & lustrée, & leur légereté les fait
 estimer.

On

On se sert encore pour faire des cha-
pelets de certaines petites graines qu'on
nomme des larmes de Job. Elles sont
à peu près de la grosseur d'un pois ordi-
naire, allongées comme des larmes de
couleur de gris de perle, avec de peti-
tes nuances. Elles sont massives, & af-
sez pesantes pour leur grosseur. L'ar-
brisseau qui les produit, vient pour l'or-
dinaire dans les hayes & dans les hal-
liers. Il a la feuille assez large & épais-
se, le bois est gris, spongieux & ten-
dre. Il porte ces graines dans des fili-
ques de deux à trois pouces de lon-
gueur.

1701.
Larmes
de Job.

Le Caratas dont j'ai parlé dans un
autre endroit, est bien meilleur que la
Savonette pour blanchir le linge. On
prend la feuille, & après en avoir ôté
les piquans, on la bat, & on l'écrase
entre deux pierres, & on frotte le linge
avec de l'eau. Elle produit le même
effet que le meilleur savon, elle fait
une mousse ou écume épaisse, blanche,
qui dégrasse, nettoye & blanchit par-
faitement le linge, sans le rougir, ou
le brûler en aucune façon. Avec tout
cela il est bien rare qu'on s'en serve aux
Iles. Les choses communes, & qui ne
coûtent rien, ne s'accroissent pas

Le Cara-
tas peut
servir de
savon.

avec la vanité de nos Habitans. Le sa-
 1701. von est souvent rare, & toujours très-
 cher ; c'est une raison pour ne se servir
 jamais d'autre chose. De sorte qu'on y
 fait la lessive comme en Europe. Il est
 vrai que j'ai remarqué que nos Negres-
 ses mettoient toujours dans leur lessive
 quelques feuilles de Caratas écrasées,
 & disoient que cela leur aidoit beau-
 coup à rendre leur lessive meilleure, &
 leur linge plus blanc.

Je n'ai pas été par tout le monde, il
 s'en faut bien ; mais je puis assurer que
 dans toutes les Provinces de France,
 d'Espagne, d'Italie, de Sicile, de Flan-
 dres, & d'Allemagne, où je me suis
 trouvé, je n'ai point vû blanchir le lin-
 ge dans la perfection qu'on le blanchit
 aux Isles du vent, & à S. Domingue.
 J'étois tellement accoûtumé à cette pro-
 preté, que quand je revins en Europe,
 je ne pouvois souffrir, ni les habits, ni
 les mouchoirs qu'on me blanchissoit,
 qui me paroissent gris & sales en
 comparaison de ceux dont j'avois accoû-
 tumé de me servir, qui avoient une
 certaine blancheur vive & éclatante,
 qui faisoit plaisir.

Excellent
 blanchif-
 sage des
 Isles.

Arbre
 appelé

Le Courbari est un des plus grands,
 des plus gros, & des meilleurs arbres de

l'Amérique. On s'en fect pour faire des arbres, des rouleaux, & des tables de moulins; & quand il est débité en planches, on en fait de fort beaux meubles. Son défaut est d'être pesant, à cela près, il se travaille, & se polit très-bien. On se fect des grosses branches, pour faire des moyeux de rouës. L'aubier ne se distingue presque pas du cœur; l'un & l'autre sont d'une couleur rouge obscure. Les feuilles de cet arbre sont assez petites & longues, d'un verd sombre, elles sont dures & cassantes, elles viennent toujours couplées sur le même pédicule. Son écorce est blanchâtre & mince, & se leve facilement. Le bois est très-dur & compact, quoiqu'il soit humecté d'une liqueur grasse, onctueuse & amere.

Cet arbre a besoin d'un grand nombre d'années, pour arriver à sa perfection. Son tronc est pour l'ordinaire fort droit, & fort rond. J'en ai vû beaucoup de plus de trois pieds de diametre, & de plus de quarante pieds de tige avant de se partager. Il jette plusieurs grosses branches, qui en produisent beaucoup de petites fort garnies de feüilles. Ses fibres sont longues, fines, pressées, mêlées. On ne sçait ce que

— c'est d'y trouver des nœuds, ou de le
1701. voir éclater.

Fleurs &
fruits du
Coubagi.

Il porte deux fois l'année des fleurs jaunâtres assez grandes, composées de cinq feüilles qui font un Calice, qui renferme quelques étamines, & un pistil rougeâtre. Elles n'ont aucune beauté; elles paroissent comme avortées, & n'ont aucune odeur. Les fruits qui succèdent à ces fleurs sont ovales depuis cinq jusqu'à sept pouces de longueur sur trois à quatre pouces de largeur, & environ un pouce d'épaisseur, de couleur de rouge tanné. Ce qu'il y a de bon & d'utile dans ce fruit, est renfermé dans une écorce rougeâtre, de l'épaisseur d'un demi écu, sèche, dure, & picotée de petites pointes comme du chagrin bien fin. C'est dans cette écorce qu'on trouve une pâte fine, assez sèche, de peu de liaison, d'un jaune rougeâtre, friable, d'une odeur, & d'un goût aromatique, qui a de la substance, qui nourrit beaucoup, & qui resserre. Chaque fruit renferme trois noyaux de la grosseur des amandes pelées, qui sont durs, d'un rouge foncé, qui sont remplis d'une substance blanche, ferme comme les noisettes, à peu près du même goût, avec une petite

pointe d'amertume. Les enfans mangent ce fruit avec plaisir. J'en ai mangé quelquefois, il m'a semblé qu'il avoit le goût du pain d'épices, comme il en a la couleur. Je croi qu'on pourroit faire des gâteaux de cette pâte, qui seroient bons pour le cours de ventre, & qui pourroient servir de nourriture dans une nécessité.

usage du fruit & de son écorce;

On peut se servir de ses écorces, pour faire des tabatieres, des poires à poudre, & autres semblables petits meubles. J'en ai scié, & j'en ai accommodé en différentes manieres, qui étoient toutes fort propres.

Cet arbre jette des grumeaux d'une gomme claire, transparente, dure, de couleur d'ambre, qui ne se dissout point; dont on peut se servir au lieu d'encens, à cause de la bonne odeur qu'elle rend quand on la brûle.

Gomme de Courbari.

Il y a beaucoup d'arbres dans les Isles qui rendent de la gomme. J'ai parlé de quelques-uns, mais j'en ai négligé beaucoup, parce que je ne connois pas l'usage auquel on pourroit les employer. Il seroit très-à-propos, que ceux que la Cour envoie dans le pais pour y faire des découvertes de Botanique, au lieu de s'amuser à décrire des fougères &

— autres plantes stériles & inutiles, don-
 1701. nassent leurs soins à la recherche des
 gommés, qui pourroient devenir le
 fond d'un bon commerce, & être d'une
 assez grande utilité pour récompenser
 les dépenses que la Cour fait pour les
 entretenir, & pour faire imprimer leurs
 Livres.

Guillaume Pison dans son Histoire
 des plantes du Bresil, Livre 4. Chapi-
 tre 8. décrit le Courbari sous le nom
 de Jétaïba, qui est le nom Brasilien :
 sa description quoique fautive, s'accor-
 de assez à mes remarques. Il dit, que
 les Portugais prennent la gomme du
 Courbari, pour la gomme Anime.
 C'est un procès entr'eux & les Apoti-
 caires, dans lequel je ne dois point en-
 trer. Il prétend que le parfum ou la
 fumée de cette gomme est spécifique
 pour guérir les douleurs de tête, & les
 parties du corps affligées de douleurs
 froides. Il dit avoir éprouvé avec suc-
 cès, que l'empâte de cette gomme qui
 est chaude & sèche au second degré est
 excellent pour les douleurs de nerfs, à
 cause de sa vertu chaude & aromati-
 que. Il veut que les feuilles fassent
 mourir les vers, étant appliquées en
 cataplasme. & que le dedans de l'écorce

raclé & infusé dans de l'eau, pris par la bouche, dissipe les vents, & purge puissamment. Voilà bien des vertus, on en croira ce qu'on voudra, je ne les ai pas éprouvées, & pour l'ordinaire j'entre toujours en défiance contre les drogues auxquelles on attribué tant de propriétés. Qu'une drogue guérisse spécifiquement une maladie, cela peut être, mais je ne puis souffrir qu'on en fasse une Médecine universelle. 1701.

Je fis abattre une demie douzaine de chaque espece de ces arbres, pour les besoins de notre Maison. Mais comme j'aime à voir travailler mes Ouvriers devant moi, je crûs qu'il étoit plus à propos de faire porter les billes entieres à la Maison, que de s'amuser à les troncer, selon les longueurs dont j'aurois besoin, & les dégrossir sur le lieu. Je dis ma pensée à un de nos Negres, qui étoit presque Charpentier. Il me répondit, que cela étoit impossible, parce qu'on ne pourroit pas les charger dans les Canots, sans risquer de rompre les Canots, ni les traîner derriere, parce que ces bois ne flottent point.

Cela étoit vtai, car ces sortes de bois sont si compactes, qu'ils occupent un volume bien moindre que celui de l'eau

1701. dont ils tiennent la place n'a de pesanteur, ce qui nécessairement les empêche de flotter. Mais j'eus bientôt trouvé le remede à cet inconvénient, & voilà comme je m'y pris. Je fis couper les billes tout aussi longues qu'elles le pouvoient être, je les fis rouler au bord de la mer, & je les accouplai deux à deux le plus également que je pus pour le poids, je fis ensuite attacher deux cordes à chaque piece, à des distances qui répondoient à peu près à quatre pieds de l'avant, & quatre pieds de l'arrière du Canot. J'attachai après cela deux rondins par le travers du Canot, qui le débordoient d'environ trois pieds de chaque côté vis-à-vis de l'endroit où les cordes étoient attachées aux billes.

Methode de l'Auteur pour transporter par eau les bois qui ne flottent point.

Je fis alors mettre le Canot à flot, & pousser de chaque côté une de ces grandes billes, que je fis attacher aux traverses, sans que le grand poids de ce bois fit caler le Canot de plus de trois pouces. Ce fut ainsi que je les fis conduire chez nous, & que je fis connoître à nos Negres, & à bien d'autres gens, qui disoient que je risquois de faire enfoncer nos Canots, que quelque pesant que soit un corps, il ne faut qu'une très-petite force pour le soutenir dans

un liquide. Ce fut sur l'expérience de M. Paschal, que je fis celle-ci. Il me semble que cet Auteur remarque dans son Traité de l'Equilibre des liqueurs, qu'ayant pesé un jeune homme dans l'air, il falloit cent sept livres pour le soutenir en équilibre. Au lieu que le pesant dans l'eau où il étoit enfoncé, sans se donner aucun mouvement, il ne falloit que vingt onces.

CHAPITRE XVIII.

*De la Poussolanne des Isles. Du Plâtre.
M. le Comte Desnots Gouverneur Général des Isles. Effets prodigieux du
Soleil sur une Terrasse de plomb.*

JE ne connoissois point la Poussolane la première fois que j'allai à la Guadeloupe en 1696. & je ne pensois seulement pas que le ciment ou terre rouge que l'on trouve en quelques lieux de cette Isle, fût cette Poussolane dont on fait tant de cas en Europe. J'en avois fait employer à quelques réparations que j'avois fait faire au canal de notre Moulin, & j'avois admiré sa bonté.

1701. Mais ayant fait venir de France quelques Livres, & entr'autres Vitruve commenté par M. Perrault, je connus par la description qu'il fait de la Poussolane d'Italie, que ce qu'on appelloit ciment ou terre rouge à la Guadeloupe étoit la véritable Poussolane.

C'est une erreur de croire qu'elle ne se trouve qu'à Poussols auprès de Naples, il y en a par toute la Campagne de Rome, & en beaucoup d'autres endroits où j'ai été. Peut-être que les premiers qui se sont servis de ce ciment naturel, l'ont trouvé à Poussols, & lui en ont donné le nom, qui s'est ensuite communiqué à tout celui qu'on a découvert dans les autres lieux.

Le ciment de la Guadeloupe me revint alors dans l'esprit, & dès que j'y fus retourné, je l'examinai attentivement, & je fis avec soin toutes les épreuves nécessaires pour me convaincre que c'étoit la même chose que la Poussolane d'Italie.

On le trouve pour l'ordinaire aux Isles, par veines d'un pied & demi à deux pieds d'épaisseur, après quoi on rencontre de la terre franche, épaisse d'environ un pied, & ensuite une autre épaisse de ciment. Nous en avons en

deux ou trois endroits de notre Habitation, il y en a encore auprès du Bourg de la Basseterre, & en beaucoup d'autres lieux; & si on vouloit se donner la peine de chercher, on en trouveroit beaucoup davantage.

1701.

Poussolane
ne trouvée par
l'Auteur.

La première expérience que je fis, pour m'assûrer de la vérité, fut, d'en faire du mortier tiercé, dont je fis une masse de sept à huit pouces en quarré, que je mis dans une cuve, que je fis remplir d'eau douce, de maniere que l'eau la surpassoit de sept à huit pouces. Cette masse bien loin de se dissoudre, fit corps, se sécha, & en moins de trois fois vingt-quatre heures, elle devint dure comme une pierre. Je fis la même chose dans l'eau salée avec le même succès. Enfin une troisième expérience que je fis, fut de mêler des pierres de différentes especes dans ce mortier, d'en faire un cube, & de mettre le tout dans l'eau. Elles firent un corps très bon, qui sécha à merveille, & qu'on ne pouvoit rompre deux ou trois jours après qu'à force de marteau.

Expériences
pour s'assûrer de
la vérité
de la découverte.

Quoique ces trois expériences ne me laissassent plus lieu de douter, que ce ciment ne fût la véritable Poussolane, je fis encore une quatrième expérience,

1701. — qui fut de faire un glacis pour une poëlle à farine. Mais le feu ne s'accorda pas avec ce ciment aussi-bien que l'eau. Il le dégrada en peu de tems, & le réduisit en poussiere. Cette dernière épreuve me convainquit, que notre ciment amériquin étoit la véritable Poussolane, puisqu'il en avoit toutes les qualités, aussi-bien que la figure.

Je donnai part de ma découverte à M. de Cailus Ingénieur Général de l'Amérique, qui résidoit au Fort Royal de la Martinique, & lui en envoyai deux barrils. Il me remercia fort de ma découverte, qui pouvoit devenir très-utile dans le pais.

J'en ai découvert une veine assez considérable au moiillage de la Martinique, au-dessous, & un peu à côté de la Batterie de S. Nicolas. La couleur étoit un peu plus claire, & le grain plus fin; pour tout le reste, c'étoit la même chose. J'en ai employé une quantité considérable, après m'être assuré de sa qualité par les mêmes épreuves que j'avois employées pour connoître celle de la Guadeloupe.

Si on veut que les ouvrages construits avec de la Poussolane fassent un corps solide, & durent longtems, il faut

avoir soin de bien arroser la maçonnerie pendant sept ou huit jours. À faute de cela, la chaux semble se rallumer, elle consomme la Pouffolane, & la réduit en poudre.

1701.
Précaution pour les Ouvrages de Pouffolane.

Le hasard m'a fait trouver du Plâtre à la Guadeloupe. Ce fut dans la Falaise, au bas de laquelle coule la riviere des Peres ou de S. Louïs, qui nous sépare d'un grand terrain appelé le Parc, qui est de la succession de feu M. Houël. Je cherchois un endroit pour faire un sentier pour aller au Parc, d'où je voulois tirer des bois d'Acajou que j'y avois fait travailler. En faisant fouïller en quelques endroits auprès d'un canton de terre éboulée, je découvris des pierres de talc assez grandes. Je fis fouïller plus avant, & je trouvai des pierres qui me parurent de même espece que celles qu'on tire des carrieres de Montmartre près Paris. J'en fis cuire, & elles me donnerent de très-bon Plâtre. Il y a une infinité de choses dans les Isles, dont on tireroit de grandes commodités, si on se donnoit la peine de les chercher, & de les éprouver.

plâtre.

Le Pere Romanet vint de la Martinique sur la fin du mois de Juillet, pour s'embarquer sur un Vaisseau qui

1701. ——— doit partir incessamment pour France. Mon ancien Compagnon le Pere Mondidier vint aussi pour le même sujet. Ils m'apportèrent une Lettre du Supérieur Général, qui me chargeoit de pourvoir à leur embarquement. Je voulus m'accommoder avec le Capitaine du Vaisseau pour leur passage. Il me dit, qu'il se contentoit, pourvu que je leur donnasse des provisions, & qu'il ne demandoit rien autre chose. Cela s'étoit toujours pratiqué ainsi. Je leur fis embarquer une Barrique de vin de Bordeaux, deux dames-jeannes de vin de Madere, soixante Poules, douze Coqs d'Inde, six Moutons, six Cabrittes, & quatre Cochons, avec deux cens livres de biscuit, des confitures, des fruits, & des herbages tant qu'on en voulut. Au bout de cinq mois, ils me donnerent avis qu'on leur avoit fait payer cent francs chacun pour leur passage, & même qu'on avoit arrêté leurs hardes jusqu'au payement, & ils m'envoyèrent la quittance.

Je crus devoir faire sentir cette friponnerie au Capitaine, quand il reviendrait. Il arriva en effet quelque tems après, & ne manqua pas, selon la coûtume, de nous venir voir, & de

nous offrir les marchandises. Je ne lui
dis rien sur le sujet des deux Religieux
qu'il avoit passez en France. Je pris de
les marchandises autant que nous en
avons besoin ; & quand ce vint au paye-
ment , & qu'il m'apporta son compte ,
je lui dis qu'il oublioit de nous credi-
ter des provisions que je lui avois four-
nies à son dernier voïage , dont je lui
donnai le compte, qui se montoit à plus
de trois cens livres. Il voulut crier ; mais
sans faire de bruit , je le fis assigner , &
comme il dit par ses défenses , que ces
provisions avoient servi pour le passage
de nos deux Religieux , je présentai la
quittance de deux cens livres de ses
Bourgeois spécifiée pour leur passage
& nourriture. Il fut condamné à me
passer à compte les provisions qu'il
avoit reçues , & aux dépens. Je ne vou-
lus pourtant pas jouïr de tout l'avanta-
ge que j'avois sur lui , je lui laissai le
choix de me payer mes provisions , ou
de me passer à compte les deux cens li-
vres portez par la quittance , il prit ce
dernier parti , il reçût comme argent
comptant la quittance de ses Maîtres ,
& nous fûmes quittes , quoiqu'un peu
moins bons amis qu'auparavant. Cette
petite correction fraternelle fit rire tou-

— te l'Isle, & apprit à ce Capitaine, & à
1701. ses semblables à ne pas faire de ces sortes de tours à leurs Passagers.

M. Desnots
Gouverneur général,

M. le Comte Desnots Chef d'Escadre des Armées du Roi, étoit arrivé depuis peu à la Martinique, pour remplir la place de Gouverneur général des Isles, qui étoit vacante par le décès du Marquis d'Amblimont. Il vint à la Guadeloupe le 27 de Juillet. Je l'accompagnai dans la visite qu'il fit avec notre Gouverneur, d'une partie de l'Isle. Il approuva ce qu'on avoit proposé de faire cinq ans auparavant, qu'on avoit même commencé, & que la Paix avoit fait interrompre. Il exhorta M. Auger de se mettre en état de défense, parce qu'on ne doutoit point que la Guerre ne fût prochaine, il lui promit tous les secours dont il auroit besoin. Il me pria d'avoir soin des travaux, & me promit d'écrire au Ministre les services que j'avois déjà rendus, & ceux que je continuerois de rendre, afin qu'il y eût égard. Il n'a pas été le seul qui a écrit en Cour les peines que je me suis données, les travaux que j'ai fait faire, & les services que j'ai rendu à l'Isle de la Guadeloupe pendant plus de deux ans que j'y ai servi comme Ingenieur, sans

jamais avoir reçu la moindre marque de reconnoissance, du moins jusqu'à l'impression de ces Memoires. M. Desnots nous fit l'honneur de nous venir voir, & de dîner chez nous. Comme je lui dis, que je n'attendois que le retour du Pere Imbert pour m'en aller à la Martinique, faire travailler à la couverture de plomb de notre nouveau Bâtimement, il remit à ce tems là à examiner le Memoire que j'avois dressé des choses qui nous étoient necessaires pour mettre l'Isle en état de défense, qu'il nous promit de nous faire fournir abondamment.

Le Pere Imbert revint de la Martinique le 10. Août, il amena avec lui un Religieux Flamand appelé Gregoire Boussemaer, dont j'aurai occasion de parler. Je lui rendis compte de l'état de la Maison, & je me disposai à profiter de la premiere occasion qui se presenteroit, pour passer à la Martinique, où mon bon ami le Pere Giraudet, qui venoit d'y être établi Superieur, me pressoit de me rendre, pour donner la derniere main au Convent que j'avois fait commencer quelques années auparavant.

Je partis de la Guadeloupe le Lundi

15. Août sur le soir, & j'arrivai le lendemain sur les neuf heures du soir au mouillage de la Martinique.

Le Pere Cabasson notre Supérieur général s'étoit mis en tête de couvrir la plate-forme de notre bâtiment avec des plaques de plomb, posées simplement sur des madriers d'Acajou, au lieu de la carreler comme il avoit été résolu d'abord. Je m'étois opposé de toutes mes forces à cette résolution seulement par la raison que les chambres seroient inhabitables à cause de la grande chaleur que ce plomb y entretiendrait pendant le jour & la nuit, quand il auroit été une fois échauffé par le Soleil, sans prévoir les autres inconveniens que je découvris depuis. Mais on avoit passé par-dessus mes raisons, & on étoit convenu avec un Marchand du Fort Saint Pierre, nommé Banchereau, pour nous fournir des tables de plomb à raison de vingt-cinq livres le cent, & des madriers d'Acajou de trois pouces à seize sols le pied réduit. Cette dépense excédoit de beaucoup celle de tout le Bâtiment, & m'obligea de proposer à nos Peres de le couvrir en Mansarde, & de leur offrir de la faire pour la moitié de ce que le plomb & les madriers de-

voient coûter. Je n'en pus venir à bout. —
Ce fut donc pour cette belle couverture 1701.
qu'on m'obligea de venir de la Guade-
loupe.

Je ne manquai pas dès le lendemain de mon arrivée d'aller au Fort Royal avec le Pere Giraudet, pour saluer M. le Général. Il avoit une considération toute particuliere pour le merite de ce Religieux. Nous en fûmes reçûs avec tout l'agrément possible. Je lui présentai le Memoire de ce qui étoit nécessaire pour le Fort, & les Batteries de la Guadeloupe; il le lût, & me promit qu'avant mon départ, il le feroit remplir entierement. Sa promesse fut cependant sans effet, parce que peu de jours après, il fut attaqué du mal de Siam, qui l'emporta le quatrième jour, au grand regret de tous les gens de bien, qui esperoient beaucoup de sa bonne conduite, de sa fermeté, de sa sagesse, de son zele, de sa Religion, & de sa droiture.

Il y avoit environ trois ans, que nos Peres avoient acheté une maison, & un petit terrain à côté de celui que nous avions au mouillage, afin de profiter d'une source d'eau qui y étoit. Cette maison avoit appartenu à M. de Cham-

— bly ci-devant Gouverneur de la Marti-
1701. nique. Ils furent trompez dans cet
achat : car il se trouva que ce terrain
n'étoit pas joint au nôtre, & qu'il y
avoit une langue de terre entre les
deux, sur laquelle nous ne pouvions
pas faire passer la fontaine, que nous
prétendions faire venir chez nous, sans
dédommager le Propriétaire de ce ter-
rain, & comme ce dédommagement
auroit été plus considerable que l'uti-
lité que nous en aurions pû tirer, je
conseillai à nos Peres d'acheter tout
le terrain, ce qu'ils firent, & ainsi no-
tre place se trouva de deux cens pas
de large, au lieu de cent qu'elle avoit
avant cette acquisition. Je fis travail-
ler ensuite à ramasser l'eau de cette
source, avec quelques autres petits ra-
meaux que le sieur Braguez notre voi-
sin nous donna, dont je fis près d'un
pouce & demi d'eau, que je conduisis
chez nous avec des tuyaux de plomb.

Ces sources, & toutes celles qu'on
trouve dans le voisinage, viennent d'un
morne très-élevé, au pied duquel est le
terrain où le Bourg est situé. Ce ne sont
que des eaux de pluies, comme toutes
les autres fontaines, qui filtrent lente-
ment au travers des pores de la terre. Il

faut que celle que je fis conduire chez nous, passe par quelque miniere, car elle a une petite pointe de sel ou d'amer-
tume, qu'on ne sent point quand on y est accoutumé, mais qui se fait d'abord connoître à ceux qui en usent toute pure les premiers jours.

Je ne fus point du tout content de la maniere dont on avoit conduit le Bâtiment en mon absence, malgré les Devis & les Mémoires que j'avois laissé. On avoit espacé les poutres d'une maniere à faire manquer tous les planchers. Je fus obligé de faire tout changer; après quoi je travaillai à la couverture. Je fis embonner les madriers avec des languettes postiches du même bois, & après qu'ils eurent été fortement cloïez sur les solivaux, je les fis couvrir avec des plaques de plomb que l'on avoit achetées pour cet effet. Il n'y en avoit pas la moitié en place, que je m'apperçûs que le Soleil pendant sa grande chaleur attiroit le plomb, & faisoit crever la soudure, quoique les tables chevauchassent l'une sur l'autre en replis, & qu'elles fussent parfaitement bien soudées. Je crus remédier à cet inconvenient, en faisant cloïer les tables avec les madriers de six en six pouces, tout le long des cou-
Couver-
ture de
plomb.

1701. res, & je fis continuer de cette maniere le reste de la plate-forme. Cela réussit pendant la saison de pluies; mais dès qu'elle fut finie, il arriva encore pis. On m'écrivit à la Guadeloupe où j'étois retourné, que le Soleil attiroit le plomb comme il faisoit au commencement, & que ne pouvant rompre la soudure, ni séparer les tables les unes des autres, parce qu'elles étoient trop bien cloüées, il les fendoit dans leur milieu dans toute leur longueur. J'eus d'abord de la peine à croire un effet si prodigieux; mais comme c'étoit un fait, j'en cherchai la raison, & je crus que cela venoit des madiers d'acajou, qui étoient sous le plomb parce que ce bois étant assez tendre, se remplissoit aisément d'humidité pendant la nuit, ce qu'il ne pouvoit faire sans se gonfler, & faire en même tems élever le plomb qui étoit dessus; après quoi le Soleil venant à darder ses rayons consommoit l'humidité, & le bois diminué de volume ne pouvoit plus soutenir le plomb qui se cassoit, en retombant par sa propre pesanteur dans la place où il étoit auparavant. Cependant cette raison ne m'a jamais paru convainquante, & j'ai vû le même effet à Paris, sur une plate-forme de plomb, bien plus

Effet
prodigieux du
Soleil sur
une terrasse de
plomb.

petite que la nôtre, où le plomb posé sur un plancher de maçonnerie ne laissoit pas de se crevasser par l'ardeur du Soleil. Je laisse ce fait à examiner à des gens plus habiles, & à en trouver la raison, s'ils le peuvent.

CHAPITRE XIX.

Des arbres appelez Balatas & Pain d'Epices, & de la maniere de scier le Gommier.

JE partis de la Martinique le 22. Novembre, & j'arrivai à la Guadeloupe le 25. On m'y attendoit depuis quelques jours, mais j'avois été obligé de retarder mon départ, pour assister au Service solennel que nos Peres firent dans notre Eglise du Moiiillage, pour le repos de l'ame de Monsieur, Frere unique du Roi.

Dès qu'on eût appris la mort de ce Prince, tous les Ordres Religieux s'efforcerent de marquer la veneration qu'ils avoient pour sa mémoire, en faisant pour lui dans toutes les Eglises des Services solennels. Surquoi je dois ren

— dre cette justice aux Religieux de mon
 1701. Ordre, qu'ils se distinguèrent de tous
 les autres, par la magnificence & le
 bon goût, qui parurent dans la Tenture,
 les Ornemens & le Mausolée, qui étoit
 élevée au milieu de leur Eglise. Le Pe-
 re Giraudet Supérieur de la Mission de
 la Martinique, prononça l'Oraison Fu-
 nebre, & s'acquît beaucoup de gloire
 dans cette action.

Service
 pour
 Monsieur
 Frere du
 Roy.

Comme on a imprimé à Paris une
 Relation de cette cérémonie, & un Ex-
 trait du Discours, je croi pouvoir me
 dispenser d'en dire davantage.

Je trouvai en arrivant à la Guadelou-
 pe, que notre Superieur avoit changé de
 sentiment en mon absence, & qu'au lieu
 d'un Bâtiment de maçonnerie que nous
 étions convenu de faire, il avoit résolu
 de ne le faire que de bois. Quoique ce
 nouveau projet ne me plût point du tout
 je ne m'y opposai qu'autant que la bien-
 séance le pouvoit permettre; ainsi je me
 mis à faire abattre des arbres. J'ai re-
 marqué dans plusieurs endroits de ces
 Mémoires que ceux des Isles étoient
 les plus beaux du monde, en voici une
 preuve suffisante pour convaincre les
 incrédules. Je tirai d'un seul Balatas
 vingt-deux poutres de trente-six pieds
 de

de long, sur quatorze & seize pouces en quarré, avec quantité de cartelage de quatre & cinq pouces sur différentes longueurs. Je faisois travailler jusqu'à dix scies à la fois, avec un bon nombre de Negres, pour abbattre les arbres, les équarrir, & mettre à profit les restes des troncs & des branches; & je pouffai tellement ce travail, qu'au mois de Janvier 1702. j'avois tout le bois nécessaire pour un Bâtiment de cent pieds de long sur trente-six pieds de large, avec deux pavillons de quarante-quatre pieds en quarré. J'avois tellement ménagé mon monde & mon tems, que j'avois du bois à brûler pour toute notre levée de Sucre, du Manioc en terre pour deux ans, & des Cannes en quantité.

Cependant la proximité de la Guerre fit que j'empêchai adroitement qu'on ne commençât ce nouveau bâtiment, non seulement à cause que si la Guadeloupe étoit attaquée, il ne manqueroit pas d'être brûlé, mais encore parce que le lieu où le Supérieur le vouloit placer, ne nous convenoit point du tout, & j'étois bien aise que l'on attendît le retour du Supérieur Général pour en décider.

— 1701. Cependant le sieur du Clerc Major de Léogane à S. Domingue, passant à la Guadeloupe, nous offrit six mille écus de ce bois, sur lequel il prétendoit en gagner encore autant en le portant à S. Domingue : je croi même qu'il en eût donné davantage, si notre Supérieur eût eu envie de vendre. Je fis humainement tout ce que je pûs pour l'y engager, en lui représentant qu'en moins de deux mois j'en aurois fait d'autre en même quantité : je ne pus en venir à bout, le Supérieur & les Religieux s'obstinèrent à ne pas vendre, & ils eurent tout sujet de s'en repentir quelques mois après, puisque les Anglois ayant attaqué l'Isle, & s'étant emparés de notre Quartier, ils en emportèrent ce qu'ils jugerent à propos, & brûlèrent le reste.

Le Balatas est une des quatre especes de bois rouges que l'on trouve dans nos Isles. Il vient fort droit, & ne se fourche gueres qu'à quarante pieds de tige, & souvent davantage. Il vient mieux dans les terres maigres & pierreuses, comme sont les bords des côtières, que dans les terres fortes & grasses. Son écorce est brune, peu épaisse, toute hachée, & assez peu adhérente : le cœur

Balatas,
arbre, sa
descrip-
tion.

& l'aubier ne se distinguent presque pas —
l'un de l'autre : ils sont également durs, 1701.
bons, meilleurs à couvert que dans terre, d'un rouge sombre qui se décharge beaucoup en séchant. Il a les fibres longues, fines, peu mêlées, mais extrêmement ferrées. Quoique ce bois paroisse sec, il ne laisse pas d'avoir une seve onctueuse & amere qui nourrit les parties, & les conserve contre les vers. Sa feuille est ovale avec une petite pointe : elle est médiocrement grande, assez forte : elle se seche aisément : elle vient couplée & en assez grande quantité. Cet arbre porte des panaches de petites fleurs rougeâtres, auxquelles succedent des fruits de la grosseur, figure & couleur des merises, dont les Perroquets & les Grives, les Ramiers & autres oiseaux sont fort friands. Ce bois se débite bien, il est pourtant meilleur en Charpente qu'en Menuiserie. On en fait des tables, des rouleaux, des arbres & des dents pour les Moulins. Il est roide, sans nœuds, il ne s'éclate point, & il est capable de soutenir un très-grand poids.

Les Peres Carmes avoient fait venir de France deux Charpentiers engagés, pour leur faire un Moulin, une Sucrerie & une Purgerie, dont ils avoient un

Charpen-
tiers des
PP. Car-
mes.

1701.

extrême besoin. Tous leurs bâtimens se ressentoient de la vieillesse de leur Ordre, & tomboient en pieces; & comme ils n'étoient pas mieux fournis d'arbres pour bâtir que de titres pour justifier leur Origine & leur Succession Prophétique, ils eurent recours à nous, & nous demanderent quelques arbres, que nous leur accordâmes avec plaisir: je me chargeai même de veiller sur leurs Ouvriers, que je fis pour cela travailler auprès des miens, afin de voir plus aisément le travail des uns & des autres. Je trouvai ces deux Ouvriers fort impertinens. Ils travailloient peu, juroient beaucoup, n'étoient jamais contens, & pour surcroît de mal, je découvris qu'ils commençoient à s'approcher un peu trop près de nos Nègresses. J'en parlai à leurs Maîtres, & de concert nous en parlâmes au Gouverneur; & sur la permission qu'il me donna, je les envoyai porter quelques planches à la Forteresse, où on les retint, & on les mit dans un cachot les fers aux pieds & aux mains, où ils firent pénitence au pain & à l'eau pendant quelques jours. Ils firent les mauvais au commencement, peu à peu ils s'apaisèrent, & enfin ils firent demander pardon à leurs Maîtres, & me

Correc-
tion fra-
ternelle
quel'Au-
teur leur
fit.

promirent de faire des merveilles. On les fit sortir ; mais pour achever de les dompter , je défendis à nos Negres de leur tirer les chiques , de sorte qu'en moins de trois semaines ils en furent garnis à ne pouvoir se soutenir. Ce dernier accident acheva de les humilier. Ils se mirent tout-à-fait à leur devoir , & aussitôt je leur fis donner tous les secours nécessaires , & je les traitai à proportion des bonnes manieres que je leur voyois prendre.

1701.

Je scûs qu'ils avoient travaillé en France à refendre du Sapin ; & comme la différence de cet arbre au Gommier ne me parut pas fort grande , je leur en fis scier premierement des pieces d'un pied de large , & ensuite de plus grandes. Ils trouverent ce bois plus difficile que le Sapin , parce que le Sapin qu'ils avoient travaillé , étoit sec , la scie y passoit facilement ; au lieu que le Gommier étant verd , sa gomme engageoit les dents de la scie. Je leur fis remédier à cet inconvénient , en faisant donner plus de voye à la scie , & en faisant affuter les dents de tous côtés. Par ce moyen je fis débiter le Gommier que l'on laissoit pourrir auparavant , lorsqu'on ne l'employoit pas à faire des

*Maniere
de scier le
Gommier.*

1701. Canots ; & comme c'est un très-bon bois, je le fis employer en toutes sortes d'ouvrages tant de planches que cartilage. Ayant été obligé dans la fuite de faire faire grand nombre de madriers pour les plates formes des Batteries, & pour des flafques d'affuts, je fis mettre en œuvre une quantité considérable de ces arbres malgré les murmures de nos Ouvriers paresseux qui n'étoient pas accoutumés à les scier.

Maniere
de con-
server la
couleur
des bois.

Ce bois est de couleur de chair claire, je croi l'avoir dit ci-devant. Quand les ouvrages auxquels on les destine, méritent qu'on lui conserve cette couleur, & qu'on l'empêche de se décharger, il n'y a qu'à prendre des copeaux du même bois, & les faire bouillir dans de l'eau avec un peu de Lianne à sang, ou quelques fleurs de Rocou ou du Rocou même en petite quantité, & en humecter le bois deux ou trois fois, & lorsqu'il est presque sec, le frotter avec les copeaux, & quand il l'est tout-à-fait, avec un morceau de cuir ou un peu de cire. Il conserve alors une couleur de chair vive, luisante & très-agréable. Au lieu d'eau on peut se servir d'huile de *Palma Christi* bouillie avec de la Litarge avant d'y

mettre les copeaux, ou la Liane à sang, ———
ou le Rocou. La couleur est encore plus 1701.
vive & moins sujette à se décharger; &
l'huile dont les pores du bois sont im-
bibés, fait qu'il résiste plus aisément
& plus long-temps à l'air & à l'humidi-
té.

On peut se servir de la même métho-
de pour toutes sortes de bois, observant
quand on le peut faire, de joindre aux
copeaux quelque Liane, racine, ou
couleur qui en approche, ce qui n'est
pas difficile à trouver; ou quand on
n'en a point, une plus grande quantité
de copeaux, imbiber le bois plus de
fois, & le frotter avec plus de soin.

Le succès que j'avois eu dans le tra-
vail du Gommier me fit espérer que je
réussirois aussi bien à faire débiter un
autre qu'on appelle Pain d'Epices, que
sa dureté avoit conservé contre toutes
sortes d'attaques. Je ne sçai d'où ce nom
lui est venu, car, excepté la couleur,
il n'a rien qui ait du rapport avec le
Pain d'Epices.

Il croît ordinairement sur le bord
des Falaises, & dans des lieux élevés,
arides & pierreux. Il vient très grand.
J'en ai trouvé un qui avoit plus de qua-
tre pieds de diametre, & près de qua-

Arbre
appellé
Pain d'Es-
pices.

1701. rante pieds de tige : sa feüille est presque semblable au Poirier d'Europe : son écorce est brune & assez épaisse contre l'ordinaire de tous les bois durs : elle est adhérente, tailladée & marquetée de petits points rouges & blancs. L'aubier ne differe presque en rien du cœur qui est d'un jaune rougeâtre, avec quelques filets d'un rouge plus vif : il est extraordinairement compact & serré, & par conséquent pesant : ses fibres fort déliées sont mêlées les unes dans les autres, ce qui le rend coriace, roide, & capable de supporter les plus grands fardeaux.

Le premier que je fis abbatre, portoit environ deux pieds & demi de diametre. Nous étions alors dans la saison de la seve, ce qui me faisoit espérer que nous en aurions meilleur marché, parce que tous les arbres ont bien moins de dureté dans cette saison que dans une autre, à cause que leurs pores sont plus ouverts, & leurs parties plus éloignées, pour ainsi dire, les unes des autres; cependant il se deffendit si bien, qu'après avoir rompu huit ou dix haches sans pouvoir presque l'entamer, j'étois prêt de le faire abandonner lorsqu'il se présenta un Machoquet ou Tail-

Dureté
de cet ar-
bre.

landier, demeurant au Bourg du Baillif, nommé Loriau, qui m'offrit de me faire des haches d'une si bonne trempe, qu'elles couperoit toutes sortes de bois. Il en vouloit trois écus de la piece, & les donnoit à l'épreuve pendant quinze jours. Il m'en fit une douzaine, qui résisterent en coupant les arbres appelés tendre à caillou, & les Fer-blancs, qui passent pour les plus durs; mais quand ce vint au Pain d'Epices, elles se rompirent comme les autres. Cela étonna étrangement mon Ouvrier. Il vint sur le lieu, & rompit lui-même deux de ses meilleures haches. Il s'en retourna chez lui, étudia son métier, & trouva enfin le point de la trempe qu'il falloit, & me fournit le nombre de haches dont nous étions convenus; mais il ne voulut jamais montrer son secret au Negre Taillandier, que nous avions dans la maison, quelques promesses que je lui fisse, & quelque argent que je lui offriffe.

C'est un ménagement de tems très-considérable, quand on a de grands abatis à faire, d'avoir toujours un nombre de haches emmanchées, & routes prêtes, pour fournir aux Negres qui rompent les leurs dans le travail. Ils

Précaution
qu'il faut

perdent un tems infini à faire des manches, ou affiler leurs haches, & c'est le tems, qui est la chose la plus précieuse sur tout aux Isles. J'aimois mieux donner quelque argent aux Negres, que je connoissois les plus adroits, afin qu'ils fissent des manches de haches aux heures qu'ils peuvent travailler pour eux; & le Commandeur avoit soin de faire porter une douzaine de haches de rechange sur le lieu du travail, pour en fournir à ceux qui venoient à en avoir besoin.

1701.
avoir
quand on
fait des
abbattis
de bois.

Pour revenir au Pain d'Epices, j'en fis débiter en planches, qui étoient d'une grande beauté: j'en fis tourner, & il réussit parfaitement bien; il prenoit presque de lui-même un poli, & un éclat merveilleux. On peut bien juger par ce que je viens de dire, qu'il est très-difficile à scier, qu'il échauffe les scies d'une maniere extraordinaire, & qu'il les détrempe facilement. Le remede à cela est d'avoir deux scies d'une égale épaisseur, affutées bien également, & les changer de quart d'heure en quart d'heure; afin de les laisser reposer, & rafraîchir, après les avoir frotées avec du suif. Quelques Habitans prétendent que ce bois n'est bon qu'à couvert, &

Maniere
de le
scier.

qu'il ne dure gueres dès qu'il est exposé aux injures de l'air. Je n'ai pas eu le tems de faire cette expérience; mais j'ai si souvent entendu dire la même chose de quelques autres bois, quoique j'aye expérimenté le contraire, que je ne croi pas, que celui-ci ait ce défaut. 1702.

Le Procès que les Communautés Religieuses de la Guadeloupe avoient à Paris avec les héritiers de M. Hinselin au sujet de la Donation qu'il leur avoit faite, ayant été terminé par un accommodement, nous en reçûmes les nouvelles sur la fin du mois de Janvier 1702. avec les pieces nécessaires, pour nous mettre en possession des biens qui nous avoient été légués. Mais comme nos intérêts étoient différens, puisque les Religieux de la Charité devoient avoir la moitié de ce bien, avec le choix des lots, quand le partage seroit fait, nous nous assemblâmes, & je fus choisi, & établi Procureur des quatre Communautés, qui avoient la moitié de la succession à partager entr'elles, c'est-à-dire, des Jésuites, des Carmes, des Capucins, & de nos Peres. Les Supérieurs Généraux des quatre Communautés signerent la Procuration qui me fut donnée, & voulurent bien s'en rap-

1702. porter à ce que je ferois, pour terminer cette affaire, & faire le partage tant avec les Religieux de la Charité qu'entre nous autres. Le Pere Holley Supérieur de la Maison des Jésuites étoit bien plus propre que moi pour cette commission, & avoit plus le tems de la remplir; cependant ce fut lui principalement qui engagea les autres à me choisir, ce que je remarque exprès ici, quoique peu important au Public, pour faire connoître à tout le monde, l'union & la bonne intelligence, qui se trouvent entre les Missionnaires de l'Amérique. Plût à Dieu que cela fut de même dans les autres parties du monde, & que la diversité des sentimens, & peut-être les intérêts opposés n'y ruinaient pas l'œuvre de Dieu.



CHAPITRE XX.

Abus qui se commettoient dans les travaux publics. Messe de Requiem, chantée d'une maniere extraordinaire. Partage de la succession de M. Hinselin.

Nous avons commencé à travailler à la réparation des retranchemens qu'on avoit faits pendant la Guerre précédente, aussi-tôt que je fus revenu de la Martinique. Mais M. le Gouverneur ayant eu quelques avis, que les Anglois attaqueroient sans faute la Guadeloupe, pensa sérieusement à faire travailler à ceux que nous avons projetés dans la tournée que je fis avec lui en 1696. & l'année dernière avec M. le Comte Desnots Gouverneur Général. Car pour les projets du Chevalier Reynau, il n'en étoit plus question; le tems manquoit, & il n'y avoit pas un sol de fond pour les entreprendre.

Tous les travaux Publics, soit pour l'ouverture & entretien des grands chemins, soit pour les Fortifications, se

1702. font par corvées. Personne n'en devoit être exempt, puisqu'ils se font pour le bien commun, & pour la conservation, & la défense du païs. Cependant les Religieux s'en prétendent exemts, & le sont en effet, par une clause expresse des Lettres de leurs établissemens, par laquelle le Roi ou les Seigneurs des Isles, qui les y ont appellés, les déclarent exemts eux, leurs Domestiques, & leurs Esclaves de toutes Corvées, Guet & Garde, & Charges publiques. Messieurs Hoüel & de Boifferet, dont les Ancêtres avoient été Seigneurs & Propriétaires de l'Isle, prétendoient la même chose, & leurs prétentions donnoient occasion à quelques autres personnes de refuser de se soumettre à ces Charges publiques.

Privile-
ges des
Reli-
gicux.

M. le Gouverneur parla aux uns & aux autres, & il eut lieu d'être content des Religieux, qui sans se mêler avec les autres Habitans entreprirent des travaux considérables, & s'en acquitterent de bonne grace, & promptement. Il n'y eut que ces deux Messieurs qui tinrent bon, & qui ne voulurent point du tout contribuer à la défense commune, quoiqu'ils y fussent bien plus obligés qu'une infinité d'autres, par les grands biens,

& les vastes terres qu'ils possédoient dans le païs.

1702.

J'avois remarqué un abus très-considérable dans ces Corvées dès le tems que je fis travailler en 1696. & je le remarquai encore dans les premiers travaux que nous entreprîmes. C'étoit que les Officiers des Quartiers s'exemptoient d'y envoyer leurs Negres, favorisoient leurs parens & amis, & rejettoient toute la charge sur les pauvres qui étoient les plus obéissans, parce qu'ils ne pouvoient imiter ceux qui avoient de l'autorité.

Abus dans les travaux de Corvées.

Un autre désordre que je remarquai dans ces travaux étoit, que les Maîtres ne donnoient point de vivres à leurs Esclaves en les y envoyant; ce qui leur étoit un prétexte pour les quitter, afin d'en aller chercher, & pour ne revenir que fort tard, & souvent point du tout.

Le troisiéme désordre étoit que les travaux se trouvoient souvent mal faits, parce que je ne pouvois pas être toujours par tout, & en même tems, & puis on ne sçavoit à qui s'en prendre de ces mal-façons. Et quand j'étois obligé de faire abattre ce qui étoit mal fait, c'étoient des murmures &

— des plaintes, qui ne finissoient point.
 1702. Je fis faire ces remarques à M. Auger, il en convint; mais il me dit, qu'il étoit plus facile de voir ces choses, que d'y remédier. Je lui répondis que le remede étoit plus facile qu'il ne pensoit, qu'il n'y avoit qu'à considérer les travaux qui étoient à faire, les tracer, les toiser, & en faire la répartition, premièrement par Compagnie, & ensuite par le nombre des Negres, qui se trouvoient dans l'étendue de chaque Compagnie. Par ce moyen les travaux seroient distribués avec égalité, chacun sçauroit ce qu'il auroit à faire, & l'exécutoit avec tout le soin & la diligence possible, afin d'en être plutôt quitte, & de n'être pas obligé à recommencer. Il goûta mon avis, & résolut de le suivre, pourvû que je me chargeasse de faire cette répartition, & de souffrir une partie des murmures qu'elle excitoit. Il me fit délivrer par le Receveur du Domaine un état des Compagnies (car tous les Habitans des Isles servent sous les Capitaines de Milices de leurs Quartiers) & dans chaque Compagnie on a un état des Negres qui payent le droit de Capitation, & qui par conséquent peuvent travailler,

Remedes
à ces a-
bus.

Nous examinâmes en gros les travaux qu'on avoit résolu de faire, afin de voir à quelles Compagnies il seroit plus à propos de les distribuer, & ce que pourroient faire pour le bien commun celles qui étoient trop éloignées, comme celle du Grand & du Petit Cul de Sac, & de la pointe Noire. On obligea celles-là à fournir des pallissades, & autres bois qu'elles ont sur leur terrain, & dont nous avons besoin. Après cela je traçai les travaux, & je les fis toiser, & ayant divisé le nombre des toises par le nombre des Negres des Compagnies qui devoient travailler, je voyois combien il revenoit de toises ou de pieds par tête de Negres; & comme le travail pouvoit être plus ou moins facile selon les endroits où il se trouvoit, je proportionnois toutes ces choses le plus équitablement qu'il m'étoit possible. Je faisois ma liste, que je donnois au Gouverneur, qui me la rendoit après l'avoir signée; & quand les Maîtres ou leurs Commandeurs étoient arrivés avec leurs Negres, on leur montrait les bornes de leur travail, la maniere dont il devoit être fait, & on les avertissoit, que s'il y avoit des mal-façons, on le leur feroit recommencer. Cette métho-

1702. de nous exemptoit de penser au nombre des Negres que les Habitans devoient employer, pour faire leurs tâches, ni à leurs vivres, & les Maîtres étoient intéressés à faire promptement, & bien, ce qui leur étoit ordonné.

Ceux qui étoient accoûtumés à s'exempter des travaux Publics, crièrent bien fort contre moi, qui étois l'Auteur de ce nouveau réglemeut, & ils ne gagnerent autre chose, que de voir quelquefois augmenter la dose de leur tâche; mais ceux qui avoient porté jusqu'alors le poids du jour, & de la chaleur, trouverent ce reglement très-équitable, & m'en remercierent.

Travaux
que l'Au-
teur a
fait faire
à la Gua-
deloupe.

Ce fut ainsi que je fis faire tous les retranchemens de la Basseterre, des trois Rivieres, & du Réduit qui alloient à bien plus de six mille toises; les murs intérieurs & extérieurs des parapets du Fort, pour soutenir la terre, & le mauvais fascinage dont ils étoient composés. Je fis faire une demie Lune, pour couvrir la Porte avec un Pont-Levis; une grande Citerne découverte, servant de fossé à un retranchement flanqué, qui couvroit la longueur du Fort en deux, pour couvrir le Donjon, & s'y pouvoir retirer, & tenir ferme,

si les Ennemis se fussent emparés du Cavalier. Je fis faire encore plusieurs Batteries neuves, & réparer les anciennes, & nous préparer à tout événement. 1702.

Ces travaux m'occupèrent toute l'année 1702. & jusqu'au mois de Mars 1703. de sorte que je n'avois pas peu d'affaires, étant obligé par honneur, & par la priere que le Gouverneur général des Isles, & le Gouverneur particulier de la Guadeloupe m'en avoient faite, d'avoir soin des travaux publics; étant encore chargé du détail de notre Habitation, & par-dessus tout cela de la Procuration des quatre Communautés Religieuses Légataires pour un huitième chacune des biens de Monsieur Hinselin.

Je pris possession de cette succession avec le Supérieur des Religieux de la Charité vers la mi-Carême. Pour donner des marques publiques de notre reconnoissance, on résolut de faire célébrer un Service solennel dans chacune de nos Eglises, pour le repos de l'ame de notre commun Bienfaiteur.

Nous commencâmes, & nous ne manquâmes pas d'y inviter les Parens du défunt, le Gouverneur avec l'Etat Major, le Conseil, & ce qu'il y avoit de plus distingué dans l'Isle.

1702. Les Peres Jésuites nous suivirent, & nous surpasserent. Leur Eglise qui est la plus belle, & la mieux ornée de l'Isle étoit tendue de noir, avec un Mausolée fort illuminé. Ils chanterent l'Office des Morts, & la grande Messe; ils firent les Absoutes, & peu s'en fallut qu'il n'y eût une Oraison Funebre. Les Carmes & les Capucins voulurent les imiter, mais ils n'en approcherent pas de cent lieues.

Les Religieux de la Charité choisirent le lendemain de l'Octave de Pâques, pour faire leur Service solennel. Toutes les Communautés y étoient invitées, & toutes les Puissances du País. Je m'approchai du Lutrin, pour aider à chanter la Messe. Ils avoient fait venir le Chantre principal de l'Eglise des Jésuites. C'étoit un Boiteux, nommé la Cour, qui chantoit très-bien, & qui avoit une parfaitement belle voix; mais qui étoit si superbe, & si arrogant, qu'en matiere de rubriques, de chant, & de cérémonies d'Eglise, il croyoit en sçavoir plus qu'un Directeur de Séminaire. Il avoit autrefois servi l'Eglise des Carmes, & les avoit quittés, pour aller à celles des Jésuites, dont ceux-là n'étoient pas trop

Messe des
Morts
chantée
d'une fa-
çon nou-
velle.

contens. Un particulier, qu'il n'est pas besoin de faire connoître ici, s'approcha du Lutrin, & quoiqu'il vît le Livre ouvert à l'endroit de la Messe pour les Morts, il se mit à le feüilléter comme s'il eût cherché quelque autre chose. Le Chantre Boiteux impatient de le voir remuer son Livre : Que cherchez-vous, lui dit-il ? je connois ce Livre mieux que vous, dites-le moi, & je vous le trouverai d'abord. Je cherche la Messe, lui repondit le particulier. La voilà lui répondit le Boiteux, en lui montrant celle qu'il avoit déjà vüe. Vous faites le Docteur, lui dit le particulier, & vous êtes si ignorant, que vous ne sçavez pas que nous sommes dans le tems Paschal. Hé ! que fait le tems Paschal à une Messe de *Requiem*, repliqua le Chantre ? Il fait reprit le particulier, que *Requiem* ou non, on doit dire *Alleluia*, & voilà ce que je cherchois. Vous avez raison, dit alors le Boiteux, je ne faisois pas réflexion que le tems Paschal dure jusqu'à la Trinité pour vous autres Moines ; mais que cela ne vous embarrasse pas ; je sçaurai bien mettre deux *Alleluia*, sur les finales par tout où il en sera besoin. Ce particulier se retira ensuite, & moi qui

1702. — avois entendu tout ce beau dialogue, je ne sçavois s'ils vouloient me jouer, ou si on vouloit se mocquer du Boiteux. Les Officians sortirent de la Sacristie. Le Chantre entonne l'Introïte, & ne manqua pas d'accompagner la finale de deux *Alleluia*, des plus beaux. Cette nouvelle maniere de chanter la Messe des Morts fit rire tout le monde. Le Superieur des Religieux de la Charité s'en offensa très - fort, & dit au Chantre qu'il falloit être à jeun quand on chantoit à l'Eglise. Ce reproche, quoique mal fondé, & la sottise qu'on lui avoit fait faire pensèrent le désespérer; il quitta brusquement le Lutrin, & se retira, & nous laissa achever de chanter la Messe à l'ordinaire, sans donner tant de marques de joie, ni pour le tems Paschal, ni pour la succession, quoiqu'elle en valût bien la peine.

Le Lundi 22 Mai, il arriva à la Rade de la Basseterre deux Navires du Roi, qui alloient à la Vera-Cruz, Cartagene, & autres lieux de la Baye de Mexique, & y portoient des munitions de Guerre, & des Ingenieurs; entre lesquels étoit un des enfans du sieur Bouchard Libraire à Nancy, que je

connoissois très - particulièrement. Il vint me voir , & me donna des nouvelles de sa famille , qui me firent plaisir. Je lui envoyai quelques pains de sucre raffiné , du chocolat , des confitures , & des fruits. Ils partirent dès la nuit suivante , ce qui m'empêcha de faire autre chose. 1702.

Cependant les affaires de la succession de M. Hinselin , celles de notre Maison , & les travaux Publics , où il falloit que j'assistasse , qui demandoient seuls un homme tout entier , me firent craindre de ne pouvoir pas soutenir encore longtems le poids de cette fatigue , & m'obligerent de penser serieusement au partage. Je fis liquider le bien en payant tout ce qui étoit dû dans l'Isle , & je fis faire un état au juste de tout le bien , avec une estimation des Terres , des Maisons , des Meubles , Ustenciles , Bestiaux , Esclaves , & autres choses , & je pressai les Religieux de la Charité d'en venir au partage. Malgré tous les mouvemens que je me donnai , il ne put être fait que dans le mois d'Août , parce qu'il arriva un incident , sur lequel nous crûmes devoir avoir la décision de l'Intendant. Nous nous embarquâmes donc le Superieur de la Cha-

1702. rité & moi le 22. Juillet, dans une petite Barque qui alloit à la Martinique, & nous fîmes notre trajet en moins de dix-huit heures. Il est vrai que nous pensâmes payer bien cher notre diligence, car en approchant de la Dominique, nous fûmes pris d'un coup de vent de Nord si furieux, que je n'en ai jamais éprouvé de semblable; & si la mer avoit été grosse à proportion du vent, nous étions perdus sans ressource. Heureusement nous eûmes la tête du vent, qui n'avoit pas encore grossi la mer, & ce fut ce qui nous sauva.

Tempête
quel'Au-
teur es-
suie en
allant à
la Marti-
nique.

Effet de la
tempête
sur un
Chien.

Je remarquai dans ce trajet une chose assez singuliere. J'avois un gros Dogue de race Angloise, que j'avois mené avec moi dans presque tous mes voïages de mer, sans que cet animal eût jamais ressenti la moindre incommodité, ni témoigné la moindre crainte; mais il fut saisi d'une si vive apprehension dans cette traversée, & souffrit un si grand renversement d'entrailles, qu'après avoir beaucoup vomî, il vint se jeter sur moi, m'embrassa avec ses pattes, & tenoit une partie de mon habit entre ses dents, qu'il ne fut pas possible de lui faire lâcher, que quand la Barque fut mouillée. Pour dire la vérité, tous
ceux

ceux qui étoient dans la Barque, avoient bien autant de peur que mon chien; & je n'étois gueres plus assuré que les autres, quoique je craigne assez peu la mer. 1702.

Notre difficulté fut bien-tôt vuidée: le Pere Gombault Superieur général des Jesuites, nous aida à l'éclaircir, & me remercia fort des peines que je prenois pour sa Compagnie, & de l'offre que je lui avois faite, d'engager celles dont j'étois Procureur, de vendre à leur Mission nos portions de terre de la succession. Ils eurent pour lors d'autres vûës qui les empêcherent de prendre ce parti. Le Pere Gombault étoit aux Isles depuis bien des années, & il y est encore à présent honoré universellement de tout le monde pour sa sagesse, sa droiture, son zèle, sa piété, & sa charité, & de qui je puis dire, que quelque estime qu'on eût pour lui, son mérite & ses vertus en méritoient encore davantage.

Le Pere
Gombault Su-
perieur
Général
des Je-
suites.

Nous ne pûmes partir de la Martinique que le 27 faute de commodité, nous arrivâmes le lendemain à la Guadeloupe. Je traitai avec les Religieux de la Charité des quatres portions que nous avions dans les Terres de la succes-

— 1702. sion. Et nous partageâmes les Meubles, les Bestiaux & les Esclaves. Premièrement avec les Religieux de la Charité, qui avoient la moitié dans le total : & ensuite entre nous autres, qui avions chacun un quart dans la moitié. Les portions des quatre Communautés pouvoient leur valoir 25 à 26000 francs à chacune. Mais celle des Religieux de la Charité leur valut au moins quarante mille écus, parce que les Terres & les Maisons ne furent estimées que quatre-vingt mille francs, quoiqu'elles en valussent plus de cent mille, qu'ils eurent le choix des Lots, & que je leur fis abandonner une quantité d'Ustensiles, de Meubles, & d'autres choses pour une Sucrerie dont nous pouvions nous passer, ayant nos établissemens tous faits.

J'obligeai aussi les Religieux de la Charité à rendre aux Carmes leur ancienne Habitation, qui leur devenoit inutile par l'acquisition qu'ils venoient de faire. Ainsi les Carmes se trouverent une très-belle Habitation, par l'union de la leur avec celle des Religieux de la Charité, qui étoit contiguë à la leur.

CHAPITRE XXI.

Déclaration de la Guerre. Duel entre deux Corsaires. Tremblement de terre. Jubilé. Remedes pour les Panaris & les Ruptures.

LA Guerre ayant enfin été déclarée en Europe vers la fin du mois de Mai, les Anglois en eurent la nouvelle au commencement du mois de Juillet. Pour nous, nous en fûmes avertis plutôt par les Prises de nos Bâtimens que par les avis qu'on auroit dû nous en donner de France.

Cela nous obligea à travailler avec plus d'application que jamais à nous mettre en état de défense à la Guadeloupe. M. Auger fit une revûë fort exacte de tous les Habitans capables de porter les armes. Il fit faire un Inventaire de toutes les armes, & de toutes les munitions qui se trouverent dans l'Isle. On fit un état des Negres qu'on pourroit armer. On obligea tous les Habitans à mettre dans les Magasins du Fort une certaine quantité de farine de ma-

Précautions du Gouverneur de la Guadeloupe.

1702. nioc, qu'ils seroient obligés de renouveler tous les trois mois, afin qu'en un besoin imprévu, on en trouva dans un même lieu pour tout le monde. On leur ordonna encore de planter quantité de manioc, de pois, de mil, de patates & d'ignames, surtout dans les hauteurs, & dans les endroits éloignés du bord de la mer; & on établit des Corps-de-Gardes & des Patrouilles de Cavalerie dans tous les endroits habités de l'Isle.

J'accompagnai M. Auger dans toutes ces revûes. Il me chargea du soin de faire ces Inventaires, & de marquer les lieux pour placer les Corps-de-Garde, & les rendez-vous ou rencontres des Patrouilles. On obligea les Habitans qui étoient dans les Quartiers éloignés de se retirer du bord de la mer, & de se loger dans les hauteurs avec leurs familles, & leurs Nègres; & on distribua dans tous les Quartiers d'espace en espace des boîtes de pierriers pour donner l'alarme, & s'avertir les uns les autres en cas de descente de jour ou de nuit, ou que quelque Barque fût attaquée à la côte. On leur marqua aussi les Quartiers d'assemblée, avec les signaux & contresignaux pour se reconnoître,

qu'on avoit soin de changer tous les huit jours. On distribua aux Capitaines des instructions par écrit, de ce qu'ils auroient à faire selon les différens événemens. En un mot, le Gouverneur n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la défense de son Isle, si elle étoit attaquée dans les formes, ou pour empêcher les descentes & les pillages des Ennemis. 1702.

Comme les Anglois avoient eu bien plûtôt que nous la nouvelle de la Déclaration de la Guerre, leurs Corsaires s'étoient mis en mer longtems avant les nôtres. Ils avoient fait sur nous des Prises considérables, surtout de femmes, d'enfans, d'esclaves & de meubles, que les Habitans de S. Christophe, & de Marie Galante envoyoit à la Martinique, où il est certain qu'ils devoient être plus en sûreté que dans ces petites Isles. Ce fut ainsi qu'ils enleverent la Comtesse de Gennes, & la femme du sieur de Bois-Fermé Gouverneur de Marie Galante, qui se retiroient à la Martinique avec leurs meilleurs effets.

Ces Prises qui ne leur avoient rien coûté, parce que nos Barques n'étoient pas armées, leur enflerent tellement le

1702. cœur, qu'ils crurent que rien ne leur pourroit résister. Un de leurs Capitaines qui avoit été pris pendant la Guerre précédente, par un de nos Corsaires, nommé Breart, se trouvant à la tête de cent cinquante hommes dans une belle Barque de dix Canons, fit dire à Breart par une Barque neutre de S. Thomas, qui alloit à la Martinique, que s'il vouloit lui donner sa revanche de la dernière Guerre, il l'attendoit sous la Dominique. Breart accepta le parti; il hâta l'armement d'une Barque qu'il devoit commander, nommée la Trompeuse, qui auroit pû porter dix Canons, mais qui n'en avoit que six, parce que nos Elibustiers François s'en mettent peu en peine. Il partit de la Martinique avec environ six vingts hommes, & trouva l'Anglois sous la Dominique au rendez-vous qu'il lui avoit donné.

Duel fameux entre deux Corsaires.

L'Anglois qui le vit venir, leva l'ancre, éventa ses voiles, & commença à faire ses bordées, afin de gagner le vent. Breart s'avança toujours sans se soucier de lui laisser prendre cet avantage, & comme sa Barque étoit une excellente voiliere, il le joignit en peu de tems, & lui passant sous le vent, qui étoit

assez frais, il lui envoya une furieuse —
décharge de tous ses Canons passés d'un 1702.
bord, chargés de mitraille, & de balles
de mousquet, accompagnée de sa mous-
queterie, qui fut si meurtrière, que
l'Anglois eut près de soixante hommes
hors de combat, sans qu'aucun des nô-
tres eût une égratignure. L'Anglois
eut obligation de ce désastre au vent,
dont il avoit voulu avoir l'avantage,
parce que dans cette situation, ses gens
étoient découverts depuis la tête jus-
qu'au pieds; comme ceux qui sçavent
la marine le voyent aisément, au lieu
que les nôtres étoient entierement cou-
verts. Breart retint le vent, après cette
bordée, il rechargea, & fit un feu si
vif sur les Anglois, qu'il les obligea à
la fin de se gabionner sous leur gail-
lard, & enfin d'amener leur pavillon
dans le tems que Breart leur alloit sauter
à bord.

Prise du
Corsaire
Anglois.

Nous n'eûmes que deux hommes
tués, & neuf blessés dans cette affaire,
qui ne dura pas une heure; au lieu que
les Anglois eurent près de cent hom-
mes tués ou blessés. Breart conduisit sa
Prise à la Martinique, où l'on trouva
qu'elle étoit bien plus de conséquence
qu'on ne l'avoit cru d'abord, parce que

— ce Corsaire ayant fait quelques Prises
 1702. sur nos François qui se retiroient de
 S. Christophe, il avoit retiré l'argent
 monnoyé, l'argenterie, & autres meu-
 bles précieux, qui s'étoient trouvés dans
 ses Prises, & les avoit mis dans son Bâ-
 timent.

Cette espece de Duel fit grand bruit
 dans les Isles. Il rabattit beaucoup la
 fierté des Anglois, fit bien de l'honneur
 à Breart, & lui procura une chaîne &
 une médaille d'or, que la Cour lui en-
 voya.

Tremble-
 ment de
 terre.

Nous eûmes dans ce même tems un
 tremblement de terre, qui se fit sentir
 d'une maniere très-violente à la Marti-
 nique, où il causa beaucoup de dom-
 mage. Notre nouvelle Maison, dont
 la couverture de plomb étoit ouverte
 en bien des endroits par la violente ar-
 deur du Soleil, étoit abandonnée, &
 nos Peres étoient retournés loger dans
 l'ancien Bâtiment, parce que la pluie
 tomboit dans la neuve de tous côtés.
 Cela donnoit lieu de craindre qu'elle
 ne succombât enfin aux secousses qu'elle
 ressentoit. Cependant elle y résista,
 & en fut quitte pour sept ou huit fentes
 peu considérables dans le haut, sans
 que le reste eût le moindre dommage.

quoique ses fondemens, comme je l'ai dit, n'eussent pas cinq pieds de profondeur. Je connus par-là combien il étoit bon de ne pas creuser beaucoup dans ces sortes de terrains, & de quelle conséquence il étoit de faire de bons empatemens, & de ne rien épargner pour le mortier & la liaison. Car il y eut bien des maisons qui tomberent dans tous les Quartiers de l'Isle, quoiqu'à entendre parler les gens, elles fussent fondées bien plus solidement que la nôtre.

J'étois alors dans les bois de la Guadeloupe à faire scier des madriers pour les affuts, & les plates-formes de nos Batteries. Je m'étois assis sur une racine d'arbre, en disant mon Breviaire, lorsque je me sentis balancer assez doucement, comme s'il me fût monté quelque vapeur au cerveau, qui me fit branler la tête. Je me levai aussitôt, & je voulus marcher, pour dissiper cette vapeur prétendue : car depuis deux ans j'y étois fort sujet, & je n'y avois trouvé d'autre remede, que de me faire saigner tous les mois, ayant reconnu que cela ne venoit que d'une trop grande abondance de sang. Je me levai donc, & je fus contraint de me rasseoir aussi-

— 1702. tôt, & de crier à mes Ouvriers de sauter en bas de leurs chevalets, de peur de tomber, m'étant apperçu dans le moment, que c'étoit un tremblement de terre. Il ne fut ni long, ni considérable. On s'en ressentit plus dans les hauteurs, qu'au bord de la mer, quoique plusieurs Barques & les Vaisseaux qui étoient mouillés à la Rade, ou qui étoient en mer entre les deux Isles le ressentissent si vivement, qu'ils crurent avoir touché, ou que quelque Baleine avoit passé sous leur quille.

Il y avoit à quelque pas de l'endroit où je faisois travailler, les attelages de quatre Cabroïers, c'est-à-dire, seize Bœufs que l'on avoit dételés, & attachés avec des liannes pour les laisser paître, en attendant qu'on pût charger les Cabroïers du bois que je voulois envoyer au bord de la mer. Ces animaux sentirent avant moi, les secousses de la terre. Ils rompirent leurs liens, s'assemblerent en meuglant, & montroient une fraïeur extrême, dont il ne fut pas facile de les faire revenir après que le tremblement fut fini. La même chose étoit arrivée au bord de la mer.

M'étant depuis informé si on avoit remarqué cette frayeur dans les animaux

à la Martinique, on m'assûra que les ———
mouvemens extraordinaires qu'on re- 1702.
marqua dans tous les animaux, exci-
toient dans les esprits des hommes des
mouvemens encore plus effrayans que
ceux que causoit le tremblement de
terre.

On ne remarqua point que celui-ci
fît de nouvelles ouvertures à la Sou-
phriere de la Guadeloupe, comme ce-
lui qui l'avoit précédé quelques années
auparavant, qui lui fit jetter une quan-
tité prodigieuse de cendres souffrées,
& de pierres brûlées par l'ouverture
qu'il y fit.

Ce qu'il produisit de meilleur, fut
d'aider les Pasteurs à porter leurs Peu-
ples à la pénitence, pour gagner le Ju-
bilé, qui étoit alors ouvert par tout le
monde Chrétien.

Le P. Cabasson Préfet Apostolique,
& Supérieur Général de nos Missions,
que j'avois laissé à S. Domingue, avoit
fait un voyage à Rome, d'où il revint à
la Martinique dans le mois de Mai: il
reçut au mois d'Août la Bulle du Jubilé,
qu'il avoit demandée avec un Bref, qui
lui donnoit les pouvoirs nécessaires,
pour le publier & imposer aux Fideles
les conditions qu'il jugeroit à propos,

1702. — pour le leur faire gagner. Ce Bref renfermoit la clause ordinaire, de ne pouvoir communiquer son pouvoir qu'aux Religieux de son Ordre. Il chargea le Pere Giraudet son Vice-Préfet, & Supérieur de la Mission de la Martinique, d'en faire la Publication, & vint à la Guadeloupe vers la fin du mois de Septembre.

Cette Commission n'étoit pas peu embarrassante pour le Vice-Préfet, parce que les Missions des différens Ordres qui sont aux Isles, sont indépendantes les unes des autres, & ont une attention singuliere de ne point laisser impiéter sur leur juridiction. Le Pere Giraudet prévoyant les difficultés qu'on pourroit lui faire, ne voulut rien entreprendre avant d'en avoir conféré avec M. Robert, Intendant de Justice, Police, Finances & Marine de l'Amérique Française. Ils convinrent donc ensemble du tems, du lieu & des circonstances dont se feroit la Publication du Jubilé, après quoi ce sage, & pieux Magistrat parla aux Peres Jesuites, pour dissiper les ombrages que cet acte de Jurisdiction pourroit leur donner. Ces Peres prirent avec sagesse les précautions nécessaires pour que cette affaire ne tirât

point à conséquence, & demeurèrent
d'accord de concourir à l'exécution du
Mandement & de l'Instruction, que le
Pere Giraudet avoit dressés pour la Pu-
blication du Jubilé. 1702.

Les Peres Capucins qui sont les Cu-
rés du Fort Royal, & des Quartiers de
l'Oüest, au lieu d'imiter la prudente
condescendance des Jesuites, se roidi-
rent mal-à-propos, & écrivirent au P.
Giraudet, & à l'Intendant, des lettres
si peu sentées, que celui-ci jugea à pro-
pos de se servir de l'autorité Royale,
pour les contraindre à suivre ce dont
on étoit convenu, & ne pas priver par
leur résistance opiniâtre, & hors de
saison, les Peuples de leurs Paroisses de
le grace du Jubilé. Il ordonna donc au
Greffier du Conseil résident au Fort
Royal, d'aller signifier la Bulle & le
Mandement aux Capucins, avec com-
mandement de la part du Roi de les pu-
blier dans leurs Prônes, & de s'y con-
former en toutes choses, sous peine de
désobéissance. Il fallut obéir. La Bulle
& le Mandement furent lûs & publiés
au Prône, & ensuite affichés à la porte
de l'Eglise du Fort Royal.

Il y a bien des gens, qui faute de
connoître les Isles, s'imaginent qu'on y

— vit encore comme on faisoit il y a soixante ou quatre-vingt ans. C'est pour les détromper, que je vais écrire ici une petite Relation de la cérémonie qui se fit en notre Eglise du Mouillage de la Martinique, à l'ouverture du Jubilé le premier Dimanche d'Octobre consacré à la dévotion du Rosaire de la Très-Sainte Vierge.

Cérémonie du Jubilé.

Notre Eglise magnifiquement ornée se trouva remplie de tant de personnes de distinction, que le Peuple n'y pouvant trouver de place étoit répandu dans le Cimetiere & les rues voisines, en si grandes quantité, que quand on fit la Procession, le Clergé étoit arrivé à l'Eglise S. Pierre, éloignée de la nôtre de près d'une demie lieue, avant que le Peuple fût sorti de notre Cimetiere.

On avoit rassemblé les huit meilleurs Chantres qui fussent dans l'Isle. Après qu'on eût chanté les Vêpres solennellement, le Pere Giraudet Vice-Préfet monta en Chaire, tenant en sa main l'Original de la Bulle du Jubilé. Il en fit la lecture en François, aussi bien que de son Mandement ou Instruction, qui avoit déjà été publié au Prône, qu'il est inutile de rapporter ici. Après quoi

il fit un excellent discours sur ces paroles du vingt-troisième Chapitre du Lévitique. *Vocabitis hunc diem celeberrimum atque sanctissimum.* Tous ceux qui entendirent cette piece convinrent qu'on ne pouvoit rien dire de plus sçavant, de plus vif, de plus touchant, de plus pathétique.

Le discours fini, il entra dans la Sacristie avec tous les Ecclésiastiques, qui composoient le Clergé, pour donner le loisir aux Officiers de se revêtir des ornemens sacrés. Ils en sortirent deux à deux. Les huit Chantres en Chapes, les premiers, suivis de six Religieux de la Charité, de huit de nos Peres, & de douze Peres Jesuites, & Prêtres Séculariers, tous en Surplis, le cierge à la main. Le Pere Giraudet venoit ensuite revêtu d'une Chape de Damas blanc, accompagné d'un Diacre & d'un Soudiacre. Après que tout le Clergé se fut prosterné devant l'Autel, les Chantres entonnerent l'Hymne *Veni Creator Spiritus*, pendant lequel le Clergé & le Peuple demeurèrent à genoux. L'Officiant dit à la fin l'Oraison ordinaire, & puis s'étant prosterné avec le Clergé & tout le Peuple, les Chantres chanterent le Pseaume *Miserere* en faux bour-

— don, à la fin duquel l'Officiant ayant
1702. dit les Oraisons convenables, il s'ap-
procha du Balustre, & s'étant tourné
vers le Peuple, il l'exhorta à la modestie, & à la dévotion pendant la Procession qu'on alloit faire, & à bien entrer dans l'esprit de l'Eglise, dans une action où il s'agissoit de fléchir la justice de Dieu irritée si justement contre nous.

La Procession commença ensuite en cet ordre.

La Bannière du Rosaire paroissoit à la tête. Elle étoit portée par un jeune homme revêtu d'une Sotanne violette avec un Surplis. Après elle on voyoit quatre-vingt filles, depuis l'âge de sept ans jusqu'à douze, toutes vêtues de blanc, le cierge à la main, marchant deux à deux dans des distances égales, ayant d'espace en espace des personnes de leur sexe plus âgées qu'elles, vêtues de noir pour les conduire, les empêcher de rompre leurs rangs, & les diriger dans ce qu'elles devoient chanter. Quatre filles plus âgées vêtues de Taffetas blanc, marchoient au milieu de cette file, portant l'Image de la Sainte Vierge sous un dais magnifique.

La Croix de la Paroisse venoit en-

suite , accompagnée de deux Acolytes , ———
& suivie de plus de cent jeunes garçons ; 1702
les plus jeunes en Sotanes rouges , & les
autres en Sotannes noires tous en Sur-
plis & Bonnet quarré , avec le cierge à
la main. On avoit placé quatre Chan-
tres en Chapes au milieu d'eux , pour
les diriger dans ce qu'on chantoit. Les
Religieux de la Charité venoient en-
suite , puis nos Peres , après eux les
Prêtres Séculiers & les Jesuites tous en
Surplis , le cierge à la main. On voyoit
enfin quatre autres Chantres en Chape ,
qui précédoient l'Officiant & ses deux
Assistans , qui marchoit sur une même
ligne.

Après eux on voyoit le Gouverneur ,
l'Intendant , quatre Lieutenans de Roi ,
le Major , l'Aide-Major , les Capitai-
nes des Troupes du Roi. Les Conseil-
lers du Conseil Souverain , la Justice
Royale , les Officiers de Milice , &
puis les Dames.

Un gros détachement de Soldats
marchoit ensuite , pour empêcher la
foule du Peuple. Tous ces Messieurs &
Dames marchoit deux à deux , le
cierge à la main , avec une modestie ,
& une dévotion toute édifiante.

Ce fut en cet ordre qu'on fit la pre-

miere Station à l'Eglise Paroissiale de
 1702. S. Pierre desservie par les Peres Jesui-
 tes. Le Curé en Surplis & en Etolle ,
 accompagné de ses Officiers, se trouva
 à la porte de l'Eglise, pour présenter
 de l'eau benite à ceux ausquels il en de-
 voit présenter. On chanta les Litanies
 de la Sainte Vierge avec les Pseaumes ,
 Répons & Oraisons convenables. Après
 quoi on commença les Litanies des
 Saints, que l'on chanta en allant à la
 seconde Station, qui fut à l'Eglise des
 Religieuses Ursulines, & la troisieme
 à celle des Religieux de la Charité. On
 finit cette dévoute Procession à notre
 Eglise, où le Saint Sacrement fut ex-
 posé, & dont on donna la Bénédiction
 au bruit de plus de cent volées de Ca-
 non, & de trois décharges de cent boë-
 tes chacune.

Il étoit tombé pendant les Vêpres
 une si grande abondance de pluie, mê-
 lée d'éclairs, & de coups de tonnere,
 que l'on désespéroit de pouvoir faire la
 Procession; mais elle cessa pendant la
 Prédication, & sembloit n'être venue
 que pour rafraichir l'air. Le beau tems
 dura tout autant qu'on en avoit besoin
 pour les fonctions que je viens de rap-
 porter, & non davantage. Car à pei-

ne le Peuple se fut retiré chez soi, que la pluie recommença plus fort qu'auparavant, & dura toute la nuit; de sorte qu'on regarda comme une espee de miracle, le beau tems qu'on avoit eu pour faire la Procession, qui servit d'ouverture pour le Jubilé dans toute l'Isle. Il dura deux mois, & fut terminé le premier Dimanche de Décembre par un *Te Deum*, chanté solennellement dans notre Eglise.

Il me vint dans ce tems-là un mal à un doigt de la main gauche, qui me fit souffrir de grandes douleurs, le Chirurgien me dit, que c'étoit un Panaris. Je croi que c'est le même mal qu'on appelle à Paris un mal d'avanture. Il voulut d'abord y faire des incisions, mais comme je n'aime pas à voir déchiqueter ma chair, je le priai de s'épargner cette peine, & je voulus éprouver un remede fort innocent qu'on m'avoit enseigné pour ce mal, & que je n'avois jamais mis en pratique, parce que je n'en avois pas eu besoin. Je fis prendre un œuf qui venoit d'être pondu. On le cassa avec un morceau de bois bien propre, taillé en maniere de spatulle: car il est essentiel que le fer ne le touche pas, & qu'il n'ait point été appliqué sur

Remede
pour les
panaris.

le mal : l'œuf étant cassé, & la coque
1702. séparée en deux, on laisse tomber le
blanc, & on garde seulement le jaune
dans une des moitiés de la coque. On y
met du sel commun bien pilé, deux fois
autant qu'on en mettroit si on vouloit
le manger, & on remüe bien avec la
spatulle, pour faire fondre le sel, &
bien délayer le jaune. On l'étend en-
suite sur un plumasseau de charpi, dont
on enveloppe tout le doigt malade, &
on met par dessus une compresse & des
bandes suffisamment pour le tenir en
état, sans le trop presser. On laisse ce
remede deux fois vingt-quatre heures
sur la partie affligée sans y toucher, &
au bout de ce tems-là, on trouve le Pa-
naris résolu avec un petit trou dans la
peau, par lequel la matiere acre & mor-
dicante, qui causoit la douleur, en ron-
geant, ou picottant l'extrêmité des nerfs
s'est écoulée. On y met un peu d'on-
guent rosat, pour le fermer en l'adou-
cissant, & dans deux ou trois jours on
est absolument quitte d'un mal qui don-
ne souvent bien de l'exercice au Chi-
rurgien & au malade.

Je me servis de ce remede comme
je viens de l'expliquer, avec autant de
bonheur, que les douleurs aiguës que je

ressentois, s'évanoüirent en peu de momens, & ayant levé l'appareil au bout de deux jours, je me trouvai si absolument guéri, que je ne fus obligé d'appliquer d'autre onguent que celui de Chirurgien, c'est-à-dire, du linge blanc.

Cette expérience m'ayant fait connoître la bonté de ce remede, je l'ai donné à beaucoup de personnes qui étoient attaquées de ce mal, & il a eu toujours le même succès.

Pendant que je suis en train de débiter des remedes, en voici encore un, que je fis mettre en pratique sur un jeune Negre, qui s'étoit rompu en luttant avec un autre, qui étoit plus fort que lui. Je me souvins de l'avoir lû dans les voïages de Jean Struis Hollandois. L'effet qu'il eut sur cet enfant de 14 à 15 ans m'a convaincu de sa bonté.

Il faut prendre deux douzaines d'œufs pondus le même jour qu'on les employe; on les casse, & on jette le blanc; on met le jaune sur le feu dans une poëlle neuve ou tellement écurée qu'elle ne se sente point d'avoir jamais contenu rien de gras. On les remuë, & on les broüille incessamment, pendant qu'ils sont sur le feu, jusqu'à ce qu'ils

Remede
pour les
ruptures.

—
1702. soient entierement cuits, & comme brûlés. Pour lors on les retire, & on les met dans un linge, dans lequel on les presse pour en exprimer toute l'huile qui en peut sortir.

Pendant qu'on prépare les œufs, on fait coucher le malade sur le dos sur un matelas sans chevet, & on met sous le matelas quelque chose qui élève les cuisses & les reins plus haut que les épaules. Dans cette situation, on remet les intestins sortis dans leur place, & on oinct la partie affligée avec l'huile qu'on a exprimé des œufs le plus chaudement qu'il est possible, & on applique les œufs dont on a tiré l'huile, en maniere de cataplême sur la partie. On fait un bandage avec de bonnes compresses que l'on serre assez fortement, pour tenir le tout en état, mais sans rien comprimer. On retire ce remede tous les cinq jours. Et au bout de 20, 25 ou 30 jours, la rupture se trouve entierement consolidée. Il faut donner pendant ce tems-là peu de nourriture au malade, & peu à boire, afin qu'il ait moins besoin de se lever, & quand il y est obligé, il faut tenir la main fortement appliquée sur la rupture. Le Negre que je fis traiter fut guéri en quinze jours. Cepen-

dant par précaution, je le fis demeurer
trente jours dans le remede. Je ne l'ai
pas éprouvé sur des personnes plus
âgées; je ne doute pourtant pas qu'il
n'eût le même effet, quoique la cure
dût peut-être plus longue. Mais je ne
dis ceci que par conjecture, car je ne
suis pas Médecin.

1702.

CHAPITRE XXII.

*Prise de la Partie Françoise de Saint
Christophe par les Anglois.*

NOUS apprîmes à la Guadeloupe le
19. Juillet, par une de nos Bar-
ques armée en course, que la Patrie
Françoise de l'Isle de S. Christophe
avoit été prise la nuit du 15 au 16 du
courant. Cette Barque qu'on avoit en-
voyée pour croiser entre Nieves & An-
tigues, avoit eu le bonheur d'en pren-
dre deux autres chargées de Negres &
de butin, que les Anglois avoient en-
levés à nos compatriotes, & qu'ils en-
voyoit à Antigues.

Nous sçavions depuis quelques jours
que les Anglois se préparoient à atta-

Prise de
s. Chris-

quer cette Colonie , & nous regardions
 1702. sa perte comme certaine , parce que le
 Comte de Gennes qui y commandoit
 avoit peu d'Habitans capables de porter
 les armes , séparés , éloignés les uns des
 autres , sans pouvoir se réunir qu'en
 passant par les Quartiers des Anglois ;
 & que les quatre Compagnies détachées
 de la Marine , qui composoient sa Gar-
 nison , ne faisoient pas cent soixante
 hommes , gens ramassés , peu aguerris ,
 & très-mal intentionnés.

Un des Lieutenans de Roi de cette
 Isle , nommé Château-vieux , Gentil-
 homme Provençal , qui avoit été long-
 tems Capitaine de Grenadiers en Fran-
 ce , & sur l'expérience duquel on comp-
 toit beaucoup , prit une résolution qui
 fit juger un peu sinistrement de sa bra-
 voure , ou de sa bonne volonté ; ce fut
 d'importuner le Comte de Gennes , de
 lui permettre d'aller à la Martinique de-
 mander du secours au Commandeur de
 Giraut Lieutenant au Gouvernement
 Général des Isles , qui commandoit en
 chef depuis la mort du Comte Desnots
 Gouverneur Général.

Le Comte de Gennes fit ce qu'il put
 pour lui ôter la démangeaison de faire
 ce voyage , en lui en représentant l'inu-
 tilité ,

Le Sr de
 Château-
 vieux
 Lieute-
 nant de
 Roi de
 S. Chris-
 tophe.

tilité, & le besoin qu'il avoit de sa personne, puisqu'ils étoient à la veille d'avo-
1702.
voir les ennemis sur les bras. Il y consentit à la fin, voyant que tous ses efforts étoient inutiles, & qu'en cas de malheur, on pourroit lui reprocher que s'il avoit permis au fleur de Châteauvieux d'aller chercher du secours à la Martinique, il auroit été en état de sauver sa Colonie.

Ce Lieutenant de Roi passa à la Guadeloupe; & comme dans ce tems là j'étois toujours avec le Gouverneur, pour conduire les travaux, que l'on faisoit pour la défense de l'Isle, j'étois témoin de l'étonnement où tout le monde étoit du peu de diligence que faisoit cet Officier, jusques là même, que le Maître de la Barque qui le devoit passer à la Martinique, vint prier M. Auger deux ou trois fois, de le faire embarquer, ou de lui permettre de partir, parce que cet homme l'empêchoit de faire son voyage avec la diligence, qui étoit nécessaire aux intérêts de ses Maîtres: de sorte que nous scûmes plutôt la prise de Saint Christophe, que l'arrivée de ce Lieutenant de Roi à la Martinique.

Voici de quelle maniere cette affaire s'est passée. Je n'y étois pas présent,

1702. — mais j'en étois peu éloigné, & je m'en suis instruit à fond par les rapports de quantité de personnes d'honneur & de mérite qui y étoient, & qui n'avoient aucun intérêt de déguiser la vérité; & par les pieces du procès que l'on fit au Comte de Gennes après la reddition de l'Isle.

Les Anglois n'avoient pas attendu des nouvelles certaines de la Déclaration de la Guerre, pour commencer à piller les François, & à leur enlever leurs Esclaves; ils avoient même coupé toute la communication entre les Quartiers François, en empêchant le passage sur leurs terres, & exerçoient par avance, & impunément toutes sortes d'actes d'hostilité. Ils reçurent enfin avant nous la Déclaration de la Guerre, & dès ce moment, ils ne garderent plus du tout de mesures. Ils sçavoient l'état de notre Colonie aussi-bien que nous-mêmes, & ils étoient assurés qu'elle ne devoit attendre aucun secours, ni de la Martinique, ni des autres Isles, & que nous n'avions aucun Vaisseau de Guerre, qui pût traverser leur dessein. Quant aux retranchemens que l'on avoit faits au tour du Bourg, & à la Ravine Guillou, qui étoit notre Frontiere, ils y avoient

passé trop de fois, pour n'en avoir pas remarqué les mauvaises façons, & la foiblesse, & la précaution qu'ils avoient prise, d'empêcher la communication de nos Quartiers, les mettoit en état de tout oser, & de tout entreprendre sans rien risquer.

Le Comte de Gennes n'ignoroit pas les préparatifs que les Anglois faisoient pour l'attaquer; & il voyoit clairement qu'il lui seroit impossible de soutenir leurs efforts, lui qui n'avoit en tout qu'environ quatre cens hommes y compris les Habitans de la pointe de Sable, & les quatre Compagnies détachées de la Marine, qui composoient sa Garnison. Cependant comme il est naturel d'éloigner le danger autant qu'il est possible, & qu'en gagnant du tems, il pouvoit recevoir quelque secours inespéré, il fit proposer au Général des Anglois l'observation des anciens concordats de neutralité entre les deux Nations. Mais les Anglois qui se sentoient les plus forts, n'eurent garde d'y donner les mains; au contraire, le sieur Christophe Codrington Général de leurs Isles sous le vent, vint d'Antigues à S. Christophe, & y amena le reste du Régiment de Bregeis, dont il y avoit déjà quelques Compagnies.

— 1702. gnies dans leur Fort de la grande Rade ; il fut joint par une partie des Milices d'Antigues & de Nieves , qui faisoient près de douze cens hommes, sans ceux des mêmes Isles , qui devoient débarquer aux Salines , afin d'attaquer le Bourg François des deux côtés en même tems : de sorte que les Troupes Angloises montoient à plus de deux mille cinq cens hommes.

On pourroit peut-être s'étonner que je donne la qualité de Général des Isles sous le Vent au sieur Codrington. En voici la raison ; les Anglois ont trois Gouverneurs Généraux dans les Isles qui sont situées dans le Golphe du Mexique, qui sont tous trois indépendans les uns des autres, à moins que quelqu'un d'eux n'ait le titre de Vice-Roi, comme cela est arrivé quelquefois à celui de la Jamaïque : car pour lors les deux autres lui obéissent.

Le plus ancien de ces trois Gouvernemens Généraux, est celui des Isles qui sont sous le Vent. On comprend sous ce nom la partie Angloise de Saint Christophe, qui est leur premiere Colonie aussi bien qu'aux François, les Isles de Nieves, ou Nevis, Monserrat, Antigues, la Barboude, Panes-

ton autrement la grosse Vierge, & l'An-
guille.

1702.

Le second par le rang d'ancienneté, est celui de la Barbade. Cette Isle est au Vent ou à l'Est de toutes les Antilles. Quoiqu'elle étoit seule, & que son étendue ne soit pas considérable, ses richesses, son grand trafic, & le nombre de ses Habitans, lui ont mérité l'honneur d'avoir un Gouverneur Général, qui a d'ordinaire sous lui un Gouverneur particulier, & des Commandans dans les Villes & Bourgs qui sont répandus dans son Isle.

Le troisième est celui de la Jamaïque, dont la Jurisdiction s'étendoit sur les Isles de la Providence, & sur celle de Sainte Catherine, avant que les Espagnols l'eussent reprise sur les Anglois.

Cette Isle est une des quatre grandes du Golphe du Mexique. On lui donne cinquante lieües de long, & vingt-cinq de large, ce qui doit faire une circonférence de cent quarante à cent cinquante lieües. Les Anglois avoient souvent tenté de s'en emparer; si on en croit Jean de Laet, le Chevalier Antoine Sherlei en prit une partie avec la Capitale en 1596. qu'il abandonna auf-

— 1702. sitôt après. Mais cela ne paroît gueres vraisemblable, à moins que cet Auteur n'ait voulu insinuer simplement, que les Anglois s'étoient rendus maîtres dans une irruption de quelque partie de cette Isle, qu'ils la pillerent, & l'abandonnerent aussitôt, n'étant pas en état de s'y maintenir, comme nous sçavons que le Chevalier François Drack avoit pillé quelques Villes sur les côtes de la mer du Sud en 1579. & même la Ville de Port-Ric Capitale de l'Isle du même nom en 1595. Car quoique ces Insulaires se fussent établis à la Vermude dès l'année 1612. & à la nouvelle Angleterre, qui fait une partie du Canada, quelques années auparavant, il est certain qu'ils n'ont point eu d'établissemens dans les Isles du Golphe du Mexique que dans l'année 1627. que le hasard ayant conduit à l'Isle S. Christophe le Capitaine Desnaubuc François, & le Capitaine Ouvernard Anglois, ces deux Nations s'y établirent, & ensuite dans les Isles voisines; ce qui donna enfin occasion aux Anglois de penser à des établissemens plus considérables, & à la conquête de la Jamaïque.

On doit convenir qu'ils ont été excités à cette entreprise par le fameux

Apostat Thomas Gage, qui étant revenu de la Nouvelle Espagne en Angleterre en 1638. & ayant abjuré sa Religion donna des Mémoires très amples, & très-instructifs, de tout ce qu'il avoit remarqué dans les païs où il avoit demeuré, & fit voir la facilité que ses compatriotes auroient de s'en rendre maîtres s'ils les vouloient attaquer. La Relation de ses voïages que l'on a traduite en François, & que l'on a donnée au Public en 1680. n'est à proprement parler qu'un extrait de ses Mémoires. Il est facile de juger du caractère de son Auteur en la parcourant, & d'y découvrir un esprit léger, inconstant, & double, une langue médisante, un cœur rempli d'ingratitude, de perfidie, & d'avarice; en un mot, un scélérat caché sous un habit Religieux.

On ne peut nier qu'il ne nous ait donné de très-belles connoissances du Mexique, & des Provinces de la Nouvelle Espagne qu'il a parcouru. Ceux qui en avoient écrit avant lui n'avoient vû que les bords de la terre; l'intérieur du païs leur étoit inconnu, aussi n'en ont-ils parlé que très-imparfaitement, & sur des conjectures ou des rapports le plus souvent incertains, & toujours

1702.
Avis sur
la Relation de
Thomas
Gage.

1702. —————
 sujets à caution. Thomas Gage nous en a instruits d'une manière plus sçavante, plus ample, plus circonstanciée; & quoiqu'il ne soit pas assez entré dans le détail des Manufactures, & de la culture des Cannes à Sucre, de la Cochenille, de l'Indigo, du Rocou, de la Vanille, & de quelques autres marchandises qui se fabriquent sur les lieux où il a été, on ne laisse pas de lui être obligé du soin qu'il a pris, & de l'exactitude avec laquelle il a écrit une infinité de choses dont on n'avoit pas eu jusqu'alors de connoissance, & qui nous ont servi depuis à nous éclaircir de ce qui manquoit dans ses écrits.

Qui étoit
 Thomas
 Gage.

Mais ce qu'on ne lui peut pas passer, c'est la satire continuelle & outrée qu'il fait de la Religion, & de ses Ministres, sans se souvenir qu'il étoit né de parens très-Catholiques, qu'il avoit été élevé dans la même Religion, qu'il avoit été promu aux Ordres sacrés, & qu'il étoit parti d'Espagne pour aller prêcher la foi dans les Philippines, & peut-être à la Chine ou au Japon, où la gloire du martyre auroit été la récompense de ses travaux, comme elle l'a été pour une infinité d'autres Religieux de différens ordres, qui sont établis aux Philippi-

nes, dont les Convents doivent être regardés comme des Séminaires illustres, où ceux que l'on y élève apprennent par les exercices de la pénitence la plus austere, & de la vie la plus parfaite, à se préparer au martyre. Heureux s'il avoit obéi à la voix de Dieu, qui l'appelloit à une fin si relevée, & s'il ne se fût point laissé entraîner au desir de mener une vie plus douce, & d'amasser des richesses. Ce fut dans l'exacte verité ce qui l'obligea à se soustraire de l'obéissance de ses Supérieurs, à s'enfuir à Guatimala, & non pas la crainte de risquer son salut, s'il continuoit son voyage aux Philippines, comme il l'avance sans honte, & sans prudence, pour excuser sa lâche désertion.

La maniere charitable dont il fut reçu à Guatimala, & ensuite employé à la conduite des ames, devoit lui inspirer des sentimens de reconnoissance pour ses Confreres. On voit au lieu de cela qu'il semble n'avoir écrit que pour les déchirer, & qu'il n'a employé les douze années qu'il a demeuré avec eux, qu'à amasser des sommes considérables par des voyes dont il ne sçauroit cacher l'iniquité, & à examiner la conduite de ceux avec qui il vivoit, pour la censu-

1702. rer, & la noircir par des calomnies indignes d'un homme qui a tant soit peu d'honneur, & qui ne peuvent servir qu'à découvrir son méchant esprit, & son mauvais cœur. Il retourna à l'Amérique en 1654. avec la Flotte Angloise, qui ayant manqué deux entreprises qu'elle avoit faites sur la Vera Cruz & la Havanne, eut enfin le bonheur de s'emparer de la Jamaïque; Thomas Gage y mourut l'année suivante misérablement, comme il convenoit à un Apostat. J'ai cru pouvoir faire cette petite digression, afin que ceux qui liront son voyage ne se laissent pas surprendre par les calomnies & les faussetés dont il est rempli. Je reviens à mon sujet.

Le quinzième jour de Juillet 1702. on vit paroître sur les neuf heures du matin quatre Vaisseaux Anglois, un desquels portoit pavillon quarré au grand mâ, avec environ vingt Barques, qui descendoient de la pointe de Nieves, & qui s'approcherent de la Rade du Bourg François de S. Christophe sur le midi, & presque dans le même tems le sieur Hamilton Major Général des Isles Angloises, envoya un Trompette accompagné d'un réfugié François, au

Corps de Garde de notre Frontiere, qui demanderent à parler au Comte de Gennes. On leur banda les yeux, & on les conduisit chez le sieur de Gennes, à qui cet envoyé dit, que le sieur Hamilton le prioit de se transporter à la Frontiere avec six Officiers, & qu'il s'y trouveroit avec un pareil nombre, pour lui communiquer quelque chose qu'il avoit intérêt de sçavoir. Le Comte de Gennes après avoir hésité un peu de tems, parce qu'il craignoit quelque surprise, se détermina enfin d'y aller. Il trouva le sieur Hamilton, qui lui dit, qu'il avoit ordre de l'informer, que la Guerre étoit déclarée, & que M. le Général Codrington avoit ordre de la Reine d'Angleterre, de le sommer de lui remettre la partie Françoise de S. Christophe. Le sieur de Gennes lui répondit qu'il ne falloit pas beaucoup de réflexion, pour faire réponse à une pareille proposition, & qu'il étoit résolu de faire son devoir. Le sieur Hamilton lui dit, qu'il attendroit sa réponse dans deux heures, après quoi ils se séparèrent, & le sieur de Gennes étant revenu chez lui, assembla aussitôt les Officiers Majors, qui se trouverent dans le Quartier, avec les Capitaines de Milice,

— Conseillers, & principaux Habitans
1702. qu'on pût assembler.

Le Comte de Gennes leur communiqua ce que le sieur Hamilton lui avoit dit, & leur demanda leur sentiment, les Officiers Majors qui assisterent à ce Conseil étoient le sieur de Valmeinier Lieutenant de Roi, & le sieur Bachelier Major. Les noms des autres sont ici inutiles. On demanda d'abord au Major en quoi consistoient les forces du Quartier, à quoi il répondit, qu'il n'y avoit que deux cens quarante-cinq hommes portant les armes, y compris les trois Compagnies de Soldats de la Marine. Cette réponse ayant excité une grande diversité de sentimens dans l'assemblée, on proposa que chacun mettroit son sentiment par écrit, ce qui fut exécuté, & il se trouva que de dix-sept personnes qui étoient dans cette assemblée, douze furent d'avis de capituler, & de rendre la partie Françoisise aux Anglois, aux meilleures conditions que l'on en pourroit obtenir. Ce que je viens de dire, est le précis d'un Certificat que les Officiers & Habitans donnerent au Comte de Gennes le 19 du même mois de Juillet, qu'il a produit au procès qu'on lui fit pour raison de la

reddition de l'Isle ; mais dans lequel il manquoit une chose essentielle, qui étoit de marquer ceux qui l'avoient accompagné à la conférence qu'il eut avec le sieur Hamilton , & de témoigner qu'il ne s'étoit rien passé de secret entr'eux , comme on l'en a accusé dans la suite. 1702.

Il est certain que dans l'état où étoit la Colonie Françoisse de Saint Christophe , ce qu'elle pouvoit faire de meilleur , étoit de capituler. Le sieur de Valmeinier avoit proposé au Comte de Gennes avant la conférence avec le Major Hamilton , d'abandonner le Bourg , & d'aller avec toutes les Troupes joindre le sieur de Courpon aussi Lieutenant de Roi , qui commandoit à la pointe de Sable , en passant par Cayonne & par la Cabestere Angloise , où il auroit été facile de défaire les ennemis, qui pourroient se trouver sur le chemin. C'étoit le parti qu'avoit pris autrefois le Chevalier de Sales , comme je l'ai dit dans un autre endroit , & on pouvoit espérer qu'il auroit un aussi heureux succès pour le Comte de Gennes qu'il avoit eu pour ce Chevalier ; mais le sieur de Gennes ne voulut pas suivre ce Conseil , & il aima mieux rendre l'Isle ,

— que de penser à la sauver en courant
1702. quelque risque. On va voir la vérité de
ce que je dis , par la copie d'un acte
qu'il donna au sieur de Valmeinier.

Je certifie que le 15 de Juillet au sortir de la Messe du Pere Girard , sur ce que les Anglois nous avoient fait quelques actes d'hostilité , comme de boucher les chemins , de brûler un de nos Corps de Garde , d'arrêter un Officier de Milice , M. de Valmeinier me proposa de les attaquer , & de passer par le Quartier de Cayonne , pour nous joindre à M. de Courpon , ce que je n'ai pas voulu faire pour des raisons dont je rendrai compte au Roy. A Saint Christophe le 19. Juillet 1702.

Signé , *DE GENNES.*

Cette piece & quelques autres que je me dispenserai de rapporter ici , furent en partie les fondemens du procès que le Comte de Gennes eut à essuyer après la prise de la partie Françoisse de Saint Christophe , dans lequel le sieur de Valmeinier fut aussi envelopé , pour ne s'être pas opposé aussi vivement qu'il sembloit le pouvoir faire à cette reddition. C'est pourquoi ayant à parler souvent

de ces deux Officiers dans le cours de
cette affaire, je croi que le Public ne sera
pas fâché que je les lui fasse connoître.

1702.

Histoire
du Com-
te de
Genes.

Le Comte de Genes étoit d'une an-
cienne famille noble de Bretagne, qui
étoit tombée dans une si grande misere,
que le pere de celui dont il est ici ques-
tion n'avoit point trouvé d'autre moyen
pour subsister, & entretenir sa famille,
que celui d'exercer un art mécanique,
qui fait une partie nécessaire de la Mé-
decine. Les Bretons, en cela bien plus
sages que les autres gens, prétendent
que cela ne fait aucun tort à la Nobles-
se, qui trouve souvent par-là le moyen
de se relever, & de rentrer dans le
monde avec un éclat proportionné à la
quantité des biens qu'on a eu l'industrie
d'acquérir pendant cette espece d'éclip-
se ou de sommeil, où la pauvreté l'a-
voit ensevelie; c'est ce qu'ils appellent
une Noblesse qui dort, en attendant
qu'une meilleure fortune la réveille. Le
Maréchal de Vivonne passant en Breta-
gne, & remarquant dans le jeune de
Genes, un esprit propre à exceller en
d'autres choses qu'en la Profession de
son pere, le tira de la Boutique, & le
mena avec lui à Messine, & l'ayant pris
en affection, il le fit entrer dans la Ma-

1702. rine, où ayant servi avec beaucoup de distinction, & s'étant fait connoître au Marquis de Seignelay, & ensuite à Messieurs de Pontchartrain Secrétaires d'Etat, qui avoient le département de la Marine, il fut employé en diverses Commissions dangereuses hors du Royaume, desquelles il s'acquitta avec tant de bonheur & de fidélité, qu'il fut fait Capitaine de Vaisseau, & Chevalier de S. Louis: il eut des pensions considérables, pour lui & pour sa famille, & ayant été gratifié d'une grande étendue de pais dans la Terre-Ferme de Cayenne, le Roi eut la bonté de l'ériger en Comté, sous le nom de Comté d'Oyac, & c'est pour cela qu'on l'appella toujours depuis le Comte de Genes. C'étoit un homme d'un esprit merveilleux, pour les Mathématiques, & surtout pour cette partie qui regarde la Mécanique. Il avoit inventé plusieurs machines très-belles, très-curieuses, & très-utiles, comme des Canons & des Mortiers brisés, des fleches pour brûler les voiles des Vaisseaux, des Horloges sans ressorts, & sans contrepoids, toutes d'ivoire, un Paon dont j'ai déjà parlé, qui marchoit, & qui digéroit, une boule aplatie sur

ses deux pôles, qui montoit d'elle-même sur un plan presque perpendiculaire, & qui descendoit doucement & sans tomber, lorsque ses ressorts, qu'elle renfermoit, étoient arrivés à leur terme, & une infinité d'autres ouvrages que le Roi avoit vûs avec plaisir. Il s'étoit trouvé en différentes occasions où il se feroit acquis plus de réputation, si sa valeur avoit été accompagnée de plus de bonheur; mais il n'étoit pas heureux, & c'est souvent ce qui fait que le monde condamne les entreprises les mieux concertées, & exécutées avec le plus de vigueur & de conduite, parce que le succès n'a pas répondu à ce que l'on attendoit. Il avoit eu en 1695. le Commandement d'une Escadre de Vaisseaux du Roi, armés pour le compte de quelques particuliers, qui avoient obtenu une permission de faire un établissement au Détroit de Magellan, ou aux environs dans la Mer du Nord ou du Sud. Il prit chemin faisant l'Isle & le Fort de Gambie sur la côte d'Afrique, & se récompensa par cette prise de tous les frais de l'armement. Le sieur Froger en a donné une petite Relation. J'ai entre les mains les Lettres Patentes de cet établissement échoüé, & les inf-

1702. ——— tructions qui avoient été dressées pour cette entreprise, qui peuvent servir de modele pour d'autres semblables, tant elles sont belles, & pleines de sagesse, de jugement, & de précautions. Avec tout cela le Comte de Gennes ne réussit point, sa mauvaise étoile l'accompagna toujours, ses Vaisseaux se séparèrent, quelques-uns s'en retournerent en France sous de méchans prétextes; lui & ceux qui entrerent dans le Détroit de Magellan y souffrirent beaucoup, & ne purent faire aucun établissement, parce que les choses les plus nécessaires lui manquerent par la retraite de ses autres Vaisseaux: de sorte que sans la prise de Gambie, & celles de quelques Anglois qu'il enleva vers les Isles du Vent, ses Armateurs n'auroient pas eu lieu de se louer de ce voyage. Ce qu'il en apporta de plus curieux furent des écailles de moules d'une grandeur extraordinaire, dont il avoit trouvé le moyen de découvrir la beauté, en les faisant passer sur la meule, & dont on fait des tabatieres d'un grand prix. Le Comte de Gennes avoit été marié deux fois. Je ne suis pas assez bien informé de son premier mariage pour en parler, il n'en avoit eu que deux ou trois filles. Il épousa en se-

condes nêces la fille d'un riche Com-
merçant de la Rochelle, nommé Sa- 1702.
vouret, dont il a eu un fils, qui est à-
présent dans la Marine. La Comtesse de
Gennes aussi-bien que son époux, &
toute leur famille avoient été de la Re-
ligion Prétenduë Réformée, elle s'étoit
convertie de bonne foi, & joignoit à un
esprit supérieur, vaste, poli, & fort
juste, une piété qui la faisoit estimer,
& respecter de tout le monde. Tel étoit
M. de Gennes, qui avoit eu le Com-
mandement de S. Christophe après la
Paix de Riswick en l'absence du Com-
mandeur de Guitaut Lieutenant au Gou-
vernement Général des Isles, & Gou-
verneur en titre de cette Isle.

Le sieur de Valmeinier alors Lieute-
nant de Roi de S. Christophe, & à pré-
sent de la Martinique, est d'une ancien-
ne Noblesse de Normandie, dont le
nom est Cacquerai, qui porte pour ar-
mes d'or à trois roses de gueulle, deux
en chef, & une en pointe. Cette fa-
mille qui s'est partagée en vingt-trois
branches, tire son origine de Guillaume
de Cacquerai, Escuyer, sieur de la Fo-
lie en Valois, qui épousa en 1470. An-
toinette du Bose de Rudepont. Sans en-
trer dans le détail des descendans de

Famille
du sieur
de Val-
meinier.

1702. — Guillaume de Cacquerai, dont la Noblesse & les services ont été examinés avec soin, & approuvés dans la recherche qu'on fit des Nobles en 1669. & dans l'arbre Généalogique, qui en a été dressé par M. d'Hozier le 15 Août de cette année 1702. je dois dire, que Louis de Cacquerai, Escuyer, sieur de Valmeinier pere de celui dont il est question ici, vint s'établir à la Martinique en 1651. & y amena un nombre de Domestiques engagés, avec tout ce qui étoit nécessaire pour faire un établissement considérable. M. du Parquet alors Seigneur Propriétaire de l'Isle le reçut avec joye, ravi qu'un homme de qualité, quittât la France, pour venir demeurer chez lui. Il lui donna tout le terrain qu'il voulut, & outre cela une exemption générale de toutes sortes de droits, corvées, gardes, & autres devoirs auxquels les Habitans étoient obligés non seulement pour lui, mais encore pour ses Domestiques, Engagés & Esclaves en quelque nombre qu'ils fussent alors, ou qu'ils pussent être à l'avenir. Cette Déclaration de M. du Parquet est du 23 Septembre 1654.

Le même M. du Parquet le nomma Gouverneur de la Grenade dans la mê-

me année comme je l'ai dit dans un autre endroit. A son retour en 1657. il fut fait Capitaine de la premiere Compagnie de Cavalerie, qui fut mise sur pied dans les Isles, & en cette qualité il rendit des services considérables à la Compagnie de 1664. en dissipant plusieurs séditions qui s'étoient élevées contre le nouveau Gouvernement. Le Pere du Tertre rapporte fort au long ce qui se passa en 1666. au combat de la Montagne Pelée, & j'ai en main un Certificat de M. de Clodré, Gouverneur de la Martinique, qui rend un témoignage authentique de la fidélité, du zele, & des services que le sieur de Valmeinier a rendus au Roi, & à la Compagnie dans différentes occasions importantes. Cette piece que je me dispenserai de rapporter ici, est du 8 Janvier 1668. 1702.

Le Roi ayant retiré les Isles des mains de la Compagnie, & les ayant réunies à son Domaine en 1674. le sieur de Baas Lieutenant Général de ses Armées, & premier Gouverneur Général des Isles, ayant eu de nouvelles preuves de la bravoure, & de la fidélité du sieur de Valmeinier en plusieurs occasions, & entre les autres, lorsque la Flotte Hol-

— landoise commandée par Ruitter atta-
 1702. qua le Fort Royal de la Martinique ,
 le nomma pour premier Conseiller du
 Conseil Souverain qu'il établit à la
 Martinique , par ordre du Roi le 2 No-
 vembre 1675.

Son fils Louis-Gaston de Cacquerai ,
 Escuyer , Sieur de Valmeinier , dont il
 s'agit ici , a servi en France dans la Ma-
 rine depuis l'année 1687. Il s'est distin-
 gué dans toutes les occasions qui s'y sont
 présentées & surtout en 1690. au com-
 bat de la Manche , où il fut blessé d'un
 éclat à la jambe. Il fut fait Major , &
 peu après Lieutenant de Roi à S. Chris-
 tophe à la paix de Riswick , & s'étant
 trouvé à la Guadeloupe en 1703. lors-
 que les Anglois l'attaquerent , comme
 je le dirai en son lieu , il fit paroître beau-
 coup de bravoure , & de prudence dans
 toutes les rencontres où il se trouva. Il
 acquit beaucoup de gloire en repoussant
 un gros détachement des Regimens de
 Charlemont & de Fispatrix , qui avoient
 attaqué la droite de notre Camp. Il y
 fut blessé d'un coup de mousquet , qui
 lui perça la cuisse , & d'un autre coup ,
 qui lui emporta le bout du petit doigt.
 Ses services , & sa fidélité lui ont acquis
 une si juste estime , & une telle réputa-

tion, que s'étant trouvé à Paris en 1717. — dans le tems qu'on y reçût la nouvelle 1702. d'un soulèvement des Habitans de la Martinique contre leur Gouverneur Général, & l'Intendant qu'ils embarquerent, & renvoyerent en France, la Cour le fit partir aussitôt avec le sieur de la Guarigue Savigny, Major de la même Isle, pour aller appaiser ce désordre; & on voit par l'instruction qu'elle lui donna, la confiance entiere qu'elle avoit en lui; le sieur de Valmeinier a épousé en 1700. Rose le Vassor de la Touche, dont il a un fils qui sert dans la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi.

Ceci supposé, je vais continuer ce que j'avois commencé de dire de l'affaire de S. Christophe.

En conséquence du résultat du Conseil de Guerre, dont j'ai parlé ci-devant, le Comte de Genes dressa les Articles de la Capitulation, & les envoya au Major Général Hamilton, par les sieurs de Valmeinier & Bachelier Lieutenant de Roi & Major, accompagnés des sieurs Lambert & Gaston Capitaines de Milice de l'Isle. Ces Officiers étant arrivés au premier Corps de Garde de la Frontiere Angloise, on retint

— les deux Officiers de Milice, & on conduisit les deux autres dans une maison voisine, où le sieur Hamilton étoit avec un bon nombre de ses Officiers.

1702. *Capitulation de S. Christophe.* Après qu'on se fut assuré de part & d'autre, qu'on avoit les pouvoirs nécessaires pour traiter. Le sieur de Valmeigner présenta les Articles qu'il avoit apporté, qui furent réglés après bien des contestations comme on le va voir, ayant cru que le Public ne seroit pas fâché de voir cette piece.

Articles proposés de la Capitulation de la Partie Françoisse de S. Christophe, entre M. le Comte de Gennes, Gouverneur pour le Roi de ladite Partie, & M. Hamilton, Major Général des Isles de dessous le Vent, & des Troupes de Sa Majesté Britannique.

ARTICLE PREMIER.

I. *Accordé.* Que les Troupes du Roi sortiront Tambour battant, mèche allumée, & Bagages.

I I.

II. *Accordé aux Ca.* Que les Officiers desdites Troupes sortiront avec leurs Bagages & Valets esclaves;

esclaves; sçavoir, les Capitaines six, —
les Lieutenans quatre, & les Enseignes 1702.
deux.

III.

piraines
trois, aux
Lieute-
nans &
Ensei-
gnes un.
III.
Accordé.

Qu'il ne sera fait aucune insulte aux
Religieux qui emporteront avec eux
tout ce qui appartient à l'Eglise.

IV.

Que Messieurs les Capitaines de Mi-
lice, Lieutenans & Enseignes sortiront
armés, & auront; sçavoir, les Capi-
taines, six Negres; les Lieutenans, qua-
tre, & les Enseignes, deux.

IV.
A la vo-
lonté du
Général.

V.

Que Messieurs les Officiers du Con-
seil Souverain sortiront avec six Negres
chacun.

V.
Chacun
trois Ne-
gres.

VI.

Que les autres Habitans auront chacun
un Negre.

VI.
A la vo-
lonté du
Général.

VII.

Que les familles de tous les Habitans
& Officiers seront conduites ainsi que
les Troupes à la Martinique dans les

VII.
A la vo-
lonté du
Général,
les fem-
mes ne
seront

— Bâtimens qui leurs seront fournis avec
1702. leurs hardes & bagages.

point sé-
parées de
leurs ma-
ris.

V I I I.

Que l'Etat Major, qui consiste en un Gouverneur, trois Lieutenans de Roi, & un Major, s'en tiendra à l'honneteté du Général, pour la quantité de Valets esclaves qu'ils emmeneront avec eux.

I X.

IX.
A la vo-
lonté du
Général.

Qu'il fera accordé à six Gentilshommes de la suite de M. le Comte de Genes trois Negres chacun, armes & bagages.

X.
Accordé,
ils sorti-
ront avec
les Fran-
çois, à
l'égard
de leurs
Bagages
à la vo-
lonté du
Général.

X.

Que les Irlandois qui sont établis dans les Quartiers François sortiront sains & saufs, avec armes & bagages.

X I.

XI.
Accordé.

Que les sieurs Ravary, Choisin & Bourgeois seront incessamment rendus aussi bien que ceux de la pointe de Sable, & conduits comme les autres à la Martinique.

X I I.

1702.

Qu'aux susdites conditions la partie Françoise sera remise demain 16 Juillet 1702. à midi, & qu'il ne sera fait aucune insulte aux Habitans.

Signé, DE GENNES.

XII.
Le Poste de Guillou sera délivré ce soir, & la Basseterre demain matin.

Tous les Articles ci-dessus marqués à la marge sont accordés selon qu'ils sont spécifiés, Signé, WALTER-HAMILTON.

En conséquence de cette Capitulation le Poste de la Ravine Guillou, où étoit un mauvais retranchement, qui défendoit notre Frontiere, fut livré aux Anglois qui s'y établirent, & s'y fortifierent aussitôt. Pendant que le sieur de Valmeinier écrivit au sieur de Courpon Lieutenant de Roi, Commandant au Quartier François de la pointe de Sable, que la Capitulation étoit signée, & qu'il pouvoit venir joindre le reste de la Colonie à la Basseterre, le sieur Lambert fut en même-tems dépêché avec un Trompette, & un Officier Anglois aux Troupes qui étoient débarquées aux Salines, & qui devoient at-

1702. — taquer le Bourg de la Basseterre Française à minuit, afin qu'elles demeurassent dans leurs Postes sans rien entreprendre contre nous, attendu que la Capitulation étoit signée.

Cependant le sieur Poulain Capitaine d'une des Compagnies détachées de la Marine, ayant été substitué à la place du Major qui devoit accompagner le sieur de Valmeinier, fut chargé de venir dire à M. de Gennes que la Capitulation étoit signée, & que le Poste de la Ravine Guillou étoit livré aux Anglois. Le Comte de Gennes se formalisa beaucoup de ce qu'on avoit livré ce Poste sans l'en avertir, & ayant vû que la Capitulation n'étoit pas acceptée tout-à-fait comme il l'avoit demandée, il protesta qu'il ne la vouloit point accepter, & qu'il aimoit mieux demeurer prisonnier de guerre avec sa garnison, que de subir les conditions que les Anglois lui imposoient.

Il est certain qu'il avoit raison de se plaindre, que le Poste de la Ravine Guillou eût été rendu sans qu'il en eût été averti; mais pour le reste, il avoit tout ce qu'il pouvoit raisonnablement espérer. On voit bien qu'il vouloit quelque piece, qui servît à le justifier,

s'il étoit inquieté dans la fuite pour la reddition de S. Christophe, c'est pour-
1702

*Nous soussignés, Lieutenant de Roi
& Major de cette Isle, Capitaines d'In-
fanterie, & autres Officiers du Quar-
tier de la Basseterre, Conseillers & Offi-
ciers du Conseil Souverain, avons prié
M. le Comte de Gennes, Commandant
pour le Roi, de vouloir signer les apostil-
les mises en marge de la Capitulation par
M. Hamilton Major Général des Trou-
pes Angloises, puisqu'on ne peut faire
autrement, les Anglois étant maîtres de
tous les Quartiers François, & ce pour
éviter à l'entier dépérissement, & ruine
totale de la Colonie, qui périroit infailli-
blement par le mauvais traitement qu'elle
pourroit recevoir, ou être retenüe pri-
sonniere de Guerre, ou envoyée dans
quelque Isle déserte, ou périr misérable-
ment dans les prisons. Fait à la Basse-
terre de Saint Christophe le 18 Juillet
1702. Signé, Valmeinier, Bachelier,
Poulain, Pradines, Correur, le Clerc,*

1702. ——— *Fontaine Torail, Girandet, le Pallu, Bi-
nois, Perret, Girard Supérieur des Jésui-
tes, F. Théodose Religieux Carme, & F. E-
leuthere Gueftier Supérieur de la Charité.*

Les Anglois entrèrent dans le Bourg de la Basseterre sur les huit heures du matin, on leur configna les armes des Soldats & des Habitans; ils devoient rendre celle des premiers, les autres étoient à leur discrétion, & par conféquent perduës.

Le sieur de Courpon Lieutenant de Roi, Commandant à la pointe de Sable & à la Cabesterre François, ne reçut point l'avis qui lui avoit été envoyé par le sieur de Valmeinier; mais ayant appris par un espion, que les Anglois vouloient faire tous leurs efforts du côté de la Basseterre, il résolut de s'y rendre avec son monde. Il y arriva en effet quelques heures après que les Anglois furent entrés dans le Bourg. Il n'avoit trouvé aucun obstacle en passant sur leurs terres à la Cabesterre & à Cayonne, qu'un Corps de Garde de quinze à vingt hommes, qui étoit posté à leur frontiere de la Ravine à Cabrittes, qui s'enfuit après avoir fait sa décharge, qui ne tua, ni ne blessa personne. Cet Officier ayant appris en chemin ce

qui s'étoit passé, & que les Anglois étoient maîtres du Bourg, s'arrête sur une hauteur à demie lieüe du Bourg, où il mit son monde en bataille, ne sçachant pas certainement s'il avoit été compris dans la Capitulation. Dès qu'il en eût été assuré, il vint au Bourg, où il fut contraint de subir la même loi que les autres. 1702.

Comme il y avoit beaucoup de familles Françoises, qui s'étoient retirées à la Montagne ronde, & à la grande Montagne, le sieur Lambert Capitaine de Milice, demanda un ordre au Général Anglois, avec une Sauve garde, pour faire venir ces familles dans le Bourg, parce qu'autrement elles seroient demeurées exposées aux pillages, & aux violences des Coureurs. Le Général lui accorda sa demande, & lui donna un de ses Ayde de Camp & un Trompette, pour l'accompagner. Il sembloit qu'il n'avoit rien à craindre marchant avec ces sûretés; cependant il ne fut pas à trois quarts de lieu du Bourg, qu'on fit sur lui, & sur sa compagnie une décharge, dont le Trompette fut tué tout roide, l'Ayde de Camp blessé mortellement, & lui eut un bras tellement fracassé, qu'il le fal-

1702. lut couper quelques heures après. Il tomba sous son cheval qui fut tué, & ce fut un vrai bonheur qu'il ne fût pas achevé par ceux qui avoient fait cette décharge, enragés d'avoir tué leurs gens, en croyant tirer sur les François. Ce Parti étoit d'environ quatre cens hommes, qui s'étoient embusqués en cet endroit, pour attendre le sieur de Courpon, qui avoit évité leur rencontre en passant par leurs derriers, sans qu'ils l'eussent apperçû.

On fit embarquer tous nos François, & au lieu de les conduire aux Isles du Vent, comme on avoit lieu de l'espérer, après ce que le Major Général avoit promis, les Anglois les voulurent faire transporter à S. Domingue, après les avoir pillés contre la bonne foi de la Capitulation, sous de vains prétextes, dont on ne manque jamais. Ils retinrent M. de Gennes en ôtage, pour la sûreté des Barques qu'ils fournirent pour le transport de la Colonie. Mais la plupart de ces Bâtimens ne firent pas un aussi long voyage que celui de S. Domingue; nos gens les contraignirent moitié de gré, & moitié de force, de prendre la route de la Martinique, dès qu'ils furent hors de la vûe de S. Chris-

tophe ; de cette maniere la plus grande —
partie de la Colonie vint à la Martini- 1702.
que & à la Guadeloupe , où j'eus le plaisir
de recevoir mon bon ami le Capitaine
Lambert , & de lui fournir tout ce
qui lui étoit nécessaire , pour aller join-
dre sa famille , qui étoit déjà arrivée à la
Martinique.

Les Barques Angloises qui allerent
jusqu'à S. Domingue , furent fort long-
tems à revenir à S. Christophe. Le Com-
te de Gennes y fut retenu jusqu'à leur
retour ; après quoi le Général Anglois
lui rendit ses Negres & son Bagage , &
lui donna un Passeport pour se retirer
où bon lui sembleroit. Il fréta un petit
Bâtiment , pour porter sur sa Comté
d'Oyac en la Terre-Ferme de Cayenne ,
les Negres que les Anglois lui avoient
rendus , & quelques autres qu'il avoit
achetés , etant bien aise de ne point al-
ler à la Martinique avant d'avoir des
nouvelles du Secrétaire d'Etat , à qui il
avoit donné avis de ce qui lui étoit ar-
rivé. Il fut encore malheureux dans
cette occasion , son Bâtiment ne put re-
monter au vent comme il falloit faire ,
pour gagner Cayenne ; de sorte que le
terme de son Passeport étant expiré , il
tomba entre les mains d'un Corsaire

— 1702. Hollandois , qui le conduisit à S. Tho-
 mas, où il fut déclaré de bonne prise, mal-
 gré tout ce qu'il put dire & faire , pour
 conserver les débris de son bien. Il ar-
 riva enfin à la Martinique vers le mois
 d'Août 1703. Le sieur de Machault aussi
 Capitaine de Vaisseau , & qui étoit Gou-
 verneur Général des Isles depuis quel-
 ques mois , le fit arrêter aussitôt , & met-
 tre en sûreté dans le Fort S. Pierre , où
 le sieur Coulet Major de la Martinique
 commença l'instruction de son Procès
 selon l'ordre qu'il en reçut du sieur de
 Machault, à qui la Cour avoit ordonné
 de le faire , mais d'une maniere qui lui
 fût agréable , puisqu'elle ne souhaitoit
 pas qu'on le trouvât coupable , ni qu'on
 le condamnât , à moins qu'il ne fût con-
 vaincu d'une lâcheté outrée dans ce
 qui s'étoit passé à S. Christophe. Ce
 Procès fut très long. Le Comte de Gen-
 nes se défendit de son mieux , le sieur
 de Valmeinier fut mis en cause , aussi
 bien que le sieur de Châteauvieux , &
 on fit des procédures contr'eux.

Il ne paroïssoit pas que le Comte de
 Gennes eût rien à craindre , puisque
 comme je l'ai fait voir ci-devant , on
 étoit si persuadé à la Martinique , qu'il
 ne pouvoit pas conserver sa Colonie , si

elle étoit attaquée par les Anglois, que le Commandeur de Guitaut Lieutenant Général, & M. Robert Intendant, avoient voulu envoyer des Barques, pour enlever toute la Colonie, & la transporter aux autres Isles Françoises peu de jours avant qu'on eût des nouvelles certaines de la Déclaration de la Guerre. 1702.

Je croi pouvoir me dispenser de rapporter ici quantité de pieces que le Comte de Genes produisit pour sa justification : il convainquit de faux trois misérables, qui avoient déposé contre lui, & les plus honnêtes gens du pais lui rendirent service, & déposerent en sa faveur. Malgré tout cela voyant que son affaire prenoit un mauvais train, il récusâ quelques-uns de ses Juges, & même le sieur de Machault, & proposâ ses causes de récusation ; & comme il eut avis que le Ministre avoit ordonné qu'on fit entrer dans le Conseil de Guerre le sieur de Saujon, qui commandoit le Vaisseau du Roi la Thétis, qu'on attendoit à tous momens, avec ses Officiers, pour examiner son affaire, il fit ce qu'il pût pour retarder son jugement jusqu'à leur arrivée ; mais ce fut en vain, on passa par dessus tous ces ordres ; &

1702. sans attendre personne, le Comte de Gennes fut transporté du Fort S. Pierre au Fort Royal, d'une maniere dure & ignominieuse : la Comtesse sa femme n'eut plus permission de le voir, à moins qu'elle ne voulût demeurer resserrée en prison avec lui sans en plus sortir, & il fut jugé dans le mois d'Août 1704. & condamné comme atteint & convaincu d'une lâcheté outrée dans ce qui s'étoit passé à S. Christophe, à être dégradé de Noblesse, & privé de la Croix de S. Loüis, & de tous les emplois dont il étoit revêtu.

Le Comte de Gennes appella de ce Jugement au Conseil du Roi, & prit ses Juges, & leur Greffier à Partie; & peu de jours après, le Vaisseau du Roi la Thétis arriva, dont le Capitaine avoit ordre de porter en France le sieur de Gennes avec les procédures qui se trouveroient avoir été faites contre lui.

A l'égard des sieurs de Valmeinier & de Château-vieux tous deux Lieutenans de Roi de la même Isle, il ne fut rien statué touchant le dernier; & à l'égard du premier, il fut suspendu de l'exercice de sa Charge pour six mois, parce qu'on prétendit qu'il ne s'étoit pas opposé assez vivement à la reddition de

S. Christophe, comme si dans la situation où étoient les choses, & vû la foiblesse de la Colonie, il avoit pû faire autre chose que de conseiller d'attaquer les Ennemis du côté de Cayonne & de la Cabesterre, pour se joindre à l'autre partie de la Colonie, ou la chose n'étant pas trop faisable, ni trop sûre, il ne mérita pas plutôt des loüanges que du blâme, d'avoir sçû tirer des Anglois le meilleur parti qu'on en pouvoit attendre, comme on la vû par la Capitulation.

1702.

Le Comte de Gennes fut embarqué sur ce Vaisseau avec le sieur de Valmeiner, mais ils eurent le malheur d'être pris par les Anglois, & conduits à Plimoult, où le Comte de Gennes mourut lorsqu'il étoit sur le point de passer en France, où son innocence n'auroit pas manqué d'être reconnuë, & sa réputation rétablie; ce qui est si vrai, que depuis sa mort, le Roi a donné des Pensions considérables à sa veuve, & à ses enfans, & pour faire connoître l'estime qu'il faisoit de lui, & combien il étoit éloigné de faire la moindre attention au Jugement qui avoit été rendu contre lui, il lui a conservé dans les Brevets & Ordonnances des pensions ac-

cordées à sa veuve, & à ses enfans, les
 1702. qualités de Comte, de Chevalier de S.
 Louïs, & de Capitaine de ses Vaisseaux :
 à quoi il a ajoûté que ces Pensions sont
 accordées à sa famille en considération
 de sa fidélité, & de ses bons & agréa-
 bles services. Cela suffit à un homme
 mort, & c'est une consolation considé-
 rable pour une famille affligée comme
 celle du Comte de Genes.

Ce que j'ai dit ci-devant du sieur de
 Valmeinier marque assez que le Juge-
 ment rendu contre lui n'a point fait
 d'impression à la Cour, puisque le Roi
 l'a fait depuis ce tems-là Chevalier de
 S. Louïs, & son Lieutenant à la Marti-
 nique, & qu'il est difficile qu'un Prin-
 ce marque plus de confiance en la fidé-
 lité, & en la sagesse de son Sujet, que
 le Roi lui en a témoigné dans les ins-
 tructions qu'il lui donna en l'envoyant
 à la Martinique, pour appaiser les mou-
 vemens qui y étoient survenus en mil
 sept cens dix-sept.

Pour ce qui est du sieur de Château-
 vieux, quoique son action fût criante,
 & qu'il méritât une punition, sa vieil-
 lesse, & ses longs services firent qu'on
 l'épargna aux Isles; mais il eut enfin
 ordre de venir rendre compte de ses

actions à la Cour. Il s'embarqua dans un Vaisseau de Nantes de 32 Canons appelé le S. Jean-Baptiste avec sa femme, & beaucoup d'autres passagers à la fin de 1708. Ils furent battus d'une si furieuse tempête, qu'on n'a plus entendu parler du Vaisseau, ni de ceux qui étoient dedans. 1702.

J'ai cru devoir rapporter tout de suite, tout ce qui regardoit l'affaire de S. Christophe, sans suivre l'ordre de mon Journal, & cela pour la commodité du Lecteur.

La Partie Françoise de cette Isle, qui étoit la mere de toutes les Colonies, a été cédée aux Anglois par la dernière paix conclüe avec eux à Riswick en 1713.

Fin de la septième Partie.



TABLE

DES MATIERES contenuës dans la septième Partie.

A

- A** Bus qui se commettoient dans les travaux Publics à la Guadeloupe, & le remede que l'Auteur y trouva, 421
- Anglois de Nieves, leur prétention pour le salut, 3
- Anglois de S. Christophe. Leurs maisons 30. Leur repas, leur maniere de servir 31. Habillemens des femmes 32. Comment ils conservent leurs vins & autres liqueurs 33. Ils ont beaucoup d'Esclaves, & à bon marché 40. Les maltraitent, & ne

les baptisent point ,	42
Anglois. Ils attaquent le Quartier de l'Esterre à S. Domingue à la fin de 1694. & sont repouffés ,	106
Armadille ou petite Armée Navalle Espagnolle de Barlovento ,	276
Arquian (le Comte de) Gouverneur du Cap François à S. Domingue ,	118
Auger, Gouverneur de la Tortuë, & côte S. Dominique, & auparavant de la Guadeloupe 113. Il se prépare à la Guerre contre les Anglois, sa prévoyance pour les Vivres, les Armes, les Munitions ,	435
l'Avanturiere. Barque ainsi nommée dans laquelle l'Auteur remonta de S. Domingue aux Isles du Vent ,	218
Aumônier de l'Armadille fait retrouver la bourse de l'Auteur ,	279
Auguste Malpert (le Pere) Supérieur des Religieux de la Charité au Cap François, ses bonnes qualités ,	129
l'Auteur va à S. Domingue en qualité de Commissaire de leurs Missions 1. Il arrive à la petite Riviere à Léogane, & exécute sa commission 164. Il s'embarque pour retourner aux Isles du Vent 270. Il est pris & pillé par les Espagnols 273. Il fait faire les Pâques à l'Equipage de sa Barque 289.	

- Il débarque à S. Christophe 355. Il arrive enfin à la Guadeloupe, 365
 Automate curieux fait par le Comte de Genes, 360

B

- B** Alatas. Description d'un arbre de ce nom d'une grandeur prodigieuse, 410
 Baratto. Présent que les Joüeurs qui gagnent font à ceux qui les regardent jouer, fort utile à l'Auteur, 298
 Barque dans laquelle l'Auteur avoit été pris relâchée, 300
 Baye d'Ocoa, & Bourg Das, 272
 Bedarides (le Pere Jacques) Jacobin Curé de l'Esterre à S. Domingue, & ensuite Supérieur Général de leurs Missions, 167
 Blanchissage des Isles de l'Amérique, plus beau qu'en aucun lieu du monde, 386
 Blenac (le Comte de) Chef d'Escadre, premier Gouverneur Général de S. Domingue en 1713. 117
 Boissy Ramé, Gouverneur du Cap François, & Commandant à S. Domingue en 1701. 113
 Boucaniers & Chasseurs, leurs différentes occupations, 132
 Bouchard, Ingénieur du Roi, envoyé à

- Cartagene, passe à la Guadeloupe, 430
 Bouloë & Bricourt Gouverneur & Directeur de l'Isle à Vache. Leur méfintelligence, 244

C

- C** Abaffon (le Pere) Supérieur Général des Missions des Jacobins. Son voiage à S. Domingue avec l'Auteur, 2
 Canot des Religieux de la Charité. Sa grandeur & sa perte, 374
 Cap François de S. Domingue. Description du Bourg & Quartier de ce nom, 120
 Cap S. Nicolas. Le Moule ou le Mole. Sa description, 150
 Cap de Dona Maria, 232
 Cap Tiberon ou de Los Tuberones, 237
 Cap Mongon ou d'Alta Vela, 270
 Capitaine, Commandant ou Gouverneur de l'Armada Espagnole de Barlovento, son portait, 277
 Caravelle de S. Thomas. Rocher voisin de cette Isle, 319
 Cannes, Sucres, Cacoyers, Indigo, Patates & autres fruits de Léogane, leur beauté & leur bonté, 184
 Carosses en grand nombre à S. Domingue, 195
 Caratas, plante. Son usage pour blan-

chir le lingue ,	385
Carmes de la Guadeloupe ,	411
Castras, Oeconome de la Compagnie de l'Isle à Vache. Son Histoire ,	251
Casques, Chiens sauvages ainsi appel- lés à S. Domingue ,	199
Caye S. Louis. Sa description. Projet pour la fortifier ,	239
Caymans ou Crocodilles 199. Ils atta- quent rarement un homme. Moyen de s'échapper quand on en est pour- suiivi 200. Comment les Negres & les Mulâtres les attaquent 201. Des- cription de ces animaux ,	<i>ibid.</i>
Caymites, Isles désertes auprès desquel- les la Barque où étoit l'Auteur perd sa cuisine ,	231
Château de la Montagne en l'Isle de S. Christophe ,	38
Chasse abondante à Sainte Croix ,	49
Charite, Lieutenant au Gouvernement général de S. Domingue ,	118
Château Morand (le Marquis de) Gour- verneur Général de S. Domingue en 1716.	113
Château-vieux, Lieutenant de Roi à S. Christophe ,	456
Chasseurs du Cap Dona Maria ,	232
Chevaux de Nippes. Leur bonté ,	197
Chevaux de S. Domingue. Leur origi-	

DES MATIERES.	501
ne, taille, bonté, & prix,	196
Chaux de Léogane. Remarque sur les anciens bâtimens,	188
Chemin par terre du Cap François à Léogane,	137
Chirurgiens de S. Domingue, leurs gains considérables, & leur ignoran- ce. Histoire à ce sujet,	207
Chemin du petit Goave à la Caye de S. Loüis,	248
Cedres ou Acajoux de Saint Domin- gue,	203
Choiseuil (le Comte de) Gouverneur de la Tortuë & côte S. Domingue,	114
Cochon boucanné en aiguillettes, qua- lité, & bonté de cette viande,	236
Coffre à Mort ou Bomba d'Infierno, Islet, par le travers de la côte méri- dionale de Port-Ric,	52
Colonie de l'Isle de Sainte Croix trans- portée à S. Domingue en 1695.	107
Codrington Général, des Isles Angloi- ses sous le Vent. Son entrevûë avec l'Auteur,	358
Commerce avec les Espagnols ci-devant fort lucratif. Comment on le fait,	221
Compagnie de l'Isle à Vache,	119
Conditions que la Compagnie de l'Isle à Vache faisoit à ses Habitans,	246

Concordat entre les Habitans François & Hollandois de l'Isle S. Martin,	345
Conseils Souvêrains établis à Léogane & au Cap François,	116
Cousins & Moustiques en prodigieuse quantité,	258
Comment les Anglois enseignent le mé- tier de coureurs à leurs Negres,	362
Cordonniers, Habitans de l'Isle de Sa- ba,	349
Courbari arbre. Sa description. Usage qu'on fait du bois & du fruit,	387
Courpon, Lieutenant de Roi à S. Chris- tophe,	476
Cuisine d'un Vaisseau Espagnol,	282
Cul-d-Sac de Léogane,	215
Cussy, Gouverneur de la Tortuë, & côte S. Domingue. Son Histoire,	93

D

D Aniel Capitaine de Forbans	332.
Il prend le Curé des Saintes. Histoire de la Messe qu'il l'oblige de chanter,	378
Découvertes des François dans l'Amé- rique,	63
De-Gennes (le Comte) Commandant à S. Christophe 5. Il est sommé de ren- dre l'Isle aux Anglois 457. Sa famille 467. Il rend l'Isle par Capitulation 471. Il demeure en ôtage 478. Est	

- arrêté à la Martinique, & est jugé
482. Transporté en France, & pris
par les Anglois, & meurt 484. Pen-
sions données à sa veuve, & à ses
enfans, 485
- Description d'un dîner à l'Espagnole,
284
- Desnots (le Comte) Gouverneur Gé-
néral des Isles. Son arrivée au païs,
& sa mort, 392
- Desportes Arson Négociant Malouin :
sujet de son voyage à la Jamaïque,
219
- Dessain de l'Equipage de la Barque l'A-
vanturiere en cas qu'on voulût la con-
fiscquer, 294
- Différent de l'Auteur avec un Commis
du Domaine de la Guadeloupe, 367
- Dogeron, Gouverneur de l'Isle de la
Tortuë en 1665. Son Histoire, 88
- Du Cassé Gouverneur de l'Isle de la Tor-
tuë, & côte S. Domingue 98. Il pille
une partie de la Jamaïque en 1694.
Histoire de cette entreprise 101. Il se
trouve à l'expédition de Cartagene
en 1697. 107. Il repousse les Anglois
qui avoient surpris le petit Goave 111.
Il est fait Chef d'Escadre, & quitte le
Gouvernement de S. Domingue en
1700. 113

Du Casse Lieutenant de Roi à Léogane,	171
Du Clerc Major de Léogane,	171
Duel entre deux Corsaires des Isles de l'Amérique François & un Anglois, dans lequel ce dernier est pris,	438
Du Rossey reprend l'Isle de la Tortuë sur les Espagnols en 1659. & en est fait Gouverneur,	84

E

E ffet prodigieux du Soleil sur une terrasse de plomb,	406
Eglise Paroissiale de la Bassetterre de S. Christophe,	21
Eglise des Capucins à la Cabesterre de la même Isle,	25
Eglise du Cap François. Sa description, & l'indévotion des Habitans,	125
Eglise Paroissiale de la petite Riviere de Léogane,	158
Eglise Paroissiale de l'Esterre,	167
Erreur du P. du Tertre, sur l'Histoire de l'Isle de la Tortuë,	86
Autre erreur du même, sur l'arbre qui porte les Savonettes,	383
Autre erreur du même, sur le Gommier,	377
Espagnols. Ils surprennent l'Isle de la Tortuë, & massacrent les François en 1638. 66. Ils attaquent le Fort de la	la

- la Tortuë en 1645. & sont repouffés
70. Ils prennent l'Isle & le Fort de la
Tortuë en 1654. 75. Ils prennent la
Forteresse de Port-Paix en 1694. &
l'abandonnent aussitôt 100. Ils sont
naturellement larrons, 225
Premier établissement des François dans
l'Isle S. Domingue au petit Goave
en 1654. 82

F

- F**acilité qu'ont les Anglois pour avoir
des Negres, 40
Flibustiers François, pillent le Comp-
toir des Danois à S. Thomas, 337
Fond des Negres, Quartier de S. Do-
mingue très-fertile en Cacao, 248
Fond de l'Isle à Vache. Description de
ce que l'Auteur en a vû, 233
Fontenay (le Chevalier de) Gouver-
neur de l'Isle de la Tortuë. Son His-
toire, 72
Forbans. Gens qui courent les mers
sans aveu, 151
Ils donnent chasse à la Barque où étoit
l'Auteur, 271

G

- G**Age (Thomas) Apostat. Avis sur
la Relation de son voyage, 463
Galifet, Gouverneur du Cap François,

113 169

Girard (le Pere) Supérieur des Jéfuites de Saint Christophe. Son honnêteté pour les Jacobins ,	5
Gombault (le Pere) Supérieur Général des Missions des Jéfuites aux Isles ,	432
Gomme de Courbari & autres gommés. Sentiment de l'Auteur sur les vertus qu'on leur attribue ,	389
Gommier , arbre. Sa description & son usage ,	311
Gourdin , Marchand Nantois. Son His- toire ,	179
Gouverneurs Généraux des Anglois ,	460
Greffier de Léogane. Son Histoire ,	173

H

H Abitation des Jéfuites à S. Chris- tophe ,	24
Habitation des Carmes dans la même Isle , & l'Hermitage ,	24
Hollandois. Ils ont plus soin du salut de leurs Negres que les Anglois ,	45
Hôpital des Religieux de la Charité à S. Christophe ,	27

I

I Nterloppes. Vaisseaux qui trafiquent des Negres sans l'aveu des Compa- gnies ,	40
Interloppe mouillé à la petite Rade de S. Eustache , tire sur le Bâtiment où étoit l'Auteur ,	352

Indiennes & Mouffelines provenantes d'un Vaisseau Forban à bon marché à S. Thomas ,	333
Instinct des Chevaux & Chiens sauvages ,	198
Joseph , Matelot Provençal , appelé Patron Joseph , est foüetté par les Re- ligieux de la Charité à la Martini- que ,	374
Isles de S. Martin & de S. Barthelemy. Elles dépendent de Saint Christo- phe ,	29 345
Isle à Vache ,	237
Isles Cateline & Saone ou Savonne ,	309
Islet appellé Coffre à mort près Port- Ric ,	311
Isle à Crabes ou Boriquen. Sa situation, grandeur & commodité ,	315
Isle S. Thomas, l'une des Vierges. Sa description ,	319
Isles Négade & Sombrette ,	343
Isles de Saba & de S. Eustache ,	347
Jubilé universel. Histoire & cérémo- nie de son ouverture à la Martini- que ,	443

L

LA Gonave Isle déserte , située dans
la grande Baye de Léogane , 153
Lambert , Capitaine de Flibustiers 7.
Il est blessé par les Anglois à S. Chris-

tophe,	487
La petite Riviere, Quartier de Léogane,	154
Larmes de Job. Leur description,	385
Lauriau, excellent Taillandier,	417
Léogane, nouvelle Ville de ce nom sur la côte de Saint Domingue, bâtie en 1712.	116
Léogane, plaine de ce nom. Sa description, & des ruines du Château de la Princesse de Léogane,	183
L'Esterre. Description du Quartier & du Bourg de ce nom,	165
Le Maire Doyen du Conseil de Léogane 173. Sa femme est empoisonnée par son Chirurgien,	207
Le Pais, Capitaine de Flibustiers & de Milice de l'Isle à Vache,	250
Le Vasseur, Gouverneur de la Tortuë. Son Histoire & sa mort,	67
Lucien (le Pere) Carme, Curé des Saintes. Son aventure avec le Capitaine Daniel,	378

M

M Aison du sieur de Charite au Cap François. Son différend pour cela avec les Capucins,	126
Maladies ordinaires de S. Domingue, leurs causes au jugement de l'Auteur,	208

- Maniere de Boucaner ou fecher à la fumée la chair de Cochon, & ensuite de la faire cuire, 133
- Maniere de prendre les Chevaux Marons, leur prix, & ce qu'il coûte pour les dompter, 197
- Maniere de poser les Sentinelles dans l'Armadille de Barlovento, 292
- Maniere de scier le Gommier, & de conserver la couleur des bois, 413
- Mantegue ou Sain doux. Les Espagnols en usent en vertu de la Bulle de la Croisade, 233
- Mariage d'un Gentilhomme Gascon, 174
- Marie, Commissaire Ordonnateur à S. Domingue, 128
- Messe de *Requiem* chantée d'une maniere extraordinaire, 429
- Methode de l'Auteur pour transporter par eau les bois qui ne flottent point, 392
- Meubles & Idoles des Indiens, qui habitoient S. Domingue avant la venue des Espagnols, 256
- Ministres Anglois peu respectés 32. Ils ne baptisent point les Negres, mauvaises raisons qu'ils apportent de cette négligence, refutées, 43
- Ministre Luthérien de S. Thomas. Son

honnêteré pour l'Auteur ,	330
Modene , Capitaine de Vaisseau du Roi, correction fraternelle qu'il fit aux Anglois de l'Isle de Nieves ,	3
Mithon , premier Intendant de S. Do- mingue en 1719. & ensuite Inten- dant de Toulon ,	118
Mone , Monique & Zachée trois Isles désertes dans le Canal de S. Domin- gue & Port-Ric ,	53
Monnoyes ayant cours à Saint Domin- gue ,	194
<i>Monte Christo.</i> Montagne qui sert à reconnoître le Cap François ,	54
Monori (le Pere) Jacobin , Curé du Cul de Sac de Léogane ,	219
Monter aux Isles du Vent , & descen- dre à S. Domingue ; termes de Mari- ne Américaine ,	218
Moyen de trouver de l'eau douce au bord de la Mer ,	313

N

N avieres (le Pere) Supérieur de la Mission des Jacobins à S. Do- mingue ,	162
Navire de Registre. Ce que c'est ,	290
Negres qui sont estampés. Maniere de le faire ,	260
Negres Marons à la Montagne noire de S. Domingue. Projet pour les enlever ,	261

DES MATIERES. 511

Negre de M. Vambel reclamé par l'Auteur,	378
Nourriture des Negres à S. Domingue,	193

O

O ffres avantageuses que l'on fait à l'Auteur & à son Ordre, pour deservir les Paroisses de l'Isle à Vache,	246
Oraison Funebre & Service fait à la Martinique, pour Monsieur, Frere unique du Roi,	407
Ouvriers de toute espece très-chers à S. Domingue,	204

P

P Anaris. Remede à ce mal,	451
Pain d'Epices. Arbre. Sa description,	415
Paneston ou la grosse Vierge, Isle. Sa description,	340
Partage des Paroisses de S. Domingue entre les Jésuites & les Jacobins,	215
Partage de la succession de M. Hinselin entre les cinq Communautés Religieuses de la Guadeloupe,	434
Paty, Lieutenant de Roi de S. Domingue,	170
Pesche abondante dans la grande ruë des Vierges,	341
Pensions & Casuel des Curés de S. Domingue,	214

Pierres légères, Panaches de mer, & autres curiosités qu'on donne à l'Auteur à l'Isle à Vache,	263
Pimiento, Gouverneur de Cartagene des Indes. Son Histoire,	230
Pinel, Capitaine de Flibustiers II. Son entreprise sur l'Isle de Saba,	350
Plâtre trouvé par l'Auteur à la Guadeloupe,	397
Pointe de l'Isle à Vache fort dangereuse,	269
Pommes de Raquettes. Maniere de les cueillir & leurs propriétés,	317
Porcelaine du Japon, à quoi on la connoît,	339
Poussolane des Isles. Epreuves que l'Auteur a faites, pour s'assurer de sa vérité,	393
Port-Paix Quartier de S. Domingue	138.
Son Eglise Paroissiale & son Curé	140.
Description du Fort de ce nom	143.
Sa prise par les Espagnols & les Anglois,	146
Précaution qu'il faut prendre pour se servir de la Poussolane,	397
Présens qu'on fait au Gouverneur & aux Officiers de l'Armada Espagnole,	295
Présens que les Espagnols font à l'Auteur,	296

- Prise de Cartagene par les Troupes de
la Marine, & les Flibustiers, 108
Prise de la Partie Françoise de S. Chris-
tophe par les Anglois, 455
Prix des Bœufs à Léogane en 1701. 193
Prix ordinaire pour la capture des Ne-
gres Marons. Abus sur cela, 263
Profit que l'on fait sur le vif-argent, &
sur les especes, 227

Q

- Q**ualité de Prince de Léogane que
l'on donnoit au Roi à S. Do-
mingue, 185

R

- R**eligieux de la Charité établis à Léo-
gane & au Cap, rendent de grands
services à la Colonie, 206
Remede ordinaire des Anglois pour la
maladie de Siam, 361
Remede expérimenté pour les ruptu-
res, 453
Requiens en grand nombre entre Saba
& Sainte Croix, 46
Romanet (le Pere) Jacobin & le Pere
Mondidier passent en France. Fri-
ponnerie du Capitaine qui les avoit
passés, 397
Rossignol, Officier de Milice de Saint
Christophe. Avantures de sa famil-
le, 250

- S**aint Christophe, Isle partagée entre les François & les Anglois. Description particuliere de cette Isle, & des mœurs des Habitans, 4
- Sainte Croix, Isle Françoisise à present abandonnée. Sa situation & bonté, 51
- Saint Domingue. Histoire abrégée de cette Isle, 56
- Savonnier, ou arbre à Savonnettes. Description & usage du bois & du fruit, 381
- Serpent Marin. Sa description, 341
- Singes. Chasse de ces animaux à la Montagne ronde de S. Christophe. Bonté de la chair des Singes 9. Histoire sur ce sujet, 10
- Smith (Pitre ou Pierre) Marchand Hollandois établi à S. Thomas, 327
- Sorel, Inspecteur de la Marine, & Gouverneur Général de S. Domingue en 1717. 118
- Statuë de S. Diego liée au mast de misaine de l'Armada Espagnole, 291
- Stive ou Estienne, riche Flibustier à l'Isle à Vache. Ses manieres, 251
- T
- T**amarins, arbres. Leur description, & leur usage, 35

DES MATIERES. 515

- Tempête dont la Barque où étoit l'Auteur fut battuë après avoir quitté les Espagnols, 308
- Tempête que l'Auteur essuya en allant de la Guadeloupe à la Martinique, 432
- Temples des Anglois à S. Christophe, 26
- Tortuë, Isle sur la côte de S. Dominique. Ses différentes aventures, & sa description, 65
- Travaux que l'Auteur a fait faire au Fort de la Guadeloupe, 426
- Traiter à la pique. Explication de ce terme, & raison de cette conduite, 224
- Trebuchet, Capitaine Bordelois 2. Son ignorance & son yvrognerie, 53
- Tremblement de terre aux Isles, 440
- Tréfor qu'on dit être dans l'Isle de la Negade, 344

V

- V**aisseau Amiral de l'Armada Espagnole de Barlovento, 282
- Vaisseau Forban très-riche dégradé, & échouïé auprès de S. Thomas, 333
- Valernod, Maréchal de Camp, Commandant à S. Domingue, 115
- Valmeinier, Lieutenant de Roi de S. Christophe. Sa Généalogie & ses services, 475

516 TABLE DES MATIERES.

Vambel , Directeur du Comptoir des Danois à S. Thomas; son honnêteté pour l'Auteur , & ses soins pour ses Esclaves Chrétiens ,	325
Vases de terre figillée , leur figure , & leur usage ,	303
Vases appellés Gourgoulettes , leur des- cription , & leur commodité ,	304

Fin de la Table de la septième Partie.

Les auteurs ont eu l'honneur
de recevoir de la part de
Monsieur de la Harpe, leur
bien aimé, de la part pour
lequel ils ont travaillé,
une lettre pleine de bonté,
par laquelle ils ont été
appelés à donner leur
avis, et leur compagnie,

Le digne Table de la septième Partie



